ERG
EVOLVING ENERGIES









RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

Déclaration consolidée à caractère non financier
rédigée aux termes du D. L. 254/2016

SOMMAIRE

LETTRE AUX PARTIES PRENANTES 4

ERG ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Notre histoire : 1938-2018 6
ERG en 2018 8
Depuis 80 ans au cœur de l'énergie 10
Plan industriel 2018-2022 14
Les 80 ans d'ERG 17
La gouvernance du développement durable 20
Les certifications 2018 d'ERG 23
Le dialogue avec nos parties prenantes 26
Note méthodologique 38
Les engagements vis-a-vis du développement durable 42

1

GOUVERNANCE

La Gouvernance Corporate du Groupe 49
Le projet RGPD pour la protection de la vie privée 60
L'Enterprise Risk Management 61
Le système anticorruption du Groupe ERG 68

2

RESPONSABILITE ECONOMIQUE

La valeur économique générée et distribuée 74
Les principaux indicateurs économiques 75
Les installations du Groupe 77
ONE Company 78
La gestion des installations éoliennes 80
Prolonger la durée de vie... est possible ! 84
Nouvelles technologies pour un meilleur travail 86
La formation à la base de notre mode de travail 87
L'analyse des événements importants d'exploitation 91
La gestion des installations hydroelectriques 92
L'entretien prédictif dans l'hydro 94
La gestion de l'installation thermoélectrique 95
La gestion des marchés environnementaux 99
ERG et l'Open Innovation 101
Nos fournisseurs 103

3

RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

L'approche européenne et globale au sujet des changements climatiques 110
La CO_2 évité : année 2018-2022 121
La réduction des émissions de CO_2 122
Les émissions dans l'atmosphère : un engagement durable et fiable 126
L'économie hydrique pour l'amélioration de l'efficacité 127
La gestion environnementale des installations hydroélectriques 128
Le bois à Corbara, de déchet à ressource énergétique 129
L'augmentation des débits minimum vitaux 130
L'oasis d'Alviano 131
Construire et gérer dans le respect de l'environnement 132

4

RESPONSABILITE SOCIETALE

Notre système pour la sécurité 143
Séminaire interne sur la performance HSE 145
Les procédures de sécurité opérationnelle sur les installations Hydro 146
ERG Hydro : les grands barrages 148
Le laminage des crues fluviales 151
La vidéosurveillance opérationnelle pour la protection de l'entretien 152
App « alarme homme à terre » 153
Le développement du territoire 154
People Acquisition : un processus en trois phases 161
Comment se développer au sein d'ERG ? 166
Couverture du Capital Humain : qu'est-il arrivé en 2018 ? 170
Le talent pour ERG 172
Learning : la formation chez ERG 173
We are ERG : notre modèle de leadership 176
Personnel et rémunération : générer l'appartenance 178
ERG investit dans les relations industrielles : l'année 2018 entre innovation et participation 183
La communication chez ERG 185
Centre estival au lac de Piediluco 191
Fondation Edoardo Garrone 196

5

DONNEES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

199

LETTRE AUX PARTIES PRENANTES

1938 - 2018 : 80 ans d'histoire dans le monde de l'énergie, qu'ERG a toujours vécu avec dynamisme et développement durable. Un parcours, conclus en 2018 avec la cession de TotalERG et l'entrée dans le photovoltaïque, qui nous a amenés au cours de cette dernière décennie à changer de peau, en passant d'opérateur pétrolier à leader européen de la production d'énergie dans le secteur des énergies renouvelables.
Aujourd'hui, ERG est le premier opérateur dans l'éolien en Italie et en expansion continue en Europe. Un positionnement qui verra d'autres développements au cours des prochaines années, grâce à un Plan Industriel quinquennal (2018-2022) qui prévoit environ 1,7 milliard d'euros d'investissements et une augmentation de plus de 30% de notre capacité verte.
Un plan cohérent avec les choix de politique énergétique au niveau national et européen et avec les objectifs pour le développement durable d'ici 2030, définis par les Nations Unies (ODD ONU), qui confirme la validité de notre modèle d'entreprise en termes de développement durable et notre volonté d'être un acteur conscient et protagoniste face aux nouveaux défis de la transition énergétique.

La croissance dans les renouvelables surviendra à l'étranger, en particulier en France, en Allemagne et au Royaume-Uni et à travers le renouvellement technologique de nos installations éoliennes en Italie, avec des projets de mise à niveau et de remplacement de pales.
Grâce au renouvellement, en remplaçant d'anciens aérogénérateurs par des modèles de dernière génération et de puissance supérieure, nous pourrons tripler la production, en réduisant de plus de moitié le nombre de tours, sensiblement à parité du sol occupé. Avec le remplacement des pales, qui concerne les pales existantes au profit d'un type innovant, nous observerons des augmentations significatives de la production.

Nous croyons que la formation et la croissance du savoir-faire technologique sont un facteur distinctif méritant un investissement : en octobre l'an dernier, nous avons inauguré notre centre de formation technique de Caraffa près de Catanzaro, pôle didactique conçu pour le développement de modules de formation sur mesure, qui projette l'entreprise dans une gestion toujours plus internalisée des compétences spécialisées nécessaires à l'exploitation et l'entretien de nos installations.
Cet engagement en faveur de la formation est également démontré par les chiffres : cette année, nous avons dédié 5,9 jours/homme à la formation, dont 83 % sur des questions techniques et managériales, et 92 % de notre personnel y ont participé.

Nos objectifs en matière de développement durable, définis en cohérence avec le Plan Industriel, nous verront engagés de manière particulière dans le développement de la production d'énergie électrique de sources renouvelables (ODD 7 ONU) et dans l'attention portée à l'environnement (ODD 6 ET 15 ONU), aux conditions de travail (ODD 8 ONU) et au bien-être (ODD 4 ONU).
L'année 2018 a vu l'approbation de la nouvelle version de la Politique relative au développement durable et à la Politique en matière de Droits de l'Homme, deux documents importants pour orienter les activi-

tés du Groupe, en suivant une approche de l'activité non limitée au respect des normes en vigueur dans les pays dans lesquels nous opérons, mais orientée proactivement à la protection de l'environnement, de la santé, de la sécurité, des communautés et des droits de l'homme, selon les principes fondamentaux d'intégrité morale, d'honnêteté personnelle, de correction et de transparence dans les rapports.

Notre engagement envers le développement durable a été reconnu au niveau international avec la 16ème place mondiale – la première parmi les entreprises italiennes et unique parmi les cinquante premières classées – dans le « Corporate Knights Global 100 Most Sustainable Corporations in the World Index » et avec la note B du programme Climate Change promu par le Carbon Disclosure Project (CDP) : c'est un résultat plus élevé par rapport à la moyenne du secteur des Utilities, ainsi que par rapport à la moyenne européenne.

En 2018, également, nous avons développé nos activités en faveur des territoires dans lesquels nous opérons, à travers des initiatives de formation destinées aux jeunes, le soutien aux start-ups du monde de l'énergie et la promotion de manifestations culturelles importantes. Nos initiatives dédiées aux nouvelles générations ont impliqué plus de 10 000 élèves sur l'ensemble de l'année.
À titre de contribution au territoire qui nous a vus naître, et qui a été gravement touché en 2018 à la suite de l'effondrement du pont Morandi, nous avons mis à la disposition de la Mairie de Gênes 1 million d'euros pour soutenir des projets de requalification et de développement durable dans la basse Val Polcevera.

Les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont depuis longtemps des éléments centraux de notre modèle d'entreprise et de notre stratégie de développement, basée sur la relation de confiance établie dans le temps avec toutes nos parties prenantes, et sur la capacité de générer une valeur partagée. Même le marché financier nous le reconnaît et ce n'est donc pas par hasard qu'en novembre notre Groupe, parmi les premiers du secteur, a eu accès à deux lignes de crédit ESG loans (Environnemental, Social et Gouvernance) pour 240 millions d'euros. Il s'agit d'instruments innovants, typiques de la finance verte, qui prévoient la mesure du développement durable et de l'impact éthique des investissements, en introduisant un mécanisme de primes lié au CO_2 évité, calculé sur la base des productions de sources renouvelables générées dans le cadre du Plan.

Beaucoup a été fait en cette année 2018. Et il reste encore énormément à faire. Mais les défis font partie de notre ADN, ils sont l'énergie qui nous a portés jusqu'ici et ils sont notre stimulation quotidienne qui nous donne l'envie de contribuer à construire pour nous et pour les générations à venir un futur renouvelable et durable.

Bonne lecture,

Edoardo Garrone
Président



Luca Bettonte
Administrateur délégué



NOTRE HISTOIRE : 1938-2018

1938

Edoardo Garrone fonde ERG à Gênes.



1947

Début de la production de la raffinerie de Gênes San Quirico.



1975



Début de la production de la raffinerie ISAB de Priolo.

1997



Le titre ERG est coté en Bourse.

2000

ERG - au travers d'ISAB Energy - commence à produire et commercialiser de l'énergie électrique par la gazéification des résidus lourds du raffinage.



2006



ERG entre dans le secteur des renouvelables avec l'acquisition d'EnerTAD.

2008



ERG cède à LUKOIL 49% de la raffinerie ISAB.

2010

Début de l'exploitation de la centrale à cycle combiné d'ERG Power (480 MW) alimentée au gaz naturel.



Naissance de TotalErg, joint venture pour la commercialisation de produits pétroliers.

2013

ERG devient le premier opérateur éolien en Italie avec une capacité installée de 1 087 MW et parmi les dix premiers en Europe (1 340 MW au total). Acquisition d'une société pour les activités d'exploitation et d'entretien des parcs éoliens.



ERG cède la raffinerie ISAB et achève la sortie du raffinage.

2014

ERG cède l'installation ISAB Energy et le réseau de carburants d'ERG Oil Sicilia.



2015

ERG entre dans l'hydroélectrique avec des installations en Ombrie, dans les Marches et le Latium (527 MW).



ERG acquiert 6 parcs éoliens en France (64 MW) et réalise en Pologne 3 parcs pour un total de 82 MW.

Fin 2015 la capacité éolienne installée est égale à 1 506 MW.

2016



ERG entre sur le marché éolien du Royaume-Uni avec un projet de 47,5 MW.

Fin 2016 la capacité éolienne installée est égale à 1 721 MW.

2017



Poursuite de la croissance d'ERG dans l'éolien : acquisition en Allemagne de 48 MW ; en France de 16 MW.

Fin 2017 la capacité éolienne installée en Europe est égale à 1 814 MW.

2018

ERG entre dans le solaire : acquisition de 30 installations photovoltaïques pour 89 MW.



Sortie définitive du pétrole avec la cession de TotalErg.

Fin 2018 la capacité éolienne installée est égale à 1 822 MW.

ERG EN 2018

JANVIER

10 JANVIER
Cession de TotalErg et sortie définitive du pétrole.

12 JANVIER
Entrée dans le solaire : acquisition de 30 parcs photovoltaïques (89 MW).

15 JANVIER
Acquisition de Windpark Linda, société qui détient les permis pour la réalisation d'un parc éolien en Allemagne (21,6 MW).

MARS

7 MARS
Cession du parc de Brockaghboy au Royaume-Uni.

8 MARS
Présentation du Plan Stratégique à la Communauté financière.

21 MARS
Acquisition de 75% du capital de deux sociétés propriétaires de deux parcs éoliens en France : Parc Éolienne de la Voie Sacrée (12 MW) et Parc Éolienne d'Épense (4,25 MW).

AVRIL

23 AVRIL
L'Assemblée des actionnaires d'ERG S.p.A. nomme le nouveau Conseil d'Administration, confirme Edoardo Garrone à la Présidence et délibère du paiement d'un dividende de 1,15 Euro par action dont 0,40 euro extraordinaire.

Le CdA confirme Alessandro Garrone comme Vice-président exécutif, Giovanni Mondini Vice-président et Luca Bettonte Administrateur Délégué.

27 AVRIL
Accord pour l'acquisition de WP France, société titulaire des droits, permis et autorisations du projet d'un parc éolien dans le Nord de la France (6,9 MW).

MAI

15 MAI
Acquisition de deux parcs éoliens (Parc Éolien du Melier, 8 MW, et Parc Éolien de la Vallée de Torfou, 18 MW) et d'Épuron Énergies Renouvelables, société titulaire d'un pipeline d'environ 750 MW en France.

18 MAI
Windpark Linda gagne l'appel d'offres pour 21,6 MW de nouvelle puissance éolienne en Allemagne.





AOUT

1ER AOUT
Acquisition du projet pour un parc éolien en Écosse (Creag Riabhach, 79,2 MW).

3 AOUT
Acquisition des 25% restants du capital des sociétés Parc Éolienne de la Voie Sacrée et Parc Éolienne d'Épense (75% acquis le 21 mars).

OCTOBRE

20 OCTOBRE
ERG fête ses 80 ans dans l'énergie.
Les familles Garrone et Mondini, à travers la holding familiale, proposent et soutiennent financièrement l'attribution gratuite de 80 actions ERG à chaque employé.
ERG décide également d'attribuer aux employés de toutes les sociétés du Groupe une reconnaissance extraordinaire d'un montant égal à 1 500 euros.

Toujours dans le cadre de la célébration du 80ème anniversaire, le Groupe est prêt à donner 1 million d'euros à la ville de Gênes, pour contribuer à des projets de requalification et de développement durable dans la basse Val Polcevera, à la suite de l'effondrement du pont Morandi.

NOVEMBRE

20 NOVEMBRE
ERG signe deux contrats de financement ESG unsecured à moyen/long terme (« ESG Loans »), chacun pour un montant allant jusqu'à 120 millions d'euros, respectivement avec Credit Agricole Corporate and Investment Banking (« CACIB ») et avec BNL Groupe BNP Paribas.

DECEMBRE

19 DECEMBRE
ERG met au point un programme d'émissions de prêts obligataires non convertibles à moyen/long terme (Euro Medium Term Notes Programme - EMTN) pour un montant maximal complet de 1 000 millions d'euros.

L'agence de notation Fitch Ratings (« Fitch ») attribue à ERG un Issuer Default Rating de BBB- avec outlook stable et au programme EMTN une note « BBB- ».





DEPUIS 80 ANS AU CŒUR DE L'ENERGIE

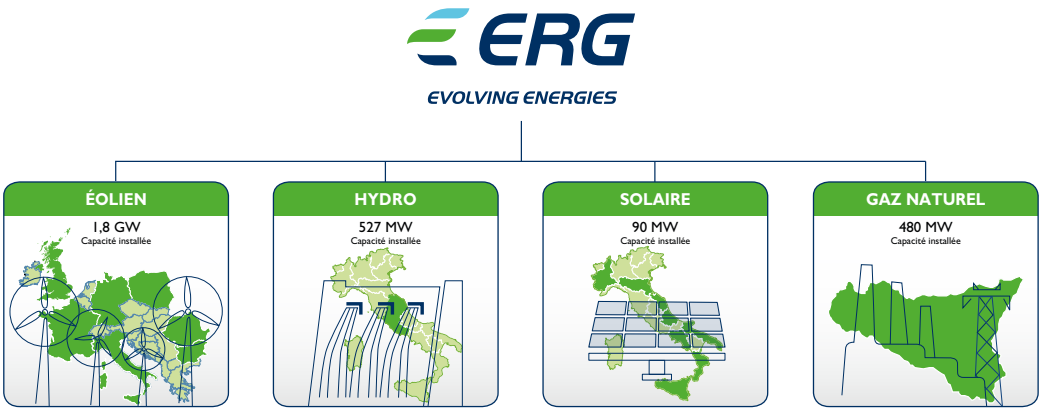
L'année 2018 a été pour nous une année vraiment importante.

ERG a célébré ses 80 ans dans le monde de l'énergie et a mené à terme, avec la cession de TotalErg et l'entrée dans le solaire, son parcours de transformation de principale entreprise pétrolière italienne à opérateur leader au niveau européen dans la production d'énergie provenant de sources renouvelables.
Une histoire de développement et d'innovation attentive pour conjuguer la croissance et la création de valeur avec les exigences plus amples exprimées par le système, toujours dans le sens du développement durable.

Un modèle d'entreprise apprécié et reconnu, comme le démontre la 16ème place au niveau mondial, première entreprise italienne, avec lequel ERG s'est classée dans le Corporate Knights Global 100 Most Sustainable Corporations in the World Index, et la notation B du programme Climate Change porté par le Carbon Disclosure Project (CDP), plus élevé que la moyenne du secteur Utilities, que la moyenne européenne et la confirmation de l'inclusion dans le ECPI Global Clean Energy Index, qui regroupe les 80 meilleures sociétés cotées dans les pays développés, actives dans la production et la vente d'énergies renouvelables, évaluées sur la base de critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

Le nouveau Plan Stratégique quinquennal (2018-2022) prévoit, à travers des investissements pour environ 1,7 milliard d'euros, une augmentation d'environ 850 MW de la puissance installée, grâce au développement organique dans l'éolien à l'étranger avec des projets de friche industrielle et en co-développement, au renouvellement technologique de la flotte éolienne italienne par des projets de renouvellement et de remontage des pales et à la croissance à travers des opérations de M&A.

Avec la présentation du Plan Stratégique nous avons également lancé notre nouvelle marque : un « E » stylisé de couleur bleue, bleue et verte, dont le design souligne le lien avec les forces de la nature qui en modèlent la ligne, exprimant clairement d'où nous tirons notre énergie, accompa-



gnée d'un nom - « énergies en évolution » - qui synthétise notre passé et notre futur, faits de dynamisme permanente.
Conformément aux prévisions du Plan, nous avons poursuivi notre parcours de croissance dans l'éolien à l'étranger, dans les pays cible : France, Allemagne et Royaume-Uni.

En France nous avons augmenté de 55 MW la puissance installée, en la portant à plus de 300 MW. Nous avons également acquis un pipeline d'environ 750 MW et renforcé notre structure locale avec une équipe de personnes dotées d'une expérience solide dans le développement de projets de friche industrielle et un réseau important de relations sur le territoire.
En Allemagne nous avons gagné l'appel d'offres pour la construction d'un parc de 21,6 MW, alors qu'au Royaume-Uni nous avons acquis un projet autorisé pour la construction d'un parc dans le nord de l'Écosse, avec une capacité autorisée de 79,2 MW.
Au mois de février 2019 nous avons acquis 51,4 MW supplémentaires de solaire en Italie, portant notre puissance installée à plus de 140 MW et nous positionnant ainsi parmi les cinq premiers opérateurs photovoltaïques du pays.
Aujourd'hui, ERG est un producteur européen d'énergie électrique de premier plan, principalement de sources renouvelables, avec une capacité installée totale de près de 3 000 MW et un portefeuille de génération basé sur quatre technologies différentes, différenciées entre les non-programmables (plus de 1 800 MW dans l'éolien et 140 MW dans le solaire) et les programmables (527 MW hydroélectriques et 480 MW de thermoélectrique cogénératif à haut rendement).
Un équilibrage qui avec la diversification géographique, caractérisée par une couverture étendue sur le territoire national et par une présence significative dans l'éolien dans cinq autres pays européens, confère à notre portefeuille des caractéristiques uniques en termes de développement durable, de fiabilité et de complémentarité.

EOLIEN

Nous opérons dans le secteur de la production d'énergie électrique d'origine éolienne avec 1 822 MW de puissance installée totale, nous positionnant comme premier opérateur du secteur en Italie avec 1 093 MW et parmi les dix premiers en Europe, où nous sommes en croissance conti-

ERG ET LES SDG



nue. Nous sommes présents en France (307 MW), en Allemagne (216 MW), en Pologne (82 MW), en Roumanie (70 MW), en Bulgarie (54 MW) et au Royaume-Uni avec des projets en phase de réalisation. En 2018 également, le plan d'internalisation des activités d'Exploitation et de Maintenance s'est poursuivi, avec des bénéfices en termes de productivité accrue des installations et d'accroissement de l'efficacité des coûts. Aujourd'hui nous gérons directement plus de 1 200 MW, soit environ 68% de notre portefeuille total.

SOLAIRE

En 2018 nous avons fait notre entrée dans le solaire avec l'acquisition de trente installations photovoltaïques sur le territoire national, pour un total de 89 MW et, à la suite de l'acquisition supplémentaire survenue en février 2019, nous avons atteint 141 MW de puissance installée, répartie entre 9 régions italiennes.

HYDROÉLECTRIQUE

Au travers du groupe de Terni, nous produisons de l'énergie d'origine hydroélectrique, grâce à un portefeuille intégré d'actifs composé aujourd'hui de 19 centrales, 7 barrages, 3 réservoirs et une station de pompage, déployés géographiquement entre l'Ombrie, les Marches et le Latium, avec une puissance totale de 527 MW.

GAZ NATUREL

En Sicile, nous sommes présents avec une centrale thermoélectrique (480 MW) alimentée au gaz naturel, située sur le site industriel de Priolo Gargallo (SR). Il s'agit d'une installation de cogénération à haut rendement (C.A.R.), basée sur une technologie à cycle combiné de dernière génération : une source d'énergie à bas impact environnemental, programmable, flexible et efficace qui, comme l'hydroélectrique, garantit la continuité et la flexibilité de la production.

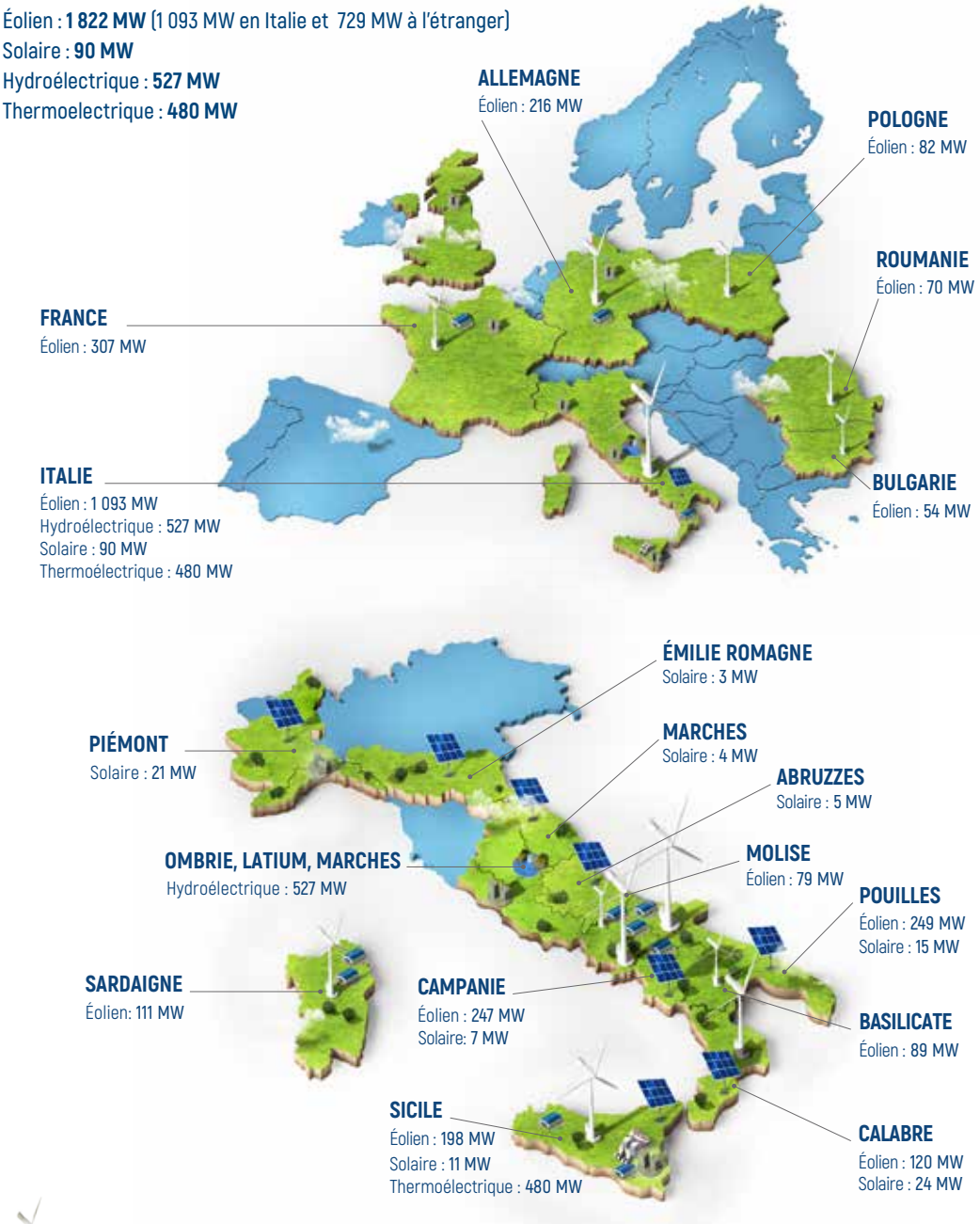
ENERGY MANAGEMENT

Au travers de l'Energy Management, unifié pour toutes les technologies de génération dans lesquels nous opérons, nous avons vendu un volume complet d'énergie électrique de plus de 13 TWh dont environ 7 TWh sont produits directement par nos installations, optimisant la production selon les besoins du marché électrique.



OU NOUS SOMMES

Éolien : **1 822 MW** (1 093 MW en Italie et 729 MW à l'étranger)
Solaire : **90 MW**
Hydroélectrique : **527 MW**
Thermoelectrique : **480 MW**



Données au 31 décembre 2018

PLAN INDUSTRIEL 2018-2022

Notre stratégie est toujours destinée à anticiper les tendances du secteur et c'est pour cette raison qu'en mars 2018, avec une année d'avance, nous avons approuvé le Plan Industriel 2018-2022.
Ces dernières années en Europe nous avons assisté à un changement radical et profond de l'industrie de la génération électrique par les sources renouvelables : si d'une part la poussée est toujours plus forte de la part des gouvernements pour la décarbonisation en faveur des renouvelables, de l'autre le scénario du marché a changé radicalement à cause de l'introduction progressive des appels d'offres concurrentiels pour l'adjudication de nouvelles capacités renouvelables et l'abandon conséquent des systèmes d'incitation.
Les renouvelables sont donc passés d'un business avec des connotations infrastructurelles fortes à un business avec des caractéristiques purement industrielles.
Dans le cadre de ce contexte concurrentiel modifié, notre stratégie est de continuer à croître dans les renouvelables en exploitant nos compétences industrielles, notre présence territoriale,



la qualité des actifs, l'efficacité opérationnelle et la flexibilité du portefeuille intégré d'Energy Management.

L'objectif dans la période 2018-2022 est d'augmenter de 850 MW la capacité installée à travers trois canaux :

1) friche industrielle (installations ex novo) et co-développement : en poursuivant la stratégie de croissance à travers le développement organique ou des accords de co-développement en France, en Allemagne et au Royaume-Uni.
2) renouvellement et remplacement des pales en Italie : en considération de l'évolution technologique du secteur éolien, nous nous sommes fixés l'objectif d'effectuer le renouvellement (remplacement intégral des installations) et le remplacement des pales (remplacement des pales des turbines par d'autres de nouvelle technologie et aérodynamiquement plus efficaces) dans les parcs dotés d'une technologie obsolète (avec des turbines de puissance inférieure à 1 MW), avec des incitations déjà échues ou à échéance, et simultanément sur les sites les plus venteux, qui ont une rentabilité attendue très élevée également en l'absence d'incitations.
3) M&A (fusions et acquisitions) : nous voulons saisir les opportunités de croissance dans le secteur des énergies renouvelables dans les pays d'intérêt en exploitant l'expérience acquise le long du parcours de transformation et les synergies découlant de la consolidation de notre portefeuille.

En 2018 ERG a réalisé plusieurs progrès dans la croissance définie par le Plan industriel, ayant ajouté près de 200 MW provenant de M&A dans le solaire (en particulier avec l'acquisition de ForVei pour 89 MW et l'acquisition récente d'Andromeda pour 51 MW), et le développement des friches industrielles (entrée en exploitation des parcs de Torfou et de la Vallée de l'Aa en France) et ayant fait progresser le projet de renouvellement avec la présentation des demandes d'autorisation pour tous les MW intégrés dans le Plan. ERG est donc en bonne voie pour dépasser les objectifs définis dans le plan.

PRESENCE GEOGRAPHIQUE DU GROUPE ERG

Présence : 7 pays, capacité installée : 2,8 GW, 4 technologies



PRESENCE GEOGRAPHIQUE

PAYS/ACTIVITES INTERESSANTS POUR ERG
ZONE GEOGRAPHIQUE INTERESSANTE

GEOGRAPHIQUE D'INTERET					
TECHNOLOGIE					
Éolien	Friche et co-développement	✓	✓	✓	✓
	Renouvellement et changement de pale	✓	✓		✓
	M&A	✓	✓	✓	
Solaire	M&A	✓	✓		✓
O&M et TCM	Accent sur l'efficacité opérationnelle	✓	✓	✓	✓

LE DEVELOPPEMENT DURABLE D'ERG EN CHIFFRES



5,9 jours/employés

de formation pour 92 % de notre personnel

83%

de la formation concerne des sujets techniques et managériaux



3 029 kt de CO_2 évitées

grâce à la production d'énergie de sources renouvelables

0,14 $kgCO_2/kWh$

indice carbone de la production d'énergie électrique



86 %

des consommations indirectes couvertes par l'énergie « verte »

64,8 %

indice de rendement CAR d'installation CCGT



2 439 MW

puissance installée dans des installations de sources renouvelables

89,7 %

du capital investi dans des installations de sources renouvelables



CDP rating B

questionnaire sur le changement climatique

ESG rating & indexes

Corporate Knights, ECPI, ETHIBEL, IGI, MSCI, OEKOM, Sustainalytics, Vigeoeiris

LES 80 ANS D'ERG

Le 2 juin 2018 ERG a fêté ses 80 ans. Une longue histoire fascinante dans le secteur de l'énergie qui s'est croisée avec celle de notre pays. Au cours de ces années nous avons conjugué la croissance et la création de valeur avec le développement durable.

Le 80ème anniversaire a coïncidé avec l'achèvement de notre parcours de changement d'activité : nous avons en effet cédé notre dernier actif dans le secteur pétrolier (TotalErg) et, après l'éolien et l'hydroélectrique, nous sommes entrés dans le secteur de l'énergie solaire. Avec le Plan Industriel 2018-2022, à l'occasion duquel la nouvelle marque a été présentée, nous avons défini les nouvelles directives de développement « renouvelable » de l'entreprise.

ERG
EVOLVING ENERGIES

Pour nos 80 ans, dans le cadre de l'événement de célébration de l'anniversaire, nous avons organisé l'exposition « Énergies en évolution », transformant pendant deux jours le Palais Ducal de Gênes en « Palais de l'Énergie ». L'exposition a raconté les principales étapes de l'histoire d'ERG, de 1938 à 2018, sur fond des grands événements italiens et internationaux de la période.

Sous les arcades du Palais Ducal, l'espace de réalité virtuelle en 3D « The Power of Change » a également été installé, où, à travers des lunettes spéciales, les visiteurs ont pu explorer certains des sites les plus suggestifs dans lesquels les installations d'ERG sont situées : de la cascade des Marmore, qui alimente l'une de ses centrales hydroélectriques, aux campagnes des Pouilles et de Sicile, où se trouvent certaines installations éoliennes et photovoltaïques.

Toujours sous les arcades du Palais Ducal, la zone « ERG for Young » a été installée, dédiée aux plus jeunes, avec des laboratoires et des contenus développés pour les enfants et réalisée avec la contribution de la Fondation Edoardo Garrone, du Festival de la Science et des Flying Angels.

Dans le foyer du Théâtre Carlo Felice de Gênes a été inaugurée la plaque dédiée à Riccardo Garrone, qui soutint avec passion le Théâtre, finançant à la fin des années 80 sa reconstruction



à la suite des dommages occasionnés par les bombardements de la Seconde Guerre Mondiale.
Au cours de l'événement, après les salutations du Président Edoardo Garrone, la présentation du volume « ERG. Depuis toujours un pas en avant », un livre photographique dédié à l'histoire d'ERG, un véritable voyage à travers les pages les plus importantes de l'entreprise, qui ont comme fond les histoires de l'Italie (le livre est également disponible en version pdf sur le site institutionnel d'ERG). Antonella Clerici, marraine de la soirée, et Alessandro Plateroti, Directeur-adjoint de Il Sole 24 Ore, ont interviewé Alessandro Garrone et Luca Bettonte sur les passages les plus importants de l'histoire d'ERG. Après une prestation émouvante de la pianiste Elisa Tomellini avec l'Orchestre du Théâtre Carlo Felice, l'artiste Rosario Fiorello est monté sur scène pour divertir les hôtes avec son spectacle « Stasera Fiorello ».

L'année 2018 a également été le 80ème anniversaire de l'Institut Gaslini de Gênes, reconnu au niveau international comme un centre d'excellence pour les soins pour les pathologies pédiatriques. Et pour cette occasion importante, ERG a voulu apporter son soutien à l'Association Cilla Liguria Onlus pour la réalisation du Centre d'accueil pour les familles avec enfants hospitalisés dans l'Institut, à l'intérieur de la zone du Couvent des Sœurs Capucines de Quarto dei Mille. Le Centre d'accueil est composé de 16 mini-logements, locaux de service et espaces communs, mis à disposition des parents des enfants provenant de nombreuses régions d'Italie et du monde. La réalisation de la structure a également été financée par la Fondation Carige et Duferco Energia. À l'occasion de la célébration du 80ème anniversaire d'ERG, la maison mère San Quirico S.p.A. et ERG S.p.A. ont signé un accord qui a prévu l'attribution gratuite de 80 actions d'ERG en faveur de chaque employé des sociétés italiennes du Groupe.
ERG a également décidé d'attribuer aux employés de toutes les sociétés du Groupe une reconnaissance extraordinaire d'un montant égal à 1 500 euros qui, pour les employés des sociétés étrangères, a été augmenté d'une somme correspondant à la valeur des actions attribuées à chaque employé des sociétés italiennes. La valeur totale estimée de cette reconnaissance est égale à environ 1,1 million d'euros.

Enfin, à titre de tribut au territoire qui l'a vue naître et se développer, ERG a décidé de donner 1 million d'euros à la ville de Gênes, pour contribuer aux projets de requalification et de développement durable dans la basse Val Polcevera, à la suite de l'effondrement du pont Morandi, survenu en août 2018. Les festivités de notre 80ème anniversaire montrent que l'engagement de notre Groupe envers les territoires dans lesquels il opère continue d'inspirer notre mode de travail en tant qu'entreprise.



Nouveau logo

Au cours de l'année du 80ème anniversaire et à l'occasion de la présentation du Business Plan 2018-2022, survenue à Milan le 8 mars, ERG a présenté la nouvelle marque, qui veut représenter visiblement le positionnement vert.



Inauguration Maison d'accueil pour les familles des enfants de Gaslini

ERG a soutenu l'Association Cilla Liguria Onlus dans la réalisation du Centre d'accueil pour les familles ayant des enfants hospitalisés à l'Institut Gaslini de Gênes, dans la zone du Couvent des Sœurs Capucines de Quarto dei Mille.



« ERG. Depuis toujours un pas en avant »

Un livre photographique dédié à l'histoire d'ERG, un véritable voyage à travers les pages les plus importantes de l'entreprise, qui ont comme fond les histoires de l'Italie. Le livre est également disponible en version pdf sur le site institutionnel d'ERG.



19 octobre : ERG Square

Au cœur de la ville, le Palais Ducal et la Piazza de Ferrari se sont respectivement transformés en « Palais de l'Énergie » et « ERG Square », où les hôtes ont parcouru un tapis vert suggestif.



20-21 octobre : Le Palais Ducal devient le « Palais de l'Énergie »

Le Palais Ducal, transformé pour l'occasion en « Palais de l'Énergie », est resté ouvert au public avec une entrée libre, le samedi 20 et le dimanche 21 octobre. En plus de l'exposition « Énergies en évolution » dédiée aux étapes majeures de l'histoire d'ERG, l'espace de réalité virtuelle en 3D « The Power of Change et la zone « ERG for Young », réalisée avec la contribution de la Fondation Edoardo Garrone, du Festival de la Science et de Flying Angels a été installé dans le portique du Palais Ducal.

Prime aux employés

La maison mère San Quirico S.p.A. et ERG S.p.A. ont signé un accord qui a prévu l'attribution gratuite de 80 actions d'ERG en faveur de chaque employé des sociétés italiennes du Groupe ERG.
ERG a également décidé d'attribuer aux employés de toutes les sociétés du Groupe une reconnaissance extraordinaire d'un montant égal à 1 500 euros.
Pour les employés des sociétés étrangères, cette reconnaissance a été augmentée d'une somme correspondant à la valeur des actions attribuées aux collègues italiens.



Donation pour Val Polcevera

ERG s'est déclarée disposée à donner 1 million d'euros à la ville de Gênes, pour contribuer aux projets de requalification et de développement durable dans la basse Valpolcevera, à la suite de l'effondrement du pont Morandi.

LA GOUVERNANCE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

NOS POLITIQUES

La gestion durable d'une entreprise signifie pour nous non seulement créer de la valeur, en respectant les lois et les réglementations, mais aussi être attentifs dans les relations avec tous ceux qui sont directement ou indirectement influencés par nos actions, nos « parties prenantes ». Pour assurer transparence et responsabilité envers eux, nous avons mis noir sur blanc nos principes directeurs. À la base de notre mode de fonctionnement d'entreprise se trouve le Code d'éthique, adopté pour la première fois en 2004 ; la cinquième édition actualisée a été approuvée par les Conseils d'administration des sociétés au cours de l'année 2018. Toujours en 2018, le Comité pour le développement durable a approuvé la mise à jour de la Politique en matière de développement durable, dont la première édition remontait à 2015, et la nouvelle Politique relative aux Droits de l'Homme.

GOUVERNANCE

Pour diriger et surveiller toutes les activités de développement durable, nous avons institué le Comité de développement durable qui a pour mission de :

- définir les orientations de développement durable du Groupe et promouvoir la projectualité de la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) ;
- approuver, surveiller et évaluer les objectifs de développement durable et les domaines prioritaires d'intervention relatifs à la RSE ;
- approuver l'analyse de matérialité, les délais et les modalités de communication de la Déclaration sur les Informations non Financières et des initiatives de RSE.

Le Président, le PDG, le Vice-président exécutif et tous les premiers subordonnés du PDG font partie du Comité de pour le développement durable.
En 2018, le Comité pour le développement durable a concentré son travail sur la définition des nouveaux engagements vis-à-vis du développement durable, conformément au Plan Industriel 2018-2022, et sur l'approbation de la nouvelle analyse de matérialité pour le compte rendu non financier. Le comité a également dirigé le compte rendu sur le développement durable et la préparation de la Déclaration à caractère Non Financier (DNF).
La transparence totale envers les parties prenantes et l'étendue du compte rendu déjà existant ont permis de conserver le document sensiblement inchangé, soulignant la cohérence entre l'analyse de matérialité précédente et actuelle.
Le Comité est supporté par la fonction de le Développement durable qui a pour mission de :

- recueillir tous les apports provenant des lignes et les représenter dans le Rapport sur le développement durable, préparé selon les principes internationaux de référence ;
- supporter le Comité dans l'exécution de ses missions, en particulier de surveillance, compte rendu et déclinaison opérationnelle des objectifs (par les Groupes de travail RSE) ;
- décliner opérationnellement à l'intérieur du Groupe les orientations RSE identifiées par le Comité pour le développement durable.

Les Groupes de travail RSE sont des groupes de travail transversaux des unités organisationnelles, auxquels sont confiées les missions de :

- identifier les cadres de compte rendu du rapport ;
- rendre compte sur les Indicateurs de Performances Clés (KPI) pour représenter les activités de Groupe, en identifiant éventuellement de nouveaux indicateurs ;
- déterminer des initiatives et recueillir les demandes provenant des principales parties prenantes pour leur donner le relief approprié dans le rapport sur le développement durable.

Le système de gestion du développement durable est complété par : l'Organisme de surveillance, institué sur la base du Modèle 231 et présent dans toutes les entreprises italiennes du Groupe avec la fonction de « Ethic Committee », et le Human Capital Committee qui, en plus de la charge de la valorisation et du développement du personnel d'ERG, vérifie les indications éventuelles sur les violations possibles de la Politique relative aux Droits de l'Homme.

POLITIQUE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET POLITIQUE RELATIVE AUX DROITS DE L'HOMME

Pour répondre efficacement et pour donner de la cohérence à l'ensemble de nos principes selon les sensibilités modifiées du sentiment commun, nous avons actualisé en 2018 le Code d'éthique et la Sustainability et nous avons donné vie à la nouvelle Politique relative aux Droits de l'Homme du Groupe. La Politique en matière de développement durable oriente les activités du Groupe, conjuguant l'objectif de la création de valeur durable dans le temps, avec le respect de l'environnement et l'attention portée à toutes les parties prenantes. La Politique relative aux Droits de l'Homme, qui intègre les principes exprimés pour la première fois en 1948 par l'ONU dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et repris dans la Déclaration sur les Principes et les Droits Fondamentaux du Travail émise par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et dans les Dix Principes du Global Compact, a formalisé une approche tout au long des 80 ans qui nous permettra d'en demander l'application et le respect à tous deux qui collaborent avec le Groupe ERG, tant comme employés que comme fournisseurs, soumissionnaires ou partenaires commerciaux. De cette façon nous avons mis noir sur blanc notre engagement dans la promotion du respect des droits de l'homme et de l'égalité des chances : ce qui était jusqu'à maintenant une pratique et qui depuis toujours a fait partie de notre ADN, a trouvé sa formalisation ponctuelle et deviendra un élément de formation supplémentaire au sein de l'entreprise et pousse à un comportement socialement responsable pour toutes nos parties prenantes.

TOP 100 MOST SUSTAINABLE CORPORATIONS

Nous sommes l'une des deux entreprises italiennes classées dans les Global 100 Most Sustainable Corporation in the World de Corporate Knights, le classement des sociétés qui au niveau mondial s'engagent le plus pour l'environnement, le social, l'éthique et les affaires. La sélection, basée sur le flux de données Thomson Reuters, a analysé environ 7 500 sociétés et ERG est arrivée 16ème au monde, première des sociétés italiennes. Les sociétés cotées dont le chiffre d'affaires est d'au moins 1 milliard de dollars sont évaluées initialement sur quatre paramètres (reporting de développement durable, santé financière, typologie de produits vendus et sanctions financières reçues) et ensuite sur la base de 21 critères spécifiques pour chaque secteur qui prennent en compte : gestion des ressources, gestion du personnel, recettes propres et performance des fournisseurs.

GOUVERNANCE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Définit les principes de comportement du Groupe,
résumés dans le Code d'éthique, et approuve la déclaration non financière.

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Formé du Président, du Vice-président exécutif, du PDG et du DAF d'ERG S.p.A., de tous les premiers subordonnés du PDG, il exécute les tâches suivantes :

- définit les orientations du Groupe en matière de développement durable ;
- approuve, suit et évalue les objectifs de développement durable et les domaines prioritaires d'intervention relatifs à la RSE ;
- approuve les délais et les modalités de communication de la déclaration non financière et des initiatives de RSE.

ORGANISME DE VIGILANCE

Il a pour mission de :

- surveiller l'efficacité du modèle et le respect du Code d'éthique ;
- vérifier la conformité du modèle pour prévenir la commission des délits rappelés par le Décret législatif italien 231/01 ;
- veiller à la mise à jour du modèle ;
- veiller à la formation sur le Code d'éthique et sur les thématiques 231 ;
- évaluer les signalements reçus.

COMITÉ DU CAPITAL HUMAIN

Il veille au développement de notre personnel. Il évalue et vérifie les signalements sur les violations possibles de la Politique relative aux Droits de l'Homme.

FONCTION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Elle a pour mission de rendre opérationnelles les lignes d'orientation et de surveiller périodiquement les performances. L'ensemble des activités de surveillance donne lieu à la rédaction annuelle de la déclaration non financière qui est consultée par le Comité pour le développement durable et approuvée par le Conseil d'administration.

GROUPE DE TRAVAIL RSE

C'est un groupe de travail transversal, qui a pour mission de :

- identifier les cadres de compte-rendu et recueillir les KPI ;
- préparer et proposer les objectifs de développement durable et en contrôler la réalisation ;
- déterminer les initiatives et recueillir les demandes de RSE provenant des principales parties prenantes ;
- proposer des initiatives dans le cadre RSE pour la sensibilisation du personnel du Groupe.

COMITÉ D'ÉVALUATION DES INITIATIVES DE RSE

Groupe de travail composé de personnes des sociétés d'exploitation, de la fonction communication et de la fonction développement durable. Analyse toutes les demandes provenant du territoire pour les sélectionner ensuite selon les valeurs qu'elles expriment et les retombées positives qu'elles ont sur le territoire.

LES CERTIFICATIONS 2018 D'ERG

Jusqu'au début de 2017 le Groupe réalisait ses activités à travers des sociétés ayant des organisations et des actifs différents. Dans cette organisation, les systèmes de gestion, bien que s'appuyant sur les mêmes principes généraux du Groupe, étaient construits selon des logiques hétérogènes.

Le projet ONE Company, avec le recentrage des activités opérationnelles auprès de ERG Power Generation, a produit une concentration des risques liés à la gestion des actifs dans la même société. Il a donc été nécessaire de rationaliser les systèmes de gestion de l'entreprise pour protéger le Groupe et ses parties prenantes, en adaptant et en harmonisant les procédures dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement, avec l'objectif de doter ERG Power Generation d'un système intégré pour l'environnement et la sécurité pour couvrir les divers domaines opérationnels (Hydro, Wind&Solar et Thermo).

Dans cette perspective, nous simplifions et amincissons petit à petit l'architecture générale des procédures grâce à l'émission d'ensembles de documents valables pour l'ensemble de l'organisation qui garantiront l'harmonisation des principes et des orientations pour l'ensemble du Groupe. La partie opérationnelle, typique de chaque domaine, restera au contraire inchangée.

100%

SITES ITALIENS CERTIFIES CONFORMEMENT A LEURS ACTIVITES

En 2018 nous avons par conséquent poursuivi dans la mise en œuvre, l'intégration et la mise à jour des divers systèmes de gestion, toujours dans le respect des différences opérationnelles et technologiques des divers domaines.
En particulier, au cours de l'année 2018 nous avons :

- certifié en matière d'environnement et de sécurité les activités opérationnelles dédiées aux installations photovoltaïques acquises en 2018 ;
- achevé le passage à la version 2015 de la norme ISO 14001 pour toutes les Unités certifiées (Thermo, Wind&Solar, Hydro) ;
- publié un manuel sur le fonctionnement intégré des systèmes de gestion, avec un nouveau cadre de directives et de procédures du Groupe. De cette façon nous avons rendu transparents et homogènes les critères de gestion des aspects fondamentaux comme, par exemple, la gestion des risques dans les activités avec des tiers et les méthodes d'évaluation des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement dans les activités internes ;
- lancé, en partant de l'Allemagne, le processus de certification environnementale et sécuritaire des nouvelles entités légales étrangères ;
- identifié un organisme certificateur unique pour tout le Groupe ERG, de manière à harmoniser les processus et lancer la réduction du nombre de certificats du Groupe.

Les bénéfices de ces initiatives ont été :

- la gestion coordonnée de la part de la fonction HSE du Groupe, en cohérence avec le projet « ONE Company », des responsabilités spécifiques pour les diverses activités prévues par le Système de Gestion, avec la création d'une

équipe composée des responsables actuels des Systèmes de Gestion des Unités individuelles.

- une structuration et la simplification du système documentaire à deux niveaux : le premier relatif aux procédures de gestion « du Groupe » de manière à garantir l'uniformité des processus de gestion, le deuxième relatif aux procédures opérationnelles rédigées par les Unités, capables de représenter les spécificités des 3 domaines d'activité différents.

En Italie, d'ici 2020, nous nous conformerons en matière de sécurité à la toute nouvelle norme ISO 45001 qui remplacera la certification OHSAS 18001 actuelle.

Un autre objectif du projet est d'étendre, d'ici 2021, les certifications ISO 14001 et ISO 45001 aux « entités légales » récemment constituées en France, en Allemagne et en Grande Bretagne, en appliquant ainsi un système de gestion unique pour la conduite des parcs éoliens.



CERTIFICATO N. OHS-3321
CERTIFICATE No.

Si certifica che il Sistema di Gestione della Sicurezza e della Salute sul luogo di lavoro di
It is hereby certified that the Occupational Health and Safety Management System of

ERG S.P.A.

VIA DE MARINI 1 16149 GENOVA (GE) ITALIA

nelle seguenti unità operative / in the following operational units

VIA DE MARINI 1 16149 GENOVA (GE) ITALIA
UFFICI SP EX SS 114 LITORANEA PRIOLESE KM 9.5 96100 PRIOLO GARGALLO (SR) ITALIA
UFFICI VIA BISSOLATI, 76 00187 ROMA (RM) ITALIA
UFFICI VIA VALNERINA, 9 05100 TERNI (TR) ITALIA

è conforme alla norma / is in compliance with the standard IAF:35

BS OHSAS 18001:2007

per le seguenti attività / for the following activities

FINANZA ACCENTRATA, PIANIFICAZIONE E CONTROLLO, BUSINESS DEVELOPMENT, M&A, STRATEGIE HR E SVILUPPO ORGANIZZATIVO, RELAZIONI ISTITUZIONALI ED INTERNAZIONALI, SEGRETERIA GENERALE, COMUNICAZIONE, TENUTA CONTABILITA' E BILANCIO, FISCALITA', AMMINISTRAZIONE DEL PERSONALE, GESTIONE IMMOBILI, ACQUISTI, ICT, SERVIZI GENERALI

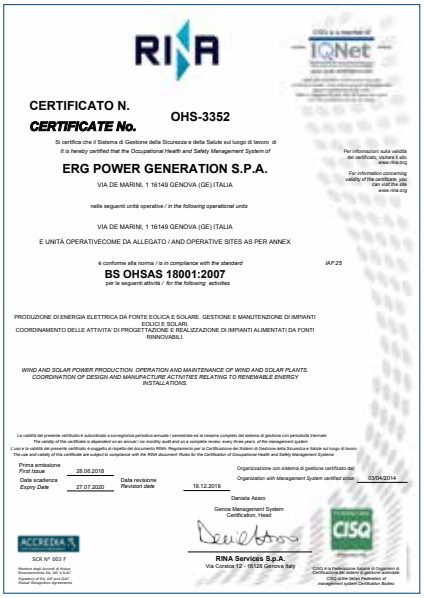
CENTRALIZED FINANCE, PLANNING AND CONTROL, BUSINESS DEVELOPMENT, M&A, HR STRATEGIES AND ORGANIZATIONAL DEVELOPMENT, INSTITUTIONAL AND INTERNATIONAL RELATIONSHIPS, GENERAL SECRETARIAT, COMMUNICATION, BOOKKEEPING AND ACCOUNTING, TAXATION, PERSONNEL ADMINISTRATION, REAL ESTATE MANAGEMENT, PURCHASING, ICT, GENERAL SERVICES

Prima emissione / First Issue 22.05.2018
Data scadenza / Expiry Date 11.03.2021
Data decisione di rinnovo / Renewal decision date 21.11.2018
Data revisione / Revision date 21.11.2018
Organizzazione con sistema di gestione certificato dal / Organization with Management System certified since 23/11/2015

Daniela Asaro
Genoa Management System Certification, Head

RINA Services S.p.A.
Via Corsica 12 - 16128 Genova Italy

SCR N° 003 F



CERTIFICATO N. OHS-3352
CERTIFICATE No.

Si certifica che il Sistema di Gestione della Sicurezza e della Salute sul luogo di lavoro di
It is hereby certified that the Occupational Health and Safety Management System of

ERG POWER GENERATION S.P.A.

VIA DE MARINI, 1 16149 GENOVA (GE) ITALIA

nelle seguenti unità operative / in the following operational units

VIA DE MARINI, 1 16149 GENOVA (GE) ITALIA

E UNITÀ OPERATIVECOME DA ALLEGATO / AND OPERATIVE SITES AS PER ANNEX

è conforme alla norma / is in compliance with the standard IAF:28

BS OHSAS 18001:2007

per le seguenti attività / for the following activities

PRODUZIONE DI ENERGIA ELETTRICA DA FONTE EOLICA E SOLARE. GESTIONE E MANUTENZIONE DI IMPIANTI EOLICI E SOLARI.
COORDINAMENTO DELLE ATTIVITA' DI PROGETTAZIONE E REALIZZAZIONE DI IMPIANTI ALIMENTATI DA FONTI RINNOVABILI.

WIND AND SOLAR POWER PRODUCTION. OPERATION AND MAINTENANCE OF WIND AND SOLAR PLANTS.
COORDINATION OF DESIGN AND MANUFACTURE ACTIVITIES RELATING TO RENEWABLE ENERGY INSTALLATIONS.

Prima emissione / First Issue 28.06.2018
Data scadenza / Expiry Date 27.07.2020
Data revisione / Revision date 18.12.2018
Organizzazione con sistema di gestione certificato dal / Organization with Management System certified since 03/04/2014

Daniela Asaro
Genoa Management System Certification, Head

RINA Services S.p.A.
Via Corsica 12 - 16128 Genova Italy

SCR N° 003 F

ENREGISTREMENTS EMAS DU GROUPE ERG

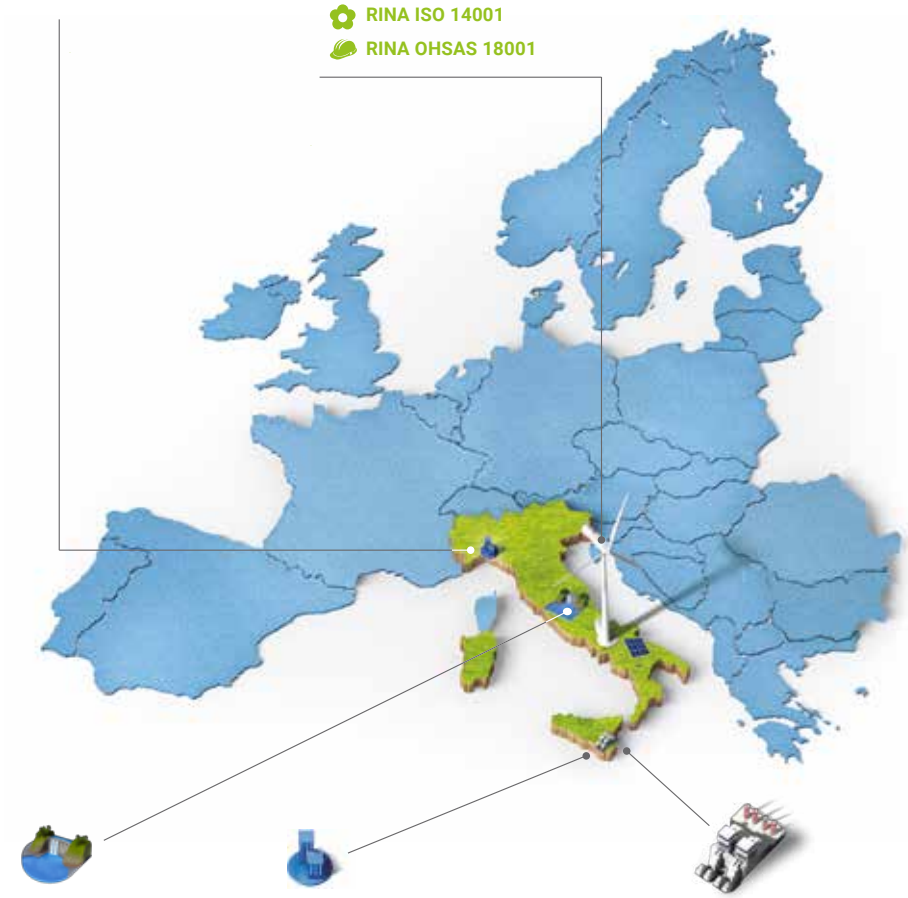
L'installation thermoélectrique d'ERG Power et le Groupe hydroélectrique d'ERG Hydro, en plus de détenir les certifications ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (sécurité), ont obtenu l'enregistrement EMAS (Eco-Management and Audit Scheme) conformément au Règlement européen CE 1221/2009. Ces enregistrements entraînent la mise à jour annuelle des Déclarations environnementales et, par conséquent, l'ouverture permanente des discussions avec les communautés territoriales.

Nous croyons en effet que seul un dialogue actif et un modèle de développement durable permettent de continuer de croître dans le respect de l'environnement, en apportant de la valeur au territoire.

LES CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENT ET SECURITE DU GROUPE ERG

ERG SPA
- RINA OHSAS 18001

ERG POWER GENERATION
Gestion installations éoliennes et photovoltaïques
- RINA ISO 14001
- RINA OHSAS 18001



ERG HYDRO
- RINA ISO 14001
- REGISTRAZIONE EMAS
- RINA OHSAS 18001

ERG POWER GENERATION
Gestion installations thermoélectriques
- RINA ISO 14001
- RINA OHSAS 18001

ERG POWER
- RINA ISO 14001
- REGISTRAZIONE EMAS

Member of CISQ Federation
RINA
CERTIFIED MANAGEMENT SYSTEM
ISO 14001
BS OHSAS 18001

EMAS
Gestione ambientale verificata
IT-001713

EMAS
Gestione ambientale verificata
IT-000538

LE DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Nous avons grandi au fil des ans en suivant notre mission de producteurs indépendants d'énergie électrique « à forte vocation renouvelable » en atteignant une dimension européenne.
Actuellement nous opérons dans sept pays différents en Europe et dans quatorze régions en Italie, avec un portefeuille d'activité qui va du développement et de la réalisation ex novo de parcs (soi-disant friche industrielle) à la gestion et l'optimisation des installations existantes, y compris la vente sur le marché de l'énergie produite, jusqu'à leur renouvellement complet (renouvellement).

En Italie, nous sommes un opérateur reconnu et apprécié pour le repositionnement efficace du pétrole aux énergies renouvelables. Dans d'autres pays, comme en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, nous sommes en phase de croissance et de consolidation, ce qui requiert une grande attention au développement des relations avec les parties prenantes, en particulier les institutionnels et les médias.
Les modalités et les typologies de relation avec les parties prenantes varient selon le degré de maturité et de profondeur du rapport atteint dans les divers pays et des objectifs de développement de notre Plan Industriel.
Bien que suivant des stratégies relationnelles différentes, notre approche méthodologique et notre mode de fonctionnement en tant qu'entreprise restent constants, basés sur la valorisation des rapports avec les territoires où nous opérons, avec les autorités, les clients, les fournisseurs, les actionnaires, les employés et toutes les parties prenantes.
Légalité, honnêteté, correction, égalité, confidentialité, équité, intégrité, transparence, responsabilité, développement durable sont les principes qui nous



inspirent et nous guident dans la confrontation et dans la réalisation d'initiatives RSE.
En dernier lieu, l'entrée en vigueur du décret législatif 254/2016, qui prévoit la préparation de la Déclaration consolidée de caractère Non Financier pour les Groupes Publics, nous a poussés à structurer encore le processus de communication et la confrontation envers les parties prenantes. Un processus à travers lequel, justement en 2018, nous avons construit et approuvé la nouvelle matrice de matérialité : l'analyse qui définit les cadres de compte rendu de la DNF, à la lumière des intérêts présentés par les diverses parties prenantes.

ERG ET LES PARTIES PRENANTES INSTITUTIONNELLES

Le secteur industriel dans lequel nous opérons est régulé par un système de normes nationales et européennes en constante évolution. Les rapports avec les institutions permettent de participer et contribuer à cette évolution. Dans un contexte aussi dynamique, la confrontation avec les Associations de catégorie (comme par exemple Confindustria, Elettricità Futura, ANEV, AIGET, WindEurope, Associations éoliennes des pays étrangers) et les principaux acteurs du secteur, permettent d'élaborer et renforcer nos exigences d'opérateur industriel des énergies renouvelables, en soutenant en même temps les politiques de décarbonisation fondamentales pour notre activité.

En 2018, nombreuses ont été les conférences auxquelles nous avons contribué, en mettant à disposition nos compétences industrielles et la

ERGLAB

ERGLab est un think tank que nous avons conçu pour approfondir les thèmes liés aux défis énergétiques et environnementaux de l'Europe et de notre pays et pour imaginer les scénarii d'évolution possibles du secteur à travers une confrontation avec les parties prenantes sélectionnées. En 2018, cinquième année de vie d'ERGLab, nous avons organisé quatre événements dédiés à des sujets d'actualité particulière pour le secteur électrique. Le premier rendez-vous a eu pour objectif d'ouvrir la confrontation sur les objectifs de décarbonisation de l'énergie électrique d'ici 2030, avec un accent sur l'éolien et le photovoltaïque ; au cours de la deuxième rencontre nous nous sommes arrêtés sur la diffusion des Power Purchase Agreement comme un instrument pour développer encore la capacité de production des renouvelables. Au cours de la troisième rencontre nous avons approfondi un thème crucial pour la pénétration des renouvelables dans les consommations électriques : la réforme de l'équilibrage électrique et les éventuelles criticités d'application en Italie, qui présentent une particularité au niveau projectuel et du système. Enfin, à proximité de la présentation de la proposition du Plan National Énergie et Climat par l'Italie à la Commission européenne, nous avons réfléchi sur les contenus que ce Plan devrait inclure pour opérationnaliser le programme européen de décarbonisation défini par la Commission avec le Clean Energy Package for all Europeans de la fin 2016.

NOS PARTIES PRENANTES : ATTENTES ET MODALITES D'IMPLICATION

Parties prenantes	Attentes des parties prenantes
Institutions Union européenne, gouvernements, ministères, organismes réglementaires, administration publique, associations de catégorie.	Collaboration, support technique et partage des informations. Participation à la planification territoriale des activités. Respect de la législation dans tous les pays dans lesquels le Groupe opère.
Actionnaires	Création de valeur. Corporate Governance et Gestion du risque. Représentativité des minorités. Transparence et rapidité de l'information économique-financière.
Communauté financière	Création de valeur. Corporate Governance et Gestion du risque. Transparence et rapidité de l'information économique-financière.
Personnel et organisations syndicales Travailleurs salariés, travailleurs non salariés, organisations syndicales.	Égalité des chances. Sécurité dans l'environnement de travail. Développement professionnel pour toutes les catégories d'employés. Participation à la durée de vie de l'entreprise et à toutes les initiatives connexes. Équilibre vie privée/travail Stabilité.
Communautés locales Associations culturelles, religieuses, de recherche, système sanitaire, ONG, comités de citoyens, résidents voisins des installations de production.	Écoute des demandes. Contribution et soutien aux initiatives sur le territoire et aux communautés locales. Accès aux informations. Protection du patrimoine et de l'environnement. Sécurité et santé.
Générations futures Écoles et universités.	Prévention et respect de l'environnement. Formation et partage du savoir. Stratégie de l'entreprise destinée à la réduction de la consommation des ressources naturelles.
Médias	Exhaustivité, transparence et rapidité de l'information.
Fournisseurs	Respect de toutes les lois sur la concurrence et antitrust dans les pays dans lesquels ERG opère. Accessibilité à la liste des fournisseurs. Sécurité dans les activités sur le terrain.
Partenaire	Création de valeur. Partage des valeurs dans le développement de la stratégie et de la gestion de l'entreprise.
Clients	Maximisation de la valeur pour le client. Qualité et continuité dans la fourniture d'énergie électrique et vapeur (clients du site).

Modalités d'implication	Activités d'implication 2018
Rencontres dédiées, groupes de travail et congrès.	- Wind Europe – Hambourg - Salon des maires – Paris - Colloque National Eolien – Paris - Forum Energie France-Italie – Paris - Scottish Ren. Onshore Wind Conference – Londres - Renewable UK Onshore Wind Event – Edimbourg - Key Wind - Rimini - Evénements et tables rondes en matière d'énergie et d'environnement. Think tank ERGlab. Accréditation auprès des institutions centrales et locales dans les pays où nous sommes présents.
Assemblée des actionnaires. Webcast. Communiqués de presse. Roadshow. Evénements liés à la présentation du plan industriel.	Assemblée des actionnaires. Présentation du Plan industriel 2018-2022. Webcast de présentation des résultats trimestriels. Information constante sur les activités du Groupe (communiqués de presse et informations sur le site/les réseaux sociaux). Célébration des 80 ans.
Webcast. Communiqués de presse. Roadshow. Evénements liés à la présentation du plan industriel.	Présentation du Plan industriel 2018-2022. Webcast de présentation des résultats trimestriels. Communiqués de presse. Roadshow du PDG et du DAF sur les principales places financières européennes. Italian Sustainability Day – Milan. Gestion des rapports avec les sociétés de notation ESG.
Activités et instruments de formation, d'évaluation et de communication interne. Evénements en cours d'année. Team building.	Formation de notre personnel. Evénements de communication interne pour les employés et leurs familles. Projet de volontariat d'entreprise pour la conservation du territoire. Protocole pour les relations industrielles. Formation élevée pour les représentations syndicales. Projets de bien-être de l'entreprise. Célébration des 80 ans.
Rencontres avec les communautés locales de référence conformément aux activités. Initiatives RSE sur le territoire dans le cadre « environnement et santé », « promotion de la culture », « jeunes et sport ».	Soutien économique et organisationnel des activités socioculturelles des territoires de référence. Concours d'idées au niveau national et international (ERG Re-Generation Challenge et CDI Labs). Rencontres avec les communautés locales pour les projets de développement au Royaume-Uni et en France.
Projets de formation et d'information. Initiatives RSE sur le territoire dans le cadre « promotion de la culture », « jeunes et sport ».	Projets d'éducation (Vai col Vento, A tutta Acqua, Progetto Scuola, Giornate dell'Energia Elettrica). Collaborations avec les universités (projet MAGER, leçons en classe).
Communiqués de presse pour la diffusion des résultats périodiques, du plan industriel et des opérations extraordinaires. Evénements avec la presse.	Rapport du bureau de presse pour la diffusion des résultats périodiques et des opérations extraordinaires et des informations relatives aux activités du Groupe. Evénement avec la presse économique.
Plate-forme web. Implication et surveillance sur les thématiques de la « sécurité sur le lieu de travail » et le développement durable.	Procédures d'approvisionnement sur une base concurrentielle Application d'une nouvelle plate-forme pour la qualification des fournisseurs. Audit HSE de terrain et activités pour le contrôle des performances des fournisseurs.
Rencontres.	Infrastructure Day – Milan.
Analyse et partage des besoins avec les clients du site et préparation de solutions du projet ad hoc.	-

connaissance du secteur. Les plus importantes ont traité :

- du Clean Energy Package, présenté par la Commission européenne, dans le cadre duquel la nouvelle Directive sur les sources renouvelables a été approuvée, ainsi que l'objectif de 32% de couverture des énergies renouvelables sur les consommations finales brutes d'énergie d'ici 2030 ;
- de la réforme de l'Emission Trading Scheme, qui a renforcé la valeur des parts d'émission de CO_2, l'un des instruments les plus importants dans la stratégie européenne pour la lutte contre le changement climatique ;
- des initiatives de révision de la Stratégie Énergétique Nationale, de réforme du Marché Électrique et d'application du Marché de la Capacité ;
- les systèmes pour inciter le développement des sources renouvelables et, en particulier, le renouvellement des installations existantes.

La participation active aux processus destinés à la définition des politiques de décarbonisation du pays nous permet d'accroître constamment notre réputation. Pour garantir la linéarité maximale dans la gestion des rapports avec les parties prenantes institutionnelles, nous avons adopté un système de contrôle interne basé sur des procédures intégrées dans le Modèle Organisationnel (ex. décret législatif 231/01 et modifications successives) et accompagné d'un système spécifique de sanction. Conformément

PRINCIPALES ASSOCIATIONS ITALIENNES DANS LESQUELLES ERG EST PRESENTE

Association	Objet	Participation d'ERG
Confindustria	Avec les associations territoriales, les associations nationales de catégorie, les Confindustria régionales et les fédérations nationales du secteur, cela constitue le système de représentation des entreprises productrices de biens et/ou de services avec une organisation industrielle.	Organismes directeurs (Présidence Confindustria Gênes) et groupes de techniciens.
Confindustria Énergie	Fédération d'associations du secteur de la production et de la distribution d'énergie (Anev, Anfida, Anigas, Assocarboni, Assocostieri, Assogasliquidi, Assomineraria, Assosolare, Unione Petrolifera).	Organismes directeurs et groupes de techniciens.
Elettricità Futura	C'est la principale association du monde électrique italien, composée de plus de 700 opérateurs qui emploient plus de 40 000 employés et détiennent plus de 76 000 MW de puissance électrique installée entre conventionnel et renouvelable et environ 1 150 000 km de lignes. Plus de 70% de l'électricité consommée en Italie est fournie par les entreprises associées.	Organismes directeurs et groupes de techniciens.
ANEV	Associazione Nazionale Energia del Vento qui réunit environ 70 entreprises du secteur éolien et plus de 5 000 personnes, parmi lesquelles les producteurs et les opérateurs d'énergie électrique et de technologies, installations, concepteurs, études d'ingénierie et environnementales, traders en électricité et développeurs.	Organismes directeurs et groupes de techniciens.
AIGET	Associazione Italiana di Grossisti di Energia e Trader, qui réunit environ 50 entreprises opérant dans l'achat-vente d'énergie électrique et de gaz. Elle promeut la concurrence et la transparence des marchés énergétiques, s'efforçant de favoriser le développement et la standardisation des produits énergétiques primaires, dérivés et des marchés relatifs.	Organismes directeurs et groupes de techniciens.
WEC Italia	Association multi-énergies qui regroupe des industriels, des institutionnels et des universitaires du secteur énergétique national : de la recherche à la production, de la transformation à la distribution et la commercialisation de toutes les sources énergétiques.	Organismes directeurs.
IEFE	Centre de recherche de l'Université Bocconi, dédié à l'étude des problèmes d'économie et de politique énergétique en portant également une attention sur les aspects technologiques.	Groupes de techniciens.
Assonime	Association parmi les sociétés italiennes par actions qui œuvre à l'amélioration de la législation industrielle, commerciale, administrative et fiscale en Italie.	Organismes directeurs.
Fondazione Sviluppo Sostenibile	Association focalisée sur la promotion de l'économie verte. Elle compte environ 120 associés entre entreprises, consortiums et spécialistes du monde de l'économie durable.	–
Fondazione Civita	Organisation fondée par un groupe d'entreprises publiques et privées, d'organismes publics de recherche et d'universités, qui avec plus de 160 associés est engagée dans la « promotion de la culture » à travers des recherches, des congrès, des événements, des publications et des projets.	Organismes gouvernementaux.

aux principes ci-dessus, nous avons également adopté une Politique spécifique qui interdit la distribution de contributions directes ou indirectes, quelle qu'en soit la forme, à des partis, des mouvements, des comités ou des organisations politiques ou syndicales, à leurs représentants ou candidats.

ERG ET LES RELATIONS INTERNATIONALES

Pour accroître notre présence au niveau international, nous présidons constamment les activités des principales institutions européennes à Bruxelles, en particulier sur les thèmes énergétiques et environnementaux, également avec le soutien des associations sectorielles (Wind Europe).

En même temps, nous contrôlons attentivement l'évolution politique, les normes et les réglementations des États Membres dans lesquels nous sommes présents (France, Allemagne, Royaume-Uni, Pologne, Roumanie et Bulgarie) tant par la participation aux associations de catégorie nationales, qu'à travers un dialogue direct avec les institutions du pays de référence.

Le Plan Industriel 2018-2022 porte une attention particulière aux marchés de France, d'Allemagne et du Royaume-Uni, où nous nous développerons fortement ces prochaines années. Pour cela nous avons activé un programme ciblé d'engagement avec des parties prenantes pour chacun de ces pays, afin d'améliorer et d'accroître notre profil et notre reconnaissance, comme opérateur

PRINCIPALES ASSOCIATIONS ETRANGERES DANS LESQUELLES ERG EST PRESENTE

Association	Objet	Participation d'ERG
Wind Europe	Organisme de représentation des intérêts de l'industrie et de la filière éolienne en Europe, filiale européenne de la WWEA, l'association mondiale de l'éolien.	Organismes directeurs et groupes de techniciens.
CCE - Conseil de Coopération Économique	Comité consultatif avec le patronage permanent de l'Espagne, la France, l'Italie et du Portugal pour les thématiques économiques dans le cadre des Conseils européens et des sommets bilatéraux économiques.	Organismes directeurs.
SER - Syndicat des Énergies Renouvelables	Il réunit plusieurs milliers d'entreprises et de professionnels spécialisés dans les divers secteurs des énergies renouvelables, avec l'objectif de promouvoir leur développement et de répondre à la croissance de la demande d'énergie éco-durable.	Groupes de techniciens.
FEE - France Énergie Éolienne	Association des opérateurs éoliens français ; représente plus de 90% des turbines éoliennes installées sur le territoire français et plus de 85% de la production d'énergie d'origine éolienne.	Groupes de techniciens.
Renewable UK	Association leader dans le secteur des énergies renouvelables du Royaume-Uni, spécialisée en énergie éolienne terrestre et marine ainsi qu'en énergie marémotrice. Elle bénéficie d'une affiliation étendue d'entreprises qui va des petites sociétés indépendantes aux grandes sociétés et aux grands producteurs internationaux.	Groupes de techniciens.
SR - Scottish Renewables	Association pour le développement du secteur des énergies renouvelables en Écosse ; ses membres opèrent dans toutes les technologies des énergies renouvelables.	Groupes de techniciens.
BWE - Bundesverband WindEnergie	Association des opérateurs éoliens allemands. Avec plus de 20 000 membres, c'est l'une des principales associations sectorielles dans le monde, affiliée à l'European Wind Energy Association (EWEA), au Global Wind Energy Council (GWEC) et au World Wind Energy Association (WWEA).	Groupes de techniciens.
PWEA - Polish Wind Energy Association	Association nationale polonaise des opérateurs du secteur éolien.	Groupes de techniciens.
RWEA - Asociatia Romana pentru Energie Eoliana	Association nationale roumaine des opérateurs du secteur éolien.	Groupes de techniciens.

ÉVENEMENTS INTERNATIONAUX

Wind Europe Hambourg, 25-28 septembre	C'est la principale manifestation continentale sur l'énergie éolienne ; l'édition 2018 s'est tenue à Hambourg du 25 au 28 septembre. Cette année, ERG a également été présente avec un stand dans l'espace d'exposition, qui voit la participation des principaux opérateurs du secteur.
9ème « Colloque National Éolien » Paris, 17-18 octobre	C'est l'événement le plus important du secteur de l'énergie éolienne en France. ERG, avec EPURON, a participé à l'édition 2018 organisée par l'Association « France Énergie Éolienne », dont le sujet était la transition énergétique vue comme une opportunité pour la réaffirmation du tissu industriel et comme un stimuli pour le dynamisme économique.
Key Wind Rimini, 6-9 novembre	Key Energy, le Salon de l'Énergie et de la Mobilité Durable, est la manifestation qui se déroule simultanément à Ecomondo, la grande plate-forme de la Green Economy et de l'économie circulaire. Dans le cadre de Key Energy, ERG a été l'un des acteurs de Key Wind, l'événement italien de référence pour les entreprises du secteur éolien. L'exposition accueille les principaux opérateurs et producteurs de technologies pour les installations éoliennes de grande, moyenne et petite taille, à terre et en mer. ERG est également intervenue dans la session plénière internationale des états généraux de l'économie verte dédiée au « rôle des entreprises écologiques pour la croissance et l'emploi », racontant la transition d'ERG du pétrole aux énergies renouvelables.
Salon des Maires Paris, 20-22 novembre	ERG, avec EPURON, a participé à la 18ème édition de l'exposition qui met chaque année en contact la société des services publics (énergie, déchets, produits) sur le territoire avec les institutions locales à tous les niveaux, offrant aux décideurs institutionnels (maires, conseillers, directeurs généraux des services, directeurs de services techniques, fonctionnaires territoriaux) des réponses et des solutions concrètes aux problèmes qu'ils rencontrent dans l'exercice quotidien de leurs activités.

écologique, sérieux et responsable, engagé activement dans la transition énergétique en cours. C'est une façon d'établir des partenariats et des relations significatifs avec les autres opérateurs, les médias et les parties prenantes institutionnelles, en soutien du développement de l'entreprise du Groupe.

LA PARTICIPATION ACTIVE AUX GROUPES DE TRAVAIL

Nous participons activement aux groupes de travail avec les institutions, directement ainsi qu'au travers des associations de catégorie.

Au cours de l'année nous avons signé certains documents d'orientation, celui destiné à la Communauté européenne étant particulièrement

important pour soutenir l'importance du développement des énergies renouvelables, et celui en faveur de la diffusion des AAE (Accords d'échat d'énergie) à long terme.

Appel pour l'augmentation de l'objectif SER (sources d'énergie renouvelables) d'ici 2030

En avril 2018, avec Wind Europe - l'association des leaders en Europe pour le secteur éolien à laquelle nous adhérons – et d'autres opérateurs éoliens et renouvelables comme ENEL, Iberdrola, Acciona, EDP Renewables, Siemens/Gamesa, Vestas, General Electric, Nordex, Enercon, RES et Falck Renewables, nous avons adressé un appel au Conseil de l'Union européenne pour qu'il fixe pour 2030 des objectifs plus ambitieux pour le développement des sources renouvelables.
Le Clean Energy Package for all Europeans adopté par l'Union européenne à la fin de l'année 2016 avait en effet proposé de fixer à 27% l'objectif d'incidence des renouvelables sur les consommations finales brutes d'énergie au niveau européen. À notre avis cet objectif était trop conservatoire et pas aligné sur la compétitivité croissante des renouvelables, en particulier dans la production d'énergie électrique.
Nous avons également souligné que l'augmentation de cet objectif, crucial pour la lutte contre le changement climatique, aurait entraîné également un bénéfice économique important pour l'Union européenne, augmentant les investissements dans la filière des énergies renouvelables, de la production des installations de génération aux composants, des services d'ingénierie à la gestion des parcs.
Les institutions de Bruxelles ont évidemment également tenu compte de notre appel dans la définition finale des objectifs obligatoires d'ici 2030, à partir du moment où, à la suite du processus de préparation de la disposition sur la nouvelle Directive Renouvelables, elles ont augmenté à 32% l'objectif d'ici 2030 d'incidence des sources renouvelables sur les consommations finales brutes.

Appel pour la diffusion des AAE à long terme

En novembre 2018 s'est déroulé à Amsterdam RE-source 2018, le principal événement européen dédié à la rencontre entre la production et la demande d'énergie électrique d'origine renouvelable, avec la perspective des contrats d'approvisionnement « vert » à long terme (Corporate AAE). Pendant l'événement, ERG, les autres producteurs de SER, les consommateurs et les associations sectorielles ont signé une déclaration pour sensibiliser les institutions européennes et nationales sur l'importance de la diffusion des AAE comme instruments contractuels, capables de favoriser la réalisation d'installations SER et la décarbonisation de l'énergie.
En particulier, l'appel que nous avons signé demande de :

- éliminer les obstacles réglementaires et administratifs à l'approvisionnement à long terme d'énergie produite par les SER (comme cela est

LES GROUPES DE TRAVAIL RSE

Les principaux organismes et groupes de travail dans le domaine de la RSE auxquels nous participons sont :

- RSE Manager Network Italia, groupe de travail national sur les thèmes de la Responsabilité Sociale de l'entreprise ;
- EticLab, groupe de travail pour la promotion de la culture de la Responsabilité Sociale de l'entreprise en Ligurie ;
- Fondazione Sviluppo Sostenibile, organisation leader en Italie dans la promotion et dans le développement de la Green Economy ;
- Groupes de travail RSE de Wind Europe, association européenne de représentation du secteur éolien.

d'ailleurs requis par la Directive Renouvelables) ;
- confirmer l'appropriation à long terme des Garanties d'Origine (GO), qui attestent de la provenance renouvelable de l'électricité ;
- encourager l'échange d'électricité d'origine renouvelable entre les pays membres de l'UE pour maximiser l'efficacité et la compétitivité des contrats ;
- développer la gamme de solutions contractuelles et de produits commerciaux distribuables à travers les Corporate PPA, en optimisant la distribution du risque de l'entreprise, l'objectif étant d'en maximiser la diffusion.

En plus d'ERG, parmi les principaux signataires de la déclaration figurent Amazon, ENEL, Engie, Facebook, Google, Iberdrola, Ikea, Microsoft, Novartis, RES, Adobe, Decathlon, DOW, Nike, Philips, Acciona, BayWa RE, E.On, EDP Renewables, En-

NOTES ET INDICES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Grâce à notre activité, nous sommes entrés de droit parmi les entreprises à basse carbonisation et ayant donc un intérêt direct pour les acteurs qui voient dans la décarbonisation un critère d'investissement. Et c'est justement envers ces personnes que nous sommes toujours plus engagés à renforcer le dialogue.
Nous avons également été inclus dans certains indices importants du développement durable qui regroupent les entreprises cotées sur la base de certains critères ESG, utilisés par les investisseurs pour effectuer leurs choix, tels que :

- ECPI Global Clean Energy Equity Index,
- FTSE Environment Renewable and Alternative Energy Index,
- FTSE Environment Renewable and Alternative Energy 50 Index,
- Corporate Knights 2019 Global 100 Most Sustainable Corporations in the World Index,
- Integrated Governance Index 2018.

En 2018, nous avons été évalués par Corporate Knights, Etica SGR, ECPI, MSCI, Sustainalytics et Vigeo, et notre présence à l'intérieur de l'Ethibel Excellence Investment Register a également été confirmée.

member of the INVESTMENT REGISTER
ETHIBEL EXCELLENCE

Corporate Responsibility Prime
rated by ISS-oekom

vigeo eiris

ECPI
INDEX CERTIFICATE

ercon, General Electric, H&M, BP, Innogy, Nordex, Oersted, Shell Royal Dutch, Siemens/Gamesa, Vestas, Danish Wind Industry Association, Elettricità Futura, Eurelectric, France Énergie Éolienne, NorWEA, NWEA.

ERG ET LA COMMUNAUTE FINANCIERE

Notre société est constamment engagée pour fournir rapidement et de manière transparente à la Communauté financière toutes les informations pour évaluer les opportunités d'investissement dans notre titre. Une mise à jour constante et ponctuelle sur la réalisation des engagements industriels est en effet utile pour maintenir la confiance des marchés ; de même, la clarté dans la communication des stratégies de développement est indispensable pour soutenir la valeur d'une société qui réalise des investissements importants dans les énergies renouvelables en Italie et en Europe.

L'année 2018 a été fondamentale pour nous, pour deux raisons. La première est que nous avons fêté nos 80 ans, investis dans la production d'énergie et la croissance durable, en commençant comme opérateurs pétroliers et en évoluant comme société industrielle leader dans la production d'énergie électrique d'origine renouvelable.

L'autre événement fondamental de 2018 a été la présentation du Plan industriel 2018-2022 à la Communauté financière, survenue avec une année d'avance, non seulement parce que nous avons déjà atteint les objectifs de l'année précédente, mais également pour adapter nos objectifs, à la lumière de l'évolution récente et profonde du contexte concurrentiel et normatif. Développé pendant cinq ans (de 2018 à 2022), le Plan est concentré sur la croissance à l'étranger et sur le renouvellement technologique de notre flotte éolienne en Italie.

Il prévoit une augmentation de la capacité installée d'environ 850 MW à travers trois canaux différents : développement organique et accords de co-développement en Europe, nouvelles acquisitions dans les pays ciblés et un plan de renouvellement et de remplacement des pales d'une partie de nos parcs éoliens en Italie. Excellence industrielle, flexibilité de nos actifs et compétences solides d'Energy Management sont les caractéristiques que nous exploiterons pour atteindre ces objectifs.

Les instruments de la communication financière

ERG traite la communication avec la Communauté financière à travers des rencontres

UN PROJET AVEC L'UNIVERSITE BOCCONI

Cinq étudiants du Master MaGER – Bocconi (Green Management, Energy and Corporate Social Responsibility) ont collaboré avec nous pour un projet d'analyse des bénéfices pour les communautés locales (SROI), relativement au renouvellement de l'installation éolienne Mineo/Militello/Vizzini.

Au cours des quatre mois du projet, les étudiants ont pu connaître de manière approfondie le monde de l'éolien terrestre, les défis relevés, ainsi que les possibilités et les bénéfices que le secteur amène aux communautés locales. Ils ont également acquis une expérience professionnelle dans la gestion d'un projet complexe pour une entreprise leader.

L'événement de présentation finale du projet a vu participer les représentants de différents domaines de l'entreprise parmi lesquels l'ingénierie, la communication, les affaires institutionnelles et le développement durable.

individuelles et des roadshows spécifiques, tant en Italie qu'à l'étranger. Après la présentation du Plan Industriel, la Direction du Groupe s'est engagée dans une activité importante de roadshow, destinée à illustrer le Plan Industriel et les nouveaux objectifs aux investisseurs institutionnels.

L'activité du roadshow de 2018 a touché les principales places financières européennes (Milan, Londres, Paris, Genève et Oslo) et impliqué 115 investisseurs, dont 10 éthiques, c'est-à-dire qu'ils fondent leurs choix d'investissement sur les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) : l'attention envers ERG est en effet en augmentation constante de la part des investisseurs intéressés par la RSE.

En témoignage, le 2 juillet 2018 nous avons participé au Sustainability Day organisé par la Bourse italienne : pendant l'événement, notre direction a expliqué dans le détail le parcours de transformation du Groupe et ses engagements au sujet de l'ESG (Environnement, Social et Gouvernance). Ce rendez-vous est très important pour les investisseurs, parce qu'ils ont la possibilité de connaître la société non seulement du point de vue de la stratégie et des objectifs financiers, mais également par rapport aux thèmes toujours plus importants de la RSE.

Les analystes financiers sont restés en contact constant avec la fonction Investor Relations également grâce à des téléconférences fréquentes, grâce auxquelles ils ont mieux pu intégrer dans leurs modèles d'évaluation les transformations de notre entreprise relativement à l'évolution du contexte international.

L'activité d'IR est à la disposition non seulement des analystes financiers et des fonds d'investissement, mais également des investisseurs pour la vente au détail, qui depuis notre site www.erg.eu peuvent accéder à la même documentation mise à la disposition des analystes et suivre en direct en ligne les téléconférences de présentation des résultats financiers.

L'EVENEMENT AVEC LA PRESSE ECONOMIQUE

À l'occasion des célébrations de notre 80ème anniversaire, nous avons également organisé une conférence de presse, principalement avec les journalistes de la presse économique, pour les informer sur les avancées du Business Plan 2018-2022, avec la participation du Président Edoardo Garrone, du Vice-président exécutif Alessandro Garrone et du PDG Luca Bettonte.



Il est également possible de contacter directement l'équipe d'IR pour d'éventuelles explications, en utilisant les contacts indiqués sur le site et dans tous les communiqués de presse financiers.
Enfin, nous pouvons être contactés à travers certains des réseaux sociaux les plus connus, comme Twitter, Linkedin et YouTube.

ERG ET LE TERRITOIRE

Nos activités sur le territoire sont toutes développées pour accroître la valeur du territoire même et favoriser le développement des communautés locales. Chaque initiative d'investissement est évaluée sur la base des retombées positives dans le temps et est réalisée avec l'implication des communautés locales, de la conception à l'exécution des travaux, pour lesquels nous privilégions l'utilisation de soumissionnaires locaux.
C'est en suivant cette approche que nous avons réalisé la cinquième édition de « Vai col Vento! » qui a impliqué dans des activités d'éducation environnementale les jeunes de 3e (avec le double rôle des parties prenantes en qualité de « génération future » et de « communauté locale ») des territoires où nos installations éoliennes sont présentes.
En raison du succès de ce format, depuis 2017 le projet analogue « A tutta acqua! » a été lancé, parcours pour les lycées des territoires où nos installations hydroélectriques se situent. De plus, toujours pour générer de la valeur sur le territoire, nous avons lancé « ERG Re-Generation Challenge », un concours d'idées réalisé en collaboration avec les institutions locales et les Universités de Pérouse et Macerata. La compétition était destinée à faire émerger des projets liés à l'énergie renouvelable ou à l'innovation énergétique à réaliser sur le territoire.
Enfin, en Sicile, siège de notre installation thermoélectrique au gaz naturel, nous avons donné vie au « Progetto Scuola », qui prévoyait une activité de formation sur le respect de l'environnement, sur la sécurité routière et les initiatives dédiées au sport.
À l'occasion des 80 ans du Groupe ERG, nous avons exprimé notre engagement à soutenir des initiatives à caractère social sur le territoire génois en faveur des communautés locales concernées par l'effondrement du pont Morandi, et en faveur de l'hôpital Gaslini.
Pour approfondir toutes les initiatives, voir le paragraphe « Les principales initiatives sur le territoire ».

ERG ET LES MEDIAS

Le service Media Relations fait la promotion de la représentation correcte du positionnement et des orientations stratégiques du Groupe, assurant une information complète et rapide au niveau national, international et local, tant sur les médias traditionnels que sur les médias sociaux.
Informations, communiqués de presse, événements, dossiers, galeries photos, conversations et posts sur les réseaux sociaux (Linkedin, Twitter, Youtube) racontent le monde ERG dans des langages différents, pour satisfaire les exigences d'information de nos principales parties prenantes et d'une audience plus ample et diversifiée. La fréquence de nos communications et la diversification des moyens, toujours dans le respect de la norme pour les sociétés cotées, nous a permis d'augmenter, progressivement mais constamment, la visibilité de nos activités, de notre mode de fonctionnement et de nos valeurs.
À l'intérieur de la zone Media de notre site institutionnel on trouve facilement les informations relatives au Groupe, les résultats opérationnels et financiers, les communiqués, le kit de presse, les photos et les vidéos institutionnelles. Une « social media room » est également active, raccordée à nos comptes sociaux (ERGnow et ERGcareers sur Twitter, ERG S.p.A. sur Linkedin, ERGnow sur YouTube).

NOTE METHODOLOGIQUE

L'édition 2018 représente la douzième édition du Rapport sur le développement durable du Groupe ERG ainsi que la seconde édition de la Déclaration consolidée à caractère non financier (ci-dessous également « Déclaration non financière », « DNF » ou « Rapport sur le développement durable ») rédigée selon les dispositions de l'art. 3 et de l'art. 4 du décret législatif 254/2016 (ci-dessous également « décret législatif 254/16 » ou « Décret 254 »), contient des informations relatives aux thèmes environnementaux, sociaux, relatifs au personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption, dans la mesure utile pour assurer la compréhension des activités réalisées par le Groupe ERG, de son évolution, de ses résultats et de l'impact produit par celles-ci. La reconnaissance formelle de l'importance de ces informations a de fait constitué un aval de ce qui a été fait jusqu'ici sur la base du volontariat en faveur de nos parties prenantes.

Le présent document représente donc la Déclaration Non financière du Groupe constitué par ERG S.p.A. et par ses sociétés contrôlées consolidées intégralement (ci-dessous également « Groupe ERG » ou « Groupe »), en référence à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (période de compte rendu du 1er janvier au 31 décembre 2018).
Au cours de ces années nous avons raconté comment nous sommes passés du statut d'opérateur pétrolier à celui de producteur indépendant d'énergie focalisé sur la production d'énergie électrique de sources renouvelables. De la façon dont nous avons appliqué une approche industrielle dans un secteur caractérisé par des investisseurs financiers. De la façon dont nous avons diversifié notre présence territoriale en investissant dans d'autres pays européens. De la façon dont nous avons diversifié notre technologie en entrant dans des secteurs complémentaires entre eux.

Bien que la DNF soit assujettie à des normes, nous n'avons pas changé d'approche : pour cette raison, le document doit être lu conjointement aux Rapports sur le développement durable précédents dans un continuum qui raconte l'évolution de l'entreprise, accompagné de mises au niveau constantes du point de vue technique, méthodologique et organisationnel. Quand cela est possible nous cherchons toujours d'intégrer dans les textes des données ou des indicateurs qui facilitent la compréhension, la comparabilité et l'évaluation des actions entreprises.

Dans ce document nous traitons les aspects les plus étroitement liés à la RSE (Corporate Social Responsibility) de notre Groupe. Les thématiques économiques et de gouvernance, dont nous fournissons une vision générale, pourront être approfondies sur d'autres documents officiels publiés et disponibles sur le site du Groupe www.erg.eu (Bilan Consolidé du Groupe ERG, Rapport sur le Gouvernement Sociétaire et les Actifs Propriétaires, et autres documents publics).

Le processus de recueil des informations et des données survient sous la direction du Comité pour le développement durable à travers la fonction Corporate Social Responsibility et implique toutes les fonctions et sociétés du Groupe entrant dans le périmètre de référence.

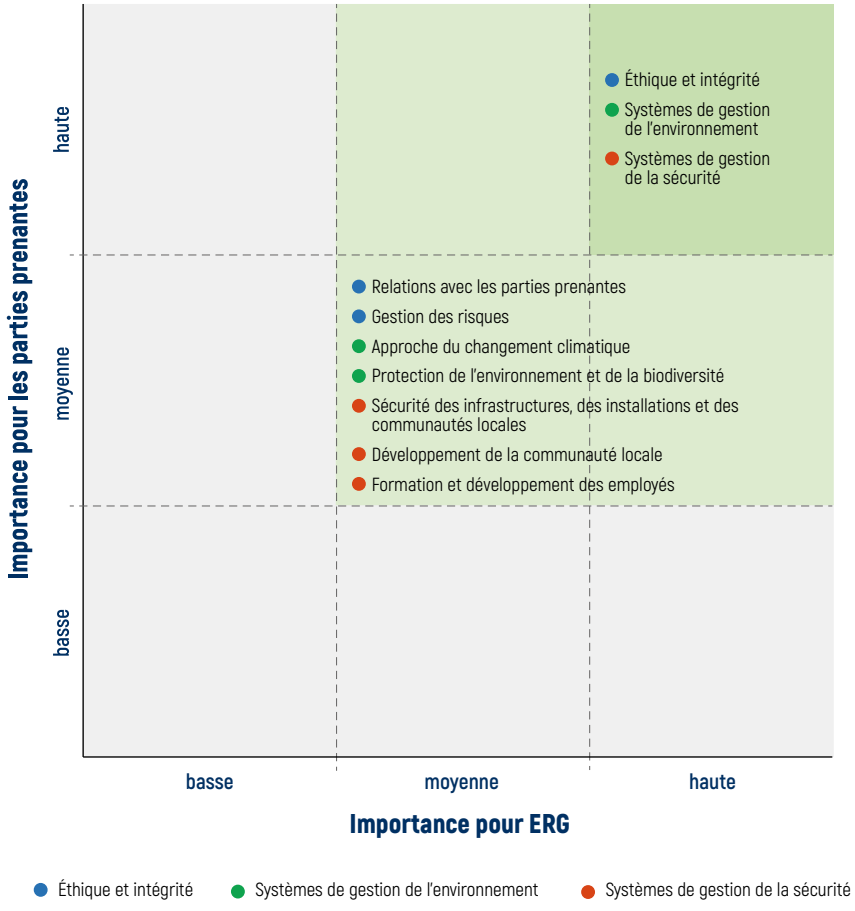
La DNF a été présentée à l'examen et à l'évaluation du Comité de Contrôle et des Risques le 28/02/2019 et successivement approuvée par le Conseil d'Administration d'ERG S.p.A. le 06/03/2019. Le présent document a été soumis à

un jugement de conformité (« limited assurance engagement » selon les critères indiqués par le principe ISAE 3000 Revised) de la part de KPMG S.p.A. La vérification a été réalisée selon les procédures indiquées dans le « Rapport de la société de révision indépendante », inclus dans le présent document.

ANALYSE DE MATERIALITE

La nécessité de répondre aux exigences de la loi, la conscience que le document est devenu l'objet d'une attention accrue de la part des analystes financiers et l'entrée dans le secteur de la production d'énergie électrique d'origine photovoltaïque, a requis une mise à jour du processus d'analyse des thématiques potentiellement importantes pour le Groupe.

Le processus a été suivi par la fonction Corporate Social Responsibility qui, au cours d'une première phase d'analyse documentaire, a identifié les aspects très importants pour le développement durable du Groupe sur la base de la littérature, des sujets principalement traités par les sociétés du secteur, des demandes effectuées dans le cadre d'évaluations ESG (Environnement, Social, Gouvernance) au cours de l'année, de ce qui est apparu dans les discussions avec les parties pre-



nantes et, en général, du contexte normatif de référence dont le décret 254.
Ensuite, toutes les thématiques notées de la sorte (57) ont été regroupées en macro-thèmes (22) de manière à permettre une analyse pas trop capillaire et détaillée. L'analyse précédente a été effectuée par des entretiens avec les parties prenantes externes et 100 employée pour identifier les thèmes qui, de leur point de vue, étaient très importants pour représenter le Groupe ERG à l'extérieur ; avec la direction pour identifier les domaines sur lesquels il est considéré que la probabilité d'impact est majeure (c'est-à-dire la possibilité de gestion) par rapport à la stratégie industrielle et du développement durable du Groupe.
Les résultats de l'analyse de matérialité (présentés à l'intérieur de ce document) ont été soumis à une évaluation et une approbation de la part du Comité pour le développement durable.

Cette évaluation a permis de développer une nouvelle matrice de matérialité contenant les thèmes importants qui font l'objet du compte rendu dans le présent document, ainsi que de les évaluer selon les principes proposés par les directives « GRI sustainability reporting standards 2016 » : inclusion des parties prenantes, contexte d'opérationnalité, matérialité et exhaustivité des données.
En ce sens, la DNF a été rédigée dans la mesure nécessaire pour assurer la compréhension de l'activité du Groupe, de son évolution, de ses résultats et de son impact, en couvrant les thèmes importants et prévus par l'art. 3 du Décret 254 (relatifs à la lutte contre la corruption active et passive, à l'environnement, à la gestion du personnel, aux aspects sociaux et au respect des droits de l'homme).

PRINCIPES METHODOLOGIQUES

La présente Déclaration Consolidée de caractère non Financier a été rédigée conformément aux directives « GRI sustainability reporting standards 2016 » publiées par la GRI (Global Reporting Initiative) selon l'option «Core», intégrées avec les informations requises par les GRI-G4 « Electric Utilities Sector Disclosures », spécifiques pour les entreprises du secteur des services publics. La matrice de raccord entre les thèmes matériels identifiés et les éléments de compte rendu ainsi que la liste des indicateurs prévus par la norme de GRI pour un compte rendu complet est disponible dans le paragraphe « Indice des contenus » du présent document.

Dans la préparation de la DNF on a également fait référence aux orientations des Directives de la Commission européenne « Orientations sur la communication d'informations à caractère non financier ».

Le périmètre des données économiques s'avère être le même que le Bilan Consolidé du Groupe ERG au 31 décembre 2018, alors que le périmètre des données et des informations sociales et environnementales se réfère à toutes les sociétés qui font partie du Groupe ERG au 31 décembre 2018 consolidées avec la méthode intégrale.
Les éventuelles modalités de représentation des données quantitatives différant de ce qui est exposé ci-dessus sont expressément indiquées par des notes appropriées.

Des variations significatives relatives au périmètre et à l'organisation propriétaire survenues au cours de la période de compte rendu ne sont pas signalées. Dans tous les cas, pour les détails éventuels relatifs à ces deux aspects, veuillez consulter le Bilan Consolidé du Groupe ERG au 31 décembre 2018 et le Rapport sur la Gouvernance de la Société et le Régime de Propriété.
Les données relatives au personnel et à l'organi-

sation du travail font référence aux effectifs au 31 décembre 2018. Les exceptions éventuelles sont indiquées au pied des tableaux.
En référence aux informations quantitatives illustrées dans le présent document, il est signalé que :

- les données relatives à la formation du personnel font référence aux cours de la zone managériale, technique spécialisée et HSE (santé, sécurité et environnement) organisée, gérée et délivrée au cours de l'année par la fonction « gestion des talents » de la holding ou des Business Units respectives ;
- les principales émissions atmosphériques sont déterminées à travers des mesures en continu aux points d'émission et, quand cela est nécessaire, par des relevés discontinus intégré par des estimations qui tiennent compte des systèmes de combustion ainsi que des combustibles utilisés ;
- les émissions de CO_2 sont certifiées par un organisme tiers indépendant, comme prévu par la norme en vigueur ;
- le « CO_2 évité », indicateur utilisé pour souligner l'apport positif de la production par les sources renouvelables à l'amélioration environnementale, a été déterminé en utilisant un facteur de conversion aligné sur la pratique habituelle : le facteur d'émission du parc thermoélectrique spécifique du pays de référence et publié par Terna dans la section « marché électrique\statistiques\comparaisons internationales » de son site web, en référence à l'année 2017 ;
- les paramètres opérationnels des installations sont extraits des systèmes de gestion et du compte rendu.

Les informations présentes à l'intérieur de la DNF ont été fournies avec une comparaison par rapport à l'exercice 2017 : afin de permettre la comparabilité des données dans le temps et évaluer l'évolution des activités du Groupe, les données sont exposées, quand elles sont disponibles, sur une série triennale.
De plus, aux fins d'une représentation correcte des performances et afin de garantir la fiabilité des données, on a limité le plus possible le recours à des estimations qui, quand elles sont présentes, sont fondées sur les meilleures méthodologies disponibles et dûment signalées.

La périodicité de la publication de la Déclaration Non financière est d'une fréquence annuelle. Pour chaque information relative à la Déclaration non financière il est possible de faire référence à l'adresse e-mail sustainability@erg.eu. Le présent document est disponible également sur la section du site du Groupe dédiée au développement durable (www.erg.eu).

Dans le cadre du développement durable, le Groupe ERG a entrepris un parcours d'amélioration continue en définissant les engagements vis-à-vis du développement durable pour le quinquennat 2018-2022, qui ont été approuvés par le Comité pour le développement durable en juillet 2018. Ces engagements, actés également en cohérence avec les SDG définis par les Nations Unies, définissent la vision stratégique dans le cadre du développement durable du Groupe et représentent un instrument opérationnel qui guide ses actions conformément au nouveau plan industriel présenté en mars 2018.

À ce sujet, la section « Engagements vis-à-vis du développement durable » de ce document présente une synthèse des principaux domaines d'engagement dans le cadre du développement durable ainsi que l'état au 31 décembre 2018.

LES ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

En mars 2018, nous avons présenté le nouveau Plan Industriel 2018-2022, anticipant d'un année la mise à jour du plan précédent. Pour cette raison, les engagements triennaux vis-à-vis du développement durable 2016-2018 ont été « clos » avec le compte rendu au 31 décembre 2017 et remplacés par les nouveaux engagements quinquennaux 2018-2022. La cohérence du nouveau Plan Industriel avec les précédentes stratégies en matière de développement durable assure une continuité substantielle entre les objectifs précédents et les nouveaux, approuvés par le Comité pour le développement durable en juillet 2018. Ces objectifs sont inspirés :

- du Plan Industriel ;
- des objectifs d'amélioration continue contenus dans les certifications ;
- de l'entrée dans les secteurs hydroélectrique et solaire ;

SDG des Nations Unies	Domaines d'engagement - Période 2018-2022	État au 31/12/2018
	APPROCHE DE GOUVERNANCE, D'ETHIQUE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE	
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES, 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE, 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	Poursuivre la diffusion interne et/ou externe des principes de Groupe exprimés dans le Code d'éthique, dans la Politique en matière de développement durable et dans le nouveau Modèle de Leadership.	Mettre à jour la Politique en matière de développement durable. Poursuivre les activités de formation sur les thèmes du développement durable dans les écoles des territoires dans lesquels le Groupe opère.
	Mettre à jour le catalogue des risques de l'Enterprise Risk Management (ERM) avec l'analyse liée au nouveau Plan Industriel 2018-2022. Appliquer un tableau de bord des risques ERM et d'Indicateurs de Risques Clés (soi-disant KRI) spécifiques pour leur surveillance continue.	Catalogue des Risques du Groupe mis à jour suite à l'évaluation des risques sur le plan industriel 2018-2022. Mise en place d'un tableau de bord des risques ERM pour surveiller les variations des profils de risque présente dans le Catalogue des Risques.
	Maintenir à jour les Modèles 231 des sociétés italiennes. Appliquer la Politique Anticorruption au sein du Groupe en rendant le système de contrôle pleinement opérationnel et continuellement suivi tout en prévoyant la formation des employés.	Évaluer les risques liés aux modifications réglementaires survenues pendant l'année. Élaboration du Modèle 231 pour les sociétés de la technologie solaire. Adopter un « Modèle Anticorruption Intégré » pour toutes les sociétés, italiennes et étrangères en adéquoition avec les meilleures pratiques. Approuver la Politique Anticorruption et la procédure « due diligence tierces parties importantes ».
	Appliquer dans toutes les sociétés opérationnelles, italiennes et étrangères, la certification Environnement - Sécurité conformément à la structure organisationnelle ONE Company.	Mise en œuvre du projet d'intégration des certifications existantes dans les sociétés italiennes. Définition d'un projet d'extension des certifications aux sociétés étrangères.
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE, 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	**STRATEGIE DE L'ENTREPRISE**	
	Consolider le leadership du Groupe dans l'activité de la production d'électricité d'origine renouvelable et augmenter l'efficacité de l'ensemble des installations selon les lignes du Plan Industriel 2018-2022.	L'augmentation de la puissance installée se poursuit grâce à l'entrée en exploitation des nouvelles installations en France (55 MW) et à l'acquisition de 30 installations photovoltaïques (89 MW). En 2019, 51 MW d'installations photovoltaïques supplémentaires ont été acquis.
	Supporter les stratégies de Groupe avec des activités de scouting, en déterminant et en évaluant les technologies innovantes, et en développant également des partenariats avec des universités et des instituts de recherche.	En 2018, le second cycle de scouting a été lancé avec ERG Re-Generation Challenge.
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	**FOURNISSEURS**	
	Consolider le système de qualification et d'évaluation des fournisseurs avec une attention particulière pour les aspects liés à la santé, la sécurité, l'environnement et le développement durable.	Plus de 50% des nouveaux fournisseurs qualifiés sur la base des paramètres HSE. Démarrage du projet pour la qualification des fournisseurs selon les paramètres Santé, Sécurité et Environnement.

- de la diversification toujours plus importante dans les pays européens.

De cette façon il est possible de viser l'alignement effectif entre la stratégie de développement et les engagements de durabilité. Les nouveaux engagements ont également été analysés à la lumière des SDG (Sustainable Development Goals), les Objectifs pour le Développement Durable définis en 2015 par les Nations Unies. C'est une façon de souligner que les activités de notre Groupe contribuent à l'atteinte des objectifs de durabilité plus amples, capables d'améliorer de manière substantielle le monde dans lequel nous vivons, au bénéfice des générations futures.

SDG des Nations Unies	Domaines d'engagement - Période 2018-2022	État au 31/12/2018
	ÉMISSIONS ET DÉCHETS	
6, 7, 12, 15	Décarbonisation du Groupe : - éviter, 15 millions de tonnes de CO_2 durant la période du plan d'engagement ; - réduire de 14% l'indice carbone de la production électrique ; - couvrir le besoin énergétique avec une énergie produite par des sources renouvelables.	En 2018, 3 029 kt d'émissions évitées. Le facteur de carbonisation de notre production d'énergie du Groupe est en baisse constante : -42% au cours des quatres dernières années. Besoin énergétique couvert à 90% avec une énergie produite par des sources renouvelables.
	Mettre en oeuvre des activités pour protéger la biodiversité dans les zones où sont situées nos installations.	Surveillance de la faune ornithologique dans nos parcs éoliens. Soutien des activités réalisées dans l'Oasis d'Alviano (WWF).
	Réduire la quantité de déchets produits par les processus, en maximisant le pourcentage de déchets recyclés et utiliser des matières et des substances ayant une meilleure compatibilité environnementale.	Application dans nos installations hydroélectriques du processus de récupération des déchets provenant des grilles de triage. De plus, le bois récupérer dans le lac de Corbara peut être réutilisé comme ressource dans le processus d'économie circulaire.

SDG des Nations Unies	Domaines d'engagement - Période 2018-2022	État au 31/12/2018
8	**SECURITE**	
	Consolider la culture de la Sécurité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, en poursuivant l'objectif « zéro accidents » causé par le manque de sécurité dans les installations et dans les bureaux.	À la suite des accidents survenus en 2018, des actions correctives ont été réalisées pour prévenir la répétition d'événements similaires. Incitation du système de reporting des accidents évités pour augmenter le niveau de prévention.
4, 5	**PERSONNEL**	
	Définir et réaliser des plans de formation et de développement pour augmenter la valeur de la Couverture du Capital Humain (+3% au terme du plan).	En 2018 environ 35 mille heures de formation ont été assurées avec un indice moyen par employé d'environ 6 jours. 92% de la population de l'entreprise a participé à des cours de formation. Environ 83% des formations sont réalisées sur des sujets techniques et managériaux.
	Améliorer les environnements de travail et le système de bien-être en faveur des employés.	Projet « ONE health ». Ouverture de la salle de sports pour les employés du Groupe.
16	**COMMUNICATION**	
	Atteindre et informer les parties prenantes du Groupe de manière totale, rapide et transparente.	ERG reçoit la notation B par CDP. ERG est intégrée dans certains indices de développement durable. 4ème position dans le classement Potentialpark Italy (communication des talents en ligne) et 2ème position en Italie pour la section « travailler chez ERG ».
7, 8	**TERRITOIRE**	
	Favoriser le développement des territoires grâce à des activités de formation dans les écoles et les universités. Mise en place d'initiatives de responsabilité sociale sur le territoire.	Développer des activités sur le territoire en cohérence avec les principes de la Politique en matière de développement durable de ERG. « A tutta Acqua! » et « Vai col Vento! » sont nos principaux projets pour étudiants des territoires où nos installations sont localisées.

GOUVERNANCE

1

Les valeurs et les principes éthiques qui guident notre Groupe et notre mode de fonctionnement en tant qu'entreprise sont enracinés dans un patrimoine consolidé dans le temps.

Une gouvernance corporate solide grâce au travail des comités de conseil et internes.

Un système de procédures structuré et un système de gestion des risques intégré, pour une meilleure conduite du business et la protection des droits des parties prenantes de minorité.

64

DELIBERATIONS
PRISES EN 2018

6

COMITES INTERNES
EN SOUTIEN DU PDG

33%

DE PRESENCE FEMININE
DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOS PRINCIPES

La présence de compétences, valeurs et points de vue différents à l'intérieur du Conseil d'Administration et du Conseil de surveillance est essentielle pour construire un dialogue ouvert et pour prendre des décisions collégiales, méditées, avisées et équilibrées.
Étant donné que les organes d'administration, de gestion et de contrôle de la société sont désignés sur la base de listes de candidats présentées par les parties prenantes, le Conseil d'Administration sortant formule à ces derniers des recommandations spécifiques en matière de diversité des organes sociétaires avant la nomination des organes mêmes, en cohérence avec les dispositions du Code d'autodiscipline. Ces recommandations sont toujours rapportées dans l'ordre du jour pour les désignations.

COMPOSITION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

La politique proposée par le Conseil d'Administration prévoit que chaque Conseiller, dans le cadre du processus d'autoévaluation sur le fonctionnement du Conseil d'Administration même et de ses Comités de conseil, exprime, avant la nomination du nouveau Conseil, ses orientations en matière de diversité sur les chiffres managériaux et professionnels, dont la présence dans le Conseil est jugée utile, en tenant également compte d'éléments tels que les caractéristiques de formation et professionnelles, l'expérience - également managériale - le sexe et l'âge.

Étant donné que le Conseil d'Administration actuel, composé de douze membres, a été nommé par l'Assemblée des actionnaires du 23 avril 2018 et que son mandat s'achèvera à la date de l'Assemblée convoquée pour l'approbation du Bilan au 31 décembre 2020, il est prévu que ce processus d'évaluation soit de nouveau effectué au cours du premier trimestre 2021, de telle manière que son résultat fasse partie des recommandations à l'Assemblée des actionnaires qui sera convoquée pour la nomination du nouvel Organisme administratif.
Ci-dessous, les résultats des évaluations effectuées par le Conseil d'Administration actuel sont indiqués, ainsi que les recommandations formulées par le Conseil d'Administration précédent.

LE PARCOURS DE FORMATION ET PROFESSIONNEL

En référence aux compétences présentes dans le Conseil d'Administration, le processus d'autoévaluation relatif à l'exercice 2018 a démontré, dans la continuité des résultats de l'autoévaluation effectuée par le Conseil d'Administration précédent, une répartition équilibrée des compétences présentes dans le Conseil d'Administration, majoritairement obtenues à travers des expériences entrepreneuriales et professionnelles.
En référence aux compétences jugées appropriées pour les Conseillers d'administration, l'autoévaluation du Conseil d'Administration précédent avait recommandé la confirmation des compétences déjà présentes dans le Conseil même, en augmentant éventuellement le poids des expériences internationales dans le secteur de l'énergie et en introduisant les compétences spécifiques de droit administratif-réglementaire, en cohérence avec l'évolution du portefeuille d'activités du Groupe.

LA COMPOSITION DES SEXES

En référence à l'équilibre entre les sexes, le Conseil d'Administration précédent n'avait pas considéré nécessaire de recommander des actions fortement restrictives par rapport à celles prévues par la norme.

L'AGE

En référence à l'âge, la nécessité de recommandations spécifiques n'était pas apparue.

RESULTATS

Il est considéré que la composition du Conseil d'Administration actuel est sensiblement conforme à la Politique de la société.

COMPOSITION DE L'ORGANE DE CONTROLE

La politique proposée par le Conseil d'Administration prévoit que le Conseil, sur la base des informations fournies par le Conseil de surveillance relativement au processus d'autoévaluation sur le fonctionnement dudit Collège, exprime, avant la nomination du nouveau Conseil de surveillance, ses orientations en matière de diversité sur les chiffres professionnels, dont la présence dans le Collège est jugée utile, en tenant également compte d'éléments tels que les caractéristiques de formation et professionnelles, l'expérience, le sexe et l'âge.

Étant donné que le Conseil de surveillance actuel a été nommé par l'Assemblée des actionnaires du 3 mai 2016 et que son mandat s'achèvera à la date de l'Assemblée convoquée pour l'approbation du Bilan au lundi 31 décembre 2018, l'autoévaluation du Collège a été effectuée au cours du premier trimestre 2019, de telle manière que son résultat soit intégré dans la substance des recommandations à l'Assemblée des actionnaires qui sera convoquée pour la nomination du nouvel organisme de contrôle.

Nous résumons ci-dessous les évaluations et les recommandations du Conseil d'Administration relativement à l'exercice 2018.

LE PARCOURS DE FORMATION ET PROFESSIONNEL

En référence aux compétences présentes dans le Conseil de surveillance, le processus d'évaluation effectué sur la base des informations fournies par le Conseil de surveillance a souligné une répartition équilibrée des compétences présentes dans le Conseil de surveillance principalement obtenues à travers les expériences professionnelles.
En référence aux compétences dont la présence dans Conseil de surveillance est considérée utile, le Conseil d'Administration, à la suite du processus d'évaluation effectué sur la base des informations fournies par le Conseil de surveillance, recommande que les compétences déjà représentées dans le Conseil de surveillance actuel soient confirmées.

LA COMPOSITION DES SEXES

En référence à l'équilibre entre les sexes, le Conseil d'Administration, à la suite du processus d'autoévaluation effectué sur la base des informations fournies par le Conseil de surveillance, ne considère pas nécessaire de recommander des prévisions plus restrictives par rapport à celles prévues par la norme.

L'AGE

En référence à l'âge, à la suite du processus d'autoévaluation effectué sur la base des informations fournies par le Conseil de surveillance, la nécessité de recommandations spécifiques n'est pas apparue.

RESULTATS

Les résultats de la Politique pourront être évalués en aval du processus de nomination du nouveau Conseil de surveillance de la part de l'Assemblée des actionnaires qui sera convoquée, entre autres, pour l'approbation du Bilan au 31 décembre 2018.

LA GOUVERNANCE CORPORATE DU GROUPE

LES VALEURS D'ERG

Légalité, honnêteté, correction, égalité, confidentialité, équité, intégrité, transparence, responsabilité et développement durable : les valeurs et les principes qui guident notre Groupe dans son activité d'entreprise se sont consolidés dans le temps et trouvent leur plus ample expression à l'intérieur du Code d'éthique. Les membres des organes de gouvernance des sociétés du Groupe, nos employés et les personnes qui collaborent avec nous sont appelés au respect des principes contenus dans le Code d'éthique et, chacun dans le cadre de leurs fonctions et responsabilités, des règles de gouvernance.

STRUCTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ERG S.P.A. ET DES COMITES DE CONSEIL AU 31 DECEMBRE 2018

Charge	Composants	Liste (M/m) *	Exécutifs/ non exécutifs	Indépendants du Code et du T.U.F.	% participation **	N. d'autres charges ***	Ancienneté en charge depuis la première nomination *****	Comité de contrôle et des risques		Comité nominations et rémunérations	
								****	**	****	**
Président	Edoardo Garrone	M	Exécutif		92%	3	16/10/1997				
Vice-président	Alessandro Garrone	M	Exécutif		83%	1	16/10/1997				
Vice-président	Giovanni Mondini	M	Non exécutif		100%	1	16/10/1997				
Administrateur Délégué	Luca Bettonte	M	Exécutif		100%	–	15/12/2009				
Administrateur	Massimo Belcredi	M	Non exécutif	Code T.U.F.	100%	1	29/04/2003	Oui	100%	Oui[1]	100%
Administrateur	Mara Anna Rita Caverni	M	Non exécutif	Code T.U.F.	100%	2	24/04/2015	Oui	90%	Oui	100%
Administrateur	Barbara Cominelli	M	Non exécutif	Code T.U.F.	67%	–	24/04/2015	Oui[1]	100%	Oui[2]	100%
Administrateur	Marco Costaguta	M	Non exécutif		83%	8	20/04/2012				
Administrateur	P. Francesco Lanzoni	M	Non exécutif	T.U.F.	100%	1	29/04/2003			Oui	100%
Administrateur	Silvia Merlo	M	Non exécutif	Code T.U.F.	83%	3	24/04/2015			Oui	100%
Administrateur	Elisabetta Oliveri	M	Non exécutif	Code T.U.F.	100%	2	23/04/2018	Oui[2]	100%		
Administrateur	Mario Paterlini	m	Non exécutif	Code T.U.F.	100%	–	23/04/2018				

* *Cette colonne indique M/m selon que le composant a été élu sur la liste votée par la majorité (M) ou par une minorité (m).*

** *Cette colonne indique le pourcentage de participation des administrateurs aux réunions respectivement du Conseil d'Administration et des Comités (n. de présences/n. de réunions assurées pendant la période effective de charge de la personne concernée).*

*** *Cette colonne indique le nombre de charges d'Administrateur ou Syndic couvertes par la personne concernée dans d'autres sociétés cotées sur des marchés réglementés, également étrangers, dans des sociétés financières, bancaires, des compagnies d'assurance ou de taille importante différentes de celles occupées dans les sociétés du Groupe ERG.*

**** *Cette colonne indique l'appartenance du membre du Conseil d'Administration au Comité.*

***** *Cette colonne indique la date de première nomination des administrateurs à partir du 16 octobre 1997, date de cotation de la société.*

1 *Jusqu'au 23 avril 2018.*

2 *À partir du 23 avril 2018.*

LA GOUVERNANCE

La Corporate Governance est l'ensemble des règles et des activités inhérentes à la gouvernance de la société. Les éléments qui constituent et donnent vie à la corporate gouvernance sont les organes statutaires, les comités de conseil et les documents de corporate gouvernance qui en régissent le fonctionnement.

Notre Corporate Governance est structurée selon le modèle traditionnel, sur la base duquel :

- le Conseil d'Administration, nommé par l'Assemblée des actionnaires, est responsable de la détermination et de la poursuite des objectifs stratégiques de la société et de l'ensemble du Groupe ;
- le Conseil de surveillance, lui-même nommé par l'Assemblée des actionnaires, assure la fonction de surveillance.

La révision légale des comptes est confiée à une société d'audit comptable, nommée par l'Assemblée des actionnaires, sur proposition motivée du Conseil de surveillance.

DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration et le Conseil de surveillance d'ERG, en suivant les meilleures pratiques suggérées par le Code d'Autodiscipline, ont auto-évalué le niveau de leurs compétences pour identifier les domaines d'approfondissement éventuels.

En particulier, le questionnaire utilisé par les Conseillers a identifié, entre autres, une série de compétences déjà considérées nécessaires par le Conseil d'Administration précédent :

- connaissance du secteur énergie
- audit, conformité, juridique et sociétaire
- développement durable
- stratégie
- gouvernance corporate
- finance et comptabilité
- gestion des risques
- managérialité
- expérience internationale
- politiques de rémunération

et a demandé à chaque Conseiller d'exprimer son degré de connaissance (sur une échelle de 1 à 5) sur chacune des compétences indiquées.

L'analyse des résultats obtenus a déterminé le degré de « confiance » du Conseil d'Administration sur chaque sujet spécifique, et il est apparu que, en matière de développement durable, 17% des Conseillers ont considéré avoir des compétences excellentes (note 5), 50% bonnes (note 4) et 33% suffisantes (note 3). Nous rappelons que le Président, le Vice-président exécutif et l'Administrateur Délégué sont des membres du Comité pour le développement durable.

Toujours en ce qui concerne le domaine du développement durable, les compétences ont été acquises à travers des expériences entrepreneuriales, en qualité de responsable ou d'administrateur exécutif (41% des cas) et à travers des expériences professionnelles, comme conseil, membre non exécutif d'un conseil ou de comités de conseil (47% des cas).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration actuel, composé de douze membres, a été nommé par l'Assemblée des actionnaires du 23 avril 2018 et restera en charge jusqu'à l'Assemblée convoquée pour l'approbation de comptes annuels au 31 décembre 2020.

Protection des minorités

Un Conseiller a été retiré de la liste des minorités présentée par certains investisseurs institutionnels, dans le respect des principes sur la protection des minorités énoncés dans le T.U.F.

Respect de l'équilibre entre les sexes

33% des Conseillers en charge sont constitués par le sexe le moins représenté. Ce pourcentage respecte le critère d'équilibre entre les sexes prévu par les dispositions législatives et réglementaires, qui requiert que le sexe le moins représenté se voie réserver une part égale à au moins un tiers des administrateurs élus. L'âge moyen des membres du Conseil d'Administration est d'environ 56 ans : 2 membres (17%) ont moins de 51 ans. Pour plus d'informations sur la procédure de nomination, il est conseillé de visiter la section « Rapport sur la Gouvernance de la Société » du site www.erg.eu. Le Conseil d'Administration comprend trois comités :

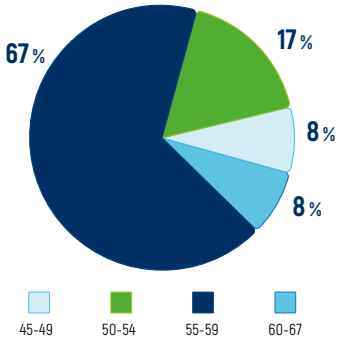
- le Comité de Contrôle et des Risques, qui supporte les évaluations et les décisions du Conseil d'Administration relatives au Système de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que celles relatives à l'approbation des rapports financiers périodiques ;
- le Comité Nominations et Rémunérations, qui assure le rôle et les missions prévus par le Code d'Autodiscipline pour le Comité pour les Nominations et pour le Comité pour la Rémunération ;
- le Comité Stratégique, qui assure les fonctions de conseil et de proposition vis-à-vis de l'Administrateur Délégué et du Conseil d'Administration dans le cadre de la définition de directives stratégiques d'entreprise, de portefeuille et de directives et politiques en matière de finance stratégique et pour chaque opération financière extraordinaire.

PARTICIPATIONS IMPORTANTES DANS LE CAPITAL AU 31/12/2018

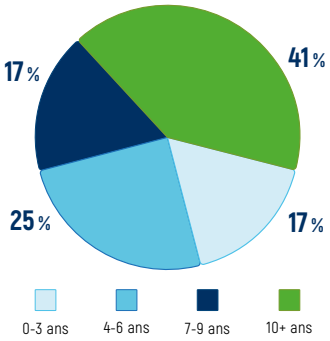
Actionnaire direct	Part en % sur capital ordinaire et capital de vote
San Quirico S.p.A.	55,628 %
Polcevera S.r.l.	6,905 %
Autres parties prenantes	36,467 %
Actions propres	1,000 %

- il n'existe pas de titres qui confèrent des droits spéciaux de contrôle ;
- il n'existe pas de système de participation actionnaire des employés.

CDA – COMPOSITION PAR GROUPE D'ÂGE



CDA – ANCIENNETÉ DES CONSEILLERS



ORGANISMES SOCIAUX ET COMITÉS CONSULTATIFS D'ERG S.P.A.



ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

Approuve le bilan d'exploitation, désigne le Conseil d'administration, le conseil de surveillance, la société d'audit comptable et délibère sur les modifications statutaires et sur les opérations exceptionnelles, telles que les fusions, les scissions et les augmentations de capital.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Approuve les rapports financiers périodiques, définit les orientations stratégiques, les lignes fondamentales de la structure organisationnelle, ainsi que le système de gouvernance de la société, délibère sur les opérations d'importance, évalue l'évolution de la gestion.

Formé de 12 membres dont 7 indépendants*, en 2018, il a tenu 12 réunions, d'une durée moyenne d'environ 2 heures 45 minutes.

12 Réunions | **2** h 45' De durée





CONSEIL DE SURVEILLANCE

Il surveille le respect des lois, des statuts, le respect des principes d'administration correcte, l'adaptation du système CIGR** et l'indépendance de la société d'audit comptable.

Formé d'un président, de 2 syndics effectifs et de 3 suppléants, en 2018, il a tenu 13 réunions d'une durée moyenne d'environ 3 heures.

13 Réunions | **3** h 00' De durée





COMITÉ DE CONTRÔLE ET DES RISQUES

Supporte le Conseil d'Administration dans les décisions relatives à l'approbation des rapports financiers périodiques, celles relatives à la gouvernance du Groupe, au système CIGR**, aux exécutions conformément au Décret législatif italien 231/01 et au secteur financier***.

Formé d'un président et de 2 membres, tous non exécutifs, indépendants de TUF et en majorité indépendants du Code d'autodiscipline, en 2018, il a tenu 11 réunions, d'une durée moyenne d'environ 2 heures et 10 minutes.

11 Réunions | **2** h 10' De durée





COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Formule proposée pour la rémunération des conseillers ayant des pouvoirs ou investis de charges particulières et pour la définition de politiques de rémunération et plans d'incitation pour la gestion du Groupe***.

Formé d'un président et de 2 membres, tous non exécutifs, indépendants de TUF et en majorité indépendants du Code d'autodiscipline, en 2018, il a tenu 6 réunions, d'une durée moyenne d'environ 1 heure et 25 minutes.

6 Réunions | **1** h 25' De durée





COMITÉ STRATÉGIQUE

Supporte le PDG et le C.A. dans la définition des directives stratégiques de l'entreprise, du portefeuille, de finance stratégique et pour les décisions relatives aux plans stratégiques pluriannuels, budget des investissements du Groupe ainsi que pour les investissements importants.

Formé d'un président et de 5 membres, en 2018, il a tenu 8 réunions, d'une durée moyenne d'environ 4 heures.

8 Réunions | **4** h 00' De durée



* 5 indépendants du Code d'autodiscipline et 2 indépendants seulement de TUF.
** Système de contrôle interne et gestion des risques.
*** Il est compétent pour formuler des avis aux fins de la procédure pour les opérations avec des parties corrélées.

LE COLLEGE SYNDICAL

Le Conseil de surveillance actuel, composé de trois membres effectifs et trois membres suppléants, a été nommé par l'Assemblée des actionnaires du 3 mai 2016 avec une mission triennale ; par conséquent, le mandat conféré au Conseil de surveillance s'achèvera à la date de l'Assemblée convoquée pour l'approbation du Bilan au 31 décembre 2018.

Protection des minorités

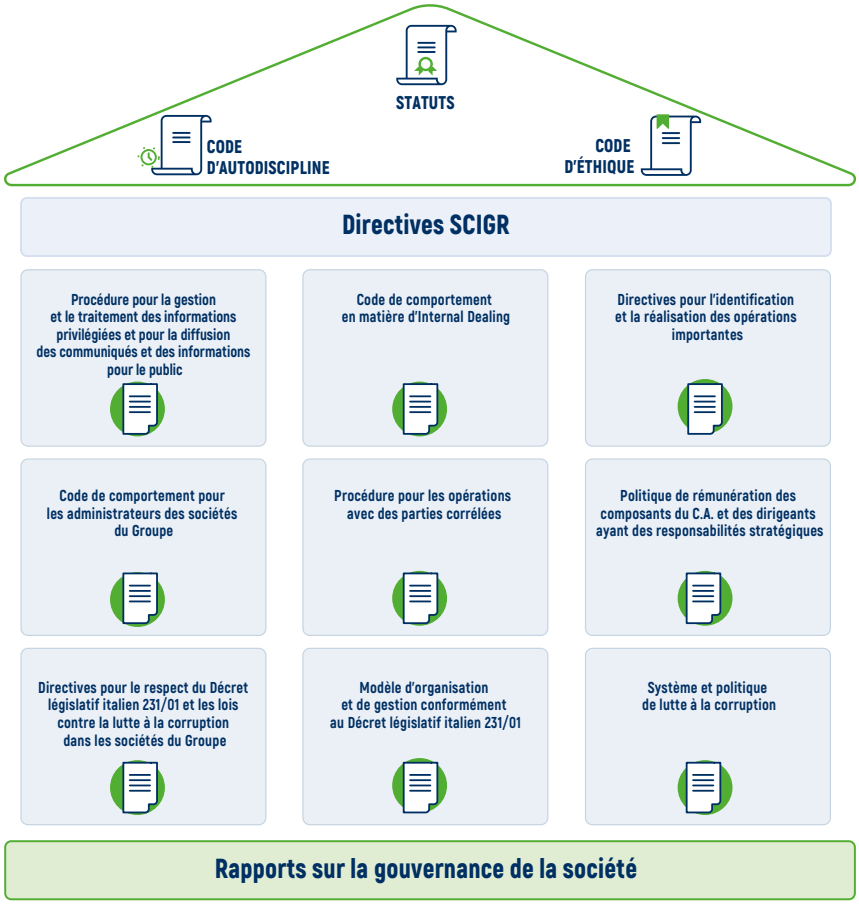
Le Président du Conseil de surveillance et un syndic suppléant ont été retirés de la liste des minorités présentée par certains investisseurs institutionnels.

Respect de l'équilibre entre les sexes

33% des Syndics effectifs et suppléants en charge sont constitués du sexe le moins représenté.

LA SOCIETE D'AUDIT COMPTABLE

La société d'audit comptable a été nommée par l'Assemblée des actionnaires du 23 avril 2018, pour les exercices de 2018 à 2026, par conséquent la mission pour la révision légale des comptes s'achèvera à la date de l'Assemblée convoquée pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2026. Pour plus d'informations sur le rôle couvert par chaque organisme, il est conseillé de visiter la section « Rapport sur la Gouvernance de la Société » du site www.erg.eu.



COMITES INTERNES

La gouvernance de notre Groupe prévoit également la présence de Comités Internes (comités non de conseil composés des responsables du Groupe) avec des fonctions de consultation et de proposition vis-à-vis des administrateurs exécutifs.

CREDIT COMMITTEE

Il est compétent pour l'ensemble du Groupe hormis les joint-venture, en matière de concession de mandats, d'analyse des échéanciers et de l'évolution des encaissements, d'évaluation et de vérification des plans de recouvrement des sommes échues, évaluation générale des performances de crédit.

HUMAN CAPITAL COMMITTEE

Définit et surveille les principaux programmes et les activités de développement du capital humain, fournit un soutien aux décisions relatives aux stratégies qui déterminent la valeur du capital humain et suit l'application effective de la politique relative aux droits de l'Homme, en gérant les indications relatives à son non-respect.

MANAGEMENT COMMITTEE

Surveille les résultats économiques, financiers et industriels du Groupe, suit l'évolution du cadre institutionnel et réglementaire, analyse les opportunités de développement et suit les projets importants dans le cadre du plan stratégique en assurant l'alignement de toutes les unités organisationnelles sur les priorités.

SUSTAINABILITY COMMITTEE

Définit les orientations du Groupe en matière de développement durableet promeut la mise en œuvre de pratiques cohérentes dans le cadre de la responsabilité sociétale d'entreprise ; approuve, surveille et évalue les objectifs en matière de développement durable et les domaines prioritaires d'intervention relatifs à la RSE ; approuve les délais et les modalités de rédaction de la « déclaration sur les informations à caractère non financier » (DNF) et des initiatives dans le cadre de la RSE.

RISK COMMITTEE

Supporte le PDG pour la définition des stratégies et des politiques de gestion des risques financiers et du marché, fournit les éléments utiles pour l'autorisation des opérations de gestion des risques financiers et de marché, pour le suivi de l'exécution des opérations très importantes et la vérification des effets relatifs.

INVESTMENT COMMITTEE

Fournit un support au PDG pour l'évaluation des propositions d'investissement de la part du Groupe et exprime un avis technique et economico-financier au cours des diverses phases du processus d'approbation de l'investissement.

LES PROCEDURES DE PROTECTION DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

Les principales procédures du Groupe pour la protection des actionnaires minoritaires sont résumées ci-dessous.

Code de comportement en matière d'Internal Dealing (achat/vente de titres de la société)

Le Code a pour but de donner de la transparence aux opérations financières réalisées par les personnes concernées, c'est-à-dire les personnes qui, en vertu de leurs fonctions au sein du Groupe, disposent d'un pouvoir décisionnaire important ou d'une connaissance significative des stratégies de l'entreprise.

Directives pour l'identification et l'exécution des opérations importantes

Les directives contiennent les critères à utiliser pour déterminer les opérations importantes, représentés par des critères quantitatifs, qualitatifs et découlant de la spécificité des parties impliquées (opérations avec des parties corrélées et des opérations intra-groupe). Le document indique également les principes de comportement qui doivent être suivis pour réaliser les opérations susmentionnées.

Procédure pour la gestion et le traitement des informations privilégiées et pour la diffusion des communiqués et des informations au public

La procédure pour la gestion et le traitement des informations privilégiées et pour la diffusion des communiqués et des informations au public est destinée à s'assurer que chaque communication et information du marché est effectuée au terme d'un processus de formation qui en garantit la rapidité et l'exactitude.

Elle définit les tâches et les responsabilités des fonctions impliquées, les critères, les modalités et les temps des diverses phases procédurales ainsi que les niveaux décisionnels pour la diffusion des communiqués et des informations.

LE SYSTEME DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le Système de Contrôle Interne et de Gestion des Risques du Groupe ERG (ci-dessous également « Système CIGR ») est l'ensemble d'instruments, structures organisationnelles, normes et règles de l'entreprise nécessaire pour une conduite de l'entreprise saine, correcte et cohérente avec les objectifs définis par le Conseil d'Administration. L'identification, la mesure, la gestion et la surveillance des principaux risques, ainsi que la structuration des flux d'information relatifs sont les principales actions de la fonction de contrôle. Le Système CIGR implique l'ensemble de la structure organisationnelle du Groupe, du Conseil d'Administration d'ERG et des sociétés contrôlées à tout le personnel de l'entreprise.

Les principaux sujets impliqués et les compétences respectives sont :

- le Conseil d'Administration, qui assure un rôle d'orientation et d'évaluation de l'adaptation du Système CIGR ;
- le Vice-président exécutif, chargé du Système de Contrôle Interne et de Gestion des Risques et délégué à la vérification de la fonctionnalité correcte et de l'adaptation totale du Système CIGR ;
- le Président Directeur Général, qui est chargé de l'identification des principaux risques de l'entreprise ;
- Le Comité de Contrôle et des Risques, qui à travers son activité d'instruction, supporte les évaluations et les décisions du Conseil d'Administration relatives au Système CIGR et celles relatives à l'approbation des rapports financiers périodiques ;
- le Conseil de surveillance, qui veille au respect de la loi et du Statut, au respect des principes d'administration correcte, à l'adaptation de la structure organisationnelle (pour les aspects de compétence) du Système CIGR ;
- l'Organisme de vigilance, qui veille au respect du Code d'éthique et vérifie l'efficacité et l'adaptation du Modèle d'Organisation et de Gestion

conformément au décret législatif 231/01 ;
- le Directeur de l'audit, chargé de vérifier l'opérationnalité et l'adéquation du Système CIGR.

La liste est complétée par les autres sujets importants ayant des missions spécifiques, en particulier la Direction du Groupe, première responsable des activités de contrôle interne et de gestion des risques et les fonctions de contrôle de second niveau, parmi lesquels le dirigeant préposé à la rédaction des documents comptables de la société, la fonction de Gestion des risques du groupe & Finances de l'entreprise et les fonctions de Conformité, dédiées, en particulier, à la protection contre le risque légal et la non-conformité.

Pour de plus amples informations veuillez consulter les « lignes d'orientation du système de contrôle interne et de gestion des risques » et « Rapport sur la gouvernance de la société et les actifs de propriété » disponibles sur le site www.erg.eu.



AUDIT INTERNE

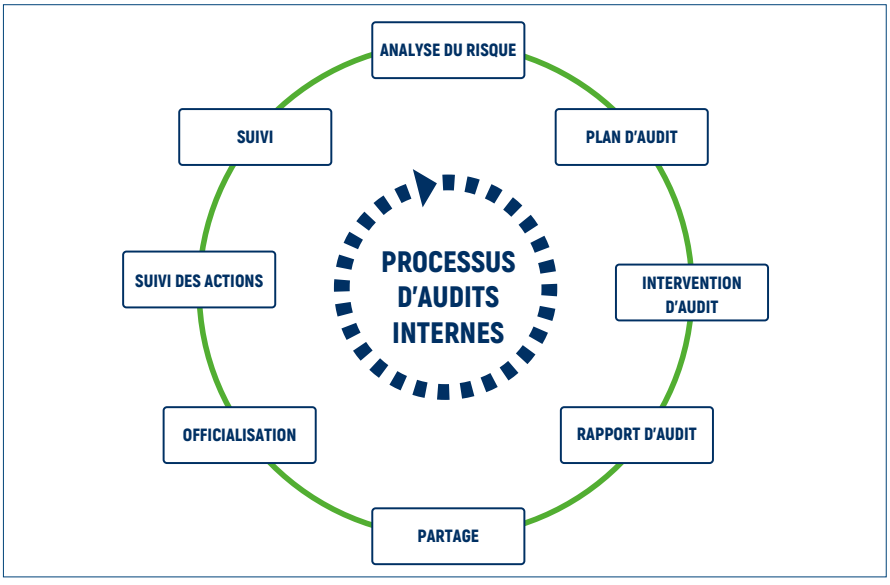
Dans le cadre de l'ensemble des règles et des activités inhérentes à la gouvernance de la société (soi-disant Corporate Governance), l'Audit interne évalue l'adaptation du Système CIGR, dont il fait partie intégrante, et en particulier :

- assure au Sommet de la Holding et des sociétés du Groupe une activité objective et indépendante d' « assurance » et de « conseil », pour améliorer l'efficience et l'efficacité des processus de l'entreprise en matière de contrôle interne et de gestion des risques ;
- assiste l'organisation de l'entreprise dans la poursuite de ses objectifs par une approche professionnelle et systématique, capable de générer de la valeur ajoutée par l'évaluation et l'amélioration des processus de contrôle interne, de gestion des risques et de Corporate Governance ;
- vérifie le fonctionnement et l'adéquation du Système CIGR et, en particulier, que la direction a identifié les principaux risques, que ces derniers ont été évalués de manière homogène et que les actions d'atténuation ont été définies et mises en œuvre. De plus, il vérifie que les risques identifiés sont gérés en cohérence avec les délibérations du Conseil d'Administration, les normes externes et les règles internes du Groupe.

L'évaluation des risques indique le premier pas logique du processus d'Audit interne, permettant de déterminer les domaines qui revêtent une importance majeure qui doivent être approfondis (intégrés dans le plan triennal « par rotation » d'audit) de manière compatible avec le dimensionnement de la structure de la Direction d'Audit interne. Le Plan d'Audit est défini en tenant compte des principaux résultats découlant des activités d'évaluation des risques.

Le processus de définition du plan triennal « par rotation » est détaillé par les phases méthodologiques suivantes :

- « évaluation du risque », c'est-à-dire définition d'une hiérarchie des processus (objets potentiels d'Audit) dans une optique « basée sur le risque » selon le « Catalogue des risques » du Groupe, développé par la Gestion des risques du groupe & Finances Corporate dans le cadre du processus « RMI » (Gestion des risques inté-



grée). La préparation de l'évaluation des risques requiert :

- l'acquisition de la dernière version du Catalogue des risques élaborée par l'U.O. Enterprise Risk Management (fonction de Gestion des risques du groupe & Finances Corporate) ;
- l'analyse des fiches de risque du Catalogue des risques et des corrélations par rapport aux processus de Groupe (Process Map) ;
- la définition des paramètres (ou des poids) pour l'évaluation des processus par rapport à l'évaluation des risques du Catalogue des risques et la préparation du classement des processus (priorisation des processus « basés sur un risque ») ;

· définition des processus qui peuvent être soumis à audit. En principe, on ne tient pas compte des processus de direction liés à des risques à caractère stratégique dirigés par le CdA et par la Direction et les activités de protection d'événements spécifiques à caractère normatif non vérifiables avec les instruments et les techniques de l'Audit ;
· intégration avec les audits relatifs aux risques de fraude/non-conformité par rapport au Code d'éthique, non compris dans le « Catalogue des risques », mais entrant dans le mandat de l'Audit interne ;
· modifications et/ou intégrations découlant de la planification et des résultats des Audits effectués au cours des années qui précèdent ;
· évaluation et intégration possible des demandes et/ou suggestions éventuelles de la part du Vice-président exécutif responsable du Système de contrôle interne et de gestion des risques, des organes de Contrôle et de Direction du Groupe ;
· présentation de l'ébauche du plan triennal au Comité pour le Contrôle et Risques et intégration des observations éventuelles ;
· présentation de l'ébauche finale du plan triennal au Conseil d'Administration pour l'approbation formelle.

La planification doit garantir les objectifs suivants :

· couverture de tous les secteurs d'activité sur une base biennale ;
· couverture des sociétés contrôlées étrangères en prévoyant au moins une intervention d'Audit par an ;
· exécution d'un Audit ICT par an ;
· vérification des actions correctives à réaliser agréées avec la direction de l'entreprise de référence à la suite des interventions d'Audit réalisées ;
· « saturation de la capacité de production » des ressources d'Audit interne.

Pour intégrer les activités de contrôle, en maximiser l'efficacité et en minimiser la superposition, la planification des interventions d'Audit est coordonnée avec les autres activités de contrôle, en particulier avec les vérifications de Conformité indiquées par le décret législatif 231/01 et par la Loi 262/05.

En ce qui concerne les types d'intervention, les activités de la Direction d'Audit interne sont subdivisées ainsi :

· Audit : interventions destinés à analyser un processus, comprendre les risques, déterminer et vérifier le fonctionnement des contrôles. Les interventions d'audit peuvent être assurées selon deux modes distincts :
  - par société, c'est-à-dire sur chaque unité organisationnelle, en vérifiant ses activités et le contrôle exercé sur cette unité par la direction (révision générale et audit organisationnel) ;
  - par processus, en traversant horizontalement toutes les lignes organisationnelles concernées, même de sociétés différentes, et en examinant les aspects opérationnels et administratifs (audit de processus) ;
· Suivis de l'application des actions correctives instaurées par la direction, ces activités n'étant

pas intégrées dans le plan annuel, mais assurées par l'Audit interne constamment en cours d'année ;

- Suivi : interventions de vérification de l'application effective du plan d'action correctif (Plan d'action). L'Audit interne vérifie l'application effective des actions correctives grâce à des rencontres avec les fonctions soumises à audit et de vérifications documentaires sur les contrôles appliqués à la suite des actions agréées ;
- Conseils/interventions ad hoc : pour supporter et répondre aux demandes spécifiques de notre direction. L'Audit interne peut réaliser des activités de support et d'assistance, dont la nature et l'amplitude sont définies en accord avec le client interne, sur la base des compétences et des connaissances détenues par le personnel et en vertu de l'indépendance de la fonction.

L'Audit interne effectue également des activités périodiques de contrôle pour le compte des organismes de vigilance des sociétés du Groupe destinées à la vérification de l'effectivité des modèles d'organisation, de gestion et de contrôle conformément au décret législatif 231 adopté par lesdites sociétés. Les modalités opérationnelles « de détail » des plans de vérification sont définies en coordination avec les organismes de vigilance des sociétés du Groupe également par rapport aux activités prévues par le Plan d'Audit.
En 2018, l'Audit interne a achevé la totalité des interventions prévues par le Plan d'Audit approuvé par le Conseil d'Administration en 2017 et a assuré les activités de vérification sur le respect des Modèles 231, comme prévu par les plans approuvés par les organismes de surveillance des sociétés du Groupe.

Les huit interventions d'audit (auxquelles s'est ajouté un projet spécial assuré sur demande de la direction) réalisés au cours de l'année 2018 ont requis une période moyenne de 13 semaines chacune pour leur achèvement (entendu comme le temps qui s'est écoulé entre la date de la réunion de lancement du projet et la date d'émission du Rapport final).

À la fin des interventions 66 observations ont été émises au total, qui ont généré 119 plans d'action corrective partagés avec la direction de l'entreprise de référence, auxquelles en sont ajoutées 15 autres déclenchées par les 231 surveillances semestrielles. La moyenne, de peu inférieure aux 2 plans d'action pour observation, est conforme aux objectifs internes de la fonction. Le tableau ci-dessous résume les activités achevées en 2018 avec l'indication des écarts éventuels par rapport au Plan.

TYPE D'INTERVENTION	PLAN APPROUVE	NOMBRE D'INTERVENTIONS
AUDIT INTERNE	8 interventions + 1 projet spécial	8 interventions + 2 projets spéciaux
SUIVI	4 interventions trimestrielles	4 interventions trimestrielles
SURVEILLANCES 231	2 cycles semestriels	2 cycles semestriels

LE PROJET RGPD POUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

2018 a vu la modification radicale de la structure normative de la protection de la privée en Europe. Tous les états membres ont dû s'adapter au nouveau Règlement (UE) 2016/679 - RGPD, à son entrée en vigueur du 25 mai 2018. ERG a obtempéré à toutes les obligations prévues par la norme nouvellement introduite, en recourant en premier lieu aux ressources et aux compétences internes. Nous avons investi dans la formation spécialisée et certifié l'un de nos employés comme Responsable de la protection de la vie privée auprès de l'organisme de formation DNV-GL. Un parcours de professionnalisation dont le contenu et l'examen final relatif sont reconnus pour le processus de certification d'AICQ SICEV. C'est cette personne interne qui, aujourd'hui, suit toutes les thématiques de vie privée du Groupe.
Le parcours d'adaptation suivi par le Groupe ERG s'est focalisé avant tout sur les aspects les plus importants du nouveau règlement, ceux relatifs à la protection de la vie privée dès la conception (évaluation du risque interne, politiques internes, etc.) et à la protection de la vie privée dès la par défaut (protection des données par défaut pour satisfaire aux exigences du règlement et protéger les droits des intéressés), sans négliger les aspects formels tels que la mise à jour de la documentation interne et externe. Sur la base des caractéristiques des données personnelles traitées et des risques liés à leur traitement est apparu le besoin de définir un parcours destiné à satisfaire l'obligation de formation (le soi-disant principe de responsabilisation) des personnes impliquées dans le traitement des données personnelles.
La formation et la focalisation sur les spécificités du traitement des données prouvent la volonté d'ERG, en qualité de titulaire du traitement, de créer une culture correcte de l'entreprise sur la protection des données personnelles.
Le parcours de formation interne si déroule principalement en deux modules :

- module de formation de base, préparé pour tout le Groupe ERG et qui concerne principalement les aspects généraux relatifs à la protection des données (principes applicables, nouveautés par rapport au code sur la vie privée conformément au décret législatif 196/2003, rôles et responsabilités, cadre des sanctions, codes de conduite, violations, intéressés et leurs droits, accord et gestion, registre des traitements, etc.) ;
- module de formation personnalisée en classe, destiné à un nombre limité de personnes à l'intérieur du Groupe qui traitent les données personnelles de manière plus spécifique et approfondie par rapport aux destinataires du module précédent. Ce module concerne principalement les aspects relatifs aux définitions, aux personnes (rôles et responsabilités), aux principales actions à réaliser et les implications opérationnelles (information, recueil et gestion de l'accord, gestion des violations, registre du traitement, gestion des activités de vidéosurveillance, traitement des données personnelles des employés, rapports avec les fournisseurs tiers, formation, gestion des preuves, interactions avec le délégué à la protection des données à caractère personnel éventuel et/ou avec les organismes de contrôle, etc.).

Les deux parcours de formation prévoient un test final pour évaluer ce qui a été fait et le niveau d'apprentissage effectif.
Est enfin prévue une vérification de la qualité (assurance qualité) de la part d'une société tierce pour contrôler et valider l'adaptation d'ERG aux exigences du Règlement (UE) 2016/679 - RGPD.

L'ENTERPRISE RISK MANAGEMENT

Pour atteindre nos objectifs de croissance, l'efficacité et l'atténuation des risques, l'activité de Gestion des risques est fondamentale.

La gestion correcte et efficace des risques renforce en effet notre capacité de créer de la valeur pour les actionnaires et les parties prenantes et de garantir le développement durable de l'entreprise à long terme.
L'Enterprise Risk Management (ERM) est la structure du Groupe qui supporte la direction dans l'identification, l'évaluation et la surveillance des risques, ainsi que la définition des stratégies de réponse les plus efficaces pour leur atténuation.

L'approche adoptée par l'ERM s'inspire du cadre international de référence ERM CoSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) et elle est appliquée dans notre Groupe comme une partie intégrante du Système de Contrôle Interne et de Gestion des Risques.
Le processus prévoit une gestion du risque intégrée entre les systèmes appliqués au niveau du processus de l'entreprise basée sur les méthodologies et les instruments spécifiques d'évaluation des risques adoptés du modèle ERM.

Les principaux objectifs de l'ERM sont :

- obtenir une vision intégrée et dynamique des principaux risques de l'entreprise du Groupe qui peuvent impacter l'atteinte des objectifs du Plan Industriel ;
- renforcer la culture de l'entreprise à tous les niveaux et la conscience qu'une évaluation et une gestion des risques appropriées ont une incidence positive sur l'atteinte des objectifs, sur la création de valeur pour l'entreprise et sur le développement durable à long terme de l'entreprise.

À cet effet, le modèle ERM est développé à travers :

- l'identification et l'évaluation des principaux risques de Groupe, ainsi que la définition des stratégies de réponse nécessaires pour les atténuer et des instruments de contrôle relatifs ;
- la vérification continue du fonctionnement et de l'efficacité du processus de gestion des risques, donnant à la direction une représentation claire de l'évolution « dynamique » de la carte des risques.

Plus en détail, la méthodologie d'Enterprise Risk Management prévoit :

- l'intégration du modèle ERG avec les stratégies de l'entreprise, et en particulier avec le proces-

OBJECTIFS ERM ATTEINTS EN 2018

L'activité d'évaluation des risques a impliqué 100% des sociétés du Groupe, tant en Italie qu'à l'étranger, avec les cadres dirigeants et les cadres moyens. Nous avons identifié 46 risques « principaux » (dont 14 TOP) subdivisés en Stratégiques, Financiers, Opérationnels (parmi lesquels on trouve les risques HSE et ICT) et de Conformité. À l'intérieur de ces catégories, nous avons aussi subdivisé les risques en « externes/internes » et de « transformation/permanents ». Nous avons intégré dans le Catalogue des risques, parmi les risques majeurs, le risque de « Baisse de la notation » (en décembre 2018 l'Agence Fitch a rendu public la notation attribuée à ERG S.p.A. avec une évaluation Catégorie d'investissement « BBB- » et perspective stable) et nous avons assuré l'analyse du profil de risque associé, en évaluant les impacts relatifs.

sus de « Plan et Budget », permettant d'aligner la planification stratégique sur les évaluations des risques ;

- la création de synergies avec les fonctions de l'entreprise qui assurent l'évaluation des risques spécifiques (par ex. HSE, ICT) ;
- l'introduction d'Indicateurs de Risques Clés (KRI) spécifiques quantitatifs et qualitatifs pour la surveillance structurée et dynamique de l'évolution des risques et de leur évolution dans le temps ;
- une activité de reporting semestriel fournissant une information sur l'évolution des principaux risques cartographiés.

Le processus ERM est réalisé avec une approche « basée sur le risque » qui va de la contribution à la définition de notre Plan Industriel à travers la détermination d'objectifs spécifiques, l'analyse

RISQUE	DESCRIPTION	STRATÉGIE DE GESTION APPLIQUÉE PAR LE GROUPE ERG
1 - Variabilité naturelle des apports renouvelables	Les volumes de production sont soumise à une variabilité liée à l'instabilité naturelle des sources de production renouvelable (eau, vent et soleil) qui peuvent influencer négativement la production des installations renouvelables.	• Diversification des technologies renouvelables (éolien, solaire et hydroélectrique) et déploiement géographique des installations renouvelables (échelle européenne). • Utilisation de systèmes de prévision les plus précis possibles pour la définition du plan de production et des activités opérationnelles à court terme. • Programmation des arrêts des installations renouvelables en fonction des périodes d'apport réduit des sources renouvelables. • Utilisation de systèmes de contrôle industriel (SCADA) pour le surveillance en continu de l'état des installations permettant d'intervenir rapidement en cas de panne accidentelle et de réduire les temps d'arrêt des machines.
2 - Risque de variations des prix du marché	Risque lié à la volatilité des prix de marché des produits (en particulier l'énergie électrique/ gaz) qui peuvent influencer significativement les résultats du Groupe.	• Définition des limites d'exposition au risque et leur surveillance régulière. • Processus d'escalade en cas de dépassement des limites approuvées. • Utilisation d'instruments financiers pour la couverture du risque de prix exclusivement face à l'existence d'un subalterne. • Contractualisation, quand cela est possible, de formules de vente indexées permettant de transférer le risque au client.
3 - Modifications normatives et réglementaires	Changements normatifs et réglementaires dans les pays dans lesquels le Groupe opère et qui peuvent impacter négativement l'atteinte des objectifs industriels.	• Surveillance normative/réglementaire à travers les relations institutionnelles, les canaux associatifs, la confrontation avec les opérateurs sectoriels, la presse spécialisée. • Participation active aux consultations pour protéger les intérêts du Groupe. • Analyse de sensibilité pour évaluer l'effet des principales évolutions normatives sur les résultats du Groupe. • Rapports périodiques à la direction.
4 - Baisse de la notation	Risque lié au déclassement éventuel de la part de l'Agence de notation qui pourrait constituer une limitation à la possibilité d'accès au marché des capitaux et/ou augmenter le coût des financements avec des effets négatifs sur la situation économique, financière et patrimoniale du Groupe, en plus de sa réputation.	ERG applique une stratégie d'atténuation du risque destinée à prévenir des situations de « crise » (par ex. de liquidité ; violation des ratios financiers) et déclassements possibles de la qualité du crédit. La stratégie est développée à divers niveaux et prévoit la poursuite de : • une structure financière équilibrée en durée et composition ; • la surveillance continue des résultats du bilan et estimés et des équilibres financiers ; • une planification des investissements cohérente avec les engagements financiers existants et des risques associés ; • la recherche d'un portefeuille d'activité qui assure une génération de trésorerie stable également à travers la diversification géographique et technologique de ses installations.
5 - Nouveau Investissements	Possibles événements incertains découlant de divers facteurs, par exemple scénario (micro/ macro-économique, politique, normatif, d'entreprise), techniques, opérationnels, financiers, organisationnels, etc. qui peuvent impacter sur la décision d'un nouvel investissement et/ou sa réussite.	• Processus de sélection des investissements qui prévoient une série de niveaux successifs d'examen et d'approbation des projets effectués sur la base, entre autres, d'études internes et externes de support, analyses de référencement, analyse juridique et normative, modèles de développement durable et évaluation/planification financière. • Analyse de tous les risques associés aux projets importants : (i) impacts potentiels et stratégie/actions pour contenir/éliminer le risque ; (ii) vérification et surveillance des processus d'atténuation. • Mise à jour périodique de WACC/RH, également à travers une référence, pour assurer un retour adapté par rapport au profil de risque attendu.

du profil de risque associé, ainsi que la détermination des stratégies de gestion et de surveillance.

Au niveau opérationnel, la direction, à travers le support de l'unité organisationnelle Enterprise Risk Management, détermine les risques de sa compétence et fournit l'indication des actions et des projets en cours pour les atténuer. Les résultats de ce processus sont ensuite consolidés dans une cartographie de Groupe dans laquelle les risques sont priorisés pour favoriser leur coordination et leur gestion intégrée. Tous les risques cartographiés selon l'approche ERM constituent le « Catalogue des risques du Groupe ERG ».

Comme d'habitude, l'univers des risques du Groupe (le catalogue standard des classes de risques homogènes) a été actualisé dans le premier trimestre 2018 sur la base d'un benchmark

RISQUE	DESCRIPTION	STRATÉGIE DE GESTION APPLIQUÉE PAR LE GROUPE ERG
6 - Attaques informatiques des systèmes industriels de production	Risque lié à la possibilité de non respecter les obligations d'engagement prévues par les contrats de financement d'entreprise.	· Évaluation de la sécurité pour la détermination des criticités des systèmes et des infrastructures en soutien. · Définition et mise en œuvre du programme de sécurité pour adapter les processus, les systèmes et l'infrastructure aux meilleures pratiques. · Développement de plans de sensibilisation de la sécurité et formation des usagers. · Utilisation d'instruments automatiques (par ex. systèmes de détection des intrusions) pour la prévention, la détection et la gestion des incidents. · Couverture d'assurance des risques de la cybercriminalité.
7 - Absence de protection du capital lié à la réputation	Événements internes/externes qui peuvent avoir un impact négatif sur la réputation du Groupe ERG (parmi les facteurs on trouve : la performance financière, l'éthique et l'intégrité, la responsabilité sociétale, les politiques HSE, la sécurité ICT, la gestion des crises, etc.).	· Activités de communication et d'information pour maintenir une réputation de haut niveau du Groupe de la part des parties prenantes, qui prévoit entre autres des initiatives de responsabilité sociétale et la divulgation des informations non financières. · Relations avec toutes les principales parties prenantes et les médias ; surveillance de la perception de la part des parties prenantes. · Activités de communication à travers un site web/médias sociaux. · Gestion de crise de réputation destinée à gérer rapidement et à contenir les effets de la crise pour protéger la réputation du Groupe.
8 - Conformité anticorruption	Possibilité qu'une société du Groupe et/ou l'un de ses administrateurs, représentants ou employés, soient impliqués dans des procédures pour des délits de corruption pouvant entraîner l'application de sanctions et de dommages pour sa réputation.	· Adoption du système de règles comportementales (Code d'éthique et Politique Anticorruption) valables pour tout le Groupe. · Adoption d'un « Modèle Anticorruption intégré », pour toutes les sociétés, italiennes et étrangères, conformément aux meilleures pratiques. · Définition des flux d'information pour la surveillance du Système Anticorruption. · Formation sur les thématiques anticorruption. · Définition et mise en œuvre du Programme de Conformité pour la vérification du respect de la Politique Anticorruption.
9 - Risques industriels et HSE	Risques liés au dysfonctionnement des installations qui peuvent entraîner des criticités dans les processus de production et/ou avoir un impact négatif en termes de HSE.	· Réalisation d'un processus de gestion de la continuité de l'entreprise garantissant l'entretien adapté des actifs de production, à travers des activités d'évaluation des risques et une analyse de l'impact sur l'entreprise. · Adoption de Systèmes de Gestion certifiés (ISO 14001 et OHSAS 18001) et formation continue de tout le personnel assurant l'activité à l'intérieur des installations. · Couverture d'assurance pour l'interruption d'activité, les dommages matériels et pour les accidents éventuels pour le personnel.

extérieur et de l'analyse de publications spécialisées pour inclure les « risques émergents ».
L'instrument supporte la direction :

- en phase d'évaluation des risques (et en particulier d'identification des risques), étant donné qu'il permet de considérer tous les domaines dans lesquels les risques peuvent être présents ;
- en phase de consolidation, en vérifiant la présence de domaines de risque éventuels non analysés/contrôlés, étant donné qu'il permet d'effectuer des approfondissements spécifiques, le cas échéant.

En particulier, au cours de la dernière mise à jour, nous avons intégré l'univers des risques (qui comprend actuellement plus de 60 classes de risque) avec certaines nouvelles classes, parmi lesquelles celles liées à la conformité envers le décret législatif 254/2016 - « Déclaration non-financière » (lié à une représentation incomplète/erronée de l'information non-financière dans les comptes annuels par rapport aux normes légales, avec des sanctions conséquentes et des impacts négatifs également dans le cadre de la réputation) et celles liées plus généralement aux thématiques du développement durable.
À la suite de la mise à jour de l'univers des risques, nous avons assuré les activités d'évaluation des risques ERM et le Catalogue des risques du Groupe a été actualisé. En particulier, au cours de l'année 2018, nous avons effectué deux cycles d'évaluation qui ont impliqué toutes les sociétés du Groupe en Italie et à l'étranger pour la détermination des « TOP Risk » que des « Gold Risk ».

Au quatrième trimestre 2018, nous avons également revu la « Politique de Gestion du Risque », en actualisant le document avec certains nouveaux risques identifiés dans le processus ERM, en révisant les responsabilités spécifiques (également à la suite de modifications organisationnelles intervenues) et en intégrant certaines stratégies de réponse, rendues plus efficaces par rapport au contexte extrêmement dynamique dans lequel le Groupe ERG agit.
Les résultats du processus ERM sont périodiquement rapportés à :
La direction/CFO/PDG, qui évaluent l'adaptation du profil de risque assumé par rapport aux objectifs prédéterminés et des actions entreprises pour atténuer les risques ;
des organes de conseil délégués pour évaluer l'efficacité du processus de Gestion des risques intégré dans son ensemble.
En 2018, nous avons intégré l'activité de reporting des risques avec le « Tableau de bord des risques ERM » du Groupe qui vise à surveiller les variations des risques du Catalogue des risques ERM à travers la confrontation des résultats obtenus dans le semestre en cours avec ceux du semestre précédent. La surveillance concerne deux indicateurs :

- le profil de risque, qui est suivi à travers le déplacement du risque résiduel dans la matrice probabilité-impact : chaque variation de probabilité et/ou d'impact qui a une incidence sur le profil de risque permet de mesurer également la tendance par rapport au semestre précédent (augmentation, stabilité, diminution) ;
- les Indicateurs de Risques Clés: un indicateur de risque spécifique qui permet de saisir uniquement les variations quantitatives et les tendances des variations par rapport au semestre précédent de l'indicateur spécifique suivi.

Plus spécifiquement, les principaux risques auxquels le Groupe ERG est exposé sont illustrés dans le chapitre « Risques et incertitudes » du Rapport sur la Gestion, que vous êtes priés de consulter pour tout approfondissement.
Pour les approfondissements sur les risques non financiers veuillez consulter les fiches d'approfondissement en page 65-67, 114-120, 138-142, 157-160.

NOS PRINCIPES DE GROUPE

Nous assurons notre activité dans le respect des plus normes nationales et internationales les plus élevées de Corporate Governance et dans le respect des principes d'intégrité, d'impartialité et de transparence. Ces principes assument un relief encore plus important face au problème de la corruption, phénomène mondial qui peut mettre en péril et nuire à l'intégrité des entreprises.
C'est justement pour souligner notre attention constante pour le respect des lois et des réglementations nationales et internationales en matière d'anticorruption, en plus du Code d'éthique et de la Politique en matière de développement durable que nous avons décidé d'adopter la Politique Anticorruption, inspirée des meilleures pratiques nationales et internationales et applicable tant aux sociétés italiennes qu'aux sociétés étrangères du Groupe. Cette Politique est disponible en anglais, en français et en allemand pour pouvoir être comprise et appliquée par tout le personnel, et acceptée par nos partenaires, dans tous les pays où le Groupe est présent.

Éthique et intégrité dans la gestion des relations avec les parties prenantes de référence sont des éléments fondateurs de notre mode de fonctionnement en tant qu'entreprise.
Le maintien et la protection de la réputation représentent des éléments essentiels afin que le Groupe ERG soit correctement perçu par ses parties prenantes comme une contrepartie sérieuse et fiable.
En particulier, ERG s'engage à empêcher la corruption avec une série de normes de comportement, d'instruments de contrôle et de procédures, destinés à la vérification préventive et au bilan sur les modalités de conduite des activités de manière à empêcher et réprimer toute forme de comportement non éthique ou de corruption.
À cet effet, le Groupe opère dans le respect des lois et des réglementations de chacun des pays dans lesquels il réalise son activité, en plus des Conventions internationales en la matière, en mettant en application des mesures pour prévenir et lutter contre la corruption et les pratiques illégales. En particulier, ont été adoptés :

- *par les sociétés de droit italien, le Code d'éthique, les Modèles d'Organisation et de Gestion conformément au décret législatif 231/01 et la Politique Anticorruption ;*
- *par les sociétés de droit étranger, le Code d'éthique et la Politique Anticorruption.*

Dans cette optique, ERG :

- *ne tolère aucun type de corruption et de comportement non éthique, les considérant comme un risque pour une économie durable de développement pour la bonne gouvernance et les pratiques loyales ;*
- *s'engage à sensibiliser et, le cas échéant, à former toutes les personnes, les fournisseurs et les partenaires en plus d'élaborer des procédures adaptées, en particulier, en ce qui concerne les rapports avec les collectivités, les entités et les institutions, les fournisseurs et les clients.*

À partir de la politique en matière de développement durable du Groupe ERG

NOS METHODES DE GESTION DANS LE DOMAINE DE L'ANTICORRUPTION

À la suite de notre reconversion industrielle et en considération de l'expansion grandissante à l'étranger, nous avons décidé de renforcer encore notre système de prévention. Nous nous sommes donc dotés d'un Système Anticorruption conformément aux normes nationales et internationales les plus avancées et d'une Politique Anticorruption, valable tant pour les sociétés italiennes que pour les sociétés étrangères, disponible en anglais, en français et en allemand sur le site internet et rappelée dans toutes les clauses contractuelles.

La Politique déclare l'engagement du Groupe et établit les directives pour assurer le respect des exigences du Système Anticorruption, dont les objectifs sont les suivants :

a) refuser de manière absolue et prévenir la corruption, selon le principe de « tolérance zéro » ;
b) assurer le respect de toutes les lois anticorruption, en particulier celles applicables dans les pays où le Groupe opère ;
c) déterminer les contrôles anticorruption et les décliner dans les instruments normatifs internes (en particulier dans les procédures anticorruption) ;
d) déterminer les activités de formation sur la Politique et sur le respect des lois anticorruption et leurs destinataires ;
e) garantir l'engagement en faveur de l'amélioration continue du Système Anticorruption. Nous définissons chaque année d'autres objectifs opérationnels, en cohérence avec les objectifs généraux de la Politique, qui sont reflétés dans le Plan de Conformité annuel préparé par l'unité organisationnelle « Conformité 231 » qui est présenté au Comité de Contrôle et des Risques d'ERG S.p.A. ainsi qu'aux organes sociaux des sociétés contrôlées.

En particulier, en application de la Politique Anticorruption, toutes les sociétés du Groupe ERG ont adopté une procédure spécifique pour la vérification en matière de lutte contre la corruption des tierces parties avec lesquelles elles entendent instaurer un rapport contractuel. Même la procédure (avec les formulaires relatifs) a été traduite afin de garantir son application totale dans les pays où le Groupe ERG opère.

L'unité organisationnelle « Conformité 231 » contrôle l'atteinte des objectifs et envoie des rapports périodiques au Comité de Contrôle et des Risques d'ERG S.p.A. en plus des organismes sociaux des sociétés contrôlées.

En particulier, la Politique est l'instrument normatif à travers lequel le Groupe :

- en référence aux sociétés de droit italien, entend renforcer encore les principes de comportement et les assistances pour le contrôle déjà prévus par le Code d'éthique et par les Modèles 231, en référence spécifique à la prévention des phénomènes de corruption, active et passive, publique et privée, également quand les sociétés opèrent directement (par ex. à travers des filiales), ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées, à l'étranger ;

- en référence aux sociétés de droit étranger, développe les principes de comportement en matière de lutte contre la corruption déjà prévus dans le Code d'éthique et indique les assistances au contrôle à respecter dans les activités qui peuvent exposer les sociétés à des risques de corruption, active et passive, publique et privée.

L'unité organisationnelle « Conformité 231 » a été déterminée comme destinataire, tant pour l'Italie que pour l'étranger, d'indications possibles relatives aux « indicateurs de risque » (paiements ou dépenses documentés de manière impropre ou effectués en espèces, rapports avec des tierces parties qui ont été impliquées dans des cas précédents de corruption ou dans d'autres violations graves de la loi, etc.), ainsi que d'éventuelles violations de la Politique dont les personnes internes ou externes au Groupe ont été informées. À cet effet nous avons créé une adresse de courrier électronique dédiée (compliance231@erg.eu).
Toutes les sociétés italiennes du Groupe ont adopté leur propre Modèle d'Organisation et de Gestion aux termes du décret législatif 231/01. Les Modèles 231 sont composés d'une partie générale, où sont décrites l'organisation et les responsabilités en matière de conformité 231, et d'une partie spéciale, dans le cadre de laquelle sont déterminées et périodiquement actualisées, sur la base des activités d'évaluation des risques, les activités qui exposent les sociétés à des délits, entre autres, de corruption (active et passive, publique et privée), de violation des normes sur la santé et la sécurité au travail et des normes environnementales.
Un Organisme de surveillance, institué aux termes du décret, indépendant et doté de pouvoirs autonomes d'initiative et de contrôle, supervise l'ensemble du système.

Pour la qualification et la quantification du niveau de risque des activités sensibles déterminées (probabilité de survenue et impact des sanctions) un système informatique dédié est utilisé, dont les résultats sont utilisés par les Organismes de surveillance pour définir et programmer les activités de vérification 231.

L'Organisme de surveillance met à disposition des organismes internes et externes à l'entreprise deux canaux distincts de communication pour signaler les violations possibles du Modèle 231 et/ou du Code d'éthique : une adresse de courrier ordinaire et une adresse de courrier électronique dédié. L'Organisme de surveillance évalue les indications reçues de manière indépendante, rapide, professionnelle et responsable, en écoutant, quand cela est considéré nécessaire, l'auteur de la signalisation et/ou le responsable de la présumée violation.

Les détails du système sont exposés dans les chapitres qui suivent et peuvent être récupérés sur le site institutionnel dans la section dédiée à la Corporate Governance (http://www.erg.eu/corporate-governance).

LE SYSTEME ANTICORRUPTION DU GROUPE ERG

La lutte contre la corruption est depuis toujours une priorité pour les sociétés et le personnel de notre Groupe. Pour cette raison, nous sommes constamment engagés envers l'amélioration des instruments organisationnels et normatifs qui garantissent un système de contrôle efficace pour la prévention et la lutte contre la corruption.

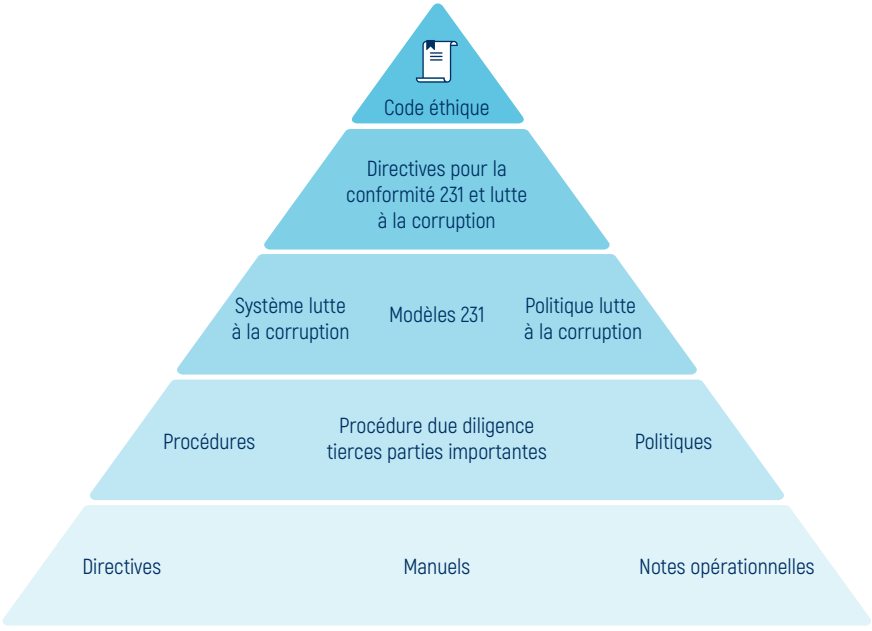
En particulier, après l'adoption en 2017 du Système et de la Politique Anticorruption, qui intègrent et complètent ce qui est déjà prévu par le Code d'éthique et par les Modèles d'Organisation et de Gestion conformément au décret législatif 231/01, nous avons approuvé la procédure « Due diligence des tierces parties importantes », qui détermine les contrôles à effectuer sur les contreparties considérées particulièrement à risque.

LA PROCEDURA DE DUE DILIGENCE DES TIERCES PARTIES IMPORTANTES

La procédure de « Due diligence des tierces parties importantes » a pour objectif de garantir une connaissance appropriée des tierces parties avec lesquelles notre Groupe entre en rapport et de gérer le risque de corruption dans les activités de l'entreprise, en atténuant les situations éventuelles de danger concrètement déterminées et en supportant la décision d'instaurer ou pas un rapport contractuel avec une tierce partie importante.

En particulier, elle établit :

- les principes, les règles et les responsabilités pour le déroulement des activités d'identification des tierces parties à soumettre à la due



Hiérarchie des sources normatives internes au Groupe ERG importantes pour la lutte à la corruption

diligence (tierces parties importantes) ;
- les modalités de déroulement des vérifications et de gestion des résultats relatifs ;
- les modalités de lancement et de surveillance de la relation avec les tierces parties importantes, par des contrôles spécifiques, également informatiques, vis-à-vis des fournisseurs, consultants, intermédiaires, partenaires, candidats à l'embauche, membres des organes administratifs et de contrôle et fondés de pouvoir qui veulent collaborer avec une ou plusieurs sociétés du Groupe.

Les vérifications concernent des thèmes tels que, par exemple, la présence de rapports avec des représentants de l'administration publique, les informations de la presse sur les délits importants, les procédures judiciaires en cours ou terminées et la présence de conflits d'intérêt (même potentiels). Si des circonstances apparaissent qui suggèrent la présence d'un risque potentiel de corruption (soi-disant red flag), avant l'instauration d'un rapport contractuel éventuel, l'évaluation du niveau de risque est approfondie et les mesures d'atténuation opportunes sont identifiées, ces mesures, dans les cas les plus graves, pouvant aller jusqu'à interdire la finalisation du rapport contractuel avec la tierce partie importante.
La procédure représente un autre instrument important de gouvernance et de protection de notre Groupe. Elle sert en effet à intégrer les assistances au contrôle prévues par les Modèles 231 et par la Politique Anticorruption, en particulier sur le risque de corruption (active et passive, publique et privée) pour les sociétés de droit italien et les contrôles prévus par la Politique Anticorruption pour les sociétés de droit étranger.

CODE D'ETHIQUE ET MODELES D'ORGANISATION ET DE GESTION

Le Code d'éthique du Groupe est l'un des piliers de notre gouvernance, y compris en matière de lutte contre la corruption.
Afin de renforcer encore certains principes éthiques, parmi lesquels la lutte contre la corruption, le respect des droits de l'homme et la protection des travailleurs, nous avons actualisé en 2018 le Code d'éthique en expliquant davantage certaines règles de comportement et interdictions.
De plus, nous avons renforcé les protections prévues pour quiconque souhaite signaler un comportement contraire au Code d'éthique, en prévoyant deux canaux de communication avec les organes de contrôle et en tenant compte également des indications anonymes, pourvu qu'elles soient suffisamment précises et circonstanciées.
Le Système Anticorruption est en parfaite synergie avec le Code d'éthique du Groupe et avec les Modèles 231 adoptés par les sociétés opérationnelles italiennes. Dans leur ensemble, ils renforcent les principes de comportement et les assistances au contrôle déjà prévus, en référence particulière à la prévention de la corruption active et passive.
En raison de la dimension internationale croissante de notre Groupe, la diffusion du Code d'éthique est assurée par sa traduction en anglais, en français et en allemand et par sa publication sur le site web.
La connaissance et l'acceptation de nos principes éthiques est garantie par un module spécifique de formation e-learning pour les nouveaux embauchés et par la formation en classe.
En ce qui concerne les tiers (fournisseurs, partenaires, etc.), l'acceptation explicite du Code d'éthique est prévue pour pouvoir procéder au lancement du rapport contractuel avec une société du Groupe.
Pour les violations avérées, tant de la part des employés que de la part des tiers qui collaborent avec le Groupe, des sanctions spécifiques sont prévues.
Périodiquement, nous réalisons une évaluation des risques pour déterminer les activités qui ex-

posent les sociétés à des délits, entre autres, de corruption (active et passive, publique et privée), de violation des normes en matière de santé et de sécurité au travail et des normes environnementales. Sur la base de ces vérifications, nous préparons et nous actualisons les Modèles 231, qui présentent l'organisation, les responsabilités et les contrôles mis dans œuvre pour la gestion des risques. En particulier, en 2018, les Organismes de surveillance ont été engagés dans l'étude et dans l'évaluation des impacts des nouveautés normatives, en référence particulière à celles en matière de gestion des indications et de protection des déclarants (soi-disant « whistleblowing »).

À la suite de l'acquisition d'un groupe de 18 sociétés opérationnelles dans le secteur photovoltaïque, nous avons également effectué une évaluation du risque sur l'état de la conformité envers le décret législatif 231/01 et les caractéristiques organisationnelles et d'activité des sociétés concernées. Après l'analyse, nous avons préparé le Modèle 231 d'ERG Solar Holding S.r.l. et actualisé les Modèles 231 des 17 sociétés restantes, qui ont simultanément adopté le Code d'éthique et la Politique Anticorruption. En cours d'année les Organismes de surveillance desdites sociétés ont également été nommés.

De plus, pour renforcer davantage la traçabilité et l'objectivité des évaluations du risque, nous avons mis en œuvre un système informatique dédié à la détermination des activités présentant un risque majeur, que les Organismes de surveillance ont utilisé dans la préparation de leurs plans d'activités de vérification pour 2019. En particulier, le système permet de mesurer la probabilité de survenue (fréquence de l'activité, possibilité de survenue du délit et précédents dans le contexte, à l'intérieur et à l'extérieur à l'entreprise) et l'impact (gravité des sanctions prévues par le décret à la charge des organismes et bénéfice potentiel qui peut être obtenu en commettant le délit) des risques du délit conformément au décret législatif italien 231/01, dont les résultats, pondérés sur la base du « poids » attribué à chacun des facteurs, permettent d'obtenir une classification du degré de risque (potentiel) des activités sensibles déterminées dans les Modèles 231.

En ce qui concerne les activités de formation, nous avons lancé en 2018 un projet pour la redéfinition des modalités et des contenus de la formation e-learning aux nouveaux embauchés dédiée à la conformité envers le décret législatif italien 231/01. La formation sera impartie principalement avec des vidéos didactiques et prévoira, en plus d'une partie d'introduction générale sur le décret, des parties individuelles dédiées aux activités sensibles à risque moyen et élevé dans les sociétés concernées (par ex. rapports avec l'Administration Publique et les Autorités, gestion de la santé et de la sécurité au travail). Dans ces parties, nous ferons référence à des situations concrètes dans lesquelles les risques de délit peuvent apparaître et les comportements à tenir. Les nouveaux embauchés devront remplir des questionnaires intermédiaires et finaux de vérification de l'apprentissage.

Vu les nombreuses activités sensibles examinées, le projet aura une durée pluriannuelle.

ORGANISME DE VIGILANCE

L'Organisme de vigilance d'ERG S.p.A. (OdV) est composé de trois membres, dont un extérieur. Il s'est réuni cinq fois en 2018 pour examiner, entre autres, les flux d'information reçus, les résultats des activités d'audit (pour les aspects importants aux fins de la conformité 231) et des activités de test 231, les rapports sur les activités de l'année 2017 et sur le premier semestre 2018, le plan des activités et le budget pour 2019 et pour rencontrer, le cas échéant, les référents des activités de l'entreprise. Les rapports périodiques et le plan des activités ont été partagés avec le Comité de Contrôle et des Risques et avec le Conseil d'Administration.

L'Organisme de vigilance met à disposition des organismes internes et externes au Groupe deux canaux de communication pour signaler les violations éventuelles du Modèle 231 et/ou du Code d'éthique : une adresse de courrier postale et une adresse de courrier électronique.
Ces canaux garantissent la confidentialité de l'identité de l'auteur du signalement.
L'OdV évalue avec indépendance, professionnalisme et responsabilité les indications reçues, en écoutant le cas échéant l'auteur du signalement et/ou le responsable de la présumée violation et en motivant par écrit la raison de l'éventuelle décision autonome de ne pas poursuivre. L'OdV vérifie et s'assure que la personne qui effectue un signalement en toute bonne foi ne fasse pas l'objet de rétorsions, discriminations ou pénalisations, directes ou indirectes, et que son identité soit protégée, exception faite des obligations légales et la protection des droits de la société ou des personnes accusées par erreur et/ou de mauvaise foi.
L'Organisme de vigilance évalue avec professionnalisme et responsabilité les indications de conduites illicites, importantes aux termes du décret ou relatives à des violations du Modèle et/ou du Code d'éthique, pourvu qu'elles soient circonstanciées et fondées sur des éléments factuels précis et concordants ; il peut écouter l'auteur du signalement et/ou le responsable de la présumée violation, en motivant par écrit la raison de la décision autonome éventuelle de ne pas poursuivre.
L'Organisme de vigilance prend également en compte en vue d'approfondissements les indications anonymes éventuelles circonstanciées, contenant tous les éléments objectifs nécessaires à la phase de vérification successive.
Si l'OdV détermine l'inexistence ou le manque manifeste de fondement des indications, il les archive en rédigeant un procès-verbal approprié.
Les indications éventuelles qui se révèlent infondées, avec délit ou faute grave, déclenchent l'application du système de sanctions prévu par les Modèles 231.
En 2018, aucune indication anonyme n'a été reçue.
En 2018, les Organismes de vigilance du Groupe ont approuvé une procédure spécifique pour faciliter la circulation d'informations importantes entre les Organismes de vigilance mêmes. La procédure prévoit que chaque OdV, en exécution de ses propres devoirs de vigilance, transmette aux autres Organismes concernés au cas par cas les informations importantes pour la vigilance et/ou pour l'application du Modèle d'organisation et de Gestion conformément au décret législatif italien 231/01.

LA DIRECTION LEGALE DE L'ANNEE - SECTEUR ENERGIE



L'équipe corporate & legal affairs d'ERG a gagné le premier prix à la 6ème édition des « top legal corporate counsel awards » comme « direction légale de l'année dans le secteur énergie ». La remise des prix - qui a célébré l'excellence du personnel des entreprises italiennes - s'est tenue dans le cadre du palais des glaces à Milan, et a impliqué environ 550 professionnels, en représentation de 130 entreprises du panorama financier, industriel et des services. Les évaluations ont été conduites par une commission technique composée de responsables influents juridiques et dirigeants exécutifs de l'entrepreneuriat et de la finance nationale.

RESPONSABILITE ECONOMIQUE

2

La création de valeur ajoutée durable dans le temps est réalisée grâce à un ensemble d'actions destinées à améliorer notre mode de fonctionnement en les transformant en avantage concurrentiel.

Amélioration des processus, de la technologie et des pratiques opérationnelles, pour avoir des installations toujours plus fiables et performantes.

Un œil sur l'innovation technologique pour nous ouvrir la voie du futur.

795 millions d'euros

DE VALEUR ECONOMIQUE DISTRIBUEE

2 919 MW

PUISSANCE TOTALE INSTALLEE

7 485 GWh

PRODUCTION TOTALE
D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

89,7 %

CAPITAL INVESTI DANS LES
EN INSTALLATIONS ALIMENTEES
PAR DES SOURCES RENOUVELABLES

LA VALEUR ECONOMIQUE GENEREE ET DISTRIBUEE

Valeurs courantes (millions d'euros)	2018	2017	2016
Valeur de la production	1 050	1 065	1 041
Valeur économique distribuée	(795)	(746)	(748)
Coûts de production	(426)	(450)	(463)
Rémunération du personnel	(80)	(79)	(76)
Rémunération de l'Administration Publique	(54)	(51)	(39)
Rémunération du capital de crédit [1]	(105)	(89)	(97)
Rémunération du capital risque [2]	(128)	(75)	(71)
Rémunération de la collectivité	(2)	(2)	(1)
Valeur économique retenue par le Groupe	255	319	293
Amortissements	275	252	254
Rémunération de l'entreprise	(21)	67	39

(1) Intérêts passifs et autres charges financières au service de l'endettement.
(2) Dividendes distribués par le Groupe au net des distributions extraordinaires.

Valeurs courantes (millions d'euros)	2018	2017	2016
Valeur ajoutée globale nette	1 050	1.065	1 041
Coûts de production	(426)	(450)	(463)
Rémunération du personnel	(80)	(79)	(76)
Rémunération de l'Administration Publique	(54)	(51)	(39)
Rémunération du capital de crédit	(105)	(89)	(97)
Rémunération de la collectivité	(2)	(2)	(1)
Amortissements	(275)	(252)	(254)
Résultat avant intérêts de tiers	108	142	110
Résultat d'actionnaires tiers	–	–	(3)
Résultat net de compétence du Groupe	108	142	107

ERG ET LA RESPONSABILITE ECONOMIQUE

La stratégie de croissance d'ERG est fortement focalisée sur les sources énergétiques renouvelables avec une attention particulière consacrée au secteur éolien et hydroélectrique. Notre objectif principal est la création de valeur durable dans le temps, à travers la croissance de la rentabilité et une gestion équilibrée du portefeuille de production.

LE PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES



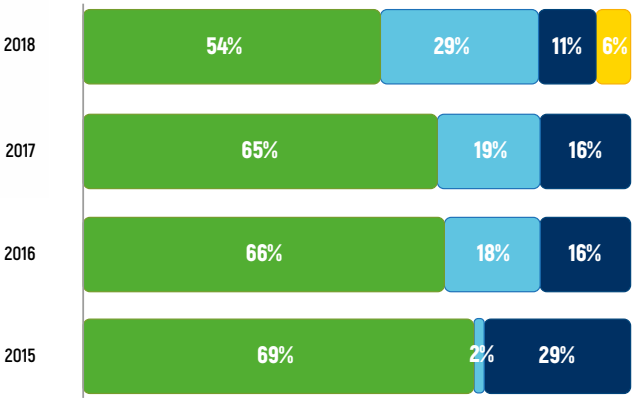




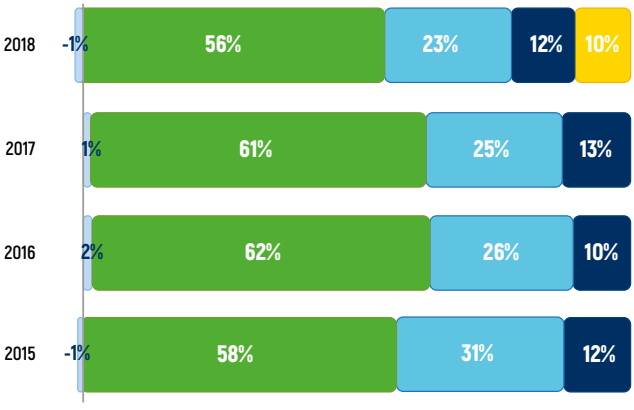




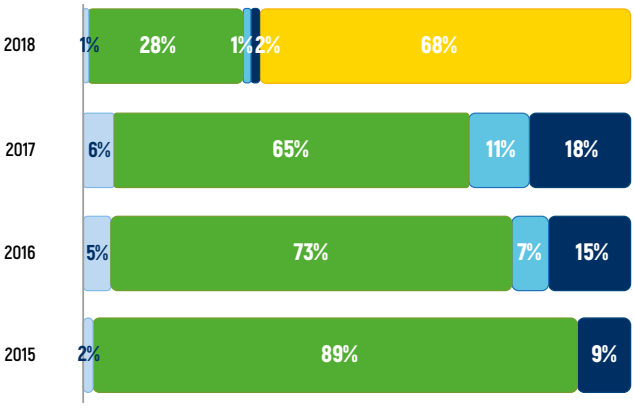
MARGE D'EXPLOITATION BRUTE



CAPITAL INVESTI

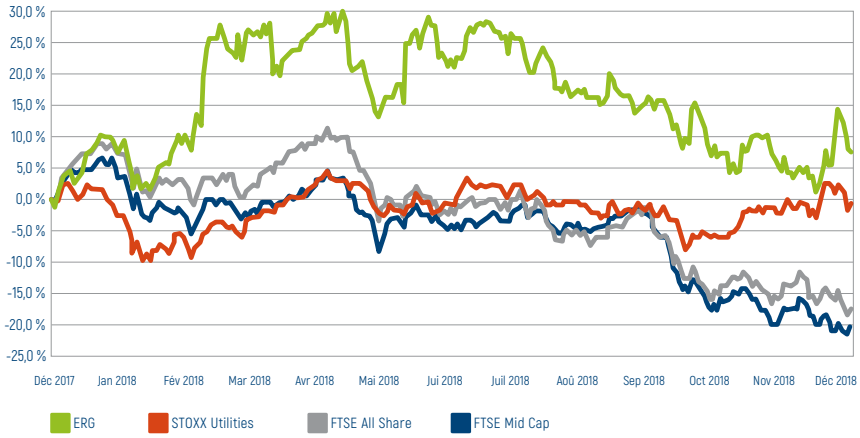


INVESTISSEMENTS DE L'ANNEE

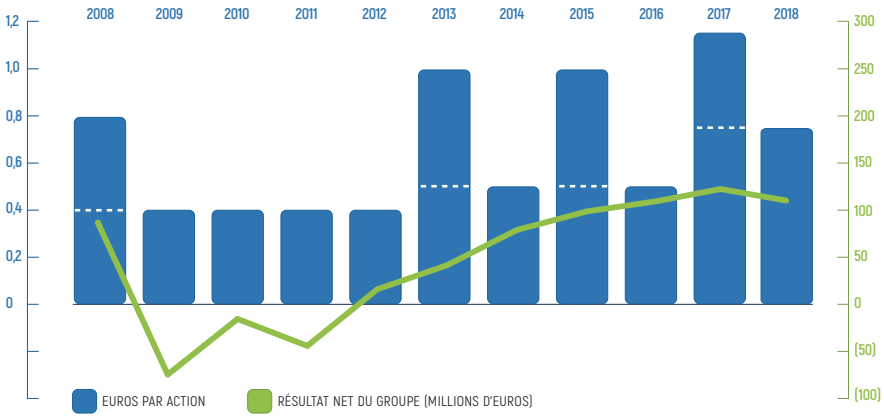


ERG EN BOURSE

ERG PAR RAPPORT A EURO STOXX UTILITIES, FTSE ALL SHARE ET FTSE MID CAP VARIATION EN % DU 29/12/2017 AU 28/12/2018



REMUNERATION DES ACTIONNAIRES PAR RAPPORT AU RESULTAT D'EXPLOITATION



REMUNERATION DES ACTIONNAIRES

Notre Groupe applique depuis toujours une politique attentive en matière de gestion du patrimoine, afin de garantir la continuité de l'entreprise à long terme. L'analyse de l'évolution des résultats d'exploitation au fil des ans et des dividendes distribués corrélés souligne encore plus le succès de cette approche.

Ces dernières années, ERG a été en mesure de rémunérer de manière satisfaisante le capital investi par ses propres actionnaires avec un dividende ordinaire, en 2018, de 0,75 Euro par action (0,75 Euro en 2017).

LES INSTALLATIONS DU GROUPE

	Puissance installée en MW à fin 2018	Production GWh			Disponibilité des installations [1]			Régime d'incitation
		2018	2017	2016	2018	2017	2016	
VENT								
Italie	1 093	2 012	2 117	2 220	21 %	22 %	23 %	Feed-in tariff, GRIN (ex Certificats Verts), GO (Garantie d'origine)
Allemagne	216	337	369	240	18 %	19 %	16 %	Feed-in tariff
France	307	552	491	499	23 %	22 %	23 %	Feed-in tariff
Pologne	82	219	248	213	31 %	35 %	30 %	Certificats d'origine
Bulgarie	54	138	157	148	29 %	33 %	31 %	Feed-in tariff
Roumanie	70	176	201	181	29 %	33 %	29 %	Certificats Verts
Royaume-Uni	–	29	29	–				Certificats Verts (ROC)
Total éolien	**1 822**	**3 464**	**3 612**	**3 501**	**22 %**	**23 %**	**23 %**	
EAU								
ERG Hydro	**527**	**1 740**	**1 144**	**1 358**	**97,87 %**	**96,63 %**	**96,52 %**	GRIN (Certificats verts), RID (retrait dédié), FER (sources renouvelables), GO (garanties d'origine)
SOLEIL								
Italie	**90**	**130**	–	–	**79,10 %**	–	–	Compte énergie
Total sources renouvelables	**2 439**	**5 334**	**4 756**	**4 859**				
GAZ NATUREL								
ERG Power	**480**	**2 151**	**2 453**	**2 693**	**64,8 %**	**63,2 %**	**62, 4%**	TEE (titres efficacité énergé-tique) [2]
Production totale énergie électrique		**7 485**	**7 209**	**7 552**				
Achats énergie électrique		**6 143**	**4 536**	**4 751**				
Ventes totales énergie électrique		**13 627**	**11 747**	**12 303**				

1 La valeur de la disponibilité des installations est calculée de la manière suivante :
- *le « facteur de charge » pour les installations éoliennes représente le rapport entre la production effective par rapport à la production maximale théorique (calculée en tenant compte de l'entrée en exploitation effective de chaque parc éolien) ;*
- *le « rendement global de 1er principe » pour l'installation thermoélectrique est calculé conformément aux procédures prévues par le DM 5/9/2011 (CAR).*

2 ERG Power ne jouit pas d'allocations gratuites de parts de CO_2 aux termes du règlement EU-ETS.

ONE COMPANY

En 2018 nous avons poursuivi la réalisation du projet « ONE Company » avec la consolidation des modifications organisationnelles et d'intégration des divers secteurs du Groupe déjà lancée au début de l'année 2017.

Les interventions de 2017 (redéfinition et réorganisation des processus stratégiques, de l'entreprise et du support - processus de Business Development et d'approvisionnement dans une optique plus intégrée avec celui d'Energy Management) ont été suivies par d'autres modifications importantes dans le cadre organisationnel (la constitution de l'UO Engineering Development en premier lieu).
La nouvelle configuration a rendu notre organisation plus flexible et capable d'affronter les défis de croissance compliqués prévus par le

TROIS RECONNAISSANCES DE NOTRE TRANSFORMATION

LE FORBES GREEN AWARD

Le Président d'ERG, Edoardo Garrone, a été décoré du Forbes Green Award, attribué par le prestigieux journal économique *« pour la capacité du Groupe génois, avec un passé de protagoniste dans l'industrie pétrolière, d'être parvenu à se transformer en un des leaders des énergies alternatives ».*



LES 100 EXCELLENCES ITALIENNES RECOMPENSEES A MONTECITORIO



À l'occasion de l'événement conclusif de la IVème édition du « Prix 100 Excellences Italiennes », ERG a été récompensée pour son « excellence » dans le cadre du secteur « Énergie » parmi les « 100 protagonistes de la meilleure Italie, en vertu de sa contribution précieuse apportée par chacun d'eux à la croissance de notre pays ». Les 100 excellences déterminées, distinguées par catégorie et par secteur, s'étendent des forces armées à la recherche médicale et scientifique, de l'industrie au journalisme, du sport au spectacle, de la musique à la mode, en passant par le secteur de l'alimentation et des vins.

LUCA BETTONTE : HOMME DE L'ANNEE 2018

Au mois de décembre, le prestigieux organe de presse a attribué à l'Administrateur Délégué d'ERG le prix de l' « Homme de l'année 2018 », pour avoir guidé l'entreprise dans son parcours de transformation de premier opérateur pétrolier privé italien à premier opérateur indépendant dans la production d'énergie électrique par des sources renouvelables.



Groupe au cours des prochaines années.
Cette évolution est le fruit de :

- une requalification des unités opérationnelles existantes, accompagnée par un processus de gestion du changement ;
- un dimensionnement organisationnel correct à travers l'optimisation des effectifs et la rationalisation de processus et de structures dans une logique de valeur ;
- un développement important dans le cadre de l'IT (Technologie de l'Information), surtout en matière d'automatisation, de dématérialisation, de modernisation des infrastructures technologiques, d'initiatives sur la qualité des données, de travail intelligent et de veille économique ;
- une forte motivation générée par une vision toujours plus partagée de la mission, des objectifs et des engagements du Groupe.

Grâce à ces interventions nous sommes parvenus à :

- renforcer et consolider notre présence à l'étranger dans l'éolien ;
- augmenter davantage la gestion en propre des activités d'exploitation et de maintenance ;
- saisir les autres opportunités offertes par un marché électrique toujours plus concurrentiel et en transformation, avec une structure organisationnelle en mesure d'absorber les nouvelles activités sans impacts importants, comme cela est arrivé au cours de l'année avec l'internalisation progressive de la gestion et de l'entretien de la nouvelle technologie « solaire ».

L'organisation ONE Company actuelle résulte d'interventions continues d'affinement, pour garantir un équilibre dynamique constant face aux multiples interférences externes et internes.
L'objectif est de mettre le Groupe dans les meilleures conditions possibles pour saisir rapidement les opportunités offertes par l'évolution continue du marché électrique.

LE DEBUT DANS LA FINANCE VERTE

2018 a également été une année significative pour le Groupe du point de vue du développement durable financier : l'obtention d'une notation publique de la part de Fitch égale à BBB- (« Catégorie Investissement ») démontre notre solidité financière et nous permettra de diversifier les sources de financement, d'optimiser les coûts et d'améliorer la flexibilité financière. En 2018 également nous nous sommes engagés à gérer les passifs sur la structure de la dette à moyen-long terme, pour améliorer toujours plus les conditions de financement.
Enfin, l'impact positif de notre activité sur les processus de décarbonisation de l'économie a valorisé le Groupe ERG du point de vue des thématiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance). Cela a été un élément qualifiant également pour l'accès au marché du crédit : la souscription de deux emprunts ESG pour 240 millions d'euros souligne que le marché financier a reconnu et compris nos choix en matière de développement durable. Les financements permettront au Groupe de soutenir le plan considérable d'investissements en introduisant également, parmi les facteurs d'approbation des emprunts, le mécanisme de primes basé sur l'atteinte d'un objectif en termes de CO_2 évité, calculé sur la base des productions des sources renouvelables dans le cadre du plan.

LA GESTION DES INSTALLATIONS EOLIENNES

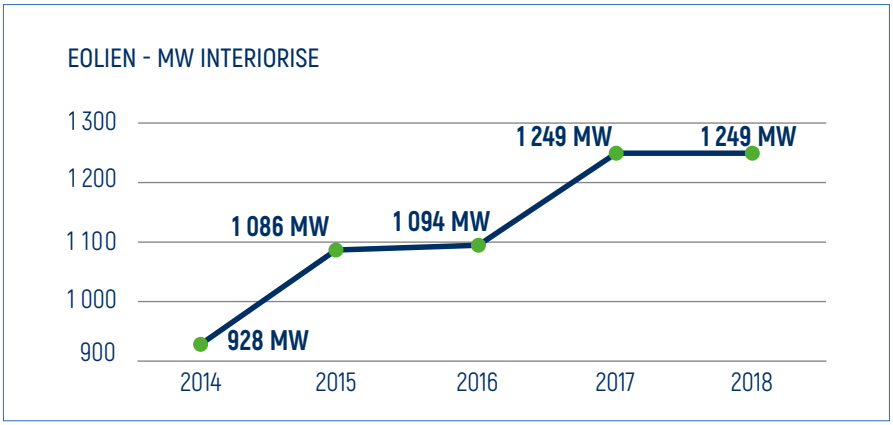
Depuis plus de 11 ans d'exploitation dans le secteur de l'énergie éolienne, nous sommes aujourd'hui le premier opérateur éolien italien, avec environ 1 100 MW de puissance installée grâce à un parcours important de croissance entrepris au niveau organique, c'est-à-dire à travers des installations ex novo, ainsi que par des acquisitions. Nous sommes également présents dans six autres pays européens (France, Allemagne, Pologne, Bulgarie, Roumanie, Royaume-Uni).

Connaissance approfondie des installations, capacité d'analyse des problèmes pour en identifier les causes et établir des actions de prévention, formation continue du personnel : avec cette approche industrielle, qui caractérise depuis toujours la façon de faire des affaires, nous avons affronté un marché jusqu'alors géré substantiellement dans une optique seulement financière.

Comme cela a déjà été indiqué par le passé, cela nous a amenés à mettre en œuvre le projet « SCADA de 2ème niveau », pour la réalisation d'un système central unique de contrôle en temps réel de l'état des turbines des divers parcs éoliens, grâce auquel nous sommes en mesure d'harmoniser et de gérer à distance, abstraction faite de la technologie utilisée, les signes ou les alarmes éventuels, pourvoyant à la réinitialisation des turbines en cas de nécessité et les redémarrant une fois le problème résolu.

L'approche de gestion différente nous a amenés à internaliser pour toutes les installations italiennes (et également pour une partie de nos installations à l'étranger) les opérations d'exploitation et d'entretien.

La décision d'internaliser intégrée sous forme de ligne d'action dans le Plan Stratégique 2015-2018, et ultérieurement développée dans le Plan industriel 2018-2022 dans une perspective étrangère, découle principalement de la conscience que l'optimisation des opérations d'entretien découle non seulement de la capacité de minimiser les temps d'arrêt des machines, mais également de celle de prévoir les pannes importantes des installations et de développer une gestion efficace de la logistique



des pièces de rechange. La combinaison optimale de ces activités, même dans une optique prédictive, est assez complexe et variable et, par conséquent, a rendu absolument nécessaire la gestion directe des installations de la part du personnel ERG.

ENTRETIEN DE L'AEROGENERATEUR (WTG)

La recherche constante de l'amélioration des performances est le principe qui a guidé l'évolution des approches relatives à l'entretien des machines industrielles.
L'entretien de réparation représente l'approche la plus simple et consiste à la réalisation d'une intervention planifiée et gérée exclusivement comme une conséquence d'une rupture. Cette approche s'avère très coûteuse en termes d'arrêt machine, étant donné que toutes les activités doivent être lancées au moment où l'installation est arrêtée, générant des pertes de production considérables.

L'évolution naturelle a été la naissance de l'entretien préventif, basé sur des révisions périodiques à des échéances prédéfinies indépendantes des conditions de fonctionnement de la machine. Si cette approche permet d'éviter les arrêts machine, elle est toutefois caractérisée par les coûts élevés de remplacement programmé d'éléments présentant un dommage présumé mais dont la durée de « vie utile » n'est pas encore achevée.
Une approche de la gestion des machines rotatives vraiment révolutionnaire est au contraire représentée par l'entretien prédictif : grâce à la surveillance des conditions de fonctionnement de l'aérogénérateur, il est en effet possible de déterminer le défaut d'un composant directement à son origine et d'anticiper ainsi les décisions éventuelles sur les interventions à effectuer, assurant une amélioration substantielle en termes de fiabilité et de sécurité de l'installation, en plus d'une meilleure organisation des ressources, d'une réduction des coûts d'entretien et de la minimisation des pertes de production.

Grâce à l'augmentation progressive des connaissances spécifiques acquises dans le secteur éolien et à la volonté de rendre nos installations toujours plus efficaces, nous avons développé une approche de la maintenance « Maintenance conditionnelle », dont l'entretien prédictif est la bannière.

La première intervention a concerné l'installation de systèmes Système de Surveillance d'État (CMS) sur la majeure partie de la flotte multimégawatts (275 turbines, pour un total de 565 MW entre l'Italie et la France fin 2017) pour surveiller l'état de fonctionnement des composants du groupe motopropulseur (l'ensemble formé par les paliers du rotor, le multiplicateur de tours et le générateur) qui sont les plus exposés au risque de rupture et présentent un impact économique majeur.

Plus spécifiquement, le système CMS analyse, à travers un ensemble d'accéléromètres, les vibrations produites par le groupe motopropulseur des turbines modifiées sur la base de l'usure des composants et du dommage qu'elle génère. Sur la base des connaissances acquises et des données statistiques, nous avons défini les seuils de vibration acceptables (machine en bon état), d'alerte et d'alarme spécifiques pour chaque composant et pour chaque type de rupture. Les données récupérées sur le terrain sont ensuite transmises au siège central de Gênes où elles sont comparées aux seuils d'attention définis par le système, permettant de déterminer rapidement les turbines qui doivent être contrôlées et d'émettre une hypothèse sur la localisation du dommage, l'état d'avancement et les temps de rupture.
Grâce à l'utilisation étendue de ces instruments, nos techniciens sont maintenant en mesure de

donner une priorité du point de vue technique aux interventions d'entretien sur les turbines, sur les conduits de câbles et les sous-stations (BoP - Balance of Plant - électriques) et les ouvrages de génie civil (BoP civils).

Dans ce scénario, la gestion temporelle de l'intervention d'entretien dépend donc de deux variables :

1. Les conditions météorologiques

Étant donné que les activités d'entretien sont aujourd'hui programmables dans le temps, elles sont planifiées dans les périodes moins venteuses ou chaque fois que les facteurs externes imposent des limitations de production (par exemple, dans le cas de restrictions de production imposées par le réseau).

La disponibilité de prévisions détaillées pour le vent pour chaque parc éolien permet une meilleure planification des activités : le seuil de productibilité, c'est-à-dire le seuil qui permet de planifier un entretien, a été fixé à 49 % et est recalculé à chaque mise à jour des prévisions météo.

2. La disponibilité de personnel techniquement compétent et formé pour accomplir les activités planifiées

Grâce au système informatique « Click » nous sommes en mesure d'optimiser le processus d'allocation du personnel dans les activités d'entretien en minimisant les pertes de production.

Ce système est fondé sur deux informations principales en entrée :

- les demandes d'entretien à réaliser, relatives aux turbines ainsi qu'aux composants (entretien ordinaire, programmé par CMS-entretien prédictif, en cas de panne, etc.) ;
- les compétences des préposés à l'entretien, établies en tenant compte de l'expérience accumulée sur le terrain et des cours de formation technique fréquentés.

Sur la base des informations reçues et avec la supervision de la fonction Maintenance Planning, le système génère une planification des ressources dans les activités d'entretien en optimisant :

- l'importance de l'entretien ;
- les compétences du personnel (personnes avec une connaissance spécifique des activités à accomplir) ;
- la logistique (avec optimisation conséquente des délais de voyage) ;
- la préparation des fourgons (de telle manière que les instruments adaptés au travail soient disponibles).

LES RESULTATS DE NOTRE PARCOURS

L'introduction de notre système de surveillance et de contrôle à distance des turbines et l'application d'un processus d'entretien innovant pour le secteur ont amené une disponibilité et une efficacité accrues des machines lors des jours de forte ventosité et, par conséquent, une augmentation de la production.

Nous avons également porté une grande attention aux instruments de surveillance des performances de nos actifs, qui ont été améliorés grâce à la détermination d'indicateurs de correction des actions entreprises par rapport aux objectifs fixés, dont les plus efficaces sont :

- facteur de charge : pourcentage d'utilisation de la puissance installée ;
- disponibilité temporelle : pourcentage des heures dans une année au cours desquelles l'installation a été disponible en production ;
- disponibilité de l'énergie : pourcentage d'énergie effectivement produite par rapport à la production potentielle du parc dans la période spécifique (calculée sur la base de la ventosité relevée au bilan).

L'évolution de ces indicateurs montre qu'au fil des ans les performances de nos générateurs éoliens sont en amélioration constante.

L'ENTRETIEN PREDICTIF SUR LES TRANSFORMATEURS DE LA TURBINE

Comme cela est déjà décrit, grâce au système CMS il est possible de surveiller l'état de fonctionnement des composants mécaniques du groupe motopropulseur grâce à des accéléromètres et à l'interprétation des données de vibration. À l'intérieur de la nacelle de certains aérogénérateurs Vestas V80/V90/V100 (159 turbines au total, soit 334 MW) se trouve le transformateur qui élève la tension du courant de sortie du générateur de 690V (ou 1000V) à 20 kV, 21 kV ou 30 kV, niveau nécessaire pour atteindre la sous-station et être introduit dans le réseau.

Aujourd'hui encore, un véritable système prédictif pour les transformateurs est à l'étude, capable, à travers l'analyse des variables (environnementales - comme la température des enroulements - et électriques), de prévoir une panne éventuelle du composant.

Nous avons donc décidé de nous focaliser sur l'entretien préventif, en cherchant à agir « en temps utile » sur les causes probables des ruptures possibles du transformateur.

Cela entraîne, en plus des activités d'entretien cyclique annuel sur les transformateurs, un approfondissement des examens visuels, relatifs en particulier à l'état superficiel de la résine et aux pieds d'appui de chaque bobine.





Au fil des ans, nous avons en effet observé que la majeure partie des problèmes était due à une détérioration de la surface des bobines, qui se fissuraient jusqu'au court-circuit des enroulements. La restauration de ces surfaces est possible par le polissage au papier de verre de la surface et l'apport d'une nouvelle couche de résine, garantissant un prolongement de la durée de vie du transformateur. Pour donner cours à ce type d'entretiens nous avons également prévu, en collaboration avec les fournisseurs, des cours de formation spécifiques pour nos techniciens de manière à réaliser au mieux ces réparations.



Même la détérioration des supports inférieurs (pieds) des bobines, qui ne garantit plus leur isolation vers la terre, rentre dans les causes principales de leur dysfonctionnement et la seule solution déterminée est leur remplacement. Même dans ce cas nous avons fait participer nos techniciens à des cours spécifiques organisés en collaboration avec les fournisseurs pour apprendre au mieux les modalités d'entretien.

Grâce à ces mesures intégrées à l'intérieur des entretiens ordinaires, il sera possible de garantir une prévention accrue et un prolongement de la durée de vie utile des transformateurs de nacelle.

PROLONGER LA DUREE DE VIE... EST POSSIBLE !

Une partie de nos parcs éoliens, installés à « l'aube de l'ère du vent », est désormais exploitée depuis plus de 15 ans et ils se rapprochent de la fin de leur durée de vie utile théorique, estimée à environ 20 ans.

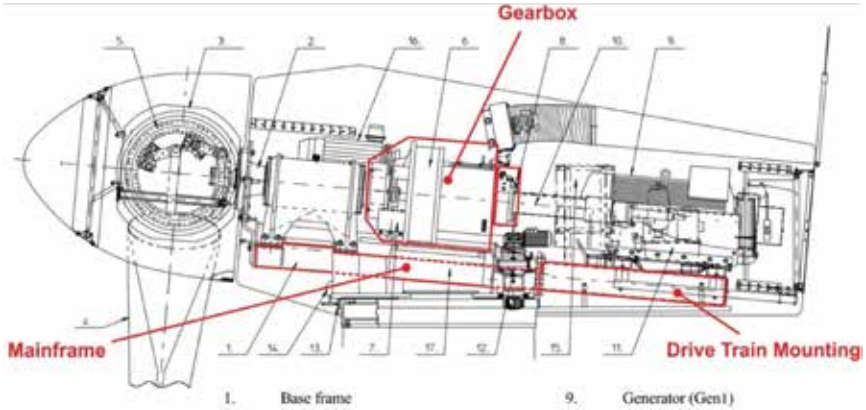
Nous nous sommes alors demandé s'il était possible d'utiliser ces aérogénérateurs pour une durée plus longue, si les charges effectives (liées aux conditions orographiques et climatiques du site) étaient inférieures aux charges du projet.

Nos analyses se sont concentrées sur une flotte significative composée de 422 turbines Vestas V47 (274 MW) d'une ancienneté moyenne de 17 ans : à partir de 2017 nous avons travaillé pour comprendre le potentiel effectif d'un prolongement de la durée de vie utile des aérogénérateurs jusqu'à 30 ans.

Le premier stade de l'analyse a concerné la modélisation des charges de travail des appareils structurels de chaque machine par rapport aux conditions de travail sur chaque site relativement à celles du projet, permettant donc d'en calculer la durée de vie résiduelle. En aval de cette phase préliminaire, nous avons évalué et planifié les stratégies d'entretien à mettre en pratique afin de pouvoir utiliser une turbine éolienne pour une durée prolongée.

Les premières études réalisées sur les sites orographiquement et climatiquement plus difficiles, ont confirmé que, avec des stratégies opportunes d'inspection et d'entretien sur les composants plus critiques (pale, paliers de pale et unité centrale - structure en acier qui supporte le groupe motopropulseur), la durée de vie utile d'une turbine peut effectivement être prolongée à sa 30ème année.

Les actions préventives et prédictives entreprises pour chaque composant peuvent être résumées comme suit :



- pale : nous réalisons des campagnes d'inspection des pales par téléobjectif, nous catégorisons les typologies de dommages relevés et réalisons des activités de réparation préventive de la surface des pales. De plus, en collaboration avec les producteurs de pale, nous réparons les anomalies éventuelles observées sur l'élément de raccordement entre les pales et le palier, autre composant constamment vérifié en raison des différents matériels qui le composent ;
- unité centrale : sa fonction structurelle est de supporter les charges et les sollicitations transmises par le rotor à la tour sans que celles-ci se propagent sur les composants du groupe motopropulseur ainsi que sur le rotor. Grâce à une étude appropriée, nous avons déterminé 30 points à soumettre à un examen visuel constant en utilisant des liquides pénétrants. En conséquence de ce choix opérationnel, une partie de nos techniciens a suivi un cours sur les méthodes relatives aux « Essais techniques non destructifs » et ont obtenu la certification selon la norme UNI EN ISO 9712.
- paliers de pale : ils ont un rôle fondamental pour le fonctionnement correct de l'aérogénérateur car ils garantissent le positionnement correct de l'angle de d'attaque de la pale (inclinaison par rapport au vent) et régulent la sortie électrique et la production de chaque turbine. Les actions prédictives entreprises concernent le remplacement de la graisse de lubrification avec une typologie plus performante et adaptée à l'application.

Pendant les entretiens ordinaires nous prélevons et analysons des échantillons de graisse : son état chimique/physique/technique permet de comprendre l'état d'usure du palier. De plus, grâce à nos compétences, nous avons été en mesure de définir des seuils de présence de « polluants/résidus » (en particulier des particules de fer et de chrome qui peuvent découler de l'usure des paliers mais qui, mélangés à la graisse qui les piège, peuvent également l'accélérer), dont le dépassement entraîne le remplacement complet de la graisse et la restauration du niveau correct de remplissage du palier (un principe similaire avait été adopté dans le processus de surveillance de l'huile des boîtes d'engrenage, décrit dans la DNF 2017).
Dans le futur, une attention particulière sera également portée à la révision des listes de contrôle d'entretien ordinaire, auxquels nous ajouterons des contrôles pour porter une attention encore accrue sur les composants les plus sollicités.



NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR UN MEILLEUR TRAVAIL

L'internalisation des activités est une ressource pour notre futur, pour gérer toujours au mieux nos installations et en tirer le meilleur rendement. L'entretien est toutefois une activité qui requiert un engagement physique significatif et une connaissance très diversifiée : pour cela, nous avons développé et nous sommes en train d'expérimenter une série d'innovations technologiques qui nous permettent d'être plus efficaces et efficients, tout en améliorant les conditions de travail de nos techniciens.

Un premier pas a été l'installation d'aides à la montée sur 131 turbines pour permettre aux opérateurs une ascension rapide, peu gourmande en énergie et plus sûre. De nombreuses turbines ne possèdent en effet pas d'ascenseur (disponible seulement dans les modèles les plus récents) et atteindre la nacelle à environ 90 mètres du sol peut nécessiter environ 15 à 20 minutes de montée par l'échelle. L'aide à la montée permet au technicien de s'accrocher, par son harnais, à un système doté d'un moteur qui, restant toujours en traction, parvient à réduire jusqu'à 80% la fatigue de l'opérateur, et à diminuer de moitié les temps de montée.

Un autre instrument que nous commençons à tester est les prototypes d'exosquelette, et en particulier les modèles pour l'allégement du poids du dos et des épaules. D'ici quelques mois, nous saurons si l'utilisation de ces équipements sophistiqués est adaptée à nos activités, au vu également des espaces confinés dans lesquels ces dernières se déroulent, et des exigences importantes de sécurité que nous voulons respecter dans chaque environnement de travail.

Enfin, la gestion d'installations technologiques diversifiées et toujours plus étendues sur le territoire (25 sous-stations, 54 parcs, 974 turbines, 25 anémomètres) nécessitent une compétence toujours accrue et pluri-spécialisée de la part des opérateurs qui interviennent sur le terrain.

La nécessité d'améliorer l'efficacité des interventions d'entretien et la résolution de problèmes imprévus ou inconnus s'est donc présentée. C'est justement pour gérer ces problèmes que le projet est né, lancé en 2017 et encore en phase de test, pour l'utilisation de lunettes de réalité augmentée (ou éventuellement d'un smartphone) pour le déroulement d'activités particulières avec le support à distance d'autres collègues experts d'une technologie particulière. Les lunettes intelligentes représentent un instrument très puissant pour atteindre notre objectif, également parce qu'elles permettent d'opérer avec les mains libres.
Après avoir déterminé le problème, le collègue sur site pourra suggérer comment le résoudre, permettant ainsi une assistance transversale entre des zones géographiques et des technologies différentes.
Avec ce projet, nous nous sommes fixé l'objectif à court et moyen terme de :

- réduire les interventions non résolutives ;
- réaliser une formation très efficace sur le travail ;
- valoriser le personnel expert ;
- permettre l'accès en mains libres et en réalité augmentée aux manuels ;
- réaliser des instructions de travail en ligne en soutien de la formation.

LA FORMATION A LA BASE DE NOTRE MODE DE TRAVAIL

Les lignes directrices de notre Plan industriel 2015-2018 et du Plan 2018-2022 ont focalisé l'attention sur le processus d'internalisation des activités d'Exploitation et de Maintenance pour raccourcir la chaîne de valeur et augmenter ainsi la rentabilité de notre gestion.

Ayant été des précurseurs dans ces activités dans leur ensemble sur les installations éoliennes, nous l'avons été tout autant dans le monde de la formation spécifique, en ciblant beaucoup le développement des compétences de nos techniciens.

Nous avons suivi deux filières :

- formation externe auprès d'entités tierces sur les thèmes d'entretien/gestion de l'exploitation ;
- création d'un centre d'apprentissage avec simulateurs pour exercices pratiques.

FORMATION EXTERNE

Nous avions décidé de mener à terme d'ici 2018 un processus de formation intégral impliquant environ 90 de nos préposés à l'entretien de turbine et sous-stations, de telle sorte qu'ils puissent acquérir un niveau de professionnalisme officiellement reconnu... et il en a été ainsi.

Nous avons conçu, organisé et activé un parcours qui a permis à nos techniciens d'obtenir une certification selon la norme européenne UNI EN 15628:2014 « Qualification du personnel d'entretien », pour donner de la cohérence au système organisationnel de l'entreprise avec le cadre normatif européen sur la personne du spécialiste.

Pendant l'année, nous avons réalisé des cycles de formation et accompli 12 sessions d'examen pour un total d'environ 800 heures/homme, avec des épreuves écrites, orales et pratiques.

Les résultats ont été extrêmement positifs : 66 de nos techniciens ont obtenu la Certification de niveau 1 - spécialiste de l'entretien, alors que 30 de profil plus élevé ont été certifiés de niveau 2 - Superviseur de l'entretien. La remise des permis aura lieu au cours du premier trimestre 2019.

Une autre filière de formation a concerné nos techniciens de l'unité Optimisation de la Production, qui ont suivi un cours sur l'utilisation des liquides pénétrants et obtenu la certification ISO9712. Leur utilisation servira à l'analyse de la stabilité, la sécurité et l'efficacité de la structure portante de la turbine, et aussi pour effectuer les évaluations précises pour établir la possibilité d'extension de la durée de vie technique des installations.

LE CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE DE CARAFFA

Le 24 octobre 2018, en présence de notre direction, le « Centre de formation technique » de Caraffa di Catanzaro a été inauguré. Ce projet est né avec l'objectif de réaliser et de développer un centre didactique/opérationnel pour accomplir la formation théorique, mais surtout pratique, de tout le personnel qui intervient sur les actifs éoliens et photovoltaïques.

Au cours des deux dernières années, face à la stratégie d'entretien modifiée basée sur les principes de la CBM (Maintenance conditionnelle), il est devenu nécessaire de lancer des projets de formation en soutien des nouvelles méthodologies opérationnelles (tribologie, analyse vibratoire, boroscopie, etc.).

Le Centre de Formation Technique veut être un pôle didactique dans lequel des modules de formation sur mesure doivent être développés et il

projettera l'entreprise vers une gestion internalisée des compétences spécialisées, en valorisant notre personnel et en permettant de former les techniciens à l'utilisation des technologies au rythme de la révolution industrielle en cours qui modifiera profondément la façon de travailler.
La première phase a concerné la détermination et la réalisation des domaines nécessaires et des espaces adaptés à la formation : nous avons utilisé les immeubles de notre centre opérationnel de Caraffa, site dont la position est quasiment barycentrique par rapport à nos installations. Le site est composé d'une salle didactique et d'une aile destinée aux simulateurs pour la formation pratique, avec de véritables composants.
La phase suivante a vu la réalisation des simulateurs, à travers la création de postes de travail équipés pour l'étude et l'expérimentation, reproduisant des situations et des problèmes réels typiques des installations éoliennes, permettant ainsi de simuler les interventions nécessaires à leur résolution.
Dans la salle didactique des postes techniques ont été réalisés pour l'étude simulée de matières telles que l'oléohydraulique, l'électromécanique et la mécanique afin de mettre en application des parcours de formation, des mises à niveau et une requalification du personnel préposé à l'entretien.

Simulateur oléohydraulique

La formation prévoit des notions de base en matière d'oléohydraulique et d'électrohydraulique, des exercices théoriques/pratiques et la reproduction en laboratoire de systèmes spécifiques de turbine. On retrouve des applications de l'oléohydraulique sur :

- système de blocage du rotor ;
- système de calage.

Elle sera principalement destinée à la simulation du système de calage, simulant le mouvement mécanique du piston et le réglage de l'angle de la pale.

Simulateur électromécanique

La formation prévoit des notions de base en matière d'électrotechnique et électromécanique, des exercices sur les moteurs électriques/asynchrones, actionnements électriques.
On retrouve des applications d'électromécanique sur :

- système de calage de pale ;
- système de lacet Yaw.



Il est egalement possible d'effectuer la simulation du fonctionnement du système de lacet (Yaw System), l'actionnement du moteur de lacet, tant dans son fonctionnement ordinaire qu'en cas d'anomalie. De cette façon le personnel peut s'exercer et pratiquer le soi-disant « dépannage » : la détermination des pannes et la résolution des problèmes.

Simulateur mécanique

La formation prévoit des notions de base en matière de mécanique et de machines, des exercices théoriques/pratiques sur des roues dentées, des engrenages, divers types de joints, d'arbres, de paliers, de frictions et de freins.
On retrouve des applications de mécanique sur : boîte d'engrenages ;

- système de lacet Yaw ;
- actionnements à engrenages ;
- paliers.

En interne de manière plus étendue, nous avons conçu et réalisé des simulateurs, permettant des exercices pratiques pour la résolution des problèmes les plus courants dans des conditions correspondant à la réalité et en particulier :

- simulation de réparation de pale ;
- simulateur boîte d'engrenages/vidéoscopie ;
- simulation de recherche de panne sur câbles moyenne tension (entretien sur panne) ;
- simulateur HSE pour formation à l'évacuation d'urgence.

Simulateur de pale

L'augmentation de la flotte internalisée a rendu nécessaire la divulgation des compétences, en termes d'inspection et de réparation, avec l'implication d'un nombre accru de techniciens.
Nous avons donc conçu et réalisé un simulateur de pale dans le but de créer un cours théorico-pratique tant sur la méthodologie d'inspection des pales que sur les techniques de restauration de la surface.

Simulateur de vidéoscopie de la boîte d'engrenages

Le projet de réaliser une zone dédiée à la formation spécialisée, dans le cadre de la vidéoscopie des boîtes d'engrenages, découle de l'application de la stratégie CBM (Maintenance conditionnelle) à l'intérieur des processus d'O&M (Exploitation et Maintenance) des parcs éoliens.
La formation prévoit une partie théorique sur les



diverses typologies de boîte d'engrenages et sur l'interprétation des dommages décelables, en plus d'une partie purement technique sur l'utilisation du vidéoscope à l'intérieur d'une boîte d'engrenages dûment préparée.
Nous avons également créé une boîte d'engrenages didactique avec des parties internes visibles qui permettra d'analyser et de détailler les activités avec une clarté et une efficacité accrues.

Simulateur conduits de câbles MT

Nous avons conçu un simulateur de conduits de câbles (Moyenne tension) dans le but de créer un cours théorique/pratique destiné à la formation de techniciens Haute/Moyenne Tension, spécialisés dans la localisation des pannes sur les conduits de câbles en utilisant le laboratoire mobile à la disposition des techniciens.
Ces dernières années, le problème des pannes sur les conduits de câbles, surtout sur les installations plus anciennes, a fortement conditionné la disponibilité des installations. Cela a donc rendu indispensable la diffusion et le développement de connaissances spécifiques relatives à l'utilisation de la machine de recherche de panne.

Pour réaliser le simulateur nous avons utilisé une bobine de câble MT de test, étendue à l'intérieur du centre opérationnel, avec les extrémités raccordées à la terre pour reproduire le fonctionnement réel.
Nous avons pratiqué un trou dans le câble pour exercer les techniciens à la détection de la panne en utilisant le laboratoire mobile « Centrix », en simulant les divers essais.

Simulateur d'évacuation d'urgence

Enfin, nous avons réalisé un simulateur pour la formation à l'évacuation d'urgence.
Un des aspects principaux à traiter pour garantir la sécurité des opérateurs pendant les activités d'entretien est la gestion du risque du travail en hauteur, dans un environnement très particulier placé à au moins 50 mètres du sol : la turbine éolienne.
Le simulateur permet aux techniciens de s'exercer avec une fréquence accrue aux actions d'évacuation et de sauvetage, essentielles pour gérer le risque spécifique. De cette façon, chaque préposé à la turbine est formé pour amener au sol son compagnon blessé dans l'attente des secours.



L'ANALYSE DES EVENEMENTS IMPORTANTS D'EXPLOITATION

Depuis toujours nous adoptons une approche industrielle pour la gestion de nos activités, en nous basant sur une connaissance technique profonde des installations. Nos ingénieurs et nos techniciens, grâce aux programmes de formations mis au point, se spécialisent en se formant en continu, partagent et diffusent leur savoir à l'intérieur de l'entreprise, sont toujours prêts à saisir les opportunités offertes par les évolutions technologiques pour améliorer les performances des installations ou rendre leur entretien plus durable. Dans cet esprit, les spécialistes de nos quatre technologies (éolien, solaire, hydro et thermique) se sont réunis pour une journée d'échanges sur les questions techniques de grande importance qui ont influé, au cours de l'année, sur les performances des installations. En particulier, ils ont défini les approches innovantes et les solutions pratiques adoptées pour prévenir ou résoudre les problèmes à la base de l'indisponibilité des installations enregistrés au cours de l'année 2018. Par exemple, le responsable de l'installation thermoélectrique a décrit la solution adoptée face à la rupture d'un composant important : au lieu d'attendre plusieurs semaines la pièce de rechange, une solution transitoire efficace et surtout jamais testée auparavant a été étudiée en interne et appliquée avec le producteur, ce qui a permis d'économiser de nombreux jours d'arrêt et de perte de production dans l'attente de la solution définitive. Pour le secteur éolien, face à toutes les questions abordées, la capacité de trouver des solutions d'entretien dans des situations et des environnements difficiles, comme à l'intérieur du moyeu du rotor, en hauteur et dans des espaces confinés est apparue encore une fois. Par exemple, nos techniciens ont réalisé des remplacements de boulons prisonniers de pale (boulons qui maintiennent la pale sur la turbine) grâce à des équipements spécifiques pour l'application en hauteur conçus en interne, évitant ainsi le démontage total de la pale, qui aurait nécessité des moyens de levage lourds et extrêmement chers tant en termes de coût que de temps. Nos ingénieurs ont également mis au point des méthodes d'étude sur les matières par ultrasons qui simplifient et accélèrent les inspections et surtout sont compatibles avec les environnements confinés dans lesquels nos techniciens d'entretien interviennent. Dans le secteur solaire, dernière technologie acquise par ERG, nos experts ont dû faire face à des problèmes hydrogéologiques d'instabilité du terrain. Les techniciens ont étudié attentivement les solutions possibles, en conjuguant les connaissances acquises dans le domaine éolien et les exigences de la technologie solaire. Il en a résulté la conception d'un nouveau système de captage et de régulation des eaux pluviales, qui nous permettra de résoudre le problème hydrogéologique, nous donnant également l'opportunité d'améliorer la productivité de l'installation, grâce à la réinstallation de certaines rangées de panneaux photovoltaïques. Enfin, le responsable des installations hydroélectriques a illustré le processus de laminage du barrage de Corbara, qui a permis d'accueillir et de réguler la crue de mars 2018, conformément aux procédures de gestion édictées par la Protection Civile. Cette journée de travaux a démontré que notre véritable valeur ajoutée réside dans les personnes et leur compétence spécifique dans leurs secteurs d'intervention. Les solutions que nous avons déterminées et proposées améliorent souvent et rendent plus efficaces les procédures standard d'entretien proposées par les producteurs. Ce sont ces compétences affinées sur le terrain qui ont fait de nous un partenaire précieux pour les producteurs, en témoignage de la validité de notre approche industrielle.

LA GESTION DES INSTALLATIONS HYDROELECTRIQUES

La seconde technologie pour la puissance installée de notre Groupe est hydroélectrique : une source renouvelable parmi les plus diffuses depuis l'aube de l'ère moderne. Les barrages et les infrastructures du Groupe hydroélectrique de Terni remontent pour une bonne partie à la première moitié du XIXe siècle : pour cette raison, elles sont parfaitement intégrées dans l'environnement alentour, sont un élément du paysage et constituent même la base de la présence de nombreuses activités territoriales liées au tourisme.

Les installations du Groupe s'étendent sur une zone étendue comprise entre l'Ombrie, le Latium et les Marches, et sont constituées d'un ensemble de 19 centrales avec 40 groupes de production (dont trois mini-centrales construites en 2017), sept grands barrages, 155 km de canaux, galeries et conduites. Les sources hydriques utilisées pour la production d'énergie sont les fleuves Nera, Velino et Tibre, qui représentent ensemble un système hydrique bien intégré avec le territoire qui a permis la naissance de zone naturelles importantes telles que :

- l'Oasis d'Alviano sur le fleuve Tibre ;
- le Parc Fluvial du fleuve Nera et la cascade des Marmore.

Grâce à un processus de « rénovation », c'est-à-dire de reconstruction et de modernisation, lancé en 2008 et terminé en 2013 et concernant 28 Groupes de Production sur 37, l'efficacité technique et énergétique des installations a été augmentée, en relevant en même temps les normes environnementales et de sécurité.

Nous avons renouvelé et amélioré les systèmes d'automatisation et de télécontrôle et mis en œuvre un système de surveillance en ligne des installations. Cela nous permettra d'obtenir une capacité accrue pour prévenir les pannes ou les dysfonctionnements dans les systèmes oléohydrauliques. Nous avons également adopté de nouvelles technologies qui, utilisant des pressions plus élevées, nous ont permis de diminuer la quantité d'huile employée et d'utiliser des huiles biodégradables et des matières autolubrifiantes à la place de graisses et d'huiles traditionnelles dans les systèmes hydrauliques.

LE PROCESSUS DE PRODUCTION

Le processus hydroélectrique se fonde sur la transformation en énergie électrique de l'énergie potentielle d'une masse d'eau placée en hauteur, qui est d'abord transformée en énergie cinétique



avec le mouvement de l'eau, puis en énergie mécanique par les turbines et enfin en énergie électrique grâce à l'alternateur placé dans l'axe avec la turbine : en quelques mots, la masse d'eau, qui tombe du haut vers le bas (le soi-disant saut hydraulique), actionne les groupes turbines-alternateurs placés au pied du saut hydraulique, générant de l'énergie électrique.

Une caractéristique typique de nos installations est d'être à la succession les unes des autres : de cette façon, l'eau en sortie d'une centrale de production en amont est transportée et envoyée à la centrale en aval pour être utilisée sur un nouveau saut, avec d'autres eaux d'autres rivières appartenant au réseau hydrographique environnant. De cette façon, la même eau est utilisée plusieurs fois, parvenant à valoriser au mieux tout son contenu énergétique. Au terme du cycle, les eaux sont restituées aux cours d'eau dans la même quantité et qualité que celle prélevée, réalimentant le cycle naturel.

LE PROCESSUS DE GESTION

Les installations sont gérées à travers deux fonctions principales : « Exploitation » et « Maintenance », dirigées par deux unités opérationnelles distinctes.

Exploitation

L'Exploitation s'occupe principalement de la téléconduite des installations 24/24h, ainsi que de leur contrôle et leur auto-entretien, pour garantir le fonctionnement correct des 40 groupes de production et elle se déroule avec le personnel interne de l'entreprise.

Étant donné que le démarrage/arrêt des machines est effectué de manière centralisée pour toutes les installations, la fonction vérifie en particulier :

- l'état des ouvrages hydrauliques de prise (adduction des eaux) des installations ;
- Le fonctionnement correct des appareils et des turbines, en contrôlant les anomalies éventuelles liées aux vibrations, aux pressions et aux températures ;
- la vérification, la lecture et l'étalonnage de tous les appareils et dispositifs de mesure des installations.

La fonction est également responsable de deux activités de gestion technique des installations très importantes pour la sécurité :

La mise hors service et en sécurité pour les travaux sur des installations électriques, hydrauliques ou en présence de fluides sous pression ;

Les manœuvres d'exploitation, qui sont très importantes pour la gestion des événements de crue à la demande des organismes territoriaux.

Grâce à nos ouvrages hydrauliques et aux systèmes de contrôle distribués sur le territoire, nous parvenons à gérer les effets liés à la pénurie ou à l'abondance d'eau, comme pendant les crues fluviales, réalisant un service pour la collectivité de « protection civile » en collaboration, évidemment, avec les autorités hydrauliques, les préfectures, les pompiers et les entités locales.

Maintenance

Les activités de maintenance sont conçues et gérées par notre personnel mais réalisées principalement par des entreprises externes. Il s'agit d'activités programmées et d'interventions sur panne, ainsi que d'activités d'approfondissement sur les causes des pannes et d'activités d'inspection.

La production d'énergie par source hydroélectrique, bien qu'utilisant une technologie consolidée, est caractérisée par une complexité élevée car chaque installation est différente d'une autre pour le « saut » et le « débit hydraulique », caractéristiques intrinsèques du territoire. Par conséquent, une grande partie des projets d'entretien doit être « personnalisée ».

Toutes les activités sont réalisées avec une grande attention surtout pour la sécurité des personnes et du territoire.

L'ENTRETIEN PREDICTIF DANS L'HYDRO

La gestion de nos installations vise à satisfaire au mieux les exigences du marché en préservant l'intégrité des installations, en minimisant leurs ruptures et en optimisant les coûts d'entretien.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons adopté la soi-disant Maintenance conditionnelle (CBM), basée sur l'entretien prédictif. Elle sert surtout à améliorer la disponibilité des installations, comme cela a déjà été indiqué pour l'activité éolienne ces dernières années.

Après une première phase d'étude qui s'est déroulée en 2017, cette année nous avons utilisé le Monitorage En Ligne des Installations Hydro (MOnLHy) sur les installations de Galleto (326 MW), Baschi (86 MW) et Narni (40 MW).

Ce monitorage prévoit les phases suivantes :

- installation de nouveaux systèmes pour la surveillance des vibrations, des gaz dissous dans les transformateurs, des débits turbinés et autres grandeurs importantes pour la surveillance en continu ;
- historisation des mesures déjà disponibles sur les machines et intégration des nouvelles mesures dans une banque de données centralisée ;
- réalisation de l'infrastructure informatique et application de tous les modules et des algorithmes relatifs, nécessaires pour l'analyse diagnostique et de performance des machines, ainsi que pour l'optimisation des processus.



Ce projet doit donner des résultats significatifs à court-moyen terme en matière de :

- réduction des coûts d'entretien à travers la création d'une « nouvelle » approche CBM, consistant à :
  - une reconnaissance rapide des pannes potentielles et réduction conséquente des dommages et des coûts pour les événements accidentels ;
  - une meilleure programmation des activités d'entretien, des révisions générales des groupes et des inspections sur la condition ;
  - une augmentation de la durée de vie utile de la machine, en déterminant et en évitant les domaines de fonctionnement critiques.
- augmentation de la productivité des installations, avec augmentation conséquente des recettes de production, à travers la connaissance des performances des groupes et des courbes relatives de coût incrémental, pour optimiser l'assiette de la production dans la phase de re-dispatching.

En 2019, l'achèvement de la seconde phase d'application étendue aux installations de Cotilia (48 MW) et Monte Argento (64 MW) est déjà prévu, qui permettra de faire bénéficier des approches décrites à toutes les principales installations de production.

LA GESTION DE L'INSTALLATION THERMOELECTRIQUE

La Turbine à Gaz à Cycle Combiné (CCGT) est une centrale de cogénération à cycle combiné alimentée au gaz naturel avec une puissance installée égale à 480 MW, située à l'intérieur du Site Multisociétés de Priolo-Melilli (SR).

La centrale est composée de :

- deux modules jumeaux, qui sont chacun constitués de deux turbines à gaz et de générateurs de vapeur à récupération respectifs qui alimentent une turbine à vapeur ;
- systèmes auxiliaires nécessaires au fonctionnement de la centrale ;
- une sous-station SIG avec deux niveaux de tension (380 kV et 150 kV) qui permet la connexion au Réseau de Transmission National et au Réseau Électrique Interne du Site Multisociétés de Priolo.

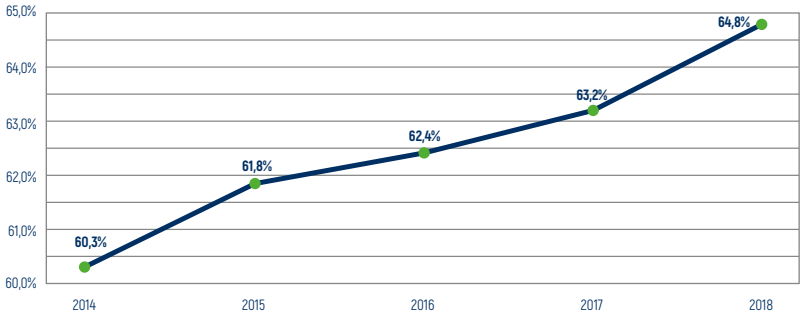
Les turbines à gaz de la CCGT sont alimentées exclusivement au méthane et leurs gaz de décharge encore chauds sont transportés à l'intérieur de générateurs de vapeur à récupération pour la production de vapeur. La technologie des brûleurs (NOx) permet d'atteindre des niveaux élevés d'efficacité et des niveaux d'émission réduits.
En particulier, la totalité de la vapeur produite par la CCGT est introduite dans le réseau du site multisociétés, alors que l'énergie électrique produite et non consommée à l'intérieur du site est cédée au Réseau de Transmission National.

MAINTENANCE ET EFFICACITE DE LA CCGT

L'amélioration de l'efficacité de l'installation est l'une de nos préoccupations constantes, notamment avec le projet « amélioration continue » qui a impliqué tout le personnel technique opérationnel. Au fil des ans nous avons donné vie à de nombreux projets techniques destinés justement à améliorer les niveaux d'efficacité (projet pour le préchauffage du méthane et de l'air à l'entrée des turbines), à diminuer les pertes éventuelles (révision du réseau de vapeur) et à optimiser les systèmes de distribution (accroissement de l'efficacité du réseau électrique interne de distribution).

De plus, grâce à des activités constantes d'entretien et à la diminution du minimum technique des turbines à gaz, nous avons amélioré la flexibilité de l'installation et sa fiabilité.
Les résultats ont été observés tant du point de vue technique que de celui économique : l'indice de rendement de l'installation, calculé selon la norme CAR (rendement global de 1er principe), a

ERG POWER – INDICE DE RENDEMENT CAR



LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE CAR

La Turbine à Gaz à Cycle Combiné (CCGT) d'ERG Power a été la première et la plus grande installation à obtenir, de la part du Gestionnaire des Services Énergétiques (GSE), la qualification de Cogénération à Haut Rendement (CAR), une organisation de l'installation qui prévoit l'atteinte de rendements thermodynamiques et globaux beaucoup plus élevés que la moyenne (bien plus de 60 %). L'installation produit en effet de manière combinée de l'énergie électrique et de l'énergie thermique (chaleur utile pour autres cycles de production) grâce à l'utilisation de la même énergie primaire (gaz méthane).

La configuration du notre installation permet de produire de l'énergie électrique et de fournir le « réseau vapeur » de l'ensemble du pôle industriel avec de la vapeur de processus à diverses conditions de pression et de température.

Après 10 ans de service, pendant lesquels l'installation a reçu les soutiens prévus par la directive CEE 2004/8/CE, nous procédons à la demande de renouvellement de la CAR à travers le projet de refonte de certains composants principaux de la CCGT.

Pour déterminer l'investissement nécessaire, définir une organisation de la CCGT encore plus efficace grâce à de nouvelles solutions techniques et de nouvelles turbines, et pour obtenir également le renouvellement de la qualification CAR, nous avons créé un Groupe de travail chargé de développer le projet à travers trois étapes :

- évaluation préliminaire des technologies disponibles sur le marché pour optimiser les actifs existants, du point de vue de l'installation ainsi que de l'exploitation ;
- définition d'une proposition d'investissement avant fin 2019 pour rendre économiquement pratique la modernisation de l'installation ;
- application de la nouvelle organisation de l'installation d'ici 2020-2021.

De cette façon, nous allons rajeunir notre installation, en la rendant encore plus efficace et en contribuant au maintien d'un parc de génération moderne et compétitif.



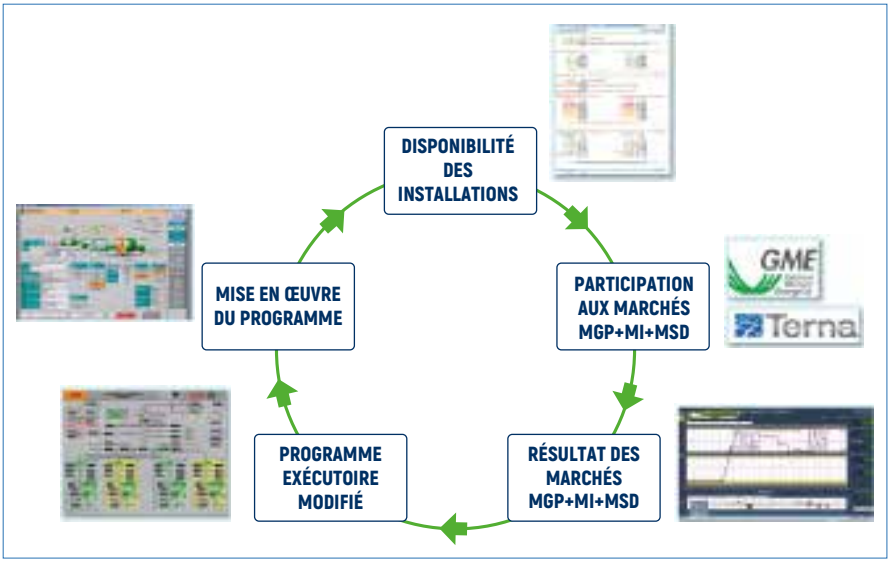
constamment augmenté au fil des ans.
La continuité opérationnelle accrue a enfin permis d'atteindre d'excellents résultats économiques, étant donné que nous avons été en mesure de gérer de la meilleure façon l'évolution des prix du marché de l'énergie grâce à la capacité de modulation de l'installation.

LE PROCESSUS DE PRODUCTION SUR LES MARCHES DE L'ENERGIE

La centrale électrique CCGT est constamment dirigée et gérée par le personnel qui, sur la base des analyses techniques, estime chaque jour la disponibilité de l'installation. Cette planification est fondamentale pour estimer la capacité de production effective de l'installation, sur la base de laquelle la fonction Bidding d'Energy Management profile l'offre sur le marché de l'énergie électrique.
Le rapport entre les deux fonctions est très étroit : le Bidding participe aux marchés sur la base des informations sur la disponibilité de l'installation reçues de l'Exploitation, alors que cette dernière exécute les programmes de production de l'énergie électrique sur la base des résultats des marchés auxquels le Bidding a participé.
Les principales phases du processus sont au nombre de cinq :

- communication de la disponibilité des installations avant 11 h le jour n-1 (Exploitation) ;
- participation au marché de la veille (MGP) sur la base des scénarii de prix, des quantités demandées et offertes (Bidding) ;
- réception par le Gestionnaire du Marché GME du programme exécutoire de production d'énergie électrique, relatif aux vingt-quatre heures du lendemain sur la base des résultats du marché ;
- modifications éventuelles du plan exécutoire à cause des variations des marchés de service d'équilibrage (MSD) ou de commandes envoyées par Terna ou pour gérer l'équilibre en toute sécurité du réseau ;
- lancement de la production sur la base du profil horaire défini par le Bidding.

Enfin, pendant le jour de mise en œuvre du programme, l'Exploitation se charge de communiquer la disponibilité de l'installation pour le lendemain, relançant le cycle d'échange d'informations qui vient d'être décrit.



Pour améliorer toujours plus la flexibilité de l'installation et répondre rapidement au marché et aux variations d'organisation du site, nous avons investi dans des systèmes de contrôle à l'avant-garde, qui permettent d'anticiper les problèmes relatifs aux installations. Cela nous permet de réaliser des interventions de maintenance ciblées et concentrées dans des périodes moins rémunératrices, nous permettant d'atteindre une disponibilité de l'installation supérieure à 98 %.

Un exemple important en est le système « Essais diagnostics de l'installation », extension naturelle du système de surveillance des principaux paramètres de fonctionnement de la centrale à cycle combiné CCGT. Ce système, qui soutient tout le personnel d'Exploitation et de Maintenance, active un second niveau d'analyse, déterminant les principales causes internes d'écart et les interventions d'exploitation et d'entretien nécessaires pour faire revenir les écarts dans les limites optimales.

Ce système s'applique aux principaux appareils de la centrale d'ERG Power et il est articulé autour des sous-processus suivants :

1. exécution d'essais diagnostics ;
2. exécution d'interventions correctives ;
3. mise à jour de la fiche de la machine.

Le processus de contrôle se concentre sur l'analyse de trois typologies principales de paramètres liés entre eux :

- paramètres de performances principaux : paramètres qui ont un impact direct sur l'efficacité de la machine (consommation spécifique, performances attendues, etc.) ;
- paramètres de performances secondaires : paramètres corrélés aux paramètres de performances principaux (par ex. rapport de compression, températures, etc.) qui sont vérifiés à l'occasion de tests spécifiques ;
- paramètres fonctionnels : paramètres qui ont impact direct sur la fiabilité des appareils (température, huile, vibrations, etc.).

La variation de chaque paramètre de performance secondaire et de chaque paramètre fonctionnel est associée, grâce à l'expérience de conduite de l'installation par le personnel d'O&M, à la cause relative et, par conséquent, les interventions de maintenance ou correctives à mettre en œuvre peuvent être déterminées facilement.



LA GESTION DES MARCHES ENVIRONNEMENTAUX

Efficacité énergétique, énergie verte... les nouveaux thèmes les plus importants dans le monde de l'énergie qui régissent également une bonne partie de tout ce qui ne fait pas partie du marché de l'électron.
En particulier, la reconnaissance de l'énergie électrique produite par des sources renouvelables a été une tendance de tout le secteur qui est parvenue en 2017 à certifier environ 70 millions de garanties d'origine (GO – titres qui attestent de la provenance de l'énergie d'installations alimentées par des sources renouvelables) sur le territoire italien.
La Garantie d'Origine (GO) est un document électronique qui sert à prouver à un client final qu'une quantité d'énergie déterminée a été produite par des sources renouvelables, comme cela est prévu par la Directive européenne 2009/28/CE de la part d'une installation à laquelle le Gestionnaire des Services Énergétiques (GSE) a délivré la certification d'Installation avec Garantie d'Origine (IGO) de l'énergie.

En particulier, pour chaque MWh d'énergie électrique renouvelable introduit dans le réseau par des installations qualifiées IGO, le GSE délivre un titre GO aux entreprises productrices qui, à leur tour, peuvent le transférer à leurs propres clients, accédant au marché organisé et à la plate-forme bilatérale préparés par le Gestionnaire des Marchés Énergétiques (GME), selon des principes de transparence et de traçabilité définis au niveau ministériel.

Les GO sont un certificat, donc, très important non seulement pour le producteur mais également pour les clients : les entreprises qui font de l'attention pour l'environnement et la réduction de l'impact climatique un point important de leur stratégie peuvent affirmer que leur production ne génère pas d'émissions indirectes (soi-disant Scope 2), qualifiant leur produit d'encore plus durable.
Sur ce marché vert nous nous plaçons parmi les premiers producteurs, avec une émission totale



de GO qui en 2018 s'élèvera à environ 1,97 million de certificats, grâce à la nouvelle qualification des installations hydroélectriques de Baschi et des parcs éoliens de Bisaccia, Lacedonia et Vicari (+255 mille GO pour un équivalent de 255 GWh d'énergie verte).
La centrale thermoélectrique de Priolo, en tant qu'installation de Cogénération à Haut Rendement (CAR), jouit au contraire des bénéfices des Titres d'Efficacité Énergétique (TEE), en considérant le fait que l'installation, par ses caractéristiques techniques, parvient à obtenir une production simultanée d'énergie électrique et de vapeur, générant un rendement élevé et des économies énergétiques significatives.
L'installation est ainsi parvenue à faire fructifier environ 100 mille TEE par an pendant dix ans depuis l'entrée en exploitation de chaque module.

Les TEE liés à la production d'une année déterminée sont attribués par le GSE dans l'année suivante, et sont disponibles pour la vente aux clients avec une contractualisation bilatérale ou vendus dans les sessions de marché organisées par GME.

Enfin, pour garantir la conformité de l'installation d'ERG Power envers la directive Emission Trading de l'Union européenne, qui intègre les objectifs mondiaux de réduction des émissions, nous achetons sur le marché des titres de CO_2 en quantité correspondante aux émissions générées par l'installation CCGT (l'installation ne bénéficie pas d'allocations gratuites de parts de CO_2).
Ces quantités sont certifiées par une entité tierce comme cela est prévu par la norme Emission Trading.

INSTALLATIONS VERTES D'ERG

- 18 installations éoliennes et 30 installations photovoltaïques qualifiées IGO
- Plus de 400 turbines éoliennes avec le recensement en hauteur d'autant de générateurs
- 96 rapports techniques rédigés pour l'obtention des qualifications
- 48 fiches techniques avec rapport photographique annexé, pour un total d'environ 1 400 pages
- 480 documents finaux transmis par l'intermédiaire du portail dédié du GSE pour l'obtention des qualifications

ERG a déjà pourvu à qualifier IGO ses propres installations éoliennes pour un total de plus de 440 MW de puissance et les actifs photovoltaïques pour un total de 89 MW et a programmé, pour 2019, l'obtention de la qualification pour tous les autres actifs éoliens présents sur le territoire italien (principalement dans le sud de l'Italie et dans les îles). Cela nous permettra d'atteindre le chiffre considérable de plus de 1 100 MW de puissance installée certifiée GO. Tout cela est possible grâce à la collaboration du personnel technique de turbine d'ERG, qui a réalisé le recensement en hauteur des générateurs et le recueil des photos pour les rapports nécessaires à l'obtention de la délivrance de la qualification.



ERG ET L'OPEN INNOVATION

COLLEGE DES INGENIEURS LABS

CDI Labs est une initiative née en 2016 et promue par la SAFM (école de formation supérieure au management de Turin) avec la collaboration du CDI (Collège Des Ingénieurs) pour favoriser la rencontre entre des grands groupes industriels (ERG, Atlantia, CLN et FCA) et des start-up technologiques innovantes prêtes pour le marché provenant de 10 pays européens et d'Israël. Le projet se déroule à travers trois cycles annuels, caractérisés par la répétition des activités de reconnaissance, sélection et vérification pour chaque année.

En 2018, nous avons recherché des initiatives d'innovation ouverte avec une potentialité élevée d'application dans les activités du Groupe, déterminant deux solutions possibles :

- Intellium pour l'expérimentation possible de chaussures de sécurité dotées de capteurs en mesure de détecter et de signaler des problèmes de sécurité du personnel qui les porte, destinée à améliorer la surveillance de la sécurité sur les sites de production.
- TRC – Thermal Recycling Composites pour la réutilisation des pales éoliennes qui ne sont plus utilisées. L'entreprise est un spin-off du Conseil de Recherche National espagnol, né pour l'exploitation commerciale d'un brevet. La technologie permet, à travers un processus thermique à température contrôlée, d'éliminer la résine des composites en fibre de verre ou carbone et en récupérer les fibres à réutiliser dans de nouveaux composites. On satisfait ainsi aux exigences de recyclage de la fibre de verre des pales de turbine éolienne remplacées dans le cadre des projets de renouvellement/remontage de pales.

Nous conduisons des approfondissements et des évaluations supplémentaires concernant le démarrage possible de l'expérimentation sur le terrain des deux projets.

ERG RE-GENERATION CHALLENGE

ERG Re-Generation Challenge est un concours national des meilleurs business plan, conçu pour offrir aux étudiants, aux fondateurs et aux entreprises la possibilité de développer des initiatives entrepreneuriales dans les secteurs de l'énergie, des renouvelables et de l'économie circulaire. En 2017, nous avons concentré l'initiative totalement en Ombrie. Deux des projets récompensés dans la première édition (Wisepower – système de contrôle prédictif des dommages des pales des aérogénérateurs et Agesic – application contre les accidents sur smartphone) ont pu expérimenter leurs propres idées entrepreneuriales dans le cadre des activités d'ERG.

En 2018, ERG Re-Generation Challenge a élargi l'initiative à 8 régions du Centre-Sud de l'Italie (Sicile, Sardaigne, Calabre, Campanie, Pouilles, Basilicate, Molise, Ombrie). Nous avons réalisé 14 étapes de reconnaissance et de formation au cours desquelles 120 projets de start-up, petites entreprises ou étudiants ont été présentés. À la fin du mois de janvier 2019, au terme de la manifestation conclusive à laquelle ont participé les 10 start-up finalistes, nous avons attribué trois bourses destinées à développer les activités entrepreneuriales.



En particulier, nous avons récompensé :

- Preinvel, start-up de Grottaglie (TA) qui a développé un système innovant pour réduire les micro-poussières, problème qui en plus de causer de graves dommages pour l'environnement et les personnes entraîne des sanctions importantes pour les entreprises qui ne parviennent pas à contenir les émissions dans les limites légales. L'équipe a développé en cinq ans de recherche une technologie brevetée qui utilise la dynamique des fluides pour éliminer les micro-poussières polluantes inférieures à 1 micron.
- Secure Shelter, start-up de Pérouse qui a développé un système de surveillance structurelle en temps réel. Le projet découle de recherches développées à l'Université de Pérouse et permet aux gestionnaires d'infrastructures publiques et privées (ponts, bâtiments, routes) une surveillance à distance continue et en temps réel pour une gestion optimale du risque et l'optimisation des activités d'entretien.
- Nanolead, start-up incubée à Palerme pour une technologie innovante de stockage électrochimique, basée sur des électrodes de plomb et bioxyde de plomb nanostructurées, en mesure de produire des batteries plus efficaces.



A ERG RE-GENERATION CHALLENGE LE PRIX D'INNOVATION SMAU GENES 2018

La remise de la reconnaissance au concours ERG pour les meilleurs business plan dédiés aux énergies renouvelables et à l'économie circulaire est survenue pendant le SMAU Live Show, qui s'est tenu au Palais de la Bourse de Gênes, dans le cadre des initiatives de l'étape ligure du roadshow 2018 conduit par la SMAU. SMAU est la plate-forme indépendante grâce à laquelle chaque année plus de 50 000 entrepreneurs, responsables d'entreprises et d'administrations publiques, se rencontrent et discutent sur l'innovation, la technologie, le numérique et l'internationalisation.



NOS FOURNISSEURS

LA CHAINE DE FOURNITURE DU GROUPE

La gestion responsable de la chaîne de fourniture et la création de valeur pour les partenaires commerciaux représentent des valeurs importantes pour nous. Les fournitures du Groupe sont principalement à caractère technique et liées au développement (construction ex novo), à l'amélioration et à l'accroissement de l'efficacité ou l'entretien de nos installations.

Les entreprises internationales de premier plan réalisent une partie significative des approvisionnements, comme par exemple les fournisseurs de turbines dans la construction des nouveaux parcs éoliens, ou les groupes industriels leaders pour les activités d'entretien. Malgré cela, notre objectif principal reste de limiter la condition de « fournisseur unique » ou exclusif aux cas spécifiques pour lesquels il existe des raisons de nature technique ou des liens objectivement identifiables.

Nous cherchons également à maximiser l'utilisation des processus concurrentiels, pour garantir un traitement égal des fournisseurs. Nous faisons également attention aux fournisseurs locaux qui, à parité des exigences techniques et qualitatives, une fois sélectionnés, peuvent donner une impulsion supplémentaire à l'économie des territoires sur lesquels ils existent.

Pour les activités d'accroissement de l'efficacité et d'entretien de nos installations dans toutes les technologies (éolien, hydroélectrique, solaire et thermoélectrique) nous traitons tant avec les fournisseurs nationaux qu'internationaux, selon les nécessités techniques et technologiques.

En général, nous n'achetons pas de matières premières pour la production, exception faite du gaz méthane destiné à alimenter la CCGT de Priolo, qui s'avère, avec l'énergie électrique, la seule source énergétique d'approvisionnement du Groupe. Pour diminuer l'impact environnemental de nos activités, quand cela est possible, nous achetons l'énergie électrique certifiée de sources renouvelables, réduisant ainsi significativement les émissions de SCOPE 2.

GESTION DES FOURNISSEURS

Nous recherchons chez les fournisseurs et les collaborateurs externes un engagement en faveur du partage de nos valeurs d'entreprise, en informant les partenaires sur nos règles de comportement et en leur demandant de signer le Code D'éthique du Groupe ERG et le Modèle d'Organisation et de Gestion conformément au Décret Législatif italien n. 231/01 et la Politique Anticorruption.

L'EVOLUTION DE LA QUALIFICATION DES FOURNISSEURS

En 2018, nous avons créé un groupe de travail destiné à revoir le questionnaire de qualification, différencié par catégorie de marchandise, et à introduire un nouvel instrument informatique, intégrant majoritairement les informations dans les processus de l'entreprise.

En 2019, un projet de « Approvisionnement durable » sera également lancé qui analysera en profondeur certaines catégories de fournisseurs, en créant une notation et des indicateurs du développement durable, et en déterminant des critères et des cadres d'application dans leurs processus (comme par exemple les catégories CAM du Ministère de l'environnement).

ERG ET LES FOURNISSEURS

ERG considère ses propres fournisseurs comme une source principale de succès concurrentiel ; par conséquent, elle entend caractériser ses rapports avec eux par des principes de développement durable, d'intégrité et de confidentialité et gérer ses relations avec les fournisseurs, effectifs et potentiels, selon les principes de légalité, de transparence, de correction et de loyauté.
ERG demande également que ses fournisseurs, en particulier dans le cadre de l'exécution de leurs performances contractuelles vis-à-vis du Groupe, respectent à leur tour les principes contenus dans le Code d'éthique, également en référence aux rapports avec les sous-traitants éventuels.

Conformément aux principes susmentionnés, ERG demande aux destinataires dans le cadre de la gestion des processus d'achat et de l'exécution des performances contractuelles relatives en faveur du Groupe, de :

- *gérer leurs affaires de manière correcte et éthique. En particulier, toutes les actions, les opérations, les négociations et, en général, les comportements démontrés dans la pratique des affaires, doivent être caractérisés par une correction maximale, à l'exclusion de tout phénomène de corruption ou de favoritisme, à l'exhaustivité et la transparence des informations et la légitimité, pas seulement formelle, sur la base des normes en vigueur et des procédures internes ;*
- *[...]*
- *respecter toutes les normes spécifiquement pertinentes au cas par cas, en référence particulière à la sécurité et la protection environnementale ;*
- *respecter les droits des travailleurs employés, en particulier quant aux principes d'opportunités équitables et l'application des conditions de rémunération prévues par les contrats de travail ;*
- *étendre, autant que possible, les contrôles sur les conditions des travailleurs à sa chaîne de fourniture ;*
- *suivre les principes du Code d'éthique et signaler à l'Organisme de surveillance tout comportement semblant contraire à ceux-ci.*
- *[...]*
- *ne pas exclure arbitrairement des appels d'offres ou, en général, des demandes de fourniture les fournisseurs potentiels qui, dûment considérés du point de vue de leur professionnalisme, leur efficacité et leur fiabilité, détiennent les exigences requises ;*
- *exiger le respect des conditions contractuelles, particulièrement en référence aux dispositions en matière de droits de l'homme, de santé, de sécurité et d'environnement ;*
- *[...]*
- *éviter le recours à des fournisseurs avec lesquels des liens de parenté ou d'affinité existent ;*
- *[...]*
- *documenter de manière claire et transparente les critères d'évaluation adoptés et les raisons des choix effectués.*

  En cohérence avec les principes exposés, ERG soumet périodiquement à une révision son« registre des fournisseurs » [...]

Du Code d'éthique d'ERG

En 2018, nous avons commencé à évaluer tous les fournisseurs, en Italie et à l'étranger, également au niveau de l'éthique et de la réputation. De cette façon, nous vérifions que les entreprises, ainsi que leurs dirigeants conservent, dans leurs rapports avec nous et dans le cadre de leurs propres procédés, un comportement conforme aux principes éthiques et sociaux généralement reconnus. Selon les dispositions de la procédure de « due diligence des tierces parties significatives », nous vérifions la présence d'enquêtes lancées, de sentences ou de dispositions émises vis-à-vis du fournisseur ou de ses administrateurs.

La sélection des fournisseurs est basée sur un processus soigné d'évaluation, de classification et de surveillance selon des critères objectifs de leur capacité technique et de leur fiabilité.

L'activité est régie par une procédure qui se sert de portails en ligne de gestion des fournisseurs, et permet une analyse complète du profil technique, économique et financier, légal et qualitatif du partenaire potentiel.

En plus de nécessiter des exigences spécifiques relatives aux aspects environnementaux, de santé et de sécurité indiqués dans le cahier des charges HSE du Groupe, nous demandons des informations sur la protection des droits de l'homme, sur le respect de l'interdiction de travail des mineurs, de l'obligation d'égalité de traitement et de l'interdiction de discrimination. Cela nous permet de valoriser les sociétés dotées de certifications et de reconnaissances spécifiques, étendant les principes de développement durable dans lesquels nous croyons à la chaîne de fourniture dans son ensemble.

Un autre élément important à nos yeux est de ne pas créer de situations de dépendance du fournisseur de notre Groupe : pour cela, nous contrôlons que chacun d'eux ne génère pas avec ERG plus de 30 % de son chiffre d'affaires.

LE RESPECT DES DELAIS DE PAIEMENT COMME ELEMENT COMPETITIF DANS LES RAPPORTS AVEC LES FOURNISSEURS

Selon notre Code d'éthique nous sommes appelés à « … gérer les relations avec les fournisseurs selon des principes de légalité, transparence, correction et loyauté. […] exiger le respect et respecter les conditions contractuelles ». Dans une conjoncture économique difficile, nous considérons que garantir à nos fournisseurs des délais de paiement cohérents avec les dispositions contractuelles les aide à gérer au mieux leur activité, en garantissant son développement durable à long terme. Pour cette raison nous contrôlons constamment le respect des délais de paiement agréés et, depuis 2016, nous en rendons compte.
Notre analyse a montré qu'environ 95 % du chiffre d'affaires passif calculé en valeur (91 % en 2017) sont payés dans le respect des échéances contractuelles*. Nous considérons également qu'il est important d'être de véritables interlocuteurs pour nos fournisseurs. C'est pour cette raison que nous n'utilisons pas de centre d'appel ou de services de tiers, mais nous répondons directement à leurs appels, en maintenant un rapport collaboratif qui est fondamental pour assurer l'efficacité et l'efficience du service.

*Les procédures administratives de Groupe prévoient l'exécution de deux paiements « massifs » par mois, générant un retard moyen d'environ 7 jours de travail.

En cas de dépassement de ce seuil, nous lançons une analyse et une évaluation pour appliquer des actions correctives adaptées. Nous garantissons ainsi également un équilibre économique/financier au fournisseur, en ne le liant pas significativement à notre Groupe. Nous contrôlons également constamment les activités de terrain, à travers l'évaluation d'indicateurs objectifs dans le domaine de l'environnement et de la sécurité, en nous assurant du respect des normes et des procédures. Cet autre élément contribue à une évaluation ponctuelle du partenaire, permettant non seulement de déterminer et de corriger les criticités, mais également de récompenser leur degré d'excellence, tant en termes de service que, par exemple, de solidité financière. En cas de remarques apparues au cours des audits, nous organisons immédiatement des activités de « réparation » en proposant, le cas échéant, des parcours de formation au profit des fournisseurs et des travailleurs tiers. Le déroulement réitéré des activités en dehors des paramètres établis peut entraîner des sanctions pour le fournisseur, la résiliation du contrat et, dans les cas les plus graves, l'exclusion de la liste des fournisseurs.

LE PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT : TRANSPARENCE ET OPPORTUNITES EQUITABLES POUR LES FOURNISSEURS

Dans le respect des règles de correction et de transparence, nous souhaitons encourager la concurrence entre les fournisseurs, en maximisant le recours à des appels d'offres dans l'attribution des contrats et des adjudications, également grâce à l'utilisation d'un portail télématique permettant le traçage de toutes les phases du processus d'attribution.

Le processus est fondé sur les règles de :

- transparence des procédures et des comportements ;
- séparation des rôles dans les rapports contractuels et en particulier dans les négociations ;
- cohérence entre les principes éthiques et l'organisation grâce à des vérifications du personnel employé ;
- équilibre dans les rapports, entendu comme la définition des limites des commandes attribuées à chaque fournisseur par rapport à son chiffre d'affaires complet ;
- respect des accords signés avec les fournisseurs, également en termes de conditions

PROJET ECO-ERG

Sur la base d'une sensibilité diffuse entre nos employés et dans la société dans son ensemble, nous avons lancé en 2018 un projet pour « l'amélioration environnementale » des activités de bureau.

Nous avons constitué un groupe de travail formé de plusieurs fonctions de l'entreprise (approvisionnement, gestion des bâtiments, organisation, etc.) dans le but d'analyser les processus de bureau. Après quelques sessions de brainstorming, il est apparu que certaines pratiques opérationnelles, qui peuvent être considérées comme optimales, n'étaient pas adoptées de manière claire dans tous nos bureaux. Nous avons donc mis en commun les meilleurs comportements et au cours de l'année 2019 nous engagerons à les faire adopter de manière uniforme, en cherchant à :

- optimiser le recueil différencié ;
- éliminer le plastique quand cela est possible (distributeurs de repas et de café, etc.) ;
- potabiliser encore l'eau publique pour éviter les petites bouteilles ;
- introduire des imprimantes avec des systèmes de recyclage du papier.

contractuelles et de délais de paiement.
L'adjudication est basée sur l'offre la plus avantageuse, en tenant compte de toutes les variables corrélées (surtout les variables techniques) et non en utilisant le seul critère du moins-disant.

GESTION DE LA SOUS-TRAITANCE

Chaque fournisseur répond également pour les éventuels sous-traitants autorisés et s'engage à respecter les prescriptions à caractère social et environnemental, relatives par exemple à la protection de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail ou à l'élimination des déchets.
Les approvisionnements supervisent également le processus de sous-traitance, grâce à l'acquisition d'informations et des contrôles documentaires, parmi lesquels la régularité fiscale, le respect des normes de sécurité au travail, l'importance en termes de pourcentage par rapport à la totalité des travaux et la garantie sur la réduction maximale appliquée par rapport aux prix contractuels.



RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

3

Plus de 5,3 TWh d'énergie électrique produite par des sources renouvelables qui ont permis en une année d'économiser plus de 3 millions de tonnes de CO_2, installation cogénérative à très basses émissions, systèmes de gestion certifiés, projets de développement gérés en portant toujours une attention particulière à l'environnement.

Ainsi, nous contribuons à la lutte contre le changement climatique et à la sauvegarde de la biodiversité.

3 029 kt

DE CO_2 EVITEES GRÂCE À LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES PROVENANT DE NOS INSTALLATIONS

5 334 GWh

D'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR DES SOURCES RENOUVELABLES

0,14 kg CO_2/kWh

FACTEUR DE CARBONISATION PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE

86 %

D'ENERGIE ELECTRIQUE UTILISEE PROVENANT DE SOURCES RENOUVELABLES

L'APPROCHE EUROPEENNE ET GLOBALE DU SUJET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La communauté scientifique internationale est désormais d'accord pour affirmer que les changements climatiques, menace réelle pour les générations futures, sont en grande partie une conséquence des activités humaines. Selon la communauté scientifique internationale, la corrélation entre les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement planétaire apporte une preuve incontestable du lien existant entre les deux phénomènes. Sur la base de ces preuves, à la fin de l'année 2015, l'Union européenne et 195 autres pays ont signé l'Accord de Paris pendant la COP 21 des Nations Unies, un jalon dans la lutte au niveau planétaire contre les changements climatiques causés par l'homme.

L'Accord, entré en vigueur en 2016, engage les signataires à adopter des plans pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de contenir l'augmentation de la température moyenne de la Terre « bien en dessous » des 2°C, et de faire tout leur possible pour limiter cette augmentation à 1,5°C ; les plans adoptés doivent être révisés tous les 5 ans sur la base des écarts éventuels par rapport aux prévisions.

LE CLEAN ENERGY PACKAGE FOR ALL EUROPEANS

Déjà en octobre 2014, les leaders de l'Union européenne avaient constitué l' « Union européenne de l'énergie » qui fixait trois objectifs principaux à atteindre avant 2030 :

- une réduction d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre (par rapport aux niveaux de 1990) ;
- une part d'au moins 27 % d'énergie renouvelable dans les consommations énergétiques finales ;
- une amélioration d'au moins 27 % de l'efficacité énergétique.

Ensuite, en novembre 2016, l'Europe a voulu renouveler son engagement vis-à-vis de l'atteinte de ces objectifs par l'adoption du « Clean Energy Package for all Europeans » - CEP, le paquet de règlements et de directives pour concrétiser le parcours de décarbonisation de l'énergie sur le continent. Le CEP comprend huit propositions législatives destinées à entrer en vigueur à partir du 1er janvier 2021, parmi lesquelles, en particulier, la révision de la directive sur les énergies renouvelables, la proposition de règlement sur la Gouvernance de l'Union de l'énergie, une révision du règlement sur le marché interne de l'énergie électrique et une directive qui concerne les normes communes sur le marché interne de l'énergie électrique. La rédaction des normes a impliqué plus de deux ans de négociations entre la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil des États membres ; à ce jour, tous les tests ont été consolidés et une bonne partie des dispositions ont été publiées officiellement. Dans la perspective de l'entreprise ERG, les composants du CEP qui suscitent un intérêt majeur sont :

1. mise à jour (recasting) de la Directive relative aux renouvelables pour 2030 (REDII) ;
2. energy union governance regulation ;
3. market design, c'est-à-dire la mise à jour de la Directive et du Règlement sur les Marchés Électriques.

La Directive européenne

La Directive relative aux renouvelables actuelle a été mise à jour en raison du nouvel horizon temporel de 2030. La nouvelle révision a été publiée au Journal Officiel de l'Union européenne en décembre 2018 et devra être prise en compte par les États membres avant juin 2021.

Au niveau des contenus, la nouvelle Directive introduit les éléments suivants :

- un objectif 2030 de renouvelables de 32 % (obligatoire au niveau de l'UE) sur les consommations finales brutes, supérieur à la proposition initiale de la Commission égale à 27 % ;
- La confirmation de la possibilité de supporter la génération renouvelable au travers de mécanismes compétitifs et non discriminatoires ;
- dispositions spécifiques destinées à assurer la stabilité des plans de support, à protéger la rentabilité des installations et à empêcher des interventions rétroactives ;
- l'engagement pour créer les conditions pour le développement des Corporate Power Purchase Agreement, c'est-à-dire les contrats d'approvisionnement à long terme d'énergie produite par des installations renouvelables ;
- nouvelles mesures de facilitation et rationalisation du processus de permis avec un accent spécifique sur le renouvellement des installations renouvelables existantes (durée maximale de la procédure égale à 1 an et seulement dans des cas exceptionnels 2) ;
- un nouveau cadre normatif pour les garanties d'origine en vigueur à partir duquel elles sont normalisées et laissées à la disponibilité des générateurs électriques.

Gouvernance

Le Règlement sur la Gouvernance de l'Union de l'énergie fournit des indications pratiques concernant les obligations des États membres relatives à l'atteinte de leurs objectifs renouvelables d'ici 2030.

Le Règlement a été lui aussi publié fin décembre sur le journal officiel de l'Union européenne et est immédiatement applicable dans les États membres, sans nécessité d'appropriation.

Le Règlement introduit l'obligation pour les États membres de rédiger des plans nationaux pour l'Énergie et le Climat pour la définition des volumes, des délais et des applications pratiques de chaque ambition énergétique/environnementale de chacun des États membres jusqu'en 2030.

La proposition de plan national pour l'Énergie et le Climat a été envoyée par les États membres à la Commission européenne au tout début de l'année 2019. La feuille de route prévoit que la Commission fournisse aux États membres ses commentaires avant la fin du mois de juin 2019 ; la version définitive du plan devra donc être envoyée à Bruxelles, revue et corrigée, avant le 31 décembre 2019.

Market Design

La mise à jour de la Directive et du Règlement électrique composent ledit Market Design.

Les principaux éléments des dispositions sont :

1. la réforme du marché de gros de l'énergie électrique, dans le but de promouvoir la flexibilité du système électrique pour intégrer au mieux la génération électrique renouvelable intermittente ;
2. l'introduction de nouvelles limites d'émission dans le cadre des mécanismes de support de la capacité (CRM) qui stimulent la réduction des installations alimentées au carbone et l'élimination d'incitations permanentes pour maintenir en exercice des technologies obsolètes ;
3. nouvelles règles pour l'équilibrage de l'énergie électrique, pour prioriser l'équilibrage pour les renouvelables et l'ouverture à ces dernières des marchés des services de réseau ;
4. la création des conditions de marché pour obtenir un développement adapté des systèmes d'accumulation de l'énergie électrique.

LA PROPOSITION DE PLAN NATIONAL POUR L'ENERGIE ET LE CLIMAT DE L'ITALIE (PNEC)

Sur la base de la Stratégie Énergétique Nationale de 2017 (ladite SEN) et des dispositions du Règlement sur la Gouvernance déjà décrit, le 8 janvier

dernier, le Ministère du Développement Économique, avec le Ministère de l'Environnement et le Ministère des Transports a présenté la proposition de Plan National intégré pour l'Énergie et le Climat (PNEC) de l'Italie à la Commission européenne (CE).

La PNEC a pour finalité de définir les objectifs nationaux, les politiques et les lignes d'action que l'Italie entend mettre en œuvre d'ici à 2030 pour contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques et énergétiques de 2030 adoptés au niveau européen. L'ébauche est soumise à l'Évaluation Environnementale Stratégique (EES) et, en parallèle, à une consultation étendue des diverses entités impliquées également grâce à un portail internet dédié. La PNEC est structurée selon les 5 dimensions déjà déterminées par le Clean Energy Package et par la SEN : Décarbonisation, Efficacité énergétique, Sécurité énergétique, Marché interne de l'énergie, Recherche, innovation et compétitivité.

Elle détermine également certains instruments prioritaires « transversaux » par rapport aux 5 dimensions :

- développement FER électriques en particulier PV et également Wind – déphasage carbone d'ici 2025 ;
- priorité aux interventions qui permettent la limitation de la consommation du sol, la continuité/renouvellement des parcs FER existants tout en protégeant le paysage ;
- assouplissement des permis pour les investissements nécessaires à la transition et stabilité du cadre réglementaire ;
- électrification demande d'énergie (transports, civil) ;
- évolution du système énergétique de centralisé à distribué avec autoconsommation et FER ;
- R&D focalisée en particulier sur l'accumulation d'énergie de FER ;
- efficacité énergétique diffuse également dans le secteur civil et dans l'administration publique ;
- mise à jour de la gouvernance publique sur l'environnement et l'énergie dans une optique neutre en carbone ;
- évaluation des éventuels instruments supplémentaires de la transition (par ex. fiscalité environnementale).

La PNEC fixe des objectifs d'ici 2030 pour:

- l'incidence des sources renouvelables sur les consommations finales d'énergie ;
- l'efficacité énergétique ;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre sensiblement conforme à celles de la SEN : 30 % de renouvelables sur les consommations finales brutes d'énergie - qui se traduit par 55,4 % pour le secteur électrique surtout grâce aux technologies éolienne et photovoltaïque – et une réduction des consommations d'énergie de 43 % par rapport au scénario PRIMES de 2007.

La tendance de la croissance des FER électriques proposée par le plan prévoit un profil non linéaire : croissance plus lente jusqu'en 2025, plus rapide par la suite (comme prévu par la SEN) par effet d'un « rallye » du solaire, alors que l'éolien est immédiatement plus rapide dans sa croissance.

Par rapport au cas inertiel des politiques courantes, la proposition de PNEC se propose d'activer les investissements pour près de 184 milliards d'euros, dont 52 milliards d'euros dans le secteur électrique.

Les investissements prévus devraient même amener à près de 115 000 employés temporaires moyens annuels dans la période 2017-2030 - dont 18 000 dans le secteur électrique – en plus de près de 6 700 employés permanents dans le secteur de la production d'énergie électrique, au net des sorties du secteur des sources fossiles et des bioénergies.

LE MECANISME SCEQE : LA REVISION DE LA DIRECTIVE SEQE

Le système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SCEQE) a été lancé en 2005 pour promou-

voir la réduction des émissions de gaz à effet de serre de manière efficace en termes de coûts et économiquement efficace. Ce système limite le volume de gaz à effet de serre qui peut être émis par l'industrie à haute intensité énergétique, les producteurs d'énergie et les lignes aériennes. Les quotas d'émission sont limités à un plafond maximal établi par l'UE et les entreprises reçoivent ou acquièrent des quotas individuels. Cette limite est réduite au cours du temps afin de réduire progressivement la quantité d'émissions.

Le système SCEQE est considéré comme le principal mécanisme en dotation de l'Union européenne pour favoriser l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz altérant le climat d'ici 2020 et 2030.

Au cours des dernières années, la crise économique a contribué à la chute des émissions et réduit la demande de quotas d'émission. Cela a entraîné, avec d'autres facteurs possibles, la diminution du prix du carbone et l'accumulation d'un excédent considérable de quotas dans le système, avec le risque que le SCEQE ne parvienne pas à fournir d'incitations pour réduire les émissions de manière efficace en termes de coûts ni à stimuler l'innovation avec des émissions de carbone réduites.

Cette situation de marché et la nécessité d'adapter le système aux objectifs 2030 de décarbonisation ont souligné la nécessité d'une révision structurelle du système pour la quatrième phase du Système communautaire d'échange de quotas d'émission qui va de 2021 à 2030. Après plus de deux ans de discussions, la nouvelle Directive (UE) 2018/410 a été publiée en mars 2018 sur le Journal de l'Union européenne qui modifie la directive 2003/87/CE (connue comme Directive SEQE). Les États membres sont appelés à transposer la disposition avant le 9 octobre 2019.

Pour accélérer le rythme des réductions des émissions, à partir de 2021, la quantité totale de quotas d'émissions diminuera à un taux annuel de 2,2 % contre les 1,74 % actuels. La réserve de stabilité du marché (RSM) - le mécanisme institué par l'UE pour réduire l'excédent de quotas d'émission sur le marché du carbone et améliorer la résilience du SCEQE aux futurs chocs - sera sensiblement renforcé. Entre 2019 et 2023, la quantité de quotas laissés dans la réserve doublera, atteignant 24 % des quotas en circulation. Le taux d'alimentation normal de 12 % sera rétabli à partir de 2024.

Comme mesure à long terme pour améliorer le fonctionnement du système et s'il n'en est pas décidé autrement au cours du premier réexamen de la réserve de stabilité du marché en 2021, à partir de 2023, le nombre de quotas dans la réserve sera limité au volume d'enchères de l'année précédente. Les quotas détenus au-dessus de cette quantité perdront leur validité.

La directive SEQE modifiée fournit des normes prévisibles, solides et paritaires pour affronter le risque du transfert des émissions de CO_2.

Le système d'attribution gratuite sera prorogé dix ans supplémentaires et il a été revu pour se concentrer sur les secteurs à plus haut risque de délocalisation de la production en dehors de l'UE. Ces secteurs recevront 100 % de leurs quotas à titre gracieux. Pour les secteurs les moins exposés, l'attribution gratuite devrait être progressivement éliminée après 2026, d'un maximum de 30 % à 0 à la fin de la phase 4 (2030).

Un nombre considérable de quotas gratuits sera mis de côté pour les nouvelles installations et celles en expansion. Ce nombre comprend les quotas de la quantité totale disponible pour l'attribution à titre gracieux qui n'ont pas été attribués à la fin de la phase 3 (2020) et 200 millions de quotas de la réserve de stabilité du marché.

Enfin, des normes plus flexibles ont été établies pour aligner davantage le niveau de l'attribution gratuite aux niveaux de production effectifs. Dans l'ensemble, plus de 6 milliards de quotas devraient être attribués aux entreprises à titre gracieux au cours de la période 2021-2030.

NOS PRINCIPES
LE CODE D'ETHIQUE DU GROUPE

« ERG croit que la compatibilité totale de ses activités avec [...] le territoire, les ressources naturelles et l'environnement alentour constitue une condition primordiale tant pour l'acceptabilité de ses propres installations et de ses propres activités opérationnelles que pour l'atteinte de ses propres objectifs de développement.

ERG s'engage par conséquent constamment afin que l'opérativité de l'entreprise de toutes les sociétés du Groupe se déroule dans le respect total [...] de l'environnement entendu au sens le plus ample, en considérant avec attention ces facteurs depuis la préparation des budgets opérationnels et des investissements, annuels et pluriannuels et en promouvant l'adoption de technologies destinées à la sauvegarde environnementale et à l'efficacité énergétique.

En comptant également sur la contribution active de tous les destinataires, ERG en sa qualité d'entreprise socialement responsable veut :

- *[...] assurer attention et engagement continus pour améliorer les performances dans le domaine environnemental, en surveillant et en réduisant ses propres consommations d'énergie, en minimisant la production de déchets, en respectant les limites légales pour les émissions dans l'atmosphère et pour les déversements dans l'eau et dans le sol, en poursuivant une utilisation responsable et consciente des ressources naturelles et en protégeant les écosystèmes locaux et la biodiversité ;*
- *évaluer les impacts à caractère environnemental et social avant d'entreprendre de nouvelles activités, ou d'introduire des modifications et des innovations dans les processus et les produits ;*
- *instaurer un rapport de dialogue et une collaboration constructive, empreints d'une transparence et d'une confiance maximales, avec les institutions et avec tous les interlocuteurs, afin de développer ses propres activités dans le respect des communautés locales ;*
- *maintenir des indices élevés [...] de protection de l'environnement, à travers l'application de systèmes de gestion développés, périodiquement vérifiés et certifiés selon des normes reconnues au niveau international et en introduisant des moyens et des procédures de gestion et d'intervention, basés sur des analyses et des évaluations soignées des risques, destinées à faire face aux urgences éventuelles ;*
- *développer une œuvre continue d'information, de sensibilisation et de formation afin que les principes de protection [...] de l'environnement soient consolidés à tous les niveaux de l'entreprise comme un patrimoine partagé.*

En confirmation de la grande importance qu'ERG reconnaît aux valeurs de la protection [...] de l'environnement, l'évaluation des prestations individuelles des employés tient compte du fait que leurs comportements sont cohérents ou pas avec les politiques de l'entreprise, et en particulier avec ce qui est exposé ci-dessus. »

Extrait du Code d'éthique d'ERG

NOS METHODES DE GESTION DANS LE DOMAINE ENVIRONNEMENTAL

Nous portons à la gestion des aspects environnementaux des installations une attention qui dépasse de beaucoup les simples obligations légales. Nous avons mis en œuvre des systèmes de gestion intégrée pour l'environnement et la sécurité conformes aux normes internationales ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (sécurité) justement pour garantir un contrôle constant des processus dans nos sites de production italiens, en tenant compte à l'identique des deux domaines de l'Environnement et de la Sécurité et en intégrant leur gestion.

Pour toutes nos technologies (éolien, hydroélectrique, solaire et thermoélectrique), nous avons mis en place un système de gestion intégré décliné de la façon suivante :

- chaque société du Groupe s'est dotée d'une politique HSE propre qui reprend les principes du Code d'éthique du Groupe et de la Politique relative au développement durable ;
- l'opérativité est confiée au responsable de la société (Administrateur délégué, Directeur général, administrateur unique, etc., selon les cas) qui garantit l'application correcte du système et est responsable de la conformité légale également vis-à-vis des tiers ;
- une fonction HSE, coordonnée au niveau central, fournit le support pour la surveillance de la conformité légale et la vérification des activités de terrain et de contrôle de la mise en œuvre correcte des procédures opérationnelles dans le cadre environnemental ;
- les Unités Opérationnelles qui gèrent directement les installations garantissent l'application des normes et le respect de tous les autres engagements volontairement signés par le Groupe.

Au début de l'année 2017, une fonction HSE de Groupe a été instituée, dans le but de garantir le respect des normes en vigueur en matière de santé, de sécurité et d'environnement, au travers du développement d'un système HSE intégré au niveau du Groupe et la coordination des Unités Organisationnelles HSE dédiées aux différentes technologies de génération. Une intégration qui, dans la vision d'ERG, a pour objectif de concevoir et réaliser un système de gestion unique qui, tout en préservant les différences technologiques des domaines opérationnels, permette d'harmoniser et de simplifier tous les processus « transversaux » importants pour les aspects liés à la sécurité et à l'environnement. Au niveau du Groupe, un projet qui entraînera ces prochaines années la certification en matière d'environnement et de sécurité des sociétés étrangères du Groupe avec une priorité en France, en Allemagne et au Royaume-Uni a été également mis en œuvre. L'absence en cours d'année de sanctions pour non-conformités environnementales reçues par nos sociétés atteste de manière indirecte la validité des systèmes de gestion mis en œuvre et l'efficacité de nos procédures.

En outre, conscients de l'importance, pour la population résidante, de la présence d'une installation sur un territoire, nous considérons que la communication et l'information revêtent un aspect prioritaire. Pour cette raison, les installations hydroélectriques et thermoélectriques possèdent l'enregistrement EMAS, qui, grâce à la Déclaration Environnementale publiée chaque année, permet de rendre compte constamment des résultats de la gestion des aspects environnementaux importants. En plus de la gestion opérationnelle, les sociétés italiennes ont également mis en œuvre un système structuré de surveillance basé sur le Modèle d'Organisation et de Gestion aux termes du Décret législatif italien 231\2001.

LES RISQUES DETERMINES ET LES METHODES DE GESTION SPECIFIQUES

L'engagement du Groupe dans ce cadre s'exerce également dans l'analyse des impacts possibles des activités du Groupe sur les diverses matrices environnementales. Ci-dessous, pour les sujets les plus importants, les risques spécifiques déterminés et les systèmes de gestion relatifs adoptés dans chacune des trois technologies différentes sont présentés.

UTILISATION DES RESSOURCES ENERGETIQUES

Les installations renouvelables du Groupe ERG (éolien, solaire et hydroélectrique) utilisent une quantité d'énergie électrique acquise par le réseau relativement réduite, nécessaire pour garantir la continuité de la fourniture électrique aux systèmes auxiliaires et à ceux liés à la sécurité.
Pendant les périodes d'exploitation normale, les installations autoproduisent l'énergie électrique satisfaisant à leurs besoins.

L'installation thermoélectrique d'ERG Power utilise le gaz naturel comme source primaire en autoproduisant l'énergie dont elle a besoin pendant les périodes de marche. Les approvisionnements d'énergie électrique par le réseau sont nécessaires exclusivement pour alimenter certains services extérieurs à l'installation et en cas d'arrêt de l'installation.
Afin de minimiser les impacts environnementaux découlant des achats d'énergie du réseau, le Groupe ERG a adopté, par une décision de son propre Comité pour le développement durable, un engagement pour obtenir l'énergie électrique certifiée provenant de sources renouvelables.
Cette politique s'applique à toutes les installations du Groupe quand cela est techniquement possible.
Les données quantitatives et les indicateurs relatifs sont présentés dans les pages à la fin du document.

EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE ET POLLUANTES

Les **installations renouvelables** du Groupe ERG (éolien, solaire et hydroélectrique) ne génèrent pas d'émissions directes. En ce qui concerne les émissions indirectes, veuillez consulter le paragraphe « Utilisation des ressources énergétiques ».

L'**installation thermoélectrique** d'ERG Power alimentée au gaz naturel génère des émissions de CO_2 rapportées conformément aux dispositions de la directive SEQE et certifiées par un organisme externe (aucune attribution de quotas de CO_2 à titre gracieux). Les autres émissions (NOx – oxydes d'azote et de CO – monoxyde de carbone) sont relevées grâce à des systèmes de surveillance continue certifiés selon la norme UNI14181.
Certains appareils électriques à haute tension de nos installations (tableaux et interrupteurs) sont isolés grâce

à l'utilisation d'hexafluorure de soufre (SF_6). Ce gaz est classé comme un gaz modifiant le climat : les Unités Opérationnelles des installations (pour toutes les technologies) surveillent les dispersions éventuelles en intervenant le plus rapidement possible pour éliminer les fuites et rétablir les quantités correctes. Les autres gaz modifiant le climat (Gaz F de divers types) sont présents dans les systèmes de climatisation de nos installations. Les Unités Opérationnelles des installations (pour toutes les technologies) surveillent les dispersions éventuelles en intervenant le plus rapidement possible pour éliminer les fuites et rétablir les quantités correctes.

Les données quantitatives relatives aux diverses émissions et les indicateurs relatifs sont présentés dans les pages à la fin du document.

UTILISATION DES RESSOURCES HYDRIQUES

L'utilisation des ressources hydriques est différente selon les technologies. Dans tous les cas, il convient de préciser tout d'abord qu'aucune de nos installations ne se trouve dans une zone caractérisée par des contraintes liées à une carence hydrique.
Pour les **installations éoliennes**, cet aspect est « sans importance » étant donné qu'elles n'utilisent pas de ressources hydriques pour leur production.

Pour les **installations solaires**, cet aspect est « sans importance » étant donné qu'elles n'utilisent pas de ressources hydriques pour leur production. L'eau est utilisée seulement pour le lavage des panneaux et pour l'entretien des espaces verts dans les parties concernées de l'installation.

Même pour les **installations hydroélectriques** l'aspect est « sans importance » étant donné que la ressource hydrique prélevée dans les fleuves et les réservoirs est utilisée pour la production d'énergie électrique et pour le refroidissement des systèmes, puis restituée aux récepteurs dans la même quantité et qualité.

L'**installation thermoélectrique** utilise principalement deux sources d'eau : l'eau de mer pour le refroidissement des installations et de l'eau brute pour la production d'eau déminéralisée nécessaire pour la production de la vapeur. L'eau de mer est prélevée et restituée dans la même quantité et qualité : l'utilisation de cette source n'a aucun impact sur les disponibilités environnementales des ressources destinées à la consommation humaine.

Une fois déminéralisée, l'eau brute est utilisée pour la production de vapeur nécessaire à l'installation, tant pour la réintégration du cycle de vapeur de la CCGT, que pour la fourniture aux clients industriels du site pour alimenter leurs processus de production. L'eau prélevée pour la réintégration du cycle de vapeur de la CCGT est restituée à l'environnement sous forme de vapeur ou de condensat, sans impact sur la disponibilité de l'eau pour la consommation humaine. Dans tous les cas, les progrès technologiques sont constamment intégrés aux installations en matière de réduction des consommations d'eau brute grâce à la réutilisation d'eaux provenant d'autres installations du site.
Les données quantitatives et les indicateurs relatifs sont présentés dans les pages à la fin du document

AUTRES IMPACTS DES ACTIVITES

À la suite de l'analyse de matérialité dans le cadre de la « protection de l'environnement et de la biodiversité », d'autres éléments détaillés sont inclus et doivent être considérés représentatifs de l'activité d'ERG et par conséquent être insérés dans le compte-rendu :

- impact visuel et sonore des installations ;
- gestion de la biodiversité ;
- eaux résiduaires et déchets ;
- déversement d'huiles dans les eaux.

L'impact et la gestion de chaque aspect varie selon la technologie : nous présentons ci-dessous de manière synthétique ces éléments et les systèmes de gestion correspondants.

Impact visuel et sonore

Installations éoliennes : les aspects liés à l'impact visuel et sonore sont évalués dans le cadre du processus d'autorisation de la part des autorités compétentes et couvrent l'évaluation de l'impact environnemental (entendu comme une itération entre les installations et les matrices naturelles telles que la faune en général, la faune ornithologique sédentaire et migratoire, l'écosystème, la flore, les ressources hydriques, etc.) et de l'impact social (entendu comme l'itération entre les installations et les communautés locales tels que l'impact visuel, sonore, l'accessibilité, l'impact en phase de construction et pendant la gestion, etc.). En particulier, toutes les nouvelles grandes installations italiennes sont sujettes à une autorisation VIA (Évaluation de l'Impact sur l'Environnement) délivrée par le Ministère de l'Environnement. Des processus d'autorisation similaires sont présents également dans toutes les autres nations européennes de façon cohérente avec la norme générale de l'Union européenne. Par conséquent, toutes les installations sont construites dans le respect des prescriptions légales en vigueur, de telle sorte que cet aspect n'est pas important dans la phase d'exploitation des installations.

Installations solaires : les aspects liés à l'impact visuel sont évalués dans le cadre du processus d'autorisation de la part des autorités compétentes et couvrent l'évaluation de l'impact environnemental (entendu comme une itération entre les installations et les matrices naturelles telles que la faune en général, la faune ornithologique non migratoire et migratoire, l'écosystème, la flore, les ressources hydriques, etc.) et de l'impact social (entendu comme l'itération entre les installations et les communautés locales tels que l'impact visuel, sonore, l'accessibilité, l'impact en phase de construction et pendant la gestion, etc.). Des actions d'atténuation de l'impact visuel (plantation d'arbres le long du périmètre de l'installation) ont été adoptées quand cela était requis en phase d'autorisation. Par conséquent, toutes les installations du Groupe ont été construites dans le respect des prescriptions légales en vigueur, de telle sorte que cet aspect n'est pas important dans la phase d'exploitation des installations.

Installations hydroélectriques : la majorité des installations et des ouvrages hydrauliques relatifs sont désormais intégrés historiquement dans le paysage ; certaines constructions (par ex. Centrale de Galleto), revêtent également un intérêt architectural important. L'impact visuel des installations et des constructions est un aspect non pertinent.

Les nouvelles installations hydro de petite taille positionnées pour les lâchers des barrages, au contraire, sont construites sur la base d'autorisations délivrées par des organismes préposés et couvrent l'évaluation de l'impact environnemental (entendu comme l'itération entre les installations et les matrices

naturelles telles que la faune en général et en particulier les poissons, l'écosystème du cours d'eau, la disponibilité des ressources hydriques pour une utilisation sociale ou en garantie de la vie végétale et animale le long des berges, etc.) et l'impact social (entendu comme l'itération entre les installations et les communautés locales tels que l'impact visuel, sonore, l'accessibilité, l'impact en phase de construction et pendant la gestion, etc.). Par conséquent, elles sont réalisées dans le respect des prescriptions légales en vigueur, de telle sorte que cet aspect n'est pas important dans la phase d'exploitation des installations. Le niveau de bruit extérieur aux installations est un aspect significatif seulement pour les centrales proches des habitations ou des centres habités. Des campagnes de mesure et de surveillance des émissions sonores ont été effectuées afin de vérifier le respect de la législation en vigueur en matière de pollution acoustique. Les mesures ont souligné le respect de la norme, de telle sorte que cet aspect est sans importance dans la phase d'exploitation des installations.

Installation thermoélectrique : l'installation d'ERG Power est située à l'intérieur du site multi-sociétés de Priolo (SR) avec une extension de près de 900 hectares (dont près de 25 utilisés par l'installation). Tant en ce qui concerne les impacts acoustiques que visuels, la localisation de l'installation au centre du site – zone destinée à la grande industrie – n'entraîne pas d'impact visuel de l'installation pour la communauté locale. Des mesures périodiques, effectuées aux limites de la propriété, montrent le respect des émissions sonores aux prescriptions légales, de telle sorte que cet aspect est considéré sans importance dans la phase d'exploitation des installations.

Gestion de la biodiversité

L'impact des nouvelles installations sur la biodiversité des territoires sur lesquels elles sont présentes est une source d'évaluation et d'autorisation de la part des autorités compétentes au moment de la délivrance des autorisations (voir ce qui a déjà été indiqué ci-dessus relativement à la protection contre l'impact visuel et sonore).

Les systèmes de gestion environnementale certifiés conformément à la norme ISO 14001 prévoient la surveillance constante des interactions entre les installations et les matrices environnementales. De cette façon, on continuera de procéder dans le respect des prescriptions des autorisations.

Installations éoliennes : l'interaction principale des installations éoliennes avec la biodiversité est relative à la faune ornithologique, de type migratoire ou sédentaire, qui transite ou réside dans les zones d'installation. Des analyses préventives de la phase de construction et des surveillances successives (le cas échéant) sont conduites pour vérifier que la présence des installations ne gêne pas la vie normale des oiseaux. Les analyses périodiques effectuées (dont le compte-rendu a été présenté dans les rapports de développement durable passés) permettent de constater que les turbines sont devenues une partie intégrante du territoire dans lequel elles se trouvent et sont donc reconnues par les oiseaux comme des éléments du paysage.

Installations solaires : l'interaction principale des installations solaires avec la biodiversité est relative à l'occupation du sol découlant de l'extension des parcs photovoltaïques sur le territoire. Par occupation du sol on entend la soustraction de zones à un usage agricole ou en remplacement de la situation végétatale précédente. Ces aspects sont évalués dans le cadre du processus d'autorisation de la part des autorités compétentes et inclus dans l'évaluation de l'impact environnemental (le cas échéant). Toutes les installations sont construites dans le respect des prescriptions légales en vigueur, de telle sorte que cet aspect n'est pas important.

Installations hydroélectriques : Veuillez consulter l'article publié où les modalités de gestion de ces aspects sont représentées.
Installation thermoélectrique : comme cela est dit, l'installation d'ERG Power est située à l'intérieur du site multi-sociétés de Priolo Gargallo (SR). Aucune interaction n'est notée entre l'installation et la zone de grande biodiversité.

Eaux résiduaires et déchets

Toutes les installations disposent d'un Système de Gestion Intégré certifié conformément à la norme ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (sécurité). En outre, les installations hydroélectriques et thermoélectriques sont enregistrées aux termes de la norme EMAS. L'existence de systèmes de gestion certifiés garantit le contrôle constant de la mise aux normes, ainsi que la conduite des opérations d'installation selon les procédures qui respectent les « bonnes pratiques » en plus des normes de référence. L'objectif commun à toutes les Unités Organisationnelles du groupe ERG est la minimisation des quantités de déchets produits et la maximisation de leur récupération. Nous vous renvoyons à l'article publié dans lequel sont présentées les activités spécifiques destinées à l'optimisation de la gestion des eaux résiduaires et des déchets.

Déversement d'huiles dans les eaux

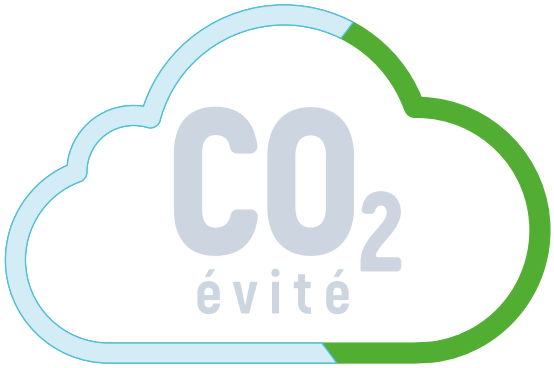
Tutes les installations hydroélectriques disposent d'un Système de Gestion Intégré certifié conformément à la norme ISO 14001 (environnement) et elles sont enregistrées conformément à la norme EMAS. L'existence de ces systèmes garantit le contrôle constant de la mise aux normes, ainsi que la conduite des opérations d'installation selon les procédures qui respectent les « bonnes pratiques » en plus des normes de référence.
Les huiles utilisées dans les installations hydroélectriques sont destinées à l'alimentation des circuits de lubrification et/ou d'actionnement hydraulique qui contrôlent les installations. Elles entrent dans la liste des substances dangereuses avec un risque potentiel en cas de déversement dans l'eau à la suite, par exemple, d'une rupture accidentelle de circuits.

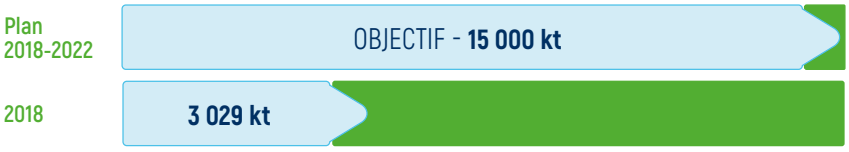
Le contrôle de ce risque est structuré sur plusieurs niveaux, notamment à travers :

- des activités spécifiques d'O&M avec des contrôles programmés et périodiques sur les installations destinées à réduire les risques de rupture des circuits de lubrification/hydrauliques ;
- la présence de systèmes de relevé actif (contrôlés 34h/24), de recueil et de filtration des huiles des eaux de processus ;
- l'utilisation d'huiles biodégradables - « Meilleure technologie disponible » - capables de se décomposer une fois en contact avec l'eau.



LE CO_2 EVITE : 2018-2022

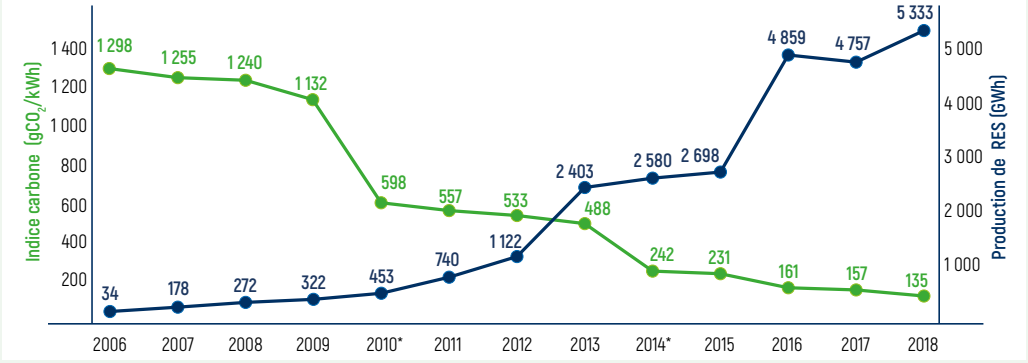




Le CO_2 évité est calculé en utilisant le facteur de conversion gCO_2/kWh publié par Terna dans ses rapports annuels et se référant à la production thermoélectrique de chaque pays.

LA DECARBONISATION DE NOTRE PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE

La transformation de notre Groupe a permis de diminuer toujours plus au fil des ans l'intensité en carbone de la production d'énergie. De cette façon, fin 2018, depuis notre entrée dans le secteur des renouvelables, nous avons diminué de 90 % l'intensité en carbone de notre production. Au cours de ces quatre dernières années, la réduction a été de 42 %.



* *la chute de l'indice de carbone en 2010 est due à l'entrée en service de la central ERG Power qui a remplacé les centrales existantes, la chute de l'Indice Cabone en 2014 est due à la vente de l'usine ISAB Energy.*

LA REDUCTION DES EMISSIONS DE CO_2

Nous produisons de l'énergie électrique provenant de sources renouvelables, activité qui, par définition, ne voit pas la génération d'émissions directes.
Comme nous cherchons à minimiser nos impacts sur l'environnement naturel, la réduction des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (ou GES) représente également pour nous un engagement important.

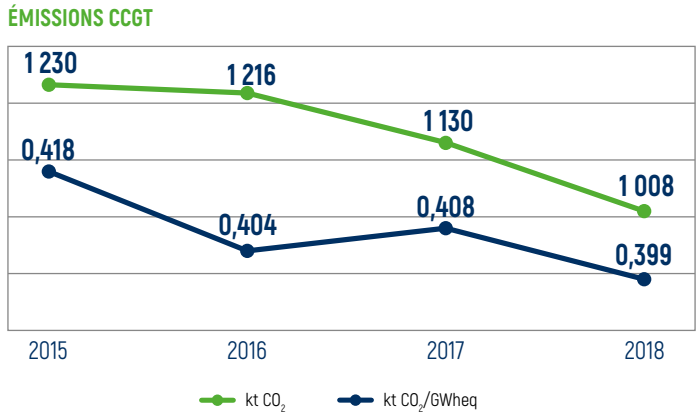
Toutes nos émissions directes (lesdites émissions « Scope 1 ») découlent des activités de l'installation thermoélectrique cogénérative d'ERG Power, alimentée au gaz naturel. L'installation, entrée en service en 2010, garantit, grâce à sa configuration, de très hauts rendements et des niveaux d'émissions minimes, bien en dessous des limites légales.

Tous les processus d'amélioration utilisés ont entraîné une augmentation de l'efficacité et une réduction progressive des émissions par MWh produit.
Ces émissions sont certifiées selon les dispositions de la directive SEQE.

Les autres émissions de Scope 1 sont générées par :

- fuites de SF6 (hexafluorure de soufre) de certains appareils à haute tension ;
- fuites de gaz F (gaz fluorés) des installations de climatisation ;
- utilisation des véhicules de l'entreprise.
- Les valeurs relatives à ces émissions sont négligeables (inférieures à 0,14 %).

Nos émissions indirectes de GES de la consommation énergétique (lesdites émissions « Scope 2 ») sont au contraire générées par les achats d'énergie électrique du réseau nécessaire au fonctionnement des installations, si celles-ci ne sont pas en cours de production, et par les services de copropriété pour les bureaux.
Le Comité pour le développement durable a approuvé, mi-2016, un projet qui prévoit l'approvisionnement d'énergie de sources renouvelables pour tous les services du Groupe quand cela est faisable techniquement.
Au fil des ans, nous avons suivi ce parcours, enregistrant fin 2018 un pourcentage de fournitures desservies par les énergies renouvelables égal à



près de 86 %, avec une économie estimée de près de 10 000 tonnes de CO_2.

MOBILITE DURABLE

La société a adopté un programme de mobilité durable qui tient compte de la distribution particulière des employés sur tout le territoire italien : près d'un tiers des employés sont localisés à Gênes (le siège central), alors que le reste est divisé entre les sièges secondaires (Rome et Terni) et les installations parsemées sur le territoire. Cette dispersion territoriale ne permet pas la création de services de mobilité durable au sens strict. Nous avons toutefois cherché à optimiser la logistique des déplacements des employés, en réduisant autant que possible leur impact environnemental : les voitures de l'entreprise sont à la disposition des employés pour les partager lors des déplacements entre les sièges du Groupe (typiquement Gênes-Terni et Rome-Terni).

En outre, au siège de Gênes, nous avons adopté les mesures suivantes :

- voiture des Services Généraux 100% électriques, habituellement utilisées pour les déplacements en ville ;
- prévision de voitures hybrides dans notre « politique relative aux véhicules » ;
- activation d'une application pour le partage de l'automobile entre les employés, à utiliser pour le trajet domicile-travail et les déplacements.

ENERGIE VERTE POUR NOS CONSOMMATIONS AUXILIAIRES

Afin de minimiser les impacts environnementaux découlant des achats d'énergie du réseau, le Groupe ERG a adopté, par une décision de son propre Comité pour le développement durable, un engagement pour obtenir l'énergie électrique certifiée provenant de sources renouvelables. Cette politique s'applique à toutes les installations du Groupe quand cela est techniquement possible.

2018 **86 %**	2017 **84 %**	2016 **51 %**

LA REDUCTION DES EMISSIONS SCOPE 2

La réduction des émissions passe également par l'augmentation de l'efficacité des emplois : le Groupe ERG a lancé un projet pour le remplacement des corps d'éclairage existants par de nouveaux à technologie LED. Un premier pas a été réalisé en 2016 dans les bureaux de Gênes et dans l'installation d'ERG Power ; en 2017 nous avons poursuivi l'activité au siège d'ERG Hydro à Terni. Dans ce siège, les études de diagnostic énergétique ont permis d'améliorer l'efficacité des installations de réchauffement/climatisation/eau sanitaire et d'éclairage : la mise en service des nouvelles installations, qui surviendra avant la fin de l'année 2018, entraînera des économies de :

- près de 220 000 kWh/an grâce aux nouvelles chaudières pour le chauffage des bureaux (43 % de consommations en moins);
- près de 175 000 kWh/an grâce aux nouveaux corps d'éclairage à LED (81 % de consommations en moins).

L'ensemble des activités en 2016 (près de -400 000 kWh/an) et en 2017 permettra donc une réduction des consommations pour près de 800 000 kWh soit plus de 450 t/an de CO_2.

CDP 2018 : NOTATION B POUR ERG

Le Carbon Disclosure Project (CDP) est une initiative née pour recueillir et diffuser des informations et des données, quantitatives et qualitatives, sur les stratégies adoptées par les entreprises pour la lutte contre le changement climatique. Nous avons adhéré à l'initiative en 2016, en étant récompensés comme « Best Newcomer Italy ». En 2017, nous avons obtenu une notation A-, alors qu'en 2018, avec une nouvelle méthodologie d'évaluation, nous avons obtenu une notation B. Cette notation est plus haute par rapport à la moyenne du secteur des Utilities (notation C), ainsi que par rapport à la moyenne de la zone Europe (notation B-).

2018 **B**	2017 **A-**	2016 **B**

Ce résultat est une reconnaissance importante pour nous, non seulement parce qu'elle récompense la transparence de notre communication, mais également parce qu'elle confirme notre engagement permanent pour l'adoption de stratégies qui favorisent un développement durable en conjuguant les performances économiques et la réduction des émissions de CO_2.

Notre stratégie d'entreprise, centrée sur la production d'énergie de sources renouvelables, conformément aux indications de la COP 21, considère le développement des énergies vertes, le respect de l'environnement et la transparence envers les parties prenantes en tant qu'éléments fondamentaux pour la lutte contre le changement climatique.

CDP
DISCLOSURE INSIGHT ACTION

LES EMISSIONS SCOPE 3

Nos émissions indirectes de GES (lesdites émissions « Scope 3 ») font référence aux émissions générées par :

- l'énergie électrique achetée et revendue en Italie en faveur de clients finaux égale à 3,2 $ktCO_2$;
- la chaîne de fourniture de la filière éolienne. Les valeurs estimées, calculées grâce audit soi-disant Life Cycle Assessment (LCA) de certains modèles de turbines (égales à plus de 80 % de la production et près de 85 % du nombre de machines), se montent à près de 28,5 $ktCO_2$;
- de déplacements du personnel et calculées par l'agence de voyages selon une méthodologie certifiée : elles se montent à près de 0,9 kt de CO_2 (0,9 kt en 2017).

Pour les autres technologies (hydroélectrique et thermoélectrique), il est beaucoup plus complexe d'estimer les émissions le long de la chaîne de fourniture, étant donné que les installations sont formées de nombreuses composantes provenant de différents fournisseurs (contrairement aux installations éoliennes qui ont un seul fournisseur) et que certaines infrastructures ont été réalisées au début du 20ème siècle. Nous compenserons ces émissions grâce à l'annulation de la CER (Certified Emission Reduction) relative aux projets hydroélectriques.

GRACE A NOTRE PRODUCTION, NOUS ECONOMISONS SOURCES D'ENERGIE PRIMAIRES

L'installation d'ERG Power jouit de la reconnaissance, de la part du Gestionnaire des Marchés Énergétiques (GME), des Titres d'Efficacité Énergétique (TEE) qui attestent de l'économie d'énergie primaire obtenue en vertu de sa configuration d'installation cogénérative à haut rendement. Chaque année l'installation permet d'économiser plus de 100 000 TEP (chaque TEE correspond à un TEP) soit près de 600 tonnes de CO_2.

2018	2017	2016
~103 mille TEP	~105 mille TEP	~101 mille TEP

La production d'énergie électrique de sources renouvelables, en plus de ne pas générer de CO_2 et de produire des effets positifs sur l'environnement, offre des retombées bénéfiques sur l'économie italienne, étant donné qu'elle évite au pays d'acheter des sources d'énergies primaires pour la production d'énergie. Pour quantifier correctement cet impact, nous avons calculé les tonnes équivalentes de pétrole (TEP) évitées, c'est-à-dire la quantité de sources primaires conventionnelles qui ont été remplacées grâce aux énergies renouvelables : plus de deux millions de TEP au cours de ces trois dernières années.

2018	2017	2016
~890 mille TEP	~810 mille TEP	~830 mille TEP



LES EMISSIONS DANS L'ATMOSPHERE : UN ENGAGEMENT DURABLE ET FIABLE

Les systèmes de gestion environnementale, adoptés pour réaliser une croissance durable, nous permettent d'optimiser les processus de production, les plans de contrôle, les systèmes de surveillance et les objectifs d'amélioration continue. La gestion des émissions directes s'applique dans la CCGT alimentée au gaz naturel d'ERG Power, construite en 2010 et dotée de brûleurs à haut rendement qui favorisent l'abattement des NOx.

L'entreprise s'engage constamment dans la surveillance de tous les aspects environnementaux, et en particulier des émissions acheminées (NOx - oxydes d'azote et CO - monoxyde de carbone).
Ces émissions sont mesurées en continu à travers des Systèmes de monitorage (SME) capables de monitorer l'installation pendant les états de fonctionnement « normal » et « transitoire » et de vérifier le respect de la limite légale et, en cas d'indisponibilité de l'instrument, de calculer et valider les données manquantes.
Les opérateurs de la salle de contrôle sont capables de vérifier ponctuellement ce qui a été produit par chaque point d'émission et d'effectuer l'évaluation horaire des concentrations et des masses émises.
Nous garantissons la validité et la fonctionnalité des appareils de contrôle et le maintien des prestations des SME à travers l'application de la norme UNI EN 14181:2015 qui en prescrit l'entretien et le tarage périodiques, tant de la part du personnel interne que des entreprises spécialisées, avec la vérification finale par des organismes externes.
Tous les paramètres qui ne sont pas mesurés en continu sont monitorés par un laboratoire externe certifié, à travers des campagnes de mesure périodiques, réalisées conformément aux dispositions de l'Autorisation Environnementale Intégrée.
Étant donné que l'installation est soumise à la directive SEQE (sans bénéficier de l'attribution de quotas à titre gracieux), les émissions de CO_2 sont certifiées par un organisme tiers et envoyées chaque année au Ministère de l'Environnement italien.



L'ECONOMIE HYDRIQUE POUR L'AMELIORATION DE L'EFFICACITE

Nous produisons de l'énergie électrique en utilisant quatre technologies différentes, dont trois sont renouvelables : éolien, solaire et hydroélectrique en plus du thermoélectrique alimenté au gaz naturel. Aucune des trois sources renouvelables ne consomme d'eau : seules les installations hydroélectriques l'utilisent comme force motrice des turbines, en la relâchant dans l'environnement dans la même quantité et qualité que celles de l'eau prélevée.

L'installation thermoélectrique utilise au contraire diverses sources d'eau à des fins différentes :

- l'eau de mer est utilisée telle quelle pour le refroidissement des installations et réintroduite dans le cycle naturel dans la même qualité et quantité, exception faite des évaporations qui surviennent au cours du processus ;
- l'eau brute douce (mélange d'eau de surface et de nappe phréatique), fournie par le consortium des services publics du site, après un traitement de déminéralisation dans l'installation SA9, est transformée par la centrale thermoélectrique en vapeur qui est utilisée pour la production d'énergie électrique, c'est-à-dire comme vecteur thermique pour les clients du site. Le site multi-sociétés de Priolo Gargallo utilise également l'eau déminéralisée dans d'autres contextes technologiques de ses installations.

Nous monitorons constamment ces processus pour accroître l'efficacité et réduire les consommations : au fil des années, nous avons récupéré des flux d'eau douce à l'intérieur du cycle de production de l'énergie électrique ainsi que dans d'autres installations du site de Priolo, en les réutilisant pour alimenter l'installation de déminéralisation, réduisant ainsi les extractions et les eaux résiduaires.

En particulier, les flux suivants ont été récupérés :

- eaux douces purifiées et en partie dessalées, de l'installation TAF de purification des eaux souterraines, qui autrement auraient été reversées dans la mer (près de 1,3 million de m3 en 2018) ;
- eaux de lavage à contre-courant (c'est-à-dire de lavage du système d'ultrafiltration à osmose inverse) provenant de la même installation SA9 (près de 600 000 m3 en 2018) ;
- eaux provenant des cuves de récupération des condensats de vapeur des chaudières de la centrale thermoélectrique (près de 195 m3 en 2018).

Le total des récupérations effectuées en 2018 avoisine 1,9 million de m3 et permet une efficacité de l'installation de déminéralisation égale à 58,6 % (près de 63,8 % en 2017 et 64,2 % en 2016), calculée comme le rapport entre l'eau déminéralisée produite et le total des eaux en entrée du processus. L'indice de récupération des flux d'eaux, calculé comme le rapport en pourcentage entre la somme des flux récupérés et l'eau déminéralisée produite, était égal à 41,3 % en 2018, 32,3 % en 2017 et 33,8 % en 2016.



LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES INSTALLATIONS HYDROELECTRIQUES

Du point de vue environnemental, la production hydroélectrique ne présente pas d'impacts importants, étant donné que l'eau turbinée est restituée à l'étendue d'eau dont elle a été prélevée dans la même quantité et qualité.

La seule source potentielle de pollution des récepteurs est représentée par la partie de l'eau utilisée pour le refroidissement des installations, qui pourrait être accidentellement contaminée.

En particulier, toutes les centrales de production disposent de cuves pour la récupération des évacuations naturelles de l'installation et des eaux de refroidissement des machines, où la séparation des parties huileuses éventuelles survient.

Des installations appropriées de vidange des cuves empêchent que des traces d'huile puissent passer en aval.

Si les systèmes automatiques décèlent la présence d'huile dans les cuves, le personnel est formé pour mettre en œuvre toutes les mesures possibles pour l'enlèvement de la substance polluante et pour éviter qu'elle puisse passer dans les étendues d'eau.

Depuis plusieurs années, ERG Hydro a déjà adopté des solutions dans ses installations pour prévenir les déversements d'huile dans l'environnement.

Parmi les diverses solutions déployées, on peut citer :

- l'augmentation en toute sécurité des pressions de service des systèmes, qui a permis de réduire les volumes d'huile lubrifiante présente dans les installations ;
- l'utilisation d'huiles biodégradables de nouvelle génération à base synthétique qui peuvent se décomposer dans l'eau et l'anhydride carbonique, sans s'avérer nocifs.



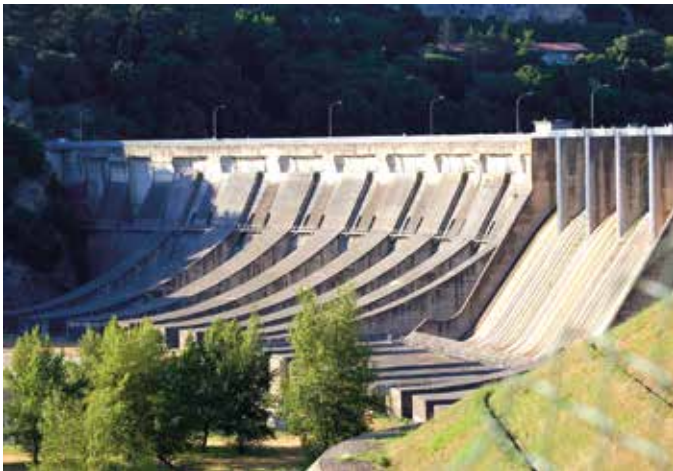
LE BOIS A CORBARA, DE DECHET A RESSOURCE ENERGETIQUE

La gestion responsable et durable d'une entreprise passe également par la minimisation de son impact environnemental, avec la réduction des déchets produits par les installations.
Une particularité est représentée par les déchets ligneux qui, transportés par le fleuve Tibre en particulier pendant les crues, s'accumulent sur les berges du Lac de Corbara.
L'enlèvement de ces résidus des cours d'eau, en plus d'être un objectif industriel, a également une forte valeur environnementale, étant donné qu'il contribue à assurer la propreté des étendues d'eau et des berges, offrant un bénéfice hydraulique, hygiénique et minimisant le risque hydrogéologique.

Nous nous sommes toujours intéressés à la gestion écodurable des biomasses ligneuses qui se déposent sur les berges du lac de Corbara que la loi qualifie de déchets et de la façon dont elles sont gérées.
Étant donné toutefois que ce bois n'a pas été traité, nous avons pensé qu'il pourrait être utilisé de manière plus compatible avec la protection de l'environnement que s'il était traité simplement comme un déchet.

En collaboration avec l'Université de Pérouse, nous avons réalisé une analyse pour la « Définition d'un système intégré de gestion des biomasses ligneuses accumulées au lac de Corbara », afin de vérifier la faisabilité technique et juridique de son utilisation, par exemple, pour la récupération énergétique dans des centrales de biomasse, après une analyse des caractéristiques chimico-physiques de la matière.
À la suite de cette étude, après un long parcours de concertation avec la Région Ombrie, nous avons partagé la faisabilité du projet et les modalités de gestion.
Depuis la fin 2018, le bois de Corbara peut être géré selon la Délibération du Conseil Régional concernant les « Directives pour la gestion des résidus végétaux provenant de la manutention des végétaux, ainsi que des matières ligneuses échouées le long des berges des réservoirs et des cours d'eau ».

Elle prévoit, parmi les points les plus importants, la possibilité de considérer le bois qui s'accumule sur les berges du lac comme une matière réutilisable, donc destinable à une activité comme la récupération énergétique, l'industrie du bois ou la production d'engrais.
Les opérations de prélèvement, regroupement, tri et dépôt préliminaires devront être illustrées dès le début aux organes de contrôle dans un rapport qui décrira dans le détail les activités et les zones concernées.
Tout cela en faveur d'une économie circulaire optimisant l'utilisation des ressources naturelles et minimisant l'appauvrissement du territoire.



L'AUGMENTATION DES DEBITS MINIMAUX VITAUX

Les barrages comme les digues créent des discontinuités dans l'écosystème fluvial qui se répercutent sur le lit de la rivière en aval. Il est possible d'atténuer ces effets avec des lâchers d'eau en aval de chaque barrage pour l'hygiène du lit et l'irrigation.

À partir de 2006, une norme appropriée a introduit le « Débit minimal vital » (DMV), c'est-à-dire le débit d'eau qui doit être relâché en continu car il est nécessaire pour assurer la conservation de l'écosystème fluvial et une utilisation équilibrée de la ressource hydrique. Les trois régions où sont situées les installations d'ERG Hydro (Ombrie, Latium et Marches) ont récemment actualisé leurs Plans de Protection des Eaux (PTA), dans lesquels la gestion des lâchers, en raison de l'importance des accumulations hydriques dans l'écosystème de la zone, vise à atténuer, autant que possible, les effets du climat.

En particulier, la mise à jour du Plan de Protection des Eaux de la Région Ombrie pour 2016-2021 prévoit, pour toutes les étendues d'eau de surface qui n'ont pas atteint l'état de qualité « bon » au 31.12.2015, l'application du nouveau Débit écologique (DE), défini par la Directive-cadre européenne sur l'eau comme le volume d'eau utile afin que l'écosystème aquatique continue de prospérer et de fournir les services nécessaires.



Le Débit écologique (qui évalue donc les éléments quantitatifs et qualitatifs) est calculé sur la base du Débit minimum vital et sur la base des expérimentations à réaliser sur chaque étendue d'eau ou pour des groupes homogènes d'étendues d'eau, en corrélant les valeurs des indices environnementaux avec les débits.

Le Débit écologique prévoit donc que, dans chaque section d'un cours d'eau naturel, le débit qui transite ait des caractéristiques qualitatives et quantitatives non inférieures à ce dont la rivière a besoin pour assurer de bonnes caractéristiques écologiques. L'Autorité du district sur disposition du Ministère de l'Environnement italien, a défini la méthodologie pour déterminer la valeur du DE sur le territoire concerné.

Jusqu'en 2021, la méthode de calcul pourra être encore affinée grâce à ladite « phase de vérification et d'expérimentation », également pour tenir compte de situations spécifiques au site précédemment indéterminables. Des expérimentations appropriées seront donc nécessaires pour l'évaluation spécifique au site des conditions du régime hydrologique et des répercussions sur l'activité humaine.

Nous sommes engagés à supporter les régions et les autres entités gestionnaires pour les aspects de notre compétence, dans les activités nécessaires à l'atteinte des objectifs de qualité des eaux de surface des territoires dans lesquels nous opérons, en mettant à disposition nos compétences et nos ressources.

L'OASIS D'ALVIANO

Dans la partie Est du lac d'Alviano, un peu en amont du barrage homonyme, se trouve une oasis de près de 400 hectares sur les 900 au total de l'étendue d'eau, qui a rappelé de très nombreux oiseaux sédentaires et, grâce à sa position géographique, est également devenue un point d'arrêt pour les oiseaux migrateurs.

La zone comprend tous les environnements typiques des zones humides d'eau douce : marais, étang, marécages, champs irrigués par submersion, forêt hydrophile – parmi les plus étendues d'Italie centrale – et héberge une multitude d'oiseaux, dont la grande aigrette, le chevalier et le balbuzard pêcheur, en plus d'innombrables espèces d'amphibiens tels que le triton crêté et la rana dalmatina. Parmi les mammifères qui habitent dans l'oasis on trouve le renard, le sanglier, le blaireau, le porc-épic, le hérisson.

Grâce à la convention avec ERG et la province de Terni, le WWF s'occupe des soins, de l'entretien et de l'amélioration de l'accueil dans l'Oasis d'Alviano, née en 1990. Les activités de l'année se sont concentrées sur l'entretien des « prairies inondées » qui, à la suite de la crue de 2012, s'étaient remplies de boue, avec un changement morphologique significatif et la croissance conséquente de plantes envahissantes.

Après l'enlèvement des boues survenu ces dernières années, les activités de 2017 et 2018 se sont concentrées sur la coupe des herbes envahissantes qui, atteignant même quatre mètres de haut, empêchaient de nombreux oiseaux de s'arrêter et obstruaient la vue des espèces par les touristes.

Ces interventions ont immédiatement revitalisé l'Oasis, tant du point de vue naturaliste que touristique.

Au cours de l'année 2018, d'innombrables espèces ont nidifié dans l'Oasis, certaines étant nouvelles, notamment les étourneaux roselins et les ibis érémites, et certaines sédentaires.

En outre, la présence d'un groupe de 22 flamands roses, passés début avril, a été notée pour la première fois.

Même le tourisme a enregistré un développement important : la restructuration de la tour de repérage, la remise en état de l'observatoire et du laboratoire didactique, la réalisation d'une hutte photographique près de l'étang, au ras de l'eau, ont permis d'améliorer la réceptivité touristique et des passionnés de photographie.

Les visites de classes ont été nombreuses. Elles ont pu étudier la vie des marais dans un laboratoire équipé de microscopes, de caméras et d'écrans, voyant en direct toutes les phases d'une recherche biologique.

Les passionnés de photographie ont pris pour référence l'oasis pour développer leur passion : grâce à des points d'observation parfaitement intégrés avec la nature, positionnés de manière optimale par rapport au soleil et près des mangeoires qui attirent les animaux, nous parvenons à offrir un environnement adapté aux personnes qui se consacrent à cette passion.



Avec à l'aimable autorisation de l'Oasis d'Alviano

CONSTRUIRE ET GERER DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Pour la conception, la construction et la gestion de chaque nouvelle installation, nous évaluons attentivement les aspects environnementaux, sociaux, archéologiques, techniques et urbains. Nous recherchons toujours la solution la moins impactante en privilégiant la concertation avec les autorités locales, la collaboration avec la communauté locale, nos compétences et le recours aux meilleures pratiques du secteur.

En 2018, nous avons lancé la construction de nouvelles installations éoliennes en France et en Allemagne, qui contribuent à réaliser le plan industriel et à confirmer notre position de premier producteur d'énergie d'origine éolienne en Europe. Ci-dessous, nous présentons un bref panorama des activités de minimisation de l'impact environnemental, surtout visuel et social, que nous avons réalisées dans les divers pays.

FRANCE

PARC EOLIEN DE LA VALLEE DE L'Aa2

France, Nord Est, Pas-de-Calais

Construction avril - décembre 2018.

Impact environnemental généré par la construction sur les terrains du parc : pour minimiser l'impact généré par les travaux de terrassement, la conception de la voirie interne et des aires de montage a utilisé la technique de la stabilisation à la chaux du terrain existant, en minimisant par conséquent tant les excavations sur le site que l'apport de nouvelle matière d'excavations externes. Impact visuel généré par la construction des cabines de raccordement : pour minimiser l'impact visuel dû à l'installation des deux cabines de raccordement électrique, nous avons réalisé une finition externe en bois imitant l'environnement immédiat.

Interaction avec la faune ornithologique sédentaire : les activités de chantier courraient le risque de commencer dans la période de nidification des espèces volatiles présentes sur le site. Pour ne pas interférer avec le cycle biologique naturel des espèces locales, nous avons recensé les nids au sol. Un ornithologue a observé l'absence de nids et cela nous a permis de procéder à l'écorchement du terrain dans les seules zones de travail, pas avant d'avoir clôturé certaines zones pour empêcher toute interférence possible des activités de construction avec la faune ornithologique locale. Impact du bruit sur la communauté locale : l'une des craintes majeures des communautés locales est le bruit émis par les pales qui fendent l'air, étant donné que la pointe de la pale se déplace à une vitesse de près de 300 km/h. Pour évaluer précisément les bruits générés par un nouveau parc éolien, il a été nécessaire de réaliser le « point zéro » : pour cette raison, avant le début des activités de construction, une analyse du bruit des lieux a été réalisée, c'est-à-dire dudit bruit de fond. En 2019, avec les machines désormais en production, nous ferons une nouvelle analyse pour évaluer l'impact des machines sur l'environnement immédiat.

Si nécessaire, en collaboration avec le fournisseur des turbines, nous modifierons certains paramètres de fonctionnement des turbines pour en diminuer l'impact acoustique.

PARC EOLIEN DE LINDA

Allemagne, Saxe-Anhalt

Construction septembre 2018 – juin 2019.

Études préliminaires sur l'habitat et sur la biodiversité : pour minimiser l'interaction possible entre le chantier et les zones sensibles du point

de vue naturel, nous avons analysé la biodiversité locale, en délimitant les zones dignes de conservation par des clôtures et une signalétique de délimitation. Minimisation de l'impact sur le sol et sur le sous-sol : pendant la phase de construction nous avons évalué les meilleures solutions pour diminuer les impacts grâce à la récupération et la réutilisation du terrain en surface et la consolidation du terrain de fondation, sans utiliser de piquets en béton.
En phase de mise en place du chantier, nous avons noté que le terrain en surface était fertile et nous avons donc décidé de récupérer les 20/40 cm supérieurs de l'écorchage pour les futures réutilisations sur le site, en limitant l'apport de matières provenant d'excavations externes. Pour la même raison, lors de la création des routes du parc, nous avons utilisé des grilles pour consolider la sous-couche, en minimisant également dans ce cas l'apport de matière externe. Enfin, dans le sous-sol, nous avons consolidé le terrain des fondations des turbines grâce à des colonnes de gravier vibro-compacté, en minimisant l'utilisation de matières non naturelles.

EXPLOITATION

Nos meilleures pratiques de gestion de l'environnement ne se limitent pas à la phase de construction de nos installations : même pendant leur exploitation nous nous assurons qu'elles ne perturbent pas l'environnement et les communautés locales.

Cela veut dire que nous continuons la surveillance de certains cadres déjà analysés pendant la phase d'autorisation également pendant la gestion ordinaire, en appliquant d'autres surveillances successives.
L'une des plus courantes concerne la perturbation par les turbines de la faune ornithologique, tant sédentaire que migratoire.

Italie

Les études réalisées en Italie dans notre parc éolien de Vicari, au centre de la Sicile, en sont désormais arrivées à leur troisième année, permettant un recensement toujours plus détaillé de la faune ornithologique présente dans la zone et de ses comportements. Les analyses ont démontré



que les turbines, malgré leur hauteur par rapport au plan de campagne, deviennent un élément du paysage et ne gênent pas le vol des oiseaux.

Aucune des espèces trouvées sur le site n'a abandonné sa zone de référence. Au contraire, les changements dans leur utilisation de l'espace (éloignement) et de comportement de vol (augmentation des altitudes) semblent indiquer que les oiseaux sont capables de déceler la présence des pales et de les éviter, en modifiant la direction et la hauteur du vol.
Les trajets migratoires, par contre, passent à des hauteurs supérieures par rapport à la hauteur des pales.

Bulgarie

En Bulgarie, dans la zone protégée de Kaliakra, nous avons adhéré à un projet de surveillance sur l'interférence entre les pales et les trajets migratoires des espèces en transit sur la Mer Noire. Un groupe d'ornithologues surveille constamment la zone également grâce à des radars qui enregistrent le nombre et la direction du vol des formations : selon leur trajet, les ornithologues peuvent demander le blocage des turbines concernées par le passage des animaux.

Pologne

La surveillance des oiseaux sédentaires ou migratoires et des chiroptères (chauve-souris) a été

PALES EOLIENNES : UNE INSTALLATION TOTALEMENT DURABLE

La quasi-totalité des matériels dont est composée une turbine éolienne (tour, nacelle et pales) est recyclable et cela facilite son démantèlement au terme de sa durée de vie. Une étude de l'Anev (Associazione Nazionale Energia del Vento) en a décomposé les éléments de construction, en faisant une hypothèse sur la destination suivante

Matériau	Provenance	Scénario
Acier	Tour et composants divers	90 % réutilisable
Fonte	Fondations et composants divers	90 % réutilisable
Cuivre	Composants électriques	95 % réutilisable
Aluminium	Composants électriques et structure	90 % réutilisable
Plastique PVC	Composants divers	100 % vers décharge
Fibre de verre	Pales et structure nacelle	100 % vers décharge
huiles lubrifiantes	Organes mécaniques de la turbine	90 % réutilisable

Source : ANEV

Dans cette même étude, l'Energy Pay Back Time (EPBT) a également été analysé, c'est-à-dire le temps nécessaire pour atteindre l'équilibre entre l'énergie dépensée pour les phases d'extraction, de production, de conception, de transport, d'installation, de futur démantèlement et recyclage de l'ouvrage et celle produite pendant l'exploitation. Pour une turbine éolienne de 2 MW, la plus commune dans le panorama italien, on estime une EPBT moyenne d'environ 9 mois. Après cette période, donc, une turbine éolienne a déjà produit l'énergie nécessaire à tout son cycle de vie : c'est un autre facteur qui montre la compatibilité environnementale de la production d'énergie électrique d'une source renouvelable éolienne.

lancée avant la construction du parc en 2016. Une surveillance régulière couvre l'activité dans l'air et sur le terrain, le parcours reproductif et la recherche au sol des oiseaux et des chauves-souris impliqués dans des chocs éventuels.
Les observations réalisées en cours d'année ont indiqué une interférence très faible des parcs avec les activités des volatiles.
En 2018, nous avons également poursuivi les vérifications sur le bruit généré par nos installations, grâce à un laboratoire mobile qui a enregistré, pour chacun des divers récepteurs, typiquement les entreprises agricoles locales, le bruit généré par nos installations. Les mesures ont été réalisées en divers points de la zone, de jour comme de nuit, et n'ont pas démontré de dépassement des limites légales.

Allemagne

Même en Allemagne, nous avons monitoré l'influence de nos parcs sur la vie des colonies de chauves-souris, en tenant compte de leurs trajectoires de vol et des zones d'alimentation. Le système de contrôle automatique, qui entre en fonction selon des variables environnementales et climatiques spécifiques, monitore les mouvements de ces animaux à proximité des turbines, en les arrêtant automatiquement en cas de détection d'interactions possibles entre les machines et les animaux.
Les systèmes de gestion des pales ont été paramétrés également pour réguler un autre type d'interférence entre les installations et la communauté locale : ledit effet stroboscopique (flickering) généré quand le soleil, bas sur l'horizon, projette l'ombre des pales à travers le paysage en créant une alternance continue de clarté/obscurité sur les habitations proches du parc.
Ce phénomène est généralement présent pendant de courtes périodes de l'année et pendant quelques minutes, en particulier dans les zones du nord de l'Europe, où la latitude élevée et l'angle réduit du soleil en accentuent l'effet.
Le système de gestion mis en œuvre est automatique : selon certaines variables telles que l'angle du soleil, l'intensité lumineuse, la position de la turbine et la position des constructions, il intervient de manière autonome en arrêtant les pales au moment où les conditions de l'effet stroboscopique se font sentir.



RESPONSABILITE SOCIETALE

4

Sécurité et systèmes de gestion certifiés comme condition fondamentale pour la gestion de l'entreprise et des actifs.

Formation, valorisation des talents, inclusion : tels sont les principes de notre approche du personnel.

Rémunérations adaptées pour attirer les talents et motiver les responsables.

Nous supportons la croissance et la valorisation des territoires dans lesquels nous opérons avec des activités de formation en faveur des jeunes et d'incitation au lancement de nouvelles entreprises.

100%

SOCIETES ITALIENNES CERTIFIEES
ISO 14001 E/O OHSAS 18001 EN COHERENCE
AVEC LEURS PROPRES ACTIVITES

20,1%

DE FEMMES SALARIEES

99,7%

EMPLOYES AVEC UN CONTRAT
A DUREE INDETERMINEE

5,9 jours

DE FORMATION POUR LES EMPLOYES

NOS PRINCIPES LE CODE D'ETHIQUE DU GROUPE

ERG croit que la compatibilité totale de ses activités avec la santé, la sécurité des travailleurs, le territoire, les ressources naturelles et l'environnement alentour constitue une condition primordiale tant pour l'acceptabilité de ses propres installations et de ses propres activités opérationnelles que pour l'atteinte de ses propres objectifs de développement.
Par conséquent, ERG s'engage en permanence pour que l'activité de toutes les sociétés du Groupe soit réalisée dans le respect total de la santé, de la sécurité des salariés du Groupe et des tiers ainsi que de l'environnement entendu au sens le plus large du terme, en considérant avec attention ces facteurs dès la préparation des budgets opérationnels et des investissements, annuels et pluriannuels et en promouvant l'adoption de technologies visant la protection de l'environnement et l'efficacité énergétique. [...]
Enfin, comme confirmation de la grande importance qu'ERG reconnaît aux valeurs de la protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement, l'évaluation des prestations individuelles des salariés du Groupe tient compte du fait que les comportements tenus par ces derniers soient cohérents ou non avec les politiques de l'entreprise et, en particulier, avec ce qui est exposé plus haut. [...]

Extrait du Code d'éthique du Groupe ERG

En outre
L'approche durable du Groupe s'exerce à travers des politiques destinées à la protection et au développement du capital humain au travers de : [...] l'adoption et l'application de processus et procédures certifiés, supportés également par l'adoption de Systèmes de Gestion de la Santé et de la Sécurité certifiés selon des normes reconnues, destinées à minimiser les risques et à éliminer les causes qui peuvent mettre en danger la sécurité et la santé de son personnel et des tiers qui opèrent dans les installations et/ou les bureaux du Groupe. [...]

Extrait de la politique pour le développement durable du Groupe ERG

En outre
Dans le respect de ces principes, nous entendons [...] favoriser dans le cadre de la sécurité au travail une gestion attentive et responsable, destinée à la prévention des incidents, des accidents et des maladies professionnelles et à la protection de la santé des travailleurs, au travers de :

- *l'évaluation préventive des risques associés aux activités et aux processus gérés pour l'adoption de solutions techniques et gestionnaires d'atténuation appropriées ;*
- *la vérification que tant la conception et la réalisation de nouvelles installations, ou la réalisation de modifications des processus, des appareils, de l'organisation (structure et/ou rôles) sont supportées par une analyse/évaluation du risque ;*

- *l'identification et la surveillance continue des risques d'incident important liés aux installations gérées, et en adoptant des dispositions appropriées de prévention conformément aux normes de validité reconnue ;*
- *l'utilisation de systèmes et processus en mesure de garantir la sécurité intrinsèque de ses propres activités ;*
- *La vérification et l'évaluation, en termes de sécurité, de la fiabilité des entreprises sous-traitantes et des fournisseurs ;*
- *· en préparation des plans d'urgence pour la protection de la population, de l'environnement et de ceux qui travaillent dans les établissements, en cas d'anomalie opérationnelle et/ou d'incident important ;*
- *l'enregistrement, l'analyse et la communication des accidents et des quasi-accidents, en planifiant et en appliquant les actions d'amélioration nécessaires.*

Extrait de la Politique qualité, environnement et sécurité

NOS METHODES DE GESTION DANS LE DOMAINE DE LA SANTE ET DE LA SECURITE

Le Groupe ERG porte à la gestion des aspects liés à l'Environnement, la Santé et la Sécurité dans toutes ses installations une attention importante qui dépasse de beaucoup les simples processus de conformité : pour cette raison, il a adopté des Systèmes de Gestion Intégrée de l'Environnement, de la Santé et de la Sécurité conformes aux normes ISO 14001 (Environnement) et OHSAS 18001 (Santé et Sécurité).
Ces dernières seront replacées ces prochaines années par des certifications basées sur la norme ISO 45001 et étendues aux sociétés étrangères du Groupe.
De cette façon, nous garantissons un contrôle constant des processus réalisés à l'intérieur de nos sites de production grâce à une gestion qui permet l'intégration systématique entre les deux domaines (Environnement et Sécurité) qui sont considérés de manière égale.

Pour toutes nos technologies (éolien, hydroélectrique, solaire et thermoélectrique) nous avons adopté un système de gestion intégré HSE :

- chaque société du Groupe possède sa propre politique HSE qui reprend les principes explicités du Code d'éthique du Groupe et de la Politique relative au développement durable ;
- la déclinaison opérationnelle est confiée au responsable de la société (Administrateur délégué, Directeur général, administrateur unique, etc. selon les cas) qui garantit, également face à des tiers, l'application correcte du système et est responsable de la conformité légale ;
- une fonction HSE, coordonnée au niveau central, qui pour chaque technologie fournit le support pour la surveillance normative, la vérification des activités de terrain et de contrôle de la mise en œuvre correcte des procédures opérationnelles dans le cadre environnemental, de la santé et de la sécurité ;

- les Unités opérationnelles qui gèrent directement les installations selon les dispositions des systèmes de gestion intégrée, garantissant la conformité normative ponctuelle et le respect des politiques de tous les autres engagements volontairement signés par le Groupe.

À partir de 2017, une fonction HSE de Groupe a été instituée, dans le but de diffuser une culture de connaissance et de prévention des risques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, et de garantir le respect des normes en vigueur au travers du développement d'un système HSE intégré au niveau du Groupe et la coordination des Unités Organisationnelles HSE dédiées aux différentes technologies de génération. Une intégration qui, dans la vision d'ERG, a pour objectif de concevoir et réaliser un système de gestion unique qui, tout en préservant les différences technologiques des domaines opérationnels, permette d'harmoniser et de simplifier tous les processus « transversaux » importants pour les aspects liés à la sécurité et à l'environnement.

Les procédures de sécurité en vigueur prévoient que les employés, les tiers et les hôtes occasionnels soient préalablement informés et formés sur le comportement à tenir à l'intérieur des sites opérationnels, et en particulier sur les procédures à appliquer en cas d'urgence. Périodiquement, des simulations de gestion de l'urgence et des tests d'évacuation sont également réalisées.

Le Groupe maintient une collaboration active avec les représentants des travailleurs en prévoyant leur participation constante à l'analyse des risques liés à la santé et à la sécurité et aux changements d'organisation ; il organise des rencontres systématiques afin de discuter et d'évaluer les actions et les interventions d'amélioration éventuelles à mettre en œuvre.

LES RISQUES DETERMINES ET LES METHODES DE GESTION SPECIFIQUES

L'engagement du Groupe dans ce cadre s'exerce également dans l'analyse des impacts possibles des activités de l'entreprise sur la santé et la sécurité.
En général, nous pouvons subdiviser l'analyse en trois domaines :

- impacts sur la santé et la sécurité des travailleurs ;
- impacts sur la santé et la sécurité des travailleurs tiers qui opèrent auprès de nos installations ;
- impacts sur la santé et la sécurité des personnes qui habitent près de nos installations.

L'analyse des impacts possibles des activités sur la santé et la sécurité des travailleurs employés ou d'entreprises tierces qui opèrent auprès de nos installations est réalisée dans le cadre des Systèmes de Gestion et se fonde sur la conformité légale et sur les bonnes pratiques du secteur.

L'adoption de ces systèmes permet l'utilisation, pour quiconque opère auprès de nos installations, de procédures uniformes et de systèmes de contrôle adaptés : grâce également aux activités d'audit sur le terrain, nous garantissons un contrôle continu et une vérification continue de la conduite correcte des activités.

À ces contrôles nous ajoutons l'analyse ponctuelle des causes des accidents éventuels, comme des accidents manqués (lesdits quasi-accidents) : de cette façon, nous appliquons une série d'actions préventives qui, en utilisant la méthode des « leçons tirées », peuvent éviter la répétition des accidents ou que les accidents manqués se transforment en véritables accidents.
Étant donné que nous considérons que la protection de la santé et de la sécurité est un fait culturel généralisé et qu'elle ne doit pas être une « initiative unilatérale du Groupe ERG », nous favorisons la collaboration et l'implication des employés et des tiers au travers de réunions et d'événements dédiés qui peuvent stimuler la participation active aux processus, également grâce à la formalisation des indications et des suggestions pour améliorer les normes relatives à la Santé et la Sécurité : nous avons l'habitude de récompenser la participation active par l'intermédiaire de concours internes.

Les objectifs du Groupe en matière de sécurité des employés (insérés parmi les Engagements relatifs au développement durable) prévoient « l'absence d'accidents découlant d'un déficit de sécurité dans les installations ou dans les bureaux ». Le compte-rendu est disponible dans la section spécifique du document.

Même les impacts sur la santé et sécurité des personnes qui habitent dans le voisinage des installations sont gérés dans l'optique du Système de Gestion Intégré et, par conséquent, sont analysés pour chaque technologie :
Installations éoliennes : lors de la phase conceptuelle, la classe des turbines est sélectionnée pour le site spécifique et, par conséquent, le dimensionnement est développé pour opérer en sécurité pendant l'ensemble du cycle de vie de l'installation. Les aérogénérateurs installés dans nos parcs éoliens sont conçus et construits par des fabricants de premier plan selon la norme internationale de référence, de manière à garantir la sécurité et la santé des opérateurs pendant l'exercice. Ces turbines sont également conformes aux certifications nécessaires en termes de génération électrique, fiabilité structurelle et aux spécifications de sécurité relatives à l'installation et la mise en œuvre. Le programme d'entretien suivi par la société permet d'exploiter le parc éolien dans des conditions de sécurité pour l'ensemble du cycle de vie du site.

Installations hydroélectriques : ces dernières années de nombreux groupes de production d'énergie électrique ont été rénovés avec l'adoption de machines et d'équipements de dernière génération qui respectent les normes strictes de conception/installation par rapport à la sauvegarde de la santé et la sécurité des opérateurs et des tiers pendant les activités d'exploitation et d'entretien. En outre, les programmes d'inspection et d'entretien garantissent le maintien des niveaux de sécurité attendus. Toutefois, les ouvrages hydrauliques raccordés aux groupes de génération (en particulier les barrages) représentent un élément d'attention : leur sécurité structurelle est constamment monitorée par les fonctions du Groupe qui collaborent également avec les institutions préposées à la vérification périodique de leur stabilité.

Un autre élément important de ces installations dans la gestion de la sécurité du territoire sur lequel elles insistent est ladite « activité de laminage » des crues réalisée par les barrages grâce à leur capacité d'accumulation. De cette façon, les vagues de crue des rivières dues aux fortes pluies sont interrompues, les eaux recueillies et libérées de manière contrôlée afin d'en diminuer l'impact. Bien sûr, la régulation des crues est réalisée selon des protocoles opérationnels bien définis et agréés avec les autorités locales qui requièrent une concertation totale des manœuvres d'ouverture des éléments mobiles de manière à garantir la sécurité des populations en aval des barrages.

L'**installation thermoélectrique** est intégrée dans le contexte du site multi-sociétés de Priolo Gargallo, où sont rassemblées de nombreuses activités industrielles. Les turbines à gaz installées sont de dernière génération, du type Low NOx et garantissent donc des émissions très contenues et bien en dessous des seuils autorisés. Les machines et les équipements sont conformes aux normes strictes de conception/installation par rapport à la protection de la santé et de la sécurité des opérateurs et des tiers impliqués dans les activités d'exploitation et d'entretien. En outre, les programmes d'inspection et d'entretien garantissent le maintien des niveaux de sécurité attendus.

À l'intérieur du site, des protocoles de sécurité très stricts sont appliqués selon la typologie des installations présentes (en particulier, la présence d'une raffinerie assujettie à la norme sur les installations à risque important). L'intervention rapide en cas d'urgence est garantie par les services des pompiers et des premiers secours/infirmerie présents à l'intérieur du site ; la coordination avec les autorités locales, selon les dispositions du Plan d'urgence interne multi-sociétés, garantit l'intervention d'assistance externe pour contenir les éventuelles situations d'urgence dans le site pour la protection de la population qui habite dans les zones limitrophes.

NOTRE SYSTEME POUR LA SECURITE

La gestion attentive de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail est l'une des valeurs consolidées de notre façon de travailler. Pour cette raison, en plus d'être incluse dans le Code d'éthique, elle est rappelée dans nos autres documents d'orientation du Groupe, tels que la Politique relative au développement durable et dans les Politiques HSE. En 2018, nous avons poursuivi le processus de révision et d'harmonisation des procédures de sécurité entre les diverses technologies, en appliquant une série d'activités pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs.

SYSTEME DE GESTION H&S

Les premières initiatives ont concerné les normes de référence et les processus de surveillance. En particulier, à la lumière de la nouvelle structure ONE Company, nous avons lancé la simplification et l'harmonisation de toutes les procédures certifiées OHSAS 18001 qui se sont accumulées dans le temps dans les diverses sociétés du Groupe, en les mettant au niveau de la nouvelle norme 2015. D'ici la fin de l'année 2020, nous remplacerons les certifications actuelles par celles de la nouvelle norme ISO 45001.

SYSTEME DE CONTROLE DES PERFORMANCES ET D'AUDIT

Monitorer les indicateurs de performances (KPI) est une activité fondamentale pour stimuler l'organisation vers l'atteinte de l'objectif « zéro accidents ». Voilà pourquoi le système de contrôle des performances en matière de sécurité et d'environnement a été unifié et uniformisé pour toutes les sociétés du Groupe, à travers des définitions, des KPI, des méthodes d'analyse et de rapport communes, ainsi que des critères homogènes de gestion et d'analyse des accidents.

Nous avons également renforcé les activités de contrôle à travers un programme d'audits internes qui doivent être appliqués, grâce à des équipes « transversales », sur toutes les réalités de l'entreprise. De cette façon, nous avons favorisé les échanges de connaissances, les interactions entre différentes zones opérationnelles et l'analyse systématique des résultats, grâce à laquelle il est possible d'améliorer les conditions de travail des personnes en préservant nos biens.

SYSTEMES D'INDICATION DES QUASI ACCIDENTS

Nous croyons que la conscience et la participation active du personnel sont des conditions préalables essentielles pour l'application de nos principes. En ce qui concerne les quasi accidents, il est très important de promouvoir une culture de la sécurité basée sur la prévention car elle aide à protéger les personnes et l'environnement.

Pour cette raison, nous avons incité et développé le processus d'indication des quasi accidents de la part des employés et des entreprises tierces qui opèrent sur nos sites : par l'approfondissement de chaque observation, en effet, nous pouvons remonter aux causes et évaluer si des situations analogues peuvent être observées ailleurs dans nos installations. Même si nous conservons un respect élevé et assurons la surveillance des procédures opérationnelles, quatre accidents pour des employés italiens sont survenus en 2018, tous dans le cadre de l'entretien des installations éoliennes, aucun occasionné par un manque de sécurité des appareils ou des installations, mais généré par des comportements. Les fonctions HSE du Groupe ont évalué les événements et appliqué les remèdes nécessaires pour empêcher la répétition des accidents. Les analyses ont concerné non seulement la zone spécifique de l'accident mais aussi toutes les zones des installations concernées, de manière à étendre le plus possible les effets de la prévention.

ACTIVITES DE SENSIBILISATION DES SOUS-TRAITANTS

Nous croyons que la culture de la sécurité ne doit pas être assurée seulement à l'intérieur du Groupe, mais diffusée également parmi les intervenants extérieurs qui travaillent sur nos sites.
Pour cette raison, nous avons impliqué directement nos sous-traitants dans des activités de sensibilisation en classe, pour promouvoir la culture de la sécurité et partager notre approche.
Nous avons également revu les documents de l'entreprise qui régissent les rapports avec les fournisseurs, pour mettre en avant les vérifications techniques et documentaires des exigences des sous-traitants avant le début des travaux.
Enfin, nous avons mis en œuvre un processus de « dernière minute » d'analyses du risque qui, au moment du début effectif des activités et sous notre coordination, prévoit un examen supplémentaire des zones de travail, pour confirmer ou adapter l'évaluation des risques conduite précédemment. Ce moment final est formalisé sur le terrain entre nos représentants et ceux de l'entreprise sous-traitante.

VISITES DE SECURITE A PIED ET AUDITS HSE SUR LE TERRAIN

Les Unités Organisationnelles HSE de notre Groupe ont effectué l'an dernier de nombreux contrôles sur le terrain pour vérifier le respect de la part des sous-traitants des principes et des normes en matière de santé, de sécurité au travail et d'environnement. S'y ajoutent les normes prévues par le système OHSAS qui concourent à garder sous contrôle les environnements du travail et les processus.
En 2018, dans l'installation d'ERG Power, 86 contrôles ont été effectués, entre audits sur le terrain et vérifications spécifiques, avec un pourcentage très bas de non-conformités relevées concernant les sous-traitants, soit proche de 8 % sur les audits HSE.
Au sein du Pôle hydroélectrique, 47 audits HSE ont été réalisés sur le terrain concernant les sous-traitants : dans 50 % des cas, des non-conformités à caractère documentaire ont été principalement relevées. 40 visites et entretiens portant sur la sécurité ont également été effectués : discussions sur le terrain avec les fournisseurs sur les modalités opérationnelles, analyses des activités de terrain destinées à relever les éventuelles « conditions à risque » et actions d'amélioration correspondantes.
La création d'un système avec les sous-traitants dans la gestion des thèmes de la santé et de la sécurité représente pour ERG un élément indispensable et nécessaire dans le cadre du parcours d'amélioration continue, une valeur à promouvoir non seulement grâce aux instruments de contrôle du travail des sous-traitants mais également avec l'exemplarité des comportements de la part de notre personnel, et avec des instruments de sensibilisation, de formation et l'implication active de tous les travailleurs.

237	86	33	87
CONTROLES EOLIEN	CONTROLES THERMO	CONTROLES SOLAIRE	CONTROLES HYDRO

SEMINAIRE INTERNE SUR LA PERFORMANCE HSE

Notre activité est caractérisée par quatre technologies différentes (éolien, solaire, hydroélectrique et thermoélectrique), réunies par la même approche vis-à-vis de la santé et de la sécurité des employé-es, grâce à une fonction HSE centrale du Groupe avec des fonctions de coordination et d'orientation. La logique du partage des expériences et des pratiques nous a amenés à organiser une journée de travaux conjoints entre les responsables des diverses technologies, les référents HSE relatifs et la direction générale.

Une grande partie des travaux s'est concentrée sur l'analyse des 4 accidents survenus en 2018 et des quasi accidents, c'est-à-dire des événements effectifs qui n'ont toutefois pas provoqué d'accidents. Il a été souligné que la cause principale des accidents était liée aux comportements plus qu'à des déficiences de la sécurité des installations, réduisant donc leur impact et permettant à chacun de retourner au travail sans conséquences permanentes.

Partant de ces preuves, nous allons travailler en 2019 sur la sphère comportementale des personnes, en les sensibilisant grâce à des journées de formation et des instruments et des méthodes également innovants, pour créer une culture de la sécurité au-delà des standards prévus par les normes légales.

Une autre initiative sera la nouvelle édition du Concours de la Sécurité, à travers lequel des « actions d'amélioration » des procédures et des modalités opérationnelles pourront être proposées en récompensant les idées les plus méritoires.

La coordination du Groupe et le partage des expériences nous permettent d'affronter de manière univoque et coordonnée le thème de la sécurité : le partage des expériences permet d'extraire les bonnes pratiques adoptées dans chaque site et de les diffuser de manière transversale, en concevant en même temps le parcours de formation. C'est ainsi que naissent les modalités opérationnelles communes qui seront la base de la sécurité du Groupe dans le futur.



LA MESURE DES CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES EN ROUMANIE

En 2018, nous avons lancé une campagne de mesure des champs électromagnétiques dans nos sous-stations, pour garantir la sécurité des travailleurs et vérifier l'interférence éventuelle avec l'environnement proche. Dans ce contexte, avec le soutien d'un organisme institutionnel, nous avons contrôlé les valeurs électromagnétiques sur 20 points dans notre sous-station, en vérifiant qu'elles rentrent toutes dans les limites légales, qu'elles n'ont donc aucun impact sur l'environnement ou sur les personnes.

LES PROCEDURES DE SECURITE OPERATIONNELLE SUR LES INSTALLATIONS HYDRO

La structure de nos installations hydroélectriques est très articulée et diffuse sur le territoire : elle est composée d'un nombre très élevé d'ouvrages d'adduction et de transport de l'eau, avec des ponts-canaux, des canaux suspendus, des ouvrages de prise d'eau, ouvrages d'évacuation, etc. Il a été jugé approprié de vérifier diffusément l'état de tous ces ouvrages : un projet qui s'est adjoint aux activités d'entretien ordinaire et extraordinaire et qui nous a permis d'avoir un point de vue global de nos installations.

La définition des Procédures de Sécurité Opérationnelle (Operation Process Safety) des installations Hydro a été le principal projet d'étude en 2018, dans le but de fournir :

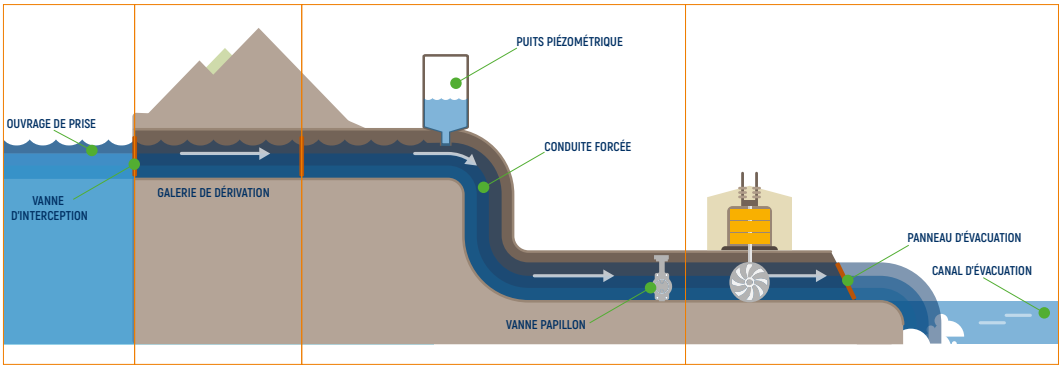
- un cadre actualisé de l'état de conservation et de la fonctionnalité des composants prioritaires pour la gestion en toute sécurité des installations hydroélectriques ;
- in plan d'amélioration pluriannuel avec les priorités relatives tant en termes opérationnels et d'entretien que d'investissements éventuels.

Les activités ont concerné tous les cours d'eau exploités par le Groupe et les conduites de nos installations principales :

- Tibre (centrales de Baschi, Alviano) ;
- Nera/Velino (centrales de Cotilia, Galleto, Monte Argento, Narni, Nera Montoro) ;
- Alto-Medio Nera (centrales de Preci, Triponzo, Borgo Cerreto et Galleria Medio Nera).

Une entité tierce a préparé un rapport d'inspection pour chaque centrale, en soulignant « l'indice de condition » des constructions, le risque opérationnel éventuel et les interventions d'amélioration éventuelles.

Les visites sur site et les analyses se sont concentrées principalement sur les organes électromécaniques d'interception et de manœuvre, sur les conduites forcées, les canaux de restitution (évacuation) et sur les dispositifs de protection, pour un total de plus de mille éléments techniques examinés.



Schématisation de l'installation subdivisée sur quatre nœuds à analyser : prise (1), dérivation (2), conduite (3), évacuation (4)

L'analyse, réalisée selon la méthodologie HAZOP (HAZard and OPerability analysis), a affronté quatre typologies de risque : sécurité, environnement, économique et l'atteinte à la réputation. Les résultats des analyses ont été très rassurants : aucune construction n'a présenté de criticité telle à nécessiter une intervention immédiate pour en atténuer les risques. Les actions nécessaires sont principalement destinées à en maintenir l'état au fil des ans et/ou à en améliorer la fonctionnalité et elles seront appliquées pendant le Plan selon une planification annuelle.



ERG HYDRO : LES GRANDS BARRAGES

ERG Hydro, société propriétaire des actifs hydroélectriques, gère sept « grands barrages » (Aja, Alviano, Corbara, La Morica, Marmore, Salto et Turano) avec un volume de réservoir global de près de 600 millions de mètres cubes d'eau.

La surveillance structurelle des barrages est confiée à une équipe de techniciens qui note périodiquement le comportement de l'ouvrage en termes de déplacements horizontaux et verticaux, rotations, déformations, etc. Toutes les données provenant du système de surveillance instrumental confluent dans une « base de données informatique » pour analyses et validations ultérieures. Ces données permettent d'analyser certains paramètres fondamentaux pour évaluer l'intégrité de la structure, tels que le déplacement en direction « amont-aval » du couronnement (partie supérieure du barrage), ainsi que les niveaux des sous-pressions et des fuites ou filtrations. Les préparations des données se basent sur la simple schématisation des séries historiques décennales (analyses des tendances sur une longue période) ou sur des modèles comportementaux de type statistique.

En particulier, ces derniers permettent de comparer les valeurs prévisionnelles avec les mesures réelles réalisées sur le terrain : en cas de divergences significatives, nous effectuons des contrôles instrumentaux supplémentaires pour analyser les anomalies éventuelles du comportement structurel du barrage.

Toutes les données enregistrées de la sorte sont envoyées chaque mois à l'autorité de contrôle et nous préparons tous les six mois un « rapport sur l'état des ouvrages » contenant les données des cinq dernières années.

Tous les six mois, également, l'autorité de contrôle effectue une « visite de vigilance » pendant laquelle elle vérifie le fonctionnement de tous les appareils installés dans le barrage et effectue des mesures par échantillonnage du système de surveillance structurel de l'ouvrage.



BARRAGE DE TURANO : REALISATION DU NOUVEL ECRAN DE DRAINAGE

Sur la base des contrôles instrumentaux et fonctionnels, nous planifions l'entretien ordinaire et extraordinaire des barrages et des ouvrages complémentaires correspondants (vannes, postes de garde, tours de manœuvre, locaux groupes électrogènes).

En particulier, nous avons récemment construit ex novo l'écran de drainage du barrage de Turano, afin de minimiser les valeurs des sous-pressions le long du plan de fondation.

La réalisation du nouvel écran a entraîné la perforation de près de 2 200 mètres de tuyaux de drainage à l'intérieur du corps du barrage et de près de 800 mètres de tuyaux de drainage le long du plan de fondation. Simultanément, nous avons installé 10 piézomètres pour la surveillance des sous-pressions et extrait 100 échantillons de béton pour les tests mécaniques sur le matériau de construction du barrage (résistance à la compression et à la traction, poids spécifique, perméabilité, vitesse sonique).

Pendant la phase d'autorisation du projet définitif, la Direction Générale des Barrages a demandé l'installation de trois bases extensométriques à différentes profondeurs (10, 20 et 30 m) pour monitorer les éventuels déplacements entre les culées et la section d'imposte dans la fondation.

Toutes les deux semaines, les bases extenso-



métriques seront relevées, réalisées avec des barres d'acier « invar » et une tête de mesure en acier inoxydable, en utilisant un calibre numérique centésimal.

LES PONTS-CANAUX

En 2018, nous avons terminé les travaux d'amélioration sismique du pont-canal de Scheggino, partie de l'ouvrage complexe d'adduction des eaux du Nera moyen vers le lac de Piediluco (longueur totale de la galerie de 42 km).

L'intervention d'amélioration sismique a prévu le bandage avec des matériaux synthétiques en fibre de carbone et en résines époxy des traverses horizontales des piliers et de la section rectangulaire du tuyau-canal. En outre, pour contenir les déplacements longitudinaux, nous avons inséré deux couples de « dissipateurs sismiques » au niveau de l'appui de la charpente du pont-canal avec les culées latérales.

VIADUCS DU SALTO ET DU TURANO

En 2018, nous avons achevé le plan de caractérisation chimico-physique des viaducs de traversée des réservoirs dans la localité de Fiumata (barrage Salto) et Castel de Tora (barrage Turano). Les activités ont permis d'avoir un cadre complet de l'état des ouvrages :

- relevé géométrique des structures, en utilisant la technologie Laser Scan avec l'utilisation de drones ;
- études « Ferroscan » pour la détermination des barres d'armature (position, nombre, dimensions) ;
- état de conservation et résistance des bétons et des aciers (prélèvement d'échantillons et essais en laboratoire : plus de 50 carottes de béton, cinq prélèvements de barre d'acier et plus de 70 essais indirects de résistance à la déformation et à la rupture des aciers) ;
- études géotechniques pour caractériser du point de vue mécanique la roche de fondation (quatre sondages jusqu'à 30 mètres de profondeur) ;
- études géophysiques pour reconstruire un modèle du sous-sol à travers des techniques MASW (Multi-channel Analysis of Surface Waves), destinées à la caractérisation sismique des deux sites ;
- études des structures immergées grâce à des inspections visuelles sous-marines des piliers de soutien (réalisées par des plongeurs jusqu'à 12 mètres de profondeur et par des ROV télécommandés pour les structures à des profondeurs supérieures).

La caractérisation des matériaux est en cours et, selon son résultat, nous lancerons si nécessaire des interventions d'entretien.

LA GESTION DES BARRAGES EN CAS DE TREMBLEMENTS DE TERRE

En cas d'événements sismiques d'une magnitude supérieure à 4 sur l'échelle de Richter qui impliquent des zones à proximité des barrages, il est prévu que, conformément à un ensemble de procédures et de protocoles consolidés définis avec l'Autorité de Vigilance, au cours des heures qui suivent immédiatement le tremblement de terre, les structures techniques et opérationnelles du Groupe, coordonnées par l'Ingénieur Responsable, effectuent une inspection détaillée pour vérifier le comportement structurel du barrage et des structures portantes des ouvrages complémentaires, ainsi que des essais de fonctionnalité des organes d'évacuation, des systèmes d'alimentation électrique et des branchements téléphoniques.
Les résultats des contrôles sont rapidement transmis à l'Autorité de Vigilance avec la signature d'une « Certification extraordinaire de l'état des ouvrages ».

LE LAMINAGE DES CRUES FLUVIALES

En plus des 19 installations de production (y compris les trois nouvelles installations réalisées en 2017 qui utilisent les lâchers du DMV), ERG Hydro dispose de sept grands barrages et 22 petits réservoirs, tous répartis sur les fleuves Velino, Nera, Tibre et leurs affluents. Les barrages et les ouvrages hydrauliques ont pour fonction principale de transporter les eaux fluviales à l'intérieur des installations de production d'énergie électrique. Ils assument également une fonction de sécurité, permettant de gérer et de contrôler les variations des débits naturels (événements de crue) et atténuant les impacts sur le territoire.

En cas de crue, l'exercice des réservoirs, en particulier ceux d'une capacité conséquente, permet de moduler les lâchers d'eau en aval des barrages en quantités acceptables par les étendues d'eau, en contenant les débits à l'intérieur des lits fluviaux : il est donc possible d'exploiter leur capacité d'accumulation pour relâcher en aval des débits inférieurs, en opérant ainsi un « laminage » des crues fluviales. En 2018, à la suite des crues survenues entre mars et avril, nous avons activé les procédures de surveillance et de gestion des flux hydriques entrants, en pourvoyant à la surverse de l'eau excédentaire pendant près de 40 jours du lac du Turano et près de 20 jours du lac de Corbara et Alviano.

Grâce aux systèmes de relevé des pluies et des débits, installés dans tout le territoire de compétence, et aux contacts constants avec les autorités (Protection Civile, Centres Fonctionnels régionaux, Préfectures, Mairies, etc.), pendant les crues, la salle opérationnelle de Terni garantit un contrôle continu à distance des installations et des ouvrages hydrauliques, gérant les transits fluviaux pour éviter les débordements.

En plus de la gestion à distance des installations et des accessoires hydrauliques, sur tous les barrages, le personnel de surveillance est toujours présent, formé et prêt à faire face à toutes les situations ; nous avons également installé des systèmes redondants de commande et contrôle pour manœuvrer les organes d'évacuation.



LA VIDEOSURVEILLANCE OPERATIONNELLE POUR LA PROTECTION DE L'ENTRETIEN

L'objectif de la Vidéosurveillance Opérationnelle est d'améliorer la sécurité des opérateurs dans l'exercice des installations Hydro, en particulier pendant les opérations d'entretien dans des conditions de crue. Le contrôle vidéo permet la surveillance des installations et l'assistance à distance des opérateurs engagés dans des interventions techniques sur site, de la part du personnel situé dans le poste de téléconduite ou dans la centrale.

Le système de vidéosurveillance opérationnelle sert à contrôler :

- les vannes et évacuations ;
- les pièces rotatives de la centrale ;
- l'assistance au personnel opérationnel qui intervient sur le site dans des conditions de crue ;
- le bassin en aval des vannes, en cas de lâcher.

Le contrôle pourra survenir :

- depuis un poste « local » dans la centrale ;
- à distance depuis le poste de téléconduite ;
- en mode automatique.

Les autres possibilités offertes par le système sont les contrôles périmétriques, la surveillance anti-incendie également en l'absence de personnel, la vérification des éléments d'éclairage et de la consommation électrique, permettant donc une économie énergétique.

Nous avons ainsi mis en œuvre une plate-forme de supervision et de gestion intégrée des systèmes de sécurité (PSIM – Physical Security Information Management) conformément aux normes technologiques les plus avancées.

Le PSIM peut recueillir des données de différents dispositifs (vidéosurveillance, capteurs, contrôle d'accès, détecteurs d'incendie, systèmes d'économie énergétique, etc.) pour déterminer et résoudre, de manière simple et proactive, des situations même très complexes. Grâce aux nombreux automatismes personnalisés et virtualisés, l'intégration offre de nombreux avantages organisationnels, notamment un contrôle accru, l'amélioration des rapports et une réduction drastique des délais d'intervention.

Le Système centralisé est capable d'interfacer, sur une même plate-forme, des installations de nature différente (vidéosurveillance, contrôle d'accès, etc.) et, en même temps, de les gérer individuellement et de manière indépendante.

Le cas échéant, il pourra être programmé pour échanger des données et/ou des informations avec les autres installations.

Avec l'achèvement de la mise en œuvre en 2018 du système de vidéosurveillance et de sécurité centralisé, d'autres structures, systèmes, ouvrages de prise et d'évacuation seront développés au fur et à mesure pour couvrir en quelques années toutes les installations du Groupe.



APP « ALARME HOMME A TERRE »

Pour garantir une sécurité toujours accrue des travailleurs engagés dans les opérations d'entretien, ERG Hydro activera sur les smartphones du personnel technique une nouvelle application avec une fonctionnalité d' « alarme d'homme à terre ». Cette nouvelle fonctionnalité permet d'intervenir rapidement dans le cas où les personnes qui travaillent dans des conditions de risque potentiel se trouvent dans des situations d'urgence, même si elles sont seules. L'application permet en effet de déterminer la position de la personne avec une précision de près de 20 mètres dans des conditions optimales.

En cas de besoin causé par un malaise, un accident ou une autre situation de danger, l'application peut activer l'alarme selon les modalités suivantes :

- manuelle, quand l'opérateur envoie l'alarme en agissant sur le dispositif de manière intentionnelle ;
- automatique, quand l'opérateur prend une position horizontale pendant un moment supérieur à une durée prédéterminée.

L'application n'a pas besoin de dispositifs externes étant donné qu'elle fonctionne à deux niveaux :

- application sur le téléphone du travailleur ;
- panneau de contrôle à distance qui reçoit les alarmes positionné dans la salle du Poste de Téléconduite (PT) des installations, contrôlé 24h/24 et 7j//7.

Qu'il soit envoyé manuellement ou automatiquement, le signal d'alarme est reçu grâce à la connexion de données Internet :

- depuis le panneau de contrôle à distance continûment monitoré par le personnel du PT ;
- depuis une liste d'adresses de courrier électronique qui comprend pour chaque utilisateur un groupe constitué du chef de service, de l'assistant et des collègues les plus proches.

Un aspect significatif considéré dans la construction de l'application est le respect de la vie privée du travailleur : le système montrera la position uniquement et exclusivement en cas d'alarme, sans que la société n'ait la possibilité de vérifier où se trouve le travailleur en temps réel, ni de visualiser sa position ni ses déplacements.

DE L'IDEE A LA MISE EN ŒUVRE

L'idée et la conception de cette application ont été présentées dans le cours d'ERG-Regeneration Challenge 2017 et elles ont été l'un des trois vainqueurs du Prix ERG. La mise en œuvre sur le terrain et l'efficacité du système adopté souligne que la concurrence reçoit des propositions à haute valeur ajoutée et comment le processus de sélection amène effectivement à l'identification des meilleures idées.



LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Être présents sur un territoire ne veut pas dire seulement installer ses propres installations mais également générer un système de relations avec la communauté locale qui va au-delà des règles spécifiques définies par la réglementation en vigueur pour l'obtention des permis.

Être présents signifie interagir avec la communauté grâce à des réunions périodiques de mise à jour sur l'avancement du projet, faire comprendre comment et pourquoi une installation est construite à un endroit donné, quelle est la valeur ajoutée qu'elle entraîne et, si possible, l'impliquer également directement dans le projet.
Le site Internet d'EPURON, notre société de développement en France, donne la liste des projets en phase de développement, l'état d'avancement du parcours d'autorisation de chacun d'eux, ainsi qu'une copie des communiqués publics et de certains documents du projet.
Chacun des projets de développement en Grande-Bretagne a un site dédié dans lequel les communautés locales peuvent trouver les informations sur le processus de développement du projet.

En France, nous en avons également fait plus : l'implication directe de la population locale a dépassé la simple présentation des projets et la discussion publique sur la planification territoriale, nous l'avons impliquée directement dans le financement du projet en voie de réalisation.
Grâce aux premiers (pour ERG) financements participatifs (basés sur des mini-bond) nous avons donné la possibilité aux citoyens des pays voisins au site de participer directement au pro-



jet en investissant un chiffre rémunéré à un taux très avantageux.
Pour le parc de Prospoder, grâce à la participation de 59 personnes, nous avons recueilli 50 000 euros qui seront utilisés pour implanter un anémomètre et développer encore les études pour la réalisation du parc.
Une autre collecte a été destinée au développement du parc éolien de Saint-Vincent-la-Châtre et Fontivillié : 76 personnes ont adhéré pour un total de 70 000 euros qui seront destinés à l'installation d'un anémomètre.

En d'autres occasions, nous sommes intervenus plus directement dans des ouvrages sur le territoire : dans le parc éolien de la Vallée de l'Aa2 nous avons contribué au renouvellement des infrastructures de la « maison des énergies renouvelables » (une structure touristique et de formation sur le thème des sources renouvelables située dans cette zone riche de vent et de parcs éoliens) et à la consolidation du parcours piétonnier « Via del Vento », un sentier qui se faufile dans les parcs éoliens de la zone. Grâce au soutien d'ERG, un parc de jeux sûr pour les enfants contigu à la zone de pique-nique a été réalisé.

Une approche différente a été suivie dans les phases du développement en Grande-Bretagne de deux parcs éoliens : une forme de contribution a été agréée avec la communauté locale selon la puissance installée du parc éolien (ledit « community benefit »). Ces fonds seront regroupés dans un fonds (Grant) qui sera géré de manière autonome et utilisé pour soutenir des initiatives locales et le développement d'entreprises de la zone.
En plus de ces systèmes d'incitation, dans certains cas, on évalue la possibilité d'offrir à la communauté locale l'opportunité d'entrer en possession de l'une des turbines qui constituent le parc. Cette forme – ledit Community Ownership – permet de tirer des bénéfices économiques du projet localisé sur le territoire, se sentant donc fortement partie du projet.

D'autres formes collatérales de soutien (comme par exemple la couverture des coûts de l'énergie électrique des communautés proches du parc), sont identifiées au cas par cas grâce à notre expérience dans le développement des parcs éoliens et au dialogue intense et à la gestion des relations avec les autorités et les communautés locales initiées toujours dans le but de redistribuer au territoire une partie de la valeur ajoutée de nos installations.



LES AUTRES INITIATIVES EN FAVEUR DES TERRITOIRES

Pendant l'année, nous avons lancé d'autres initiatives pour favoriser le développement des territoires qui ne sont pas directement concernés par les nouveaux projets de l'entreprise :

- près de 50 ordinateurs plus utilisés par nos bureaux ont été destinés à la préparation de classes informatiques dans des écoles qui ont participé à l'initiative « Vai col Vento! » ;
- nous avons soutenu, grâce à l'Université de Gênes, une bourse d'études destinée à la création d'un cours de formation pour les élèves d'un institut technique de Batoufamin (un village du Cameroun) centré sur le dimensionnement et la gestion d'une installation solaire et l'installation d'un système photovoltaïque hors réseau pour assurer l'éclairage d'une école ;
- en Allemagne, grâce à l'achat de bouteilles d'eau pour les opérateurs sur le terrain et pour les bureaux d'une association sans but lucratif, nous subventionnons des projets de recherche d'eau et de forage de puits en Éthiopie.

LES NOUVEAUX BUREAUX DE LA CENTRALE DE PRIOLO



Nouveaux bureaux modernes, efficaces du point de vue fonctionnel et énergétique et dotés de systèmes de climatisation adaptés : avec cette idée nous avons mis en œuvre la rénovation du deuxième étage du petit immeuble qui accueillait jusqu'en 2010 la salle de contrôle des anciennes centrales remplacées par le cycle combiné actuel d'ERG Power. En plus de l'amélioration de l'usage des bureaux, nous avons réalisé également de nouveaux espaces pour les vestiaires et les services au profit du personnel. Tous les locaux sont dotés d'un système de climatisation DRV (Débit réfrigérant variable), qui garantit un microclimat absolument confortable et d'un système de calorifugeage externe associé à l'installation de menuiseries à coupure thermique.

La production d'eau chaude sanitaire est garantie par un système solaire thermique qui, même en hiver, réduit au minimum l'utilisation de chaudières électriques.

La création de ces bureaux s'est avérée stratégique, étant donné qu'elle a permis de réunir tout le personnel du site à l'intérieur du petit bâtiment en assurant ainsi de meilleures synergies, des rapports plus simples du point de vue logistique entre les collègues et au final une habitabilité plus sereine du lieu de travail.

Aujourd'hui, dans les locaux du petit bâtiment, le personnel d'ERG peut jouir de grands espaces, d'un meilleur accueil et de meilleures conditions de vie sur les lieux de travail, ainsi que d'un confort accru. Tout cela se traduit par un bien-être supérieur pour la population ERG du site de Priolo Gargallo.

NOS PRINCIPES LE CODE D'ETHIQUE DU GROUPE ET LA POLITIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le personnel est le facteur indispensable pour l'existence, le développement et le succès de chaque entreprise. ERG, par conséquent, porte une attention particulière à la protection des droits, au développement des capacités et des compétences de tous ses employés, afin qu'ils puissent exprimer au mieux leur potentiel et leur professionnalisme et, par conséquent, contribuer à l'atteinte des objectifs du Groupe dans le respect des engagements de responsabilité sociale et environnementale définis par la direction. ERG garantit le respect des droits des travailleurs et offre à toutes les personnes l'égalité des chances de travail, en fonction des caractéristiques professionnelles respectives et des capacités de rendement, sans aucune discrimination, condamnant chaque comportement délictueux contre l'individu et s'engageant à adopter les mesures de surveillance les plus appropriées. Par conséquent, dans le respect de toutes les lois, réglementations et politiques de l'entreprise en vigueur, ERG s'engage à :

- *sélectionner, embaucher, rétribuer, former et évaluer les personnes sur la base de critères de mérite, de compétence et de professionnalisme, sans aucune discrimination politique, syndicale, religieuse, raciale, linguistique et sexuelle ;*
- *assurer un environnement de travail dans lequel les rapports entre collègues sont empreints de loyauté, correction, collaboration, respect réciproque et confiance ;*
- *assurer la liberté d'association des travailleurs et reconnaître le droit à la négociation collective ;*
- *respecter les contrats et les accords collectifs de travail, en référence particulière à la discipline relative au paiement de la rémunération, aux horaires de travail, aux périodes de repos, au repos hebdomadaire, aux congés obligatoires et aux vacances ;*
- *offrir des conditions de travail adaptées du point de vue de la sécurité et de la santé, ainsi que respectueuses de la personnalité morale de tous, de manière à favoriser les rapports interpersonnels libres de tout préjudice ;*
- *s'opposer à toute forme d'intimidation, hostilité, isolation, interférence indue, conditionnement ou harcèlement, sexuel ou de tout autre type ou genre ;*
- *garantir que, dans un cadre de droits et de devoirs réciproques, le travailleur se voit assurer la possibilité d'exprimer sa personnalité et une protection raisonnable de sa vie privée dans les relations personnelles et professionnelles ;*
- *intervenir dans cas de comportements non conformes aux principes décrits ci-dessus.*

Aux fins de la mise en œuvre de ce qui précède, ERG s'engage à mettre à disposition, à travers les canaux de communication internes et les unités organisationnelles compétentes, les informations relatives aux politiques de gestion des personnes, de façon compatible avec les obligations de confidentialité dictées par les critères de bonne gestion de l'entreprise ; elle pourvoit également à valoriser le professionnalisme des personnes présentes dans l'entreprise à travers l'instrument de la formation, avec des programmes de croissance et de développement soutenus par des budgets adaptés.

Chaque responsable d'unité organisationnelle est tenu d'impliquer ses collaborateurs dans le déroulement du travail et dans l'atteinte des objectifs attribués ; à leur tour, ces derniers devront travailler avec un esprit de collaboration et d'initiative, participant factuellement à la mise en œuvre des activités établies. Sont toujours prévus des moments de participation à des discussions et des décisions fonctionnelles pour atteindre les objectifs de l'entreprise, dans lesquels l'écoute des divers points de vue des collaborateurs permet au responsable de prendre les décisions finales avec une plus grande sécurité.

Du Code d'Ethique d'ERG

L'approche durable du Groupe s'explique également à travers des politiques destinées à la protection et au développement du capital humain.
Pour cette raison, ERG s'engage à demander le respect des principes rappelés dans la « Politique pour la protection des Droits de l'Homme » à tous ceux qui collaborent avec les sociétés du Groupe, en qualité d'employés, de fournisseurs, soumissionnaires ou partenaires.
L'atteinte et le maintien de ces principes sont également recherchés par :

- *la surveillance du respect des principes reconnus par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, par les déclarations de l'Organisation Internationale du Travail, par les principes du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies ;*
- *l'adoption et l'application de processus et procédures, supportés également par l'adoption de Systèmes de Gestion de la Sécurité certifiés selon des normes reconnues, destinées à minimiser les risques et à éliminer les causes qui peuvent mettre en danger la sécurité et la santé de son personnel et des tiers qui opèrent dans les installations et/ou les bureaux du Groupe ;*
- *le plein respect des obligations de loi en matière d'implication des employés, ou de leurs représentants, dans les processus de réorganisation de l'entreprise ; la garantie de l'égalité du personnel, entendue comme la volonté d'assurer l'égalité des chances sans aucune discrimination basée sur les opinions politiques, la nationalité, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle et/ou une caractéristique intime de l'individu ;*
- *la reconnaissance du rôle des partenaires sociaux comme une contrepartie pour contribuer à la définition de politiques adaptées de gestion du travail ;*
- *la reconnaissance à son personnel de la liberté d'adhérer et/ou de s'associer à des organisations syndicales ou de travailleurs ;*
- *la définition d'activités et de politiques en mesure de favoriser la conciliation entre vie privée et travail ;*
- *la valorisation de la contribution de son personnel à l'atteinte des objectifs de l'entreprise, en utilisant des systèmes d'évaluation appropriés et en soutenant les initiatives de formation pour le développement professionnel.*

ERG, sachant que pour atteindre les objectifs susmentionnés la contribution active de toutes les personnes est déterminante, développe une information, une sensibilisation et une formation ciblée continues.

La politique d'ERG en matière de développement durable

Le Groupe ERG, a également adopté en 2018 sa politique relative aux Droits de l'Homme disponible sur le site www.erg.eu.

NOS METHODES DE GESTION DANS LE DOMAINE DES RESSOURCES HUMAINES

Nous attachons une grande importance à la gestion des ressources humaines, en considération du rôle fondamental qu'elles prennent dans le développement et dans la gestion de notre entreprise.

Nos principes sont explicités dans le Code d'éthique du Groupe, dans la Politique en matière de développement durable et dans la Politique relative aux Droits de l'Homme.

La gouvernance RH s'exerce à travers deux comités : le Comité des ressources humaines (Human Capital Committee) et l'Organisme de vigilance institué aux termes du décret législatif italien 231\2001.
Le Human Capital Committee a pour mission de :

- définir et surveiller les principaux programmes et activités de développement du capital humain (plans de carrière/remplacement, plans d'incitation à moyen/long terme, détermination et gestion des talents, départs en retraite, etc..) ;
- offrir un soutien au Vice-président exécutif et au Président Directeur Général pour les décisions relatives au développement du personnel et des systèmes de rémunération variable et d'incitation à moyen/long terme, ainsi que pour les propositions à porter au Comité des Nominations et des Rémunérations ;
- surveiller l'application effective de la Politique relative aux Droits de l'Homme et gérer les indications relatives à son non-respect.

L'Organisme de vigilance institué aux termes du décret législatif italien 231/2001, dans son rôle d'Ethic Committee, veille à l'application correcte du Code d'éthique spécifiquement en ce qui concerne les thèmes du respect des droits de l'homme, l'égalité des chances, etc.
Il gère également les indications éventuelles en la matière reçues à travers les canaux de communication mis à disposition de tous les employés et également des tiers (e-mail dédié et adresse de courrier postal).

La gestion des rapports avec les partenaires sociaux est demandée à une fonction spécifique qui rapporte, pour la stratégie et les résultats, au Chief Human Capital et ICT Officer.

Toutes les relations avec les employés, avec les représentants collectifs des employés et avec les partenaires sociaux sont toujours conduites dans le respect de la norme en vigueur dans tous les pays dans lesquels nous sommes présents, garantissant l'application correcte des conventions collectives nationales du travail du secteur d'appartenance.

LES RISQUES DETERMINES ET LES METHODES DE GESTION SPECIFIQUES

Le Groupe ERG a analysé, en référence à son périmètre, le sujet de la parité des sexes, de la mise en œuvre des conventions internationales, du dialogue avec les parties sociales, du respect des droits de l'homme, des mesures adoptées pour prévenir les violations et empêcher les actions discriminatoires.

L'analyse, réalisée en interne, a tenu compte des pays dans lesquels le Groupe opère, du secteur d'activité, de la norme et des pratiques auxquelles nous faisons référence, l'application des politiques et des Modèles de Gestion, la structure de gouvernance.

En aval de l'analyse, les cadres, bien qu'importants, ne sont pas considérés comme une source de risque en particulier en vertu des pratiques opérationnelles qui garantissent le respect de ces principes.

Le Groupe a en tous cas adopté au cours de l'année 2018 une Politique spécifique relative aux Droits de l'Homme sur ces thèmes afin d'expliciter et de formaliser l'approche des thèmes en question. La Politique a été publiée sur le site officiel d'ERG.
Sont également présents des systèmes et des procédures opérationnelles qui régissent les processus de sélection et de gestion du personnel, qui garantissent le respect des principes édictés par la politique relative aux Droits de l'Homme.



PEOPLE ACQUISITION : UN PROCESSUS EN TROIS PHASES

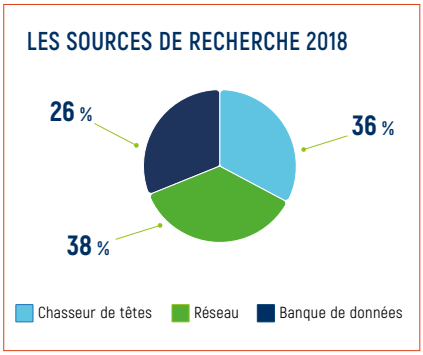
ERG intègre des personnes titulaires du baccalauréat de maîtrise qui en sont à leurs premières expériences, des jeunes avec quelques années de travail derrière eux et des professionnels seniors pour renforcer l'équipe et/ou introduire de nouvelles approches dans l'entreprise.
En général, l'uniformité et le traçage du processus nous permettent de respecter chaque individu, indépendamment de l'âge, du sexe, de l'ethnie et de la nationalité.

Chez ERG, le processus d'acquisition prévoit trois phases :

- Nous entrons en contact avec les candidats possibles à travers trois canaux :
- la banque de données alimentée par le site des carrières dans la section « Travaillez avec nous » ;
- Notre Network, career day, professionnels qui gravitent autour d'ERG, contacts professionnels ;
- les chasseurs de tête (head hunter).



En 2018, les trois canaux ont produit les résultats suivants :



EMPLOYER BRANDING

Nous confions la communication de notre Proposition de valeur d'entreprise surtout aux sites d'information et à certaines rencontres du secteur. En 2018, nous avons dédié notre temps surtout au site des carrières, où à travers les mots et la passion de nos Green Energy Makers nous racontons comment ils contribuent par leur travail à construire un monde meilleur et plus durable. De plus, nous mettons à disposition de tous les visiteurs du site des instruments pour le développement de leur carrière. Chaque chapitre est composé d'un bref texte explicatif avec des informations et des suggestions téléchargeables en pdf.

- COMMENT REDIGER SON CV
- SE PREPARER A L'ENTRETIEN
- ENTRETIEN PAR SKYPE
- COMMENT DEMISSIONNER
- PREMIER JOUR DE TRAVAIL
- FEEDBACK

LA COMMUNICATION SOCIALE POUR L'EMPLOYER BRANDING

twitter	@ergnow	Vous pourrez recevoir des informations sur ERG et sur le monde des renouvelables.
	@ergcareers	Vous saurez comment on vit chez ERG, nos valeurs et notre culture. Vous découvrirez les expériences du personnel d'ERG. Vous serez informé-e sur les opportunités pour devenir un-e #GreenEnERGyMaker et pour cultiver votre « talent ».
LinkedIn	ERG S.p.A.	Vous aurez des informations actualisées sur les opportunités pour devenir un-e #GreenEnERGyMaker, vous connaîtrez nos valeurs et notre culture. Vous serez informé-e sur les développements d'ERG et du monde des renouvelables.
slideshare	ERG S.p.A.	Vous aurez un panorama essentiel sur ERG (infographies, présentations).
YouTube	ERGnow	Vous visiterez nos installations à travers les vidéos et vous connaîtrez notre culture et nos projets à travers les mots des protagonistes.

De plus... suivez nos hashtag #GreenEnERGymakers #weareERG #ERGPeople #joinERG

PRIMES ET RECONNAISSANCES

Potentialpark est une société suédoise spécialisée dans l'Employer Branding adressé aux jeunes talents. Chaque année, elle publie le classement qui évalue la communication en ligne des entreprises, en analysant par exemple les sections de travail des sites web, les interactions en ligne avec les candidats, les ATS (Application Tracking System) et les réseaux sociaux.

Les 50 sociétés italiennes participantes ont été évaluées selon 317 critères.
En ce qui concerne les classements « individuels », nous sommes arrivés à la première place dans l'analyse dédiée à l'« expérience mobile » – d'importance croissante vu qu'aujourd'hui la connexion survient principalement depuis le smartphone et la tablette –, à la deuxième place dans celle dédiée au « career website », à la neuvième place pour le classement « application en ligne » et au 19ème rang pour celle dédiée aux réseaux sociaux.
Dans la classification européenne 2018, qui a pris en compte 134 entreprises, la section « Carrières » de notre site www.erg.eu s'est classée à la 8ème place de la catégorie.

Par rapport au classement de 2017, nous avons gagné 12 places, entrant dans le Top 10 des meilleurs sites web d'entreprise européens dédiés aux embauches. Dans le classement total, nous sommes arrivés à la 29ème place (+10 places par rapport à l'édition précédente).
Le classement des « sites web de carrières » est établi par un jury composé de jeunes entre 20 et 28 ans, qui récompense les sites des entreprises dont les contenus sont les plus adaptés pour attirer et informer les candidats potentiels.







LES OCCASIONS DE CROISSANCE POUR LES ETUDIANTS EN MAITRISE

En 2018, Talent Management et en particulier le secteur Recrutement et le secteur Learning ont mis à disposition de certains étudiants de la faculté d'économie, ingénierie et psychologie de l'Université de Gênes les compétences et les expériences de certains collègues pour la rédaction de leurs thèses.

De plus, nous avons participé à « Voglio fare il manager », initiative de Confindustria, Federmanger et AIDP, pendant laquelle les étudiants en maîtrise accompagnent un dirigeant pour comprendre en direct ce que travailler dans l'entreprise signifie. L'expérience dure trois jours et prévoit la participation à des rencontres avec des collègues et avec des personnes externes, la préparation de présentations et de rapports et, au terme de l'expérience même la possibilité de participer à un entretien d'orientation.

ONBOARDING

Notre sélection finale survient seulement au terme du processus d'intégration, ledit Onboarding.

Mettre le nouvel embauché en mesure de comprendre au mieux le contexte, pour utiliser au mieux ses compétences et ses potentialités, est l'une des missions de la fonction RH.

Le parcours d'intégration prévoit des rencontres, des lectures, des expériences, des entretiens pour découvrir ERG, ses valeurs, les activités, les processus : en substance, la dimension technique, économique, organisationnelle et sociale de l'entreprise. C'est également le moment au cours duquel le nouveau collègue se découvre et commence progressivement à montrer de quel bois il est fait.

Il s'agit d'une phase très importante et délicate, souvent sous-évaluée par les entreprises, à laquelle nous avons décidé de donner une grande importance. Nous offrons donc des moments individuels et collectifs de connaissance, développement et familiarisation pour valoriser au mieux l'investissement réalisé avec l'acquisition d'un nouvel employé.

Parmi les moments collectifs, en 2018, nous avons réalisé l'Induction Seminar et Surfing ERG, initiative destinée aux collègues entrés dans le Groupe à la suite de l'acquisition d'EPURON.

SURFING ERG

La fonction Talent Management & Acquisition a organisé un événement d'intégration de deux jours à Gênes pour 16 nouveaux collègues français de la société EPURON, acquise en 2018 par ERG Power Generation. Nous avons choisi le titre « Surfing ERG » pour mieux faire comprendre le sens et les objectifs des deux journées de rencontres : donner l'opportunité aux nouveaux collègues français de « prendre la vague » grâce à la visite de nos bureaux de Gênes et à la rencontre avec 20 collègues représentatifs de notre réalité. Un mélange d'informations, de chiffres, de personnes et de nouveaux contacts qui a permis de transmettre notre culture, nos valeurs, les nouveaux projets, en établissant immédiatement des relations fortes avec les nouveaux collègues, pour les rendre au plus tôt efficaces, productifs et intégrés.



Objectifs :

- Connaître le personnel d'ERG, commencer à transmettre notre culture et le mode de travail en connaissant les rôles, les activités et les processus.
- Connaître les principaux projets de l'entreprise.
- Entrer en relation avec les personnes pour leur permettre de se sentir intégrées, en leur donnant la possibilité d'être efficaces, productives et de se réaliser au plus vite.

INDUCTION SEMINAR 2017-2018

Vingt-sept nouveaux collègues des divers sièges d'ERG ont participé à l'édition 2017-2018 de l'Induction Seminar, événement qui permet d'avoir un panorama complet de notre entreprise.

Diverses rencontres caractérisent ce séminaire à travers lequel l'entreprise se raconte dans un voyage entre paroles, témoignages et expériences des personnes qui y travaillent. C'est l'occasion de connaître les secteurs et les personnes avec lesquels il n'y a normalement pas de contacts, donnant ainsi un cadre complet de notre réalité et de nos valeurs.

Dans le second module itinérant, il est possible de visiter les installations d'ERG (hydroélectrique, thermoélectrique et éolien) dans les sites de production de Terni, Priolo et Carlentini. Parmi les divers sujets partagés sont ceux à caractère technique, opérationnels, de développement durable et d'éthique d'entreprise : nous voulons que tous les nouveaux entrants connaissent bien les principes selon lesquels ERG développe son mode de fonctionnement en tant qu'entreprise.



PROJET DE DOCTORAT INDUSTRIEL (PHD EXECUTIVE)

Le doctorat industriel, ou PhD Executive, est une forme de doctorat introduite dans le système législatif italien pour permettre aux employés d'entreprises de continuer à travailler, en réalisant en même temps une recherche et en obtenant, après un parcours de trois ans, le titre de docteur de recherche.

L'idée est d'analyser un sujet innovant, intéressant du point de vue académique et industriel, donnant une validation scientifique et un support théorique solide. Nous avons déterminé le point de référence idéal pour le parcours de doctorat dans le département de mathématiques de l'Université de Gênes, en bénéficiant également d'un réseau dense d'universitaires d'autres universités.

Nous avons décidé d'articuler le projet en trois parties :

1. évaluation de modèles mathématiques de simulation, dont on étudiera les propriétés pour déterminer le meilleur selon le contexte d'analyse ;
2. étude des critères pour l'évaluation de certains contrats dérivés physiques ou financiers (par exemple contrats de vente d'énergie à des clients finaux) afin d'en établir la valeur correcte ;
3. analyse des indicateurs de risque pour évaluer la fiabilité des contrats et en contrôler l'évolution.

Cette forme de collaboration permet de maintenir actualisé le savoir-faire de l'entreprise selon l'état de l'art dans une discipline, celle de l'Energy Risk Management, qui ces dernières années est en constante évolution et en changement permanent.

COMMENT SE DEVELOPPER AU SEIN D'ERG ?

La croissance des personnes qui travaillent avec nous est fondamentale pour assurer la continuité de résultats du Groupe, mais est également l'un des piliers sur lesquels est fondée l'approche des Ressources Humaines de l'équipe de direction et de Human Capital.

L'employabilité et le « futur durable » de chaque personne du Groupe sont un objectif dont ERG fait la promotion dans chaque phase de la durée de vie professionnelle, au-delà des facteurs personnels, de l'état civil et organisationnels.

Nous avons donc conçu une approche structurée de la personne et de sa croissance, faite d'expériences, de compétences, de style de leadership, de talents personnels et de performances.

L'approche individuelle est supportée par un « système de carrières » qui garantit la sélectivité, le développement durable, l'équité à travers un parcours articulé dans divers titres professionnels :

- spécialiste ;
- professionnel ;
- professionnel senior ;
- responsable ;
- responsable senior ;
- directeur.

En substance, chaque poste organisationnel prévoit un ensemble de titres professionnels que la personne peut avoir sur la base de son ancienneté

En 2018, nous avons revu les critères qui régissent les parcours de croissance et leur mesurabilité :

- performances ;
- compétences ;
- style de leadership ;
- ancienneté dans le poste ;
- exploitation organisationnelle.

L'expérience est la somme de ces cinq facteurs et elle est fondamentale pour la croissance, tant verticale, envers des postes de responsabilité accrue, qu'horizontale, avec une extension des compétences).

LE ROLE DE LA PERSONNE DANS SON DEVELOPPEMENT : DEFINISSEZ VOTRE AVENIR ET VOS OPPORTUNITES DE TRAVAIL

Nous demandons aux personnes d'avoir un rôle actif dans leur développement.

Nous avons mis à disposition de tous le Manuel Organisationnel, document qui rassemble les responsabilités, l'implication dans les proces-



sus, les activités et les compétences requises dans chaque poste organisationnel à l'intérieur du Groupe. Il s'agit d'un guide qui permet à chacun de travailler sur sa propre employabilité dans le Groupe et de concevoir les parcours de croissance.
Par l'intermédiaire du portail de gestion des talents, le Portail People, chacun a la possibilité et la responsabilité de signaler à l'équipe RH le parcours de carrière idéal pour les trois ans à venir. À côté des postes que l'on voudrait occuper, il est possible d'indiquer également l'intérêt pour la mobilité territoriale et les motivations qui rendent ces choix stimulants.
À côté de ce schéma à moyen terme, nous avons activé un système de Job Posting qui met en relation immédiate les opportunités organisationnelles et les aspirations individuelles.

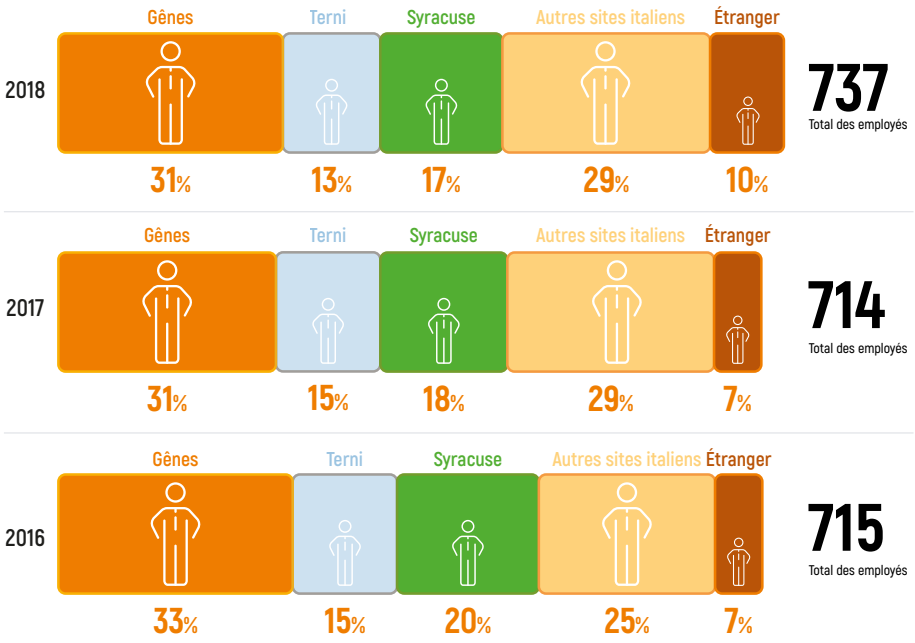
Avant de lancer une recherche à l'extérieur, si nous jugeons qu'au sein d'ERG nous trouvons des profils qui, après une période de développement durable, peuvent occuper efficacement le poste, nous préférons publier une annonce sur l'intranet et proposer aux collègues un développement de carrière possible.
En 2018, nous avons couvert 18 postes par Job Posting et nous avons reçu 45 candidatures au total.

Plan de succession

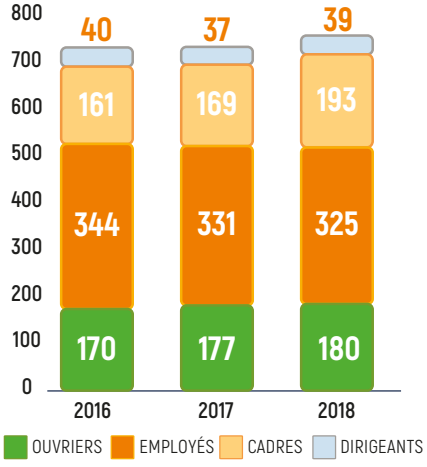
La dynamique des carrières internes est guidée par l'équipe de direction et par Human Capital qui, chaque année, avec le soutien des responsables clés, définissent les successeurs possibles de tous les postes organisationnels. De cette façon, il est possible de concevoir les parcours de remplacement des titulaires actuels et d'assurer le développement durable de la croissance individuelle ainsi que la continuité des résultats, en cas de démission, de renouvellement ou de réorganisation.
Même la mise à jour en 2018 a souligné l'absence de lacunes organisationnelles significatives dans l'urgence et que tous les postes disposent de candidats qui peuvent être développés sous trois ans, confirmant notre solidité face à l'alternance ou des développements professionnels.



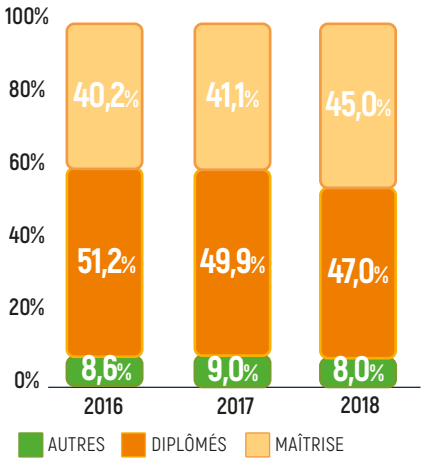
GROUPE ERG : PERSONNEL ET ORGANISATION



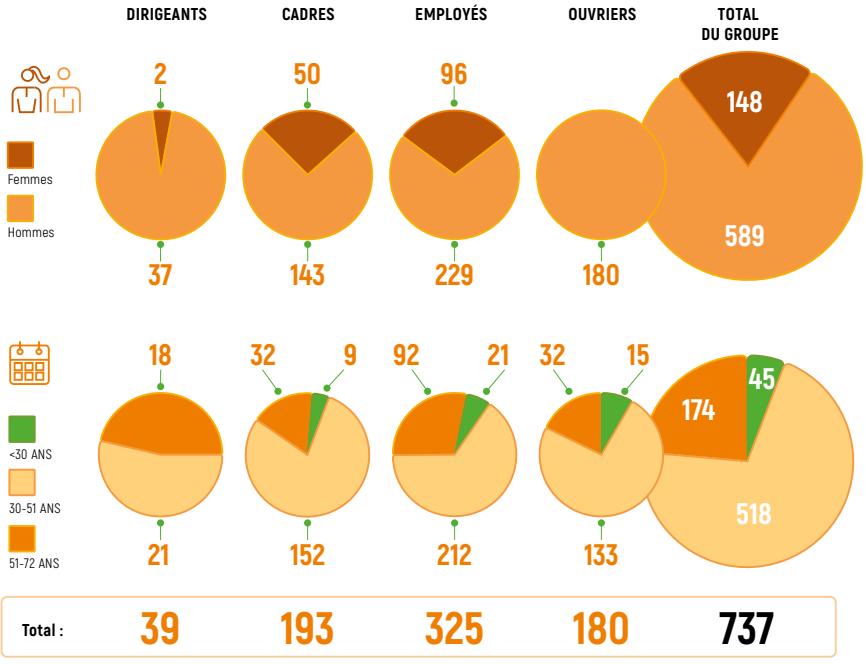
ÉVOLUTION DE L'ENCADREMENT



NIVEAU D'INSTRUCTION

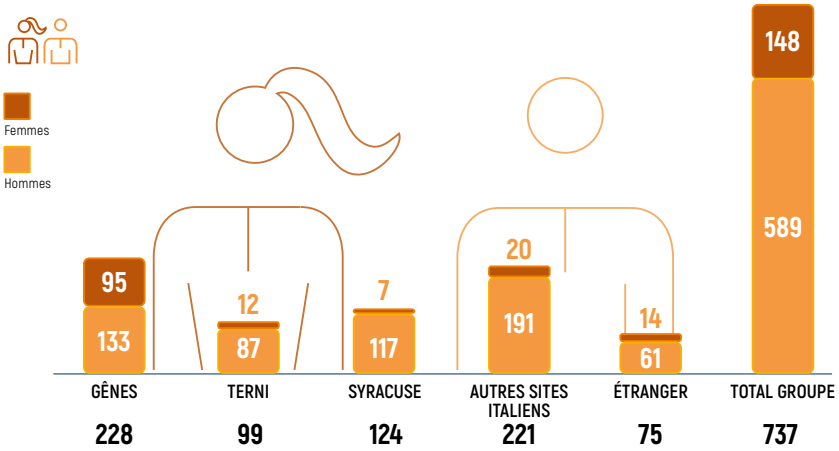


POSTES PAR AGE ET PAR SEXE



Total :	39	193	325	180	737

SEXES PAR SITE

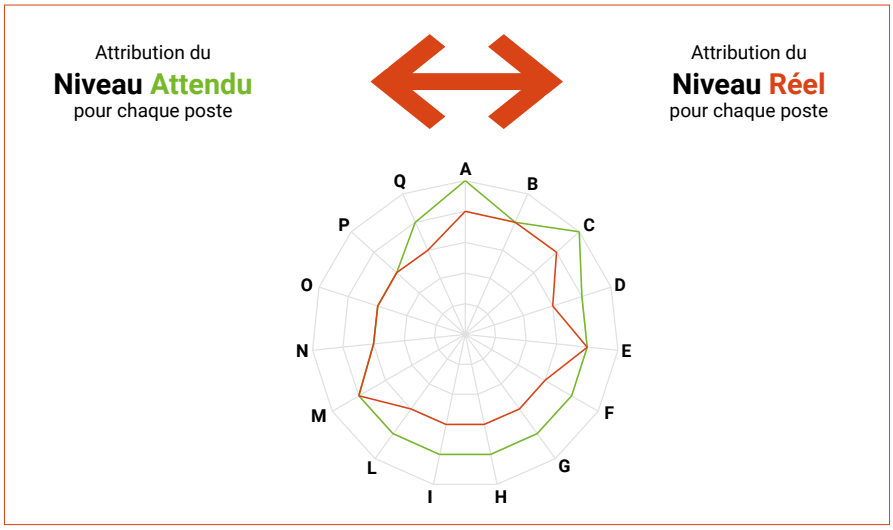


COUVERTURE DU CAPITAL HUMAIN : QUE S'EST-IL ARRIVE EN 2018 ?

2018 a été l'année de consolidation du modèle « ONE Company », qui a changé intégralement l'organisation interne. Elle a été une année au cours de laquelle nous avons continué de mesurer la croissance de notre indice de couverture du capital humain - Couverture du Capital Humain (HCC) -, une composante essentielle pour la réalisation de notre plan industriel.

Même cette année nous avons fait une comparaison avec les années précédentes, en tenant compte de quatre cycles d'évaluation.

L'objectif est resté de comparer le niveau de compétences attendues pour chaque poste par rapport au niveau réel évalué sur le terrain.



L'utilisation de l'instrument a au contraire changé, afin de mieux étudier les aspects apparus après l'évaluation de 2017.

Sur la base des nouvelles initiatives apparues en 2018, la zone Talent Management & Acquisition a utilisé les modèles et les informations fournies par le HCC pour mettre en place ses activités de formation et de développement professionnel, quand les indices indiquaient les aspects à améliorer. Le HCC a également inspiré les programmes pour 2019 des partenaires de notre fonction Ressources Humaines (HRBP), qui ont présenté au Chief Human Capital & ICT Officer les développements importants dans leurs domaines de compétence.

Le HCC évolue continuellement : par rapport à 2017, nous avons développé encore le profilage du capital humain et emprunté de nouvelles voies

avec le « modèle fonctionnel » confirmant la croissance lancée en 2017 avec la réorganisation et en atteignant 90 % de couverture du Groupe en 2018.

Avec une augmentation d'environ trois points de pourcentage par rapport à 2017, notre indice de couverture du capital humain en 2018 a opéré dans un contexte clairement différent et avec des logiques organisationnelles totalement revues.

Les principaux aspects qui ont permis cette augmentation sont liés à certains facteurs principaux :

- détermination des domaines organisationnels où il était nécessaire d'intervenir ;
- développement de processus organisationnels pour améliorer la productivité dans des domaines d'intervention spécifiques ;
- rationalisation de la formation sur la base des analyses développées avec le HCC.

Compétences, savoir, savoir-faire et capacité d'apprendre sont les qualités nécessaires pour l'individu, mais également des ressources sur lesquelles le futur de l'entreprise est bâti.

Pour le développement individuel et du Groupe, nous investissons beaucoup sur la croissance des personnes et sur l'auto-employabilité : dans ce cadre, le HCC est un instrument à la disposition des employés pour qu'ils s'adaptent constamment aux dynamiques du marché du travail et continuent leur progression professionnelle.

Nos plans industriels de développement visent 92 % de la couverture du Capital Humain en 2022, objectif stimulant, considéré comme un climat organisationnel très dynamique.

LES KPI DU PROCESSUS « HCC »

2016	650 EMPLOYES EVALUES	100% POPULATION DE L'ENTREPRISE[1]	379 COMPETENCES DETERMINEES	86% COUVERTURE HCC
2017	700 EMPLOYES EVALUES	100% POPULATION DE L'ENTREPRISE[1]	385 COMPETENCES DETERMINEES	87% COUVERTURE HCC
2018	725 EMPLOYES EVALUES	100% POPULATION DE L'ENTREPRISE[1]	400 COMPETENCES DETERMINEES	90% COUVERTURE HCC

(1) Valeur comptabilisée en excluant les premiers subordonnés du PDG.

LE TALENT POUR ERG

Chez ERG, nous avons une « vision holistique » de la personne.

Les processus de talent management sont activés à divers moments de l'année et scrutent la performance, les compétences, les savoirs, les potentialités de développement, les motivations et… le talent.

« Talent » est pour ERG un mot clé.

Chez ERG, le « talent » n'est pas la personne avec des potentialités hors de l'ordinaire, mais c'est la caractéristique distinctive qui permet à la personne d'atteindre naturellement des résultats qui ne sont pas ordinaires, en tirant du plaisir de l'action même.

Partir de ce point d'observation nous permet de nous focaliser sur les « ressources » personnelles qui existent, plutôt que sur celles qui manquent. Cela nous amène à considérer la personne à 360° et, surtout, cela donne à chaque individu la volonté et le plaisir de découvrir de lui-même des aspects que l'on ne connaît pas souvent. Le talent se manifeste immédiatement et fait partie de notre mode d'action naturel.

Cela ne veut pas dire que nous l'utilisons toujours au maximum de son potentiel.

Il EST important de reconnaître les actions qui nous aident à l'exprimer au mieux et construire des routines/habitudes pour l'entraîner et le développer encore.

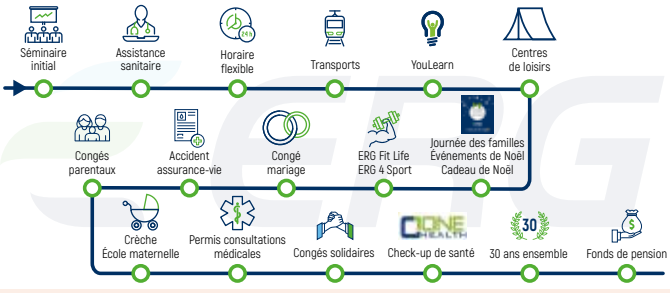
Cette distinction est telle qu'au sein d'ERG nous cherchons le talent de la personne plus que la personne de talent.

TALENT



Caractéristique distinctive qui permet à la personne d'atteindre naturellement des résultats non ordinaires, tirant du plaisir de l'action même.

LA FEUILLE DE ROUTE DU PERSONNEL D'ERG



LEARNING: LA FORMATION CHEZ ERG

Chez ERG, nous considérons les personnes comme notre bien le plus cher.
La croissance personnelle et professionnelle à l'intérieur du Groupe et la mise à jour constante de leurs compétences représente un investissement pour notre futur. C'est grâce à leur travail, à leur engagement et à leur préparation que nous nous distinguons effectivement de nos concurrents et que nous parvenons à atteindre nos objectifs d'entreprise. Un processus incessant de changement implique chaque société, entreprise et organisation, et la formation est le meilleur instrument pour y faire face.
Développer et valoriser les talents et les compétences techniques et managériales/comportementales de notre personnel est l'un des leviers concurrentiels dont nous disposons et le premier objectif de nos activités de formation.

La formation est personnalisée selon l'objectif que nous voulons atteindre au moment précis, et adaptée à notre langage. Les activités de formation expriment donc notre culture, nos valeurs et le sens que nous donnons à notre travail.
Nous parlons de parcours de formation plutôt que de cours, étant donné que nous accompagnons la personne sur une voie individuelle et de Groupe, pendant laquelle nous offrons les instruments pour mettre en pratique ce qui est planifié puis appris pendant l'activité en classe.

FAI CRESCERE
LA TUA ENERGIA

Chaque parcours s'achève avec un « changement par ajout » : la personne dispose à partir de ce moment de quelque chose en plus qu'elle n'avait pas avant et choisit comment l'appliquer dans son travail et, souvent, également dans sa vie privée.
L'offre de formation est regroupée dans le catalogue YouLearn que nous actualisons chaque année en raison des objectifs d'entreprise et de développement individuel spécifiques.

Étant donné la composante internationale grandissante, notre catalogue, d'abord intitulé « Faites grandir votre énergie », a été rebaptisé cette année « Améliorez votre énergie ». La poussée de la part de la personne afin de se développer, de s'enrichir et d'enrichir toute l'organisation reste inchangée.

Cette année, le catalogue est composé de 38 titres organisés en sept thèmes.

1) Communiquer avec impact – connaître les règles de communication les plus efficaces selon les objectifs et les instruments utilisés.
2) Lire la complexité – gérer et comprendre les systèmes complexes dans lesquels nous vivons : chiffres, situations problématiques, impacts économiques des choix stratégiques, marché dans lequel nous opérons.
3) Collaborer avec efficacité – modèles de fonctionnement des équipes et des personnes mêmes.
4) Orienter ses propres actions sur les priorités - organisation du travail et gestion de projet.
5) Guider et développer les personnes - être People Manager chez ERG.
6) Reconnaître et utiliser ses talents, les motivations, les propres énergies.
7) Travailler dans d'autres langues - pour accroître les compétences linguistiques grâce

à des cours en face-à-face, des séminaires thématiques, des parcours en ligne avec un professeur ou sur plate-forme de manière autodidactique, en se concentrant sur nos langues : anglais, français, allemand et italien.

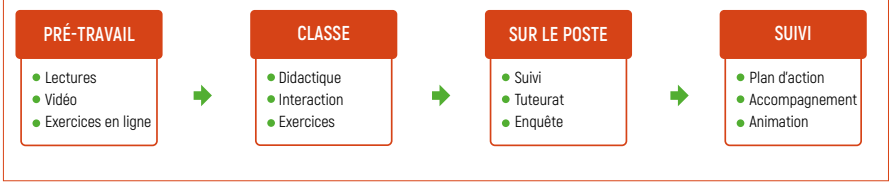
Chaque personne, indépendamment de son poste, de son ancienneté professionnelle, de ses expériences personnelles, de l'entreprise d'appartenance et du lieu de travail, peut choisir dans le catalogue les parcours de formation auxquels elle désire participer pour réaliser son plan de développement individuel. Un sujet à part est celui des « sept habitudes » - 7 Habits - développées par Franklin Covey, tant dans la version for Managers que for Highly Effective People, proposées pour la seconde année consécutive. Nous pensons que ce sont des bénéfices pour promouvoir une culture orientée sur l'efficacité et l'excellence tant individuelle que d'équipe.

Dans nos parcours de formation, les personnes peuvent rencontrer des collègues apparemment « distants ». En se consultant sur les mêmes thématiques, en partageant ses propres histoires, expériences et son professionnalisme, on s'enrichit au contraire réciproquement grâce à la diversité. Nos classes sont volontairement hétérogènes de manière à diffuser une façon d'être qui dépasse les limites géographiques ou les postes occupés dans l'entreprise.
Nous considérons les personnes responsables de leur croissance individuelle, parfaitement en mesure, avec leur propre People Manager, de s'orienter à travers le choix du parcours de formation le plus conforme à leurs intérêts. De la sorte, nous avons constaté que l'engagement et la motivation des personnes dans la participation aux activités de formation ont notablement augmenté ces dernières années.

Notre modèle didactique est constitué de quatre phases - pré-travail, classe, activité sur le poste et surveillance - constituées de :

- apprentissage informel : stimuli, approfondissements, analyse, exercices précédant la classe et assistances, tutorat, mise en pratique des plans d'action ;
- apprentissage formel : sessions en classe en présentiel ou à distance, activités d'apprentissage en ligne et mobile ;
- apprentissage social : vérification de la confrontation, tutorat individuel et de Groupe pour partager et mettre sa propre expérience à la disposition des autres.

Une activité fonctionnelle pour la mise en œuvre du nouveau modèle de leadership a été la « Palestra di Feedback, » à laquelle ont participé toutes les personnes impliquées dans le processus de contrôle managérial. Partant de films réalisés sur l'entretien entre le responsable et le collaborateur, les personnes ont pu s'exercer à l'application du modèle d'animation pour donner des feedback efficaces pour produire des résultats.
Une mise à jour constante est dédiée à la Direc-



tion, ainsi qu'une confrontation continue avec l'extérieur, à travers la collaboration avec The European House d'Ambrosetti. Ce groupe offre des approfondissements et des tables rondes articulées sur une centaine d'événements par an, structurés sur des axes verticaux (Direction générale, Marketing/Ventes et Communication, Ressources Humaines et Organisation, Administration, Finances et Contrôle, Logistique intégrée) et intégrés par des axes transversaux (scénario économique, système d'entreprise et leadership).

Cette année également, nous avons accueilli deux événements Ambrosetti, ouvrant notre Learning Center à des hôtes externes pour nous consulter sur des thèmes macroéconomiques et d'innovation.

En plus des activités de formation sur les capacités relationnelles et sociales (lesdites « soft skill »), des activités sont prévues pour développer les compétences techniques nécessaires pour occuper efficacement son poste, en acquérant et en augmentant des capacités toujours plus actualisées dans chaque cadre technique.

C'est dans le Centre opérationnel de Caraffa que, en plus de la transmission de compétences, des opportunités sont créées pour le partage des connaissances et des expériences acquises sur le terrain, qui font de l'apprentissage un processus naturel.

Du point de vue méthodologique, tant la formation managériale que technique intègrent toujours plus la didactique de classe traditionnelle avec des formes d'apprentissage en ligne individuelles ou de groupe, avec une activité de support comme le tutorat sur des questions spécifiques ou l'analyse guidée sur des questions liées au système, en plus des activités d'accompagnement et de mentor pour l'apprentissage pratique.

LES KPI DE NOTRE FORMATION

2016	31 787 HEURES DE FORMATION DISPENSEES	5,6 JOURS DE FORMATION DISPENSEE PAR PERSONNE	96% PERSONNES QUI ONT PARTICIPE AUX COURS
2017	37 950 HEURES DE FORMATION DISPENSEES	6,6 JOURS DE FORMATION DISPENSEE PAR PERSONNE	97% PERSONNES QUI ONT PARTICIPE AUX COURS
2018	34 356 HEURES DE FORMATION DISPENSEES	5,9 JOURS DE FORMATION DISPENSEE PAR PERSONNE	92% PERSONNES QUI ONT PARTICIPE AUX COURS

WE ARE ERG : NOTRE MODELE DE LEADERSHIP

Le modèle de leadership guide les processus de développement (apprentissage, développement du leadership, promotion, etc.) et c'est la boussole qui oriente les comportements, supporte les compétences et inspire les valeurs de chacun de nous. Quelles sont les compétences managériales, quelle est l'approche du travail, de l'équipe, de l'innovation, des résultats, qui nous permettront d'atteindre les objectifs communiqués au marché ? Parallèlement à la construction du plan 2018-2022, le Human Capital Committee s'est réuni pour répondre à ces demandes, sachant que les réponses seraient fondamentales pour réaliser les engagements pris. Le produit des réflexions individuelles, des groupes de travail, des questionnaires, de soirées de débats enflammés est un modèle dans lequel tous se sont reconnus et qui souligne les valeurs, les compétences et les comportements du Groupe ERG nécessaires pour 2018-2022. Souvent, on utilise la métaphore de l'iceberg pour décrire comment les comportements sont l'expression de valeurs, motivations, croyances qui ne « se voient pas » mais qui guident et inspirent notre action. Le modèle fait des valeurs son fondement et des compétences et des comportements ses leviers de développement. Tradition, développement durable, passion et défi sont nos valeurs. Elles constituent l'ADN du Groupe, dans lequel des générations de personnes se reconnaissent avec orgueil. Elles sont le ciment de notre communauté et identifient dans le temps notre façon de penser, d'agir et de faire des affaires.

Si les valeurs sont stables, les compétences et les comportements varient avec l'évolution de notre Groupe, de la stratégie et du moment historique.

Le premier modèle a été construit en 2006, le second en 2012. En 2017, nous avons revu les compétences qui nous seront indispensables et nous avons identifié leur mode d'application à travers les comportements suivants :

Leading and Inspiring	Guider et inspirer
Result Driven	Provoquer les choses
Forward Thinking	Imaginer et concevoir le futur
Talent Enabling	Reconnaître, développer et soutenir le talent
Inclusion	Adopter un style empathique et prenant pour générer la participation
Come Together	Construire des équipes transversales et de performances

Ce sont des compétences qui ne doivent pas être limitées à la direction générale, mais vécues et développées à tous les niveaux organisationnels.



Chacun-e au sein d'ERG exprime son leadership et tous sont tenus de mettre en œuvre les comportements du modèle.

LA PREMIERE ANNEE DE DEPLOIEMENT DU MODELE DE LEADERSHIP

La mise en œuvre du modèle de Leadership suit cinq phases.

Phase 1 : Connaître

Pour lancer le nouveau modèle de leadership, en plus des activités de formation et de distribution du matériel d'information traditionnel, nous avons publié WE ARE ERG. Il s'agit d'un livre qui recueille les attentes et les expériences d'Alessandro Garrone, du PDG Luca Bettonte et du CHCO Alberto Fusi, avec des photos et des citations de l'équipe de direction, ainsi que des points de réflexion et une histoire pour chaque compétence rédigée par les responsables clés du Groupe à l'aide de l'école Holden. Le livre a été traduit en anglais, en français et en allemand et distribué à toutes les personnes qui travaillent chez ERG.

Le Modèle de leadership a également été le fil conducteur de la Réunion du Groupe en 2018, la rencontre annuelle des responsables clés d'ERG.

Phase 2 : Re-connaître

En 2018, nous avons activé la nouvelle version du portail de Talent Management et donné à chaque personne la possibilité de partager un feedback positif à chaque collègue chaque fois qu'un comportement rapportable au modèle de leadership est reconnu. La réponse apparaît sur la page du profil de la personne qui la reçoit : c'est un renforcement d'un comportement vertueux et une façon rapide de diffuser une bonne pratique.

Phase 3 : Activer

Une fois le modèle diffusé, nous avons lancé en octobre le cycle 2018 du feedback managérial, processus qui invite les responsables clés à s'observer eux-mêmes et à s'évaluer en utilisant des exemples de chaque comportement. Parallèlement, le People Manager en fait autant, et ensuite les deux interlocuteurs organisent une rencontre pour comparer les points de vue réciproques et définir un plan de développement.
Ce type de contrôle est pour ERG le grand activateur des nouvelles consciences, des points de vue qui peuvent permettre de nouveaux comportements. Pour cette raison, nous avons réalisé des investissements économiques et de temps importants sur le feedback et sur la capacité d'échange et de comparaison réciproque.

Phase 4 : Entraîner

You Learn et le plan d'action du feedback managérial sont les deux principaux catalyseurs de la croissance, véritables « salles de sports » pour entraîner les nouveaux comportements de manière systématique.

Phase 5 : Instaurer de nouvelles habitudes

Depuis 2016, nous avons adopté le modèle de Franklin Covey pour transformer en habitudes conscientes les comportements vertueux et surtout pour développer des comportements mentaux tournés vers l'excellence. Construire de nouvelles habitudes signifie de notre point de vue stabiliser et systématiser les comportements du modèle, avec la possibilité de trouver son propre style personnel



PERSONNEL ET REMUNERATION : GENERER L'APPARTENANCE

Le principe fondamental que nous poursuivons vise à garantir l'égalité des chances de reconnaissance économique pour toutes les personnes, chacune en fonction des caractéristiques et des capacités professionnelles respectives. Dans ce cadre, nous visons toujours la mise en pratique de politiques et de procédures pour prévenir tout comportement discriminatoire.

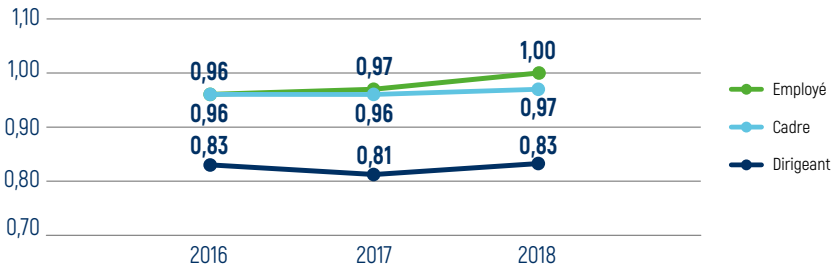
La politique de rémunération de notre Groupe est centrée sur la reconnaissance du mérite. Le mérite est le paramètre de référence afin que les systèmes de rémunération génèrent le sens d'appartenance, favorisent la motivation, la poussée à l'amélioration, en reconnaissant et en récompensant les résultats, la qualité de l'apport professionnel et les potentialités de développement de la personne. Équité, développement durable et sélectivité sont les fondements de notre politique de rémunération. L'équité est garantie par la mise à jour périodique des rémunérations par rapport aux marchés de référence, ainsi qu'en considération des indications provenant des parties prenantes externes ; le développement durable est entendu comme l'équilibrage optimal entre les aspirations de l'individu et les disponibilités financières de l'entreprise ; la sélectivité est entendue comme la valorisation des personnes les plus méritantes et la reconnaissance des conditions de marché à toutes les autres personnes.

En référence à la rémunération fixe, grâce à notre politique salariale, nous annulons le différentiel de rémunération moyenne entre les femmes et les hommes dans la catégorie « employé » (45% de la population de l'entreprise), alors qu'il ne dépasse pas 3% dans la catégorie « cadre » (25% de la population de l'entreprise).

2018 a été l'année de la confluence contractuelle des employés non dirigeants qui, avec les conventions collectives pour l'Énergie et le Pétrole et les conventions collectives Metalmeccanico, ont été regroupés dans le contrat Électrique. Cette confluence a permis l'application de règles communes à tous les employés, garantissant ainsi une application plus complète de nos principes de rémunération.

En 2018, nous avons encore consolidé le système

Différentiel de rémunération[1] homme/femme



1 *Rapport en pourcentage entre la rémunération moyenne fixe des femmes pour chaque qualification d'appartenance et la rémunération moyenne fixe des hommes pour la même qualification.*

DIFFERENTIEL ENTRE SALAIRE MINIMUM DU GROUPE ERG ITALIA ET LES CONVENTIONS COLLECTIVES APPLICABLES

Qualification	2018		2017		Variation 2018/2017	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Dirigeants	134 %	110 %	134 %	110 %	0 %	0 %
Cadres	106 %	106 %	114 %	108 %	-8 %	-2 %
Employés	110 %	114 %	100 %	104 %	10 %	-10%

DIFFERENTIEL ENTRE SALAIRE MOYEN DU GROUPE ERG ITALIA ET LES CONVENTIONS COLLECTIVES APPLICABLES

Qualification	2018		2017		Variation 2018/2017	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Dirigeants	134 %	161 %	134 %	166 %	0 %	-5 %
Cadres	132 %	136 %	138 %	143 %	-6 %	-7 %
Employés	123 %	125 %	155 %	159 %	-32 %	-34 %

d'incitation à court terme, destiné aux Directeurs/Responsables seniors du Groupe et aux Professionnels sélectionnés sur la base de la criticité du poste. Pour être efficace, le système doit protéger, d'une part, les personnes, avec la clause de développement durable qui active l'objectif de l'entreprise pour tous les niveaux et, d'autre part, l'intégrité financière et organisationnelle de l'entreprise, qui s'exerce à travers les objectifs attribués et la clause de récupération.

La clause de développement durable est un objectif-seuil qui, à l'atteinte d'objectifs opérationnels déterminés, permet la distribution de l'incitation de l'entreprise, pourvu qu'un accident mortel ne soit pas survenu ou qu'une invalidité permanente supérieure ou égale à 46 pour cent ne soit pas occasionnée à l'un de nos employés.

La clause de récupération prévoit la possibilité de demander la restitution partielle ou totale du montant versé (ou de retenir les sommes différées), dans un délai de trois ans après l'échéance, quand cette gratification est déterminée sur la base de données qui se révèlent par la suite manifestement erronées. Pour la distribution de la gratification, le système prévoit l'atteinte de quatre objectifs : un objectif de Groupe mesuré par l'EBT (bénéfices consolidés avant impôts IAS en valeurs courantes), égal à 30% de la valeur cible de l'incitation, et trois objectifs individuels, égaux à 70% de la valeur cible de l'incitation, liés au poste occupé et mesurés sur la base de paramètres économiques et financiers et/ou de projet spécifiques. Pour de plus amples détails sur le système, voir le Rapport sur la Rémunération.

Typologie	Poids	Définition		Niveau atteint Indicateur de performance	Incitation attribuée
Objectif de l'entreprise	30 %	Résultat consolidé avant impôts IAS en valeurs courantes		= Indicateur seuil	50 % de la valeur cible
				≥ Indicateur Outstanding	150 % de la valeur cible
Objectif individuel	70 %	Subdivisés en :	Économiques Développement Organisationnels	< Indicateur seuil	80 % de la valeur cible
				≥ Indicateur Outstanding	120 % de la valeur cible

En 2018, la totalité des Directeurs et Responsables seniors et 45% des Professionnels de l'entreprise ont participé au système d'incitation à court terme. Les femmes sont augmentées d'un point en pourcentage par rapport à 2017 et représentent 15% des participants du système (14% en 2017). Parallèlement à la présentation du Plan Industriel 2018-2022, l'Assemblée ordinaire des actionnaires a approuvé le nouveau système d'incitation à long terme, valable pour le triennat 2018-2020. Le nouveau plan d'incitation à long terme (LTI) prévoit l'attribution gratuite d'un nombre prédéterminé d'actions ordinaires d'ERG S.p.A. en cas d'atteinte d'un objectif de performance prédéterminé (performance share).

Le système d'incitation à long terme assure la viabilité de l'entreprise en stimulant les Responsables seniors à atteindre des objectifs qui dépassent l'horizon annuel et durent sur de longs cycles de l'entreprise.

L'attribution des actions surviendra au terme de la période triennale de maturation (vesting), si une valeur prédéterminée des objectifs du Groupe pour les bénéfices avant intérêts, impôts, dévaluations et amortissements (EBITDA) est atteinte lors du triennat 2018-2020.

Comme déjà préannoncé, pour garantir le développement durable du système, nous avons introduit la clause de récupération qui pourra être exercée par la société dans un délai maximal de trois ans après l'approbation de la part de l'Assemblée des comptes annuels relatifs à l'exercice 2020, en cas d'apparition de circonstances objectives indiquant que les données utilisées pour vérifier les performances étaient manifestement erronées. Pour de plus amples détails sur le système, voir le Rapport sur la Rémunération.

Le Plan est réservé aux administrateurs avec des pouvoirs exécutifs et à une sélection restreinte de responsables clés titulaires de postes managériaux, dont les décisions ont un impact direct sur l'atteinte des objectifs du plan industriel 2018–2022.

WE ARE ERG, ERG IS WITH US:
Système intégré de valorisation et d'inclusion du personnel d'ERG

L'une des cinq valeurs sur lesquelles notre modèle de leadership est fondé, lancé en 2018, est le développement durable, entendu comme la capacité de se développer en créant un monde meilleur pour toutes les parties prenantes.

Chez ERG, les personnes sont centrales et considérées parmi les principales parties prenantes de l'entreprise. Nous reconnaissons la valeur de l'engagement profus des personnes et les suivons sur l'ensemble de la durée de « vie chez ERG », à travers un modèle intégré de bien-être qui s'est formé et développé pendant nos 80 ans d'histoire. Le système de bien-être de l'entreprise est construit autour des personnes dans le but de répondre aux besoins des divers groupes de la



population de l'entreprise.
Le système (représenté dans le tableau ci-dessous) accompagne l'employé à partir de son embauche avec le parcours d'intégration, pendant lequel l'employé a la possibilité de nous connaître directement avec les récits de notre personnel, puis à travers les diverses étapes de la vie, de l'entreprise et privée, jusqu'à la sortie naturelle du monde du travail. Tous les avantages sont reconnus de manière égale à tous les employés du Groupe. Certains sont également reconnus aux autres collaborateurs non employés.

REGIME DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE

Typologie de fonds	% d'adhésion par catégorie
Previndai	97 %
Fopen	69 %
Fonds ouverts	2 %
Moyenne pondérée	**74 %**

ASSISTANCE COMPLEMENTAIRE

Typologie de fonds	% d'adhésion par catégorie
FASI	100 %
FISDE	99 %
Moyenne pondérée	**74 %**

80 ANS D'ERG, 80 ACTIONS

À l'occasion des 80 ans d'ERG et en reconnaissance de la contribution que notre personnel a apportée à la transformation du Groupe, les familles Garrone-Mondini ont donné 80 actions ordinaires à tous les employés des sociétés italiennes du Groupe ERG. Les employés des sièges étrangers ont reçu un bonus dont la valeur est égale à celle des actions données aux employés des sièges italiens. Avec la même finalité, le Conseil d'Administration d'ERG S.p.A. a décidé de récompenser tous les employés du Groupe, tant en Italie qu'à l'étranger, avec un bonus égal à 1 500 euros, attribué à l'occasion des festivités pour les 80 ans. L'attribution a concerné au total 664 employés et 53 120 actions, détenues dans le portefeuille par ERG S.p.A.

MENS SANA IN CORPORE SANO : ERG FIT LIFE



Une salle de sports neuve, pleine d'équipements, de machines pour chaque type d'exercice réparties dans trois domaines – cardio, corps libre, équipements – des instructeurs pour les cours et un entraîneur personnel pour suivre tous ceux qui font des exercices.
Une structure parfaite pour faciliter l'équilibre entre vie privée et travail, avec la possibilité d'améliorer sa forme, de décharger les tensions de la journée et d'être plus réactifs et productifs le reste du temps libre.
Avec ces principes, nous avons ouvert gratuitement la salle de sports à tous les employés du Groupe au siège de Gênes : une zone de 400 m^2 inspirée du style industriel mais réalisée à neuf avec les meilleurs équipements et les meilleurs techniciens, pour créer un environnement sain et confortable.

Formation		Onboarding	Parcours de connaissance d'ERG, des instruments à disposition et des principaux interlocuteurs, pour accueillir au mieux la personne et lui permettre de s'orienter rapidement.
		You Learn	Parcours de formation destiné à la croissance de la valeur individuelle des personnes.
Santé		Assistance santé	Couverture santé qui garantit une part de remboursement des dépenses pour les prestations santé dans des structures publiques et privées.
		Programmes de prévention et soins infirmiers	Protocoles de prévention différenciés par rapport aux typologies de risque liées au lieu de travail (sièges centraux, sites de production). Programmes de prévention du cancer avec adhésion sur une base volontaire. Campagne de vaccination anti-grippe. Heures de congé spéciales pour les consultations de médecins spécialistes.
		Assurance complémentaire accidents et assurance-vie	Couverture d'assurance complémentaire et d'amélioration par rapport aux obligations légales et contractuelles.
Prévoyance et assistance		Prévoyance complémentaire	Fonds de retraite complémentaire alimentés également à travers la contribution de l'entreprise.
		Assistance fiscale	Conventions avec la CAAF.
Conciliation vie et travail		Congé mariage	Congé mariage flexible en fonction des dispositions légales.
		Congé parental et congé maternité obligatoire	Pendant le congé de maternité, l'employé-e conserve les avantages liés à l'entreprise et pendant la période de congé maternité obligatoire, l'indemnité de maternité est délivrée à 100 %.
		Facilités	Horaire flexible pour faciliter le retour après un congé de maternité.
		Crèche et école maternelle	Conventions ou remboursements pour les employés qui en bénéficient.
		Congés de solidarité	Cession de congés au profit de collègues « nécessiteux » à laquelle ERG participe.
		Transports	Contribution pour les lieux insuffisamment desservis par un système de transport public.
Bien-être et temps libre		Centres sportifs ERG 4 Sport	ERG Fit Life : salle de sports de l'entreprise à Gênes. Conventions avec des centres sportifs dans les autres localités. Participation directe à des événements sportifs nationaux et internationaux.
		Temps libre	Centres de loisirs. Projets de bénévolat de l'entreprise.
Communauté		Événements	Journée de la famille. Étrennes de Noël et Fêtes de Noël. 30 ans ensemble.

ERG INVESTIT DANS LES RELATIONS INDUSTRIELLES : L'ANNEE 2018 ENTRE INNOVATION ET PARTICIPATION

Notre année 2018 est lancée dans le nouveau cadre contractuel des conventions collectives Électricité. Depuis le 1er janvier 2018, l'application des Conventions collectives Électricité à toutes les personnes du Groupe en Italie est en effet devenue opérationnelle, comme cela a été décidé fin 2017 au terme d'un parcours syndical partagé et constructif. Cette opération n'a pas représenté seulement une évolution normative mais également un pas important vers la création d'une culture d'entreprise alignée avec notre secteur.

Le changement des conventions collectives n'a pas été, toutefois, le point d'arrivée, mais plutôt le point de départ d'un parcours d'innovation et de participation qui, au cours des 12 derniers mois, a renouvelé radicalement les relations industrielles de l'entreprise.

En ce sens, 2018 a été une année au cours de laquelle le Groupe a choisi d'investir dans les relations industrielles, avec de nouvelles modalités et de nouveaux instruments.

LE PROTOCOLE DES RELATIONS INDUSTRIELLES

Le 15 juin 2018, avec la signature d'un document étendu et détaillé, nous nous sommes dotés pour la première fois d'un protocole de relations industrielles.

Avec ce document, signé par ERG et par les organisations syndicales nationales, les principes et les modalités permettant de développer le dialogue et la confrontation entre l'entreprise et les divers niveaux de représentation syndicale ont été définis.



En particulier, dans le cadre du protocole, ont été définis :

- les principes et les directives du nouveau modèle de relations industrielles ;
- les cadres de compétence et les « périmètres » des divers niveaux territoriaux ;
- les moments spécifiques de « refroidissement et de conciliation » en cas de litiges entre les parties ;
- l'institution de commissions bilatérales mixtes (de l'entreprise/syndicat).

Cet instrument réglementaire s'est révélé utile, immédiatement, pour adresser les nouvelles dynamiques syndicales du secteur Électricité et pour renforcer les moments de confrontation et de participation. La participation en particulier est l'épine dorsale de la tradition des relations industrielles du Groupe ERG qui, au cours de ses 80 ans d'histoire, a toujours visé l'implication de toutes ses parties prenantes.

LE PARCOURS DE FORMATION SYNDICALE ELEVEE



L'approche participative des relations industrielles a trouvé son point culminant dans le Parcours de formation syndicale élevée pour les membres du syndicat interne. Partant du récent Pacte de l'Usine, signé par Confindustria et les organisations syndicales confédérales nationales le 8 mars 2018, nous avons conçu et appliqué un parcours de formation élevée qui a accompagné les participants pour réfléchir sur les nouveaux processus d'entreprise qui caractérisent la nouvelle ERG Elettrica, sur les leviers de création de la valeur et sur le rôle que les Relations Industrielles pourront avoir dans la nouvelle ERG. Nous avons donc conçu trois modules de formation, caractérisés par des moments d'ouverture et de confrontation avec l'extérieur pour souligner la nature participative de l'investissement formatif, nous avons confié les enseignements, en plus qu'aux responsables de l'entreprise, également aux experts et chercheurs en relations industrielles et en droit du travail, à la Confindustria et aux organisations syndicales nationales en question.

EQUILIBRE VIE PRIVEE-TRAVAIL : CONGES DE SOLIDARITE ET NOUVELLES FORMES DE FLEXIBILITE

Nous vivons et nous opérons dans un contexte de travail en transformation constante et profonde. D'une part, nous assistons à la naissance de nouveaux modes de travail, et de l'autre, il devient toujours plus important de concilier le temps consacré au travail et celui à la vie privée.

Dans cette optique, en 2018, nous avons introduit de nouveaux instruments destinés à influencer positivement le bien-être organisationnel de notre personnel. Parmi les nouveautés de 2018, on note l'introduction d'une flexibilité accrue dans l'utilisation des congés parentaux et de la banque d'heures, également pour le personnel à temps partiel.
De plus, 2018 a été l'année d'entrée en vigueur des congés de solidarité.

Les résultats et le niveau d'adhésion au projet ont été significatifs. Notre personnel a donné près de 200 jours de congés de solidarité, auxquels s'est ajoutée une contribution de l'entreprise. Cette quantité de congés a ensuite été mise à la disposition de tous les collègues qui doivent faire face à des situations personnelles ou familiales particulières. En 2018, à cinq reprises cet instrument inspiré de la solidarité a soutenu nos collègues qui ont été confrontés à des moments difficiles du point de vue personnel.

LA COMMUNICATION CHEZ ERG

Nous accordons une importance fondamentale aux activités de communication envers l'intérieur comme envers l'extérieur de l'entreprise pour véhiculer de manière correcte et complète notre mode de fonctionnement en tant qu'entreprise. Notre objectif est de construire des relations fiables et durables avec nos parties prenantes, maintenir un dialogue toujours vivant, en stimulant la confrontation et protéger et accroître le capital de notre réputation. C'est avec ces objectifs que, ces dernières années, nous avons visé le développement d'un système de communication digitale en mesure d'atteindre de manière capillaire et immédiate nos parties prenantes de référence, avec des contenus ciblés et sans intermédiaires. Transparence, qualité et rapidité sont les piliers de notre communication.

En ce qui concerne le monde digital, nous communiquons à travers :

- le site institutionnel www.erg.eu ;
- les réseaux sociaux : Twitter avec les comptes @ERGnow et @ERGcareers, Linkedin avec la page de l'entreprise et YouTube avec le canal ERGnow ;
- le site intranet ERGate, qui informe le personnel d'ERG sur les nouveautés du Groupe, sur les événements et les initiatives internes et sur les instruments disponibles de collaboration et de partage des connaissances. Depuis 2017, le site est utilisable également en anglais pour favoriser la communication et l'interaction avec les collègues des filiales étrangères.

De plus, nous racontons l'univers d'ERG à travers des moments d'échange, des participations de notre direction générale à des événements sectoriels, des conférences et cours magistraux dans des universités importantes.

LE SITE INSTITUTIONNEL

Grâce à notre site institutionnel www.erg.eu, nous racontons qui nous sommes et ce que nous faisons en partant du personnel, les GreenEnERGy Makers. En effet, grâce à leur contribution et à leur implication, ces dernières années nous avons amélioré les contenus de notre site. Les domaines « traditionnels » et spécifiques d'une entreprise cotée en bourse (Investor Relation, Corporate Governance, etc.) sont actualisés et enrichis constamment, conformément aux bonnes pratiques de communication digitale au niveau international. Au cours de l'année 2018 également, nous avons obtenu d'excellents résultats dans les principales analyses relatives à la qualité de la communication en ligne.

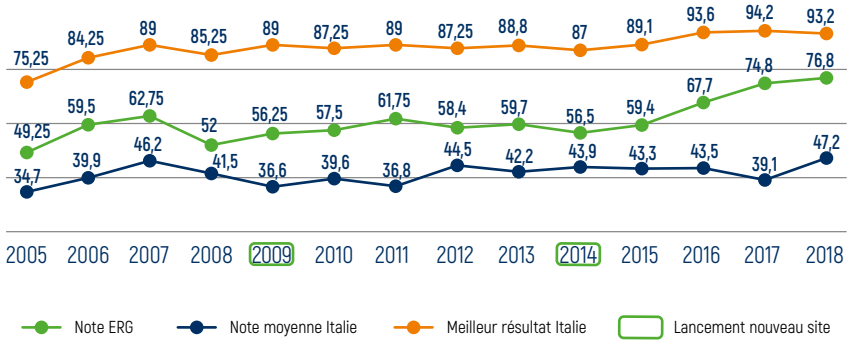


Webranking 2018

Au mois de novembre, les résultats du classement Webranking Italy 2018 ont été publiés sur L'Economia del Corriere della Sera, la recherche principale au niveau européen sur la qualité de la communication d'entreprise, qui se fixe l'objectif de promouvoir la transparence et l'exhaustivité des informations en ligne.
La dix-septième édition italienne, conduite par Lundquist en collaboration avec Comprend, a examiné 111 sociétés cotées qui ont été évaluées avec une note de 0 à 100 ; la note moyenne des entreprises italiennes a été de 47,2.

Notre site a gagné deux points par rapport à l'édition 2017 et est arrivé à 76,8, soit la onzième place (à la septième place en 2017). Dans notre communication en ligne, la façon de véhiculer l'identité et les valeurs de l'entreprise dans une optique d'employer branding a été particulièrement appréciée.

SITE INSTITUTIONNEL ERG – EVOLUTION WEBRANKING 2005 – 2018



RESEAUX SOCIAUX

Depuis 2015, nous sommes présents sur Twitter, Linkedin et YouTube. La stratégie de communication, en plus de se fonder sur des piliers comme la rapidité et le dynamisme, privilégie la narration des aspects de la vie de l'entreprise, dans l'objectif de consolider notre positionnement parmi les producteurs d'énergie verte les plus importants et de renforcer les relations avec nos parties prenantes.

Twitter

@ERGnow est notre compte institutionnel sur Twitter. Il est utilisé en italien et en anglais, pour diffuser des informations et des nouvelles sur l'entreprise, sur l'évolution du titre et sur les activités de Responsabilité Sociale de l'Entreprise, ainsi que sur les événements les plus importants sponsorisés par ERG. Fin 2018, @ERGnow comptait 7 700 followers, publiant près de 700 tweets. En septembre 2017, nous avons créé le compte @ERGcareers totalement dédié au recrutement en Italie et à l'étranger.
Sur @ERGcareers, de manière intégrée avec le profil ERG de Linkedin et avec le site institutionnel www.erg.eu, il est possible de trouver des informations sur les postes disponibles, mais aussi des informations sur nos politiques de développement et gestion des talents, comme un guide pour une autoévaluation de sa propre candidature.

Linkedin

Opérations de l'entreprise, résultats financiers, entretiens avec la direction, activités et projets de RSE sont les contenus principaux de notre

profil sur Linkedin. Nous publions également les postes disponibles en parallèle avec le compte @ERGcareers. Les followers à fin 2018 étaient au nombre de 19 660 (13 777 en 2017), les posts publiés 238 et les vues moyennes environ 6 900.

YouTube

Sur ce canal, nous avons publié toutes les vidéos produites, qui ont pour objet principal, en plus des événements institutionnels, les histoires des membres du personnel d'ERG, qui racontent leurs expériences et leur vision sur la signification de travailler dans une entreprise écologiste. Sur YouTube, au cours de l'année 2018, 22 vidéos ont été publiées au total pour 8 202 minutes de visualisation et 6 443 vues totales d'utilisateurs uniques.

NOTRE NOUVELLE MARQUE

Après quasiment 20 ans nous avons choisi d'adopter un nouvelle marque représentant visuellement notre nouveau positionnement écologique, mais également notre parcours évolutif dans le secteur de l'énergie et en mesure de raconter visuellement la capacité du Groupe à se renouveler dans le temps et à évoluer, sans jamais perdre de vue ses traits distinctifs.

Le bleu ciel, le vert et le bleu qui caractérisent le nouveau logo rappellent les couleurs de la nature. Le E stylisé appelé « blade » semble être modélisé par les éléments de la nature dont ERG tire sa propre énergie.

Le nom choisi, Evolving Energies, veut souligner et célébrer expressément la caractéristique distinctive de notre Groupe qui, depuis toujours, est synonyme d'énergie. L'énergie en évolution.

ERG
EVOLVING ENERGIES

ERG FINALISTE A L'OSCAR DES COMPTES ANNUELS 2018

Le mercredi 28 novembre, les « Oscars des Comptes annuels » ont été décernés, prix qui est remis depuis 1954 aux entreprises les plus vertueuses en matière de reporting et dans le soin apporté aux rapports avec les parties prenantes.

Au cours de l'événement qui s'est déroulé dans la salle de conférences de l'Université Bocconi, l'initiative promue par FERPI, Federazione Relazioni Pubbliche Italiana, avec la bourse italienne et l'Université Bocconi, a vu sept catégories récompensées par le jury. ERG - déjà gagnante de l'Oscar des Comptes annuels 2016 - est arrivée finaliste dans la catégorie « Entreprises moyennes cotées dans les segments FTSE MIB et FTSE ITALIA MID CAP » avec Piaggio et Hera, qui a gagné le premier prix.

Oscar di Bilancio
54ª edizione

COMMUNICATION INTERNE

Dans une phase de fort changement, qui voit l'entreprise à la fin d'un parcours de transformation d'opérateur pétrolier à acteur de premier plan de l' « énergie verte », la communication interne devient une activité fondamentale d'information et d'implication de tous les employés.
En particulier, une détection ciblée des besoins d'information de la population de l'entreprise est la base indispensable pour pouvoir concevoir des actions également ciblées pour les satisfaire. À cet effet, en 2018 également la cote de popularité des instruments de communication interne en ligne a été mesurée, c'est-à-dire le portail intranet « ERGate » et l'house organ de l'entreprise « TeamERG ».

Grâce aux analyses statistiques sur les pages visitées, nous avons pu recueillir des données importantes non seulement sur le « niveau d'intérêt » pour les diverses sections/articles mais également sur les modalités les plus adaptées pour rendre ces instruments de communication plus efficaces et toujours plus fonctionnels pour les besoins des utilisateurs.

De plus, par rapport au processus de consolidation d'ERG comme acteur de l'« économie verte », des initiatives internes destinées à informer, impliquer et stimuler les personnes d'ERG sur leur « responsabilité écologique » et sur les principes de développement durable environnemental ont été organisées pendant l'année.

INSTRUMENTS DE COMMUNICATION EN LIGNE



Portail intranet (ERGate)

Dans le portail intranet, le personnel d'ERG peut consulter toutes les informations nécessaires à la « vie de l'entreprise ». L'instrument est conçu pour promouvoir la diffusion et le partage d'informations, documents, images, projets, etc.



House Organ (TeamERG)

TeamERG est le magazine digital et interactif de l'entreprise dans lequel l'entreprise raconte les histoires, les projets et les faits les plus importants du Groupe. Il est disponible en ligne chaque trimestre.

REUNION DU GROUPE



« Leading the Future » 22-23 mars 2018

La rencontre annuelle entre la direction générale et les responsables clés d'ERG s'est déroulée dans le Learning Center du site de Gênes. Organisée en aval de la présentation du Plan, la réunion a été l'occasion de faire le point sur le parcours et sur les défis du nouveau plan et pour présenter l'ERG Leadership Model.
Le centralisme des compétences a également été le sujet du témoignage de la rapporteuse Chiara Montanari, ingénieur civil et première femme italienne à la tête d'une expédition dans l'Antarctique. Les interventions de la Réunion du Groupe ont été publiées intégralement sur le portail intranet à la disposition de toute la population de l'entreprise.

EVENEMENTS DE L'ENTREPRISE

80 ans d'ERG

2018 a été pour ERG le 80ème anniversaire depuis sa fondation. Nombreuses ont été les initiatives organisées pour les célébrations de ce cap important dont les protagonistes ont été le personnel d'ERG.



Journée de la famille

L'événement annuel dédié aux enfants des employés d'âge com-pris entre 3 et 12 ans et à leurs parents a vu participer environ 120 personnes dans les sièges de Gênes, Terni et Syracuse. Cette année aussi, il a été organisé en collaboration avec Legambiente, qui nous a supportés dans la conception de l'événement et dans la réalisation des laboratoires dédiés aux énergies propres. À l'occasion des 80 ans d'ERG, une compagnie de théâtre a mis en scène une très belle fable pour raconter aux enfants l'histoire de l'entreprise où travaillent leurs parents.



Bénévolat de l'entreprise

En collaboration avec Legambiente, nous avons organisé le samedi 29 septembre 2018, à Terni, notre seconde journée du Volontariat d'entreprise au Lac de Piediluco, l'un des bassins lacustres naturels les plus grands d'Ombrie. L'initiative suit le succès de la première journée organisée à Gênes (Villa Croce) en novembre dernier et s'intègre dans « Puliamo il Mondo », édition italienne de « Clean Up the World », pour l'attention portée aux centres urbains et leur entretien. Avec les bénévoles de Legambiente, nous avons dédié la matinée à des activités de nettoyage et de récupération dans le parc adjacent au lac.



Événement de Noël

Pour fêter Noël, nous avons opté cette année pour un concept différent de ceux des événements traditionnels de fin d'année : nous avons « synchronisé » nos toasts dans nos sièges de Gênes, Rome, Syracuse, Terni, Paris, Hambourg et dans nos centres opé-rationnels de Ploaghe en Sardaigne et Vallata en Campanie.
Et ainsi, à midi le mardi 18 décembre, nous nous sommes tous rassemblés dans les sites concernés, pour porter un toast en-semble et simultanément.

CONCOURS



À quel point êtes-vous un-e #greenEnergyMaker ?

Pendant l'été, nous avons lancé « Quanto sei un #greenenERGymaker? », un concours conçu pour raconter, à travers une photo, à quel point chacun-e de nous est « écologiste » dans sa vie quotidienne.



80 énergies à raconter

Le concours « 80enERGiadaraccontare » parle des 80 ans d'ERG en donnant la parole à son personnel qui, à travers la réalisation d'un selfie vidéo, raconte un morceau de sa vie dans l'entreprise.

SPORT



Salle de sports ERG for fit

« You can have results or excuses, not both » est la devise de la salle de sports de l'entreprise d'ERG inaugurée à la fin du mois d'octobre sur le site de Gênes et ouverte à tous ses employés. Ils ont à leur disposition 31 machines de dernière génération et une équipe de moniteurs pour les aider pendant les exercices.



Marathon de New York

Dimanche 4 novembre s'est couru le marathon de New York qui, cette année, à l'occasion de la commémoration des 80 ans d'ERG, a été choisi comme destination de l'événement sportif traditionnel. Considéré comme le marathon par excellence, il est le plus fréquenté au monde et, dans cette édition, a comptabilisé près de 60 000 coureurs. La course est une tradition désormais consolidée depuis de nombreuses années chez ERG, en témoignage de la grande considération que l'entreprise réserve à l'esprit d'équipe et aux valeurs du sport.



Marathon de Terni

Nous avons soutenu, pour la troisième année consécutive, le ma-rathon de San Valentino, qui s'est couru à Terni dimanche 18 fé-vrier. Cela a été une grande fête du sport et également de l'énergie à laquelle les « #greenenERGymakers », ont participé en nombre et avec enthousiasme.



BikERGs

Arrivé à sa troisième édition, le rassemblement motocycliste des « BikERGs » a vu nos motocyclistes parcourir les collines de Langhe et Roero, les routes et les paysages connus de tous les passionnés de deux roues. Le personnel d'ERG, provenant de diverses parties d'Italie (Gênes, Rome, Terni) s'est retrouvé samedi matin à Gênes et s'est dirigé vers la ville de Bra, lieu connu de Slow Food et patrie du baroque piémontais, passant par les collines ligures, le Parc du Faiallo, Sassello, le mont Beigua.

CENTRE ESTIVAL AU LAC DE PIEDILUCO

ERG a organisé le premier Centre de loisirs estival pour les enfants des employés du Groupe Hydroélectrique de Terni en âge scolaire, reconnaissant dans le centre estival une occasion de rencontre et de socialisation pour les enfants et les jeunes pendant la période de fermeture des écoles et également un soutien concret pour leur famille.

Le Centre de loisirs estival est un projet né dans le cadre des activités de soutien en faveur du Cercle des Canotiers de Piediluco et a été une opportunité d'enrichissement intérieur et de transformation positive des jeunes qui pendant quatre semaines ont vécu en contact direct avec la nature et ont eu la possibilité d'acquérir des notions dans le cadre environnemental, capables de développer des comportements conscients et de promouvoir un changement réel d'attitude vis-à-vis de l'environnement qui les entoure.

Dans les espaces mis à disposition par le Cercle, les participants ont été impliqués par une équipe d'éducateurs et d'instructeurs experts qui a animé les journées avec des activités dans l'eau et dans l'environnement naturel du lac, laissant les participants pratiquer le canotage et le kayak, la voile, le tennis et la natation.

À travers une méthodologie variée, intéressante et motivante, les jeunes sont devenus amis et ont vécu des moments de joie et de développement personnel qui a favorisé les processus de socialisation également entre les plus petits grâce à des jeux collaboratifs, des activités physiques, des excursions à l'air libre et des activités pensées sur mesure selon les âges des enfants et leurs aptitudes.



LES PRINCIPALES INITIATIVES SUR LE TERRITOIRE

ENVIRONNEMENT, SANTE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

ERG Re-Generation Challenge

Au mois de juin 2018, la seconde édition d'ERG Re-Generation Challenge a été lancée, la compétition de business plan conçue pour offrir aux étudiants, aux membres des start-up et aux entreprises la possibilité de développer des initiatives entrepreneuriales. La première édition d'ERG Re-Generation Challenge dans la phase de scouting avait impliqué l'Ombrie, le Latium et les Marches pour un total de 66 projets présentés. Les trois premiers classés ont poursuivi leur parcours de développement entrepreneurial à travers des contacts et des accords avec des sociétés importantes du secteur énergétique.
La seconde édition a eu une couverture nationale, avec un accent particulier sur les régions du Centre Sud de l'Italie. Les trois meilleures idées ont été récompensées avec une somme d'argent à utiliser pour la réalisation des projets respectifs.

Vai col Vento!

Arrivé à sa cinquième édition, le projet d'éducation environnementale « Vai col Vento! » est dédié aux collégiens de 13 ans des communes dans lesquelles nos installations éoliennes sont présentes. Il a reçu le parrainage du Ministère de l'Environnement depuis sa première édition et, depuis 2016, celui des Carabiniers ; chaque année, il implique environ 1 600 élèves habitant en Sicile, en Calabre, en Basilicate, en Campanie, dans le Molise, les Pouilles et en Sardaigne. L'initiative a pour objectif de sensibiliser les élèves et les enseignants sur le rôle actif que les jeunes générations peuvent tenir pour la sauvegarde de l'environnement et le déploiement de la culture du développement durable ; elle prévoit des leçons en classe focalisées sur les sources d'énergie renouvelables, en particulier éoliennes, sur les thématiques environnementales, sur les changements climatiques et sur l'efficacité énergétique. La partie didactique est intégrée par des visites guidées dans les parcs éoliens, pendant lesquelles nos techniciens illustrent les différentes phases de réalisation, de gestion et d'exploitation du site jusqu'à la production d'énergie électrique.

A tutta Acqua!

Au printemps 2018, s'est tenue la seconde édition du projet d'enseignement « A tutta acqua! », découlant de « Vai col Vento! », avec le même format, dédié aux lycéens des territoires d'Ombrie, du Latium et des Marches où nous sommes présents avec les installations hydroélectriques. En plus du moment de formation et de la visite guidée de la centrale de Galleto, les jeunes ont la possibilité de visiter la zone protégée de la Cascade des Marmore.

Progetto Scuola

Depuis 2010, nous donnons vie au « Progetto Scuola » pour soutenir les activités réalisées à l'intérieur des écoles de tout niveau de la province de Syracuse. En 2018 également, nous avons soutenu le Progetto Legalità organisé par le Commandement Régional des Carabiniers de Syracuse, à travers la réalisation du concours « Un casco vale una vita » (Un casque vaut une vie), dédié aux collégiens de 13 ans. Nous avons également soutenu « Icaro 2018 », projet d'éducation routière organisé par le Commandement Régional de Police de Syracuse qui implique environ 2 000 collégiens de 14 et 15 ans.

ENVIRONNEMENT, SANTE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

Journée de l'Énergie Électrique

C'est la manifestation dédiée aux jeunes des dernières classes des instituts techniques des territoires dans lesquels nous sommes présents avec nos installations, organisée toujours dans le cadre du « Progetto Scuola ». L'initiative, qui se déroule depuis longtemps dans la province de Syracuse, s'est tenue en 2018 pour la troisième année consécutive également dans les villes de Terni, Pérouse, Rieti et Viterbe : en novembre plus de 250 jeunes de quatre instituts techniques ont visité la centrale hydroélectrique de Galleto. En Sicile, les élèves d'Augusta (SR), Palazzolo (SR) et Carlentini (SR) ont pu visiter l'installation en cycle combiné de Melilli et le centre de contrôle des parcs éoliens de Carlentini. Nos responsables et nos techniciens ont illustré aux jeunes les caractéristiques techniques des deux structures, soulignant les thèmes de l'efficacité énergétique et du développement durable de la production poursuivis par ERG.



Cilla Liguria Onlus

En 2018, ERG a soutenu l'Association Cilla Liguria Onlus dans la réalisation du Centre d'accueil pour les familles ayant des enfants hospitalisés à l'Institut Gaslini de Gênes, dans la zone du Couvent des Sœurs Capucines de Quarto dei Mille qui sera mis à la disposition gratuite des parents des enfants provenant d'autres localités, en soins dans la structure hospitalière génoise.

Fondation Mus-e Onlus

Nous soutenons la Fondation Mus-E ONLUS, qui fait la promotion des projets dans les écoles élémentaires avec une présence importante d'enfants immigrés ou ayant une situation sociale et familiale difficile avec l'implication des enfants pour créer de nouvelles générations capables de vivre en harmonie entre eux, au-delà de la culture, de la provenance, de l'incapacité et de chaque différence.



Puliamo il mondo

En collaboration avec Legambiente, nous avons organisé le samedi 29 septembre 2018, à Terni, notre seconde journée du Bénévolat d'entreprise au Lac de Piediluco, l'un des bassins lacustres naturels les plus grands d'Ombrie. L'initiative suit le succès de la première journée organisée à Gênes (Villa Croce) en novembre dernier et s'intègre dans « Puliamo il Mondo », édition italienne de « Clean Up the World », pour l'attention portée aux centres urbains et leur entretien. Avec les bénévoles de Legambiente, nous avons dédié la matinée à des activités de nettoyage et de récupération dans le parc adjacent au lac.

Oasis d'Alviano

L'Oasis d'Alviano, créée en 1990, est prise en charge par le WWF qui en garantit la conservation environnementale et l'amélioration de la capacité d'accueil. À l'intérieur du parc, se trouve une grande structure destinée au Centre d'éducation environnementale en plus de 7 huttes destinées à l'observation des oiseaux, équipées de panneaux d'affichage et de panneaux explicatifs pour faciliter la reconnaissance des diverses espèces. Une tourelle a également été créée pour l'observation de la faune avicole.

CULTURE ET CONNAISSANCE

Fondation Umbria Jazz

Nous soutenons la Fondation Umbria Jazz qui organise le Festival « Umbria Jazz » au mois de juillet à Pérouse : pendant la manifestation musicale, la place principale de la ville a été rebaptisée « ERG Square ». Notre contribution a également favorisé l'organisation d'Umbria Jazz Spring, qui est survenue à Terni.

Fondation INDA

Nous soutenons la Fondation Istituto Nazionale del Dramma Antico (INDA), l'entité qui organise et met en scène depuis 1914 des cycles des spectacles classiques au Théâtre Grec de Syracuse et promeut la culture classique en Italie et dans le monde.

Festival de la Science

Au mois de novembre, ERG a participé à l'édition 2018 du Festival de la Science, qui s'est déroulé à Gênes du 25 octobre au 5 novembre. Dans le cadre des nombreuses activités et des laboratoires du programme du Festival, « The Power of Change » a été proposée, expérience virtuelle pensée pour les jeunes de tous les âges dans un voyage à la découverte de nos parcs éoliens, installations solaires et centrales hydroélectriques.

Festival de la Communication

ERG a été sponsor de la cinquième édition du Festival de la Communication de Camogli (6-9 septembre 2018). Le sujet de cette année, « Visioni », a célébré la capacité d'apercevoir l'inédit, de voir plus que le plan matériel et d'imaginer les solutions possibles et réalisables. Ce fil conducteur a été à la base de conférences, dialogues, tables rondes, entretiens, laboratoires, spectacles, dans lesquels les aspects sociaux, économiques, politiques, financiers et scientifiques ont été abordés.

CSR IS Salon du développement durable et de l'innovation sociale

La diffusion de la culture du développement durable est pour nous un sujet important : pour cette raison, nous soutenons « CSR IS Salon du développement durable et de l'innovation sociale », qui a eu comme mot clé pour l'édition 2017 « Changement, cohésion, compétitivité ». Nous avons apporté notre témoignage lors de l'étape de Gênes et participé à l'événement national final à l'Université Bocconi de Milan. Une initiative importante non seulement pour la valorisation des meilleures pratiques en matière de Responsabilité Sociale d'entreprise, mais également pour « mettre en réseau » certains des plus importants acteurs de la RSE.

Boot Camp

Nous avons soutenu la septième édition du « Boot Camp », événement de formation offert aux associés du Groupe des Jeunes entrepreneurs de Confindustria Gênes. Didactique et pratique sont combinées pour créer des compétences bénéfiques pour faire face au contexte difficile dans lequel les entreprises italiennes opèrent actuellement.

CIVITA

Nous sommes membres de CIVITA, association pour la promotion et la gestion du patrimoine culturel national et pour la sauvegarde, la valorisation et la jouissance de biens artistiques également au travers d'expositions, du cinéma et de projets européens.

JEUNES ET SPORT



Tournoi Ravano

En 2018, également, nous avons été le sponsor principal du 34e Tournoi Ravano – 25e Coupe Mantovani, le plus grand tournoi de jeunes écoliers en Europe.
La manifestation, qui se déroule à la Foire de Gênes, a enregistré la participation de plus de 6 000 enfants des écoles primaires (classes de CE2, CM1 et CM2) avec 691 équipes et 12 disciplines sportives (football garçons et filles, rugby, volley-ball, basket-ball, cyclisme, escrime, athlétisme, voile, canotage, water-polo et pour la première fois tennis, tous rigoureusement joués en équipe.

Trophée Archimede et Elettra

2018 a vu la vingt-septième édition du « Trofeo Archimede ed Elettra » considéré comme un classique du sport à l'école dans la Province de Syracuse. L'événement s'est tenu au Centre Sportif ERG « Riccardo Garrone » de Syracuse et a vu la participation de plus de 1 000 élèves des instituts de Syracuse et de la province.

NPC Cares

Depuis 2016, nous sommes partenaires de NPC Rieti Pallacanestro pour le soutien du projet « NPC Cares », initiative lancée par la société sportive de Rieti destinée au développement psycho-physique des jeunes, à travers l'activité sportive et les témoignages de champions affirmés. En 2018, ERG a participé au « relookage » du terrain de basket historique dans le quartier Regina Pacis de Rieti.

Stelle nello Sport

Nous avons participé, en qualité de Gold Sponsor, à la 19ème édition de Stelle nello Sport, projet qui promeut les valeurs du sport envers une tranche toujours plus grande de la population en Ligurie, en particulier pour les jeunes et les écoles avec un accent sur les disciplines les plus diffusées médiatiquement, sur le soutien aux sports paralympiques et au recueil de fonds en faveur de l'Association Gigi Ghirotti de Gênes et de la Fondation Areo Onlus.



Centre sportif ERG Syracuse

Le Centre Sportif ERG « Riccardo Garrone » de Syracuse a fait l'objet d'une série d'activités de récupération à partir de 2007. Aujourd'hui, c'est une structure sportive importante en soutien de la collectivité et du territoire, avec une attention accrue envers les jeunes.

FONDATION EDOARDO GARRONE

Faire des nouvelles générations des acteurs du développement social, économique et culturel du territoire en leur offrant des compétences et des instruments pour intervenir et concevoir de manière consciente et originale. C'est la mission de la Fondation Edoardo Garrone qui, en 2018 également, s'est engagée pour activer et soutenir des parcours de formation capables de créer de la valeur durable.

RESTARTALP® DES IDEES QUI DEPLACENT DES MONTAGNES

ReStartAlp®, incubateur temporaire d'idées d'entreprise dans la zone alpine, se développe dans une continuité stratégique par rapport à ce qui a été réalisé depuis 2014 avec les campus ReStartApp®, favorisant la naissance et le développement de start-up ayant pour objet la valorisation, la promotion, la protection et l'exploitation durable du territoire alpin. Réalisé en collaboration avec la Fondation Cariplo, le campus a rejoint la troisième édition en 2018.

La formule consolidée du projet, qui s'adresse aux aspirants entrepreneurs des Terre Alte, est celle d'un campus résidentiel pendant 10 semaines. Le programme, conduit par des enseignants, des experts et des professionnels, prévoit des activités didactiques, un laboratoire de création et de développement d'entreprise, des témoignages de cas de succès, ainsi que des visites de réalités productives et de destinations alpines qui se sont affirmées dans le panorama national et international grâce à des projets de relance économique, environnementale et sociale.

L'édition 2018 du campus a impliqué 14 jeunes, d'âge compris entre 24 et 35 ans, provenant de toute l'Italie.

RESTARTAPP® POUR LE CENTRE DE L'ITALIE

La collaboration entre la Fondation Edoardo Garrone et ReStartApp®, Legambiente et « La Rinascita ha il cuore giovane » a donné naissance à la volonté d'opérer à la consolidation et à la relance des entreprises impliquées dans le séisme qui a touché le centre de l'Italie – Latium, Marches et Ombrie – en 2016. Ce séisme a en effet mis à genoux un territoire historiquement voué à l'agriculture, à l'élevage, à l'artisanat et au tourisme. Depuis lors, de nombreuses entreprises ont dû interrompre leur activité ; au contraire, d'autres sont en train de redémarrer.

Le projet ReStartApp® pour le centre de l'Italie s'intègre dans ce contexte, s'agissant d'un parcours qui a impliqué 31 entreprises et qui s'articule en deux parties : la première est dédiée aux entreprises individuelles, la seconde, transversale, orientée vers la construction de projectualités de réseau et destinée à l'expérimentation de nouvelles formes de collaboration pour consolider le système de production et de distribution local.

FUNDRAISING COACHING PLUS

En 2018, la première édition du projet Fundraising Coaching Plus, réalisé par la Fondation Edoardo Garrone en collaboration avec le Centro Studi Philanthropy, a soutenu deux organisations non lucratives d'utilité sociale (Onlus) génoises, ABEO

ReStartAlp® IDEE CHE MUOVONO MONTAGNE

ReStartApp® IDEE CHE MUOVONO MONTAGNE

Liguria ONLUS et Teatro Necessario ONLUS, dans l'organisation d'un plan de levée de fonds personnalisé. En considération des bons résultats obtenus, la Fondation a choisi de prolonger le conseil aux deux organisations pendant six mois supplémentaires, par rapport à la programmation initiale, pour les rendre totalement autonomes dans la planification et la réalisation des futures activités.

En poursuivant constamment l'objectif d'offrir au secteur associatif des instruments et des compétences pour un changement qui apportera de la valeur dans le temps, la Fondation a lancé à la fin de l'année 2018 la seconde édition du projet dans un rôle renouvelé. La Fondation Edoardo Garrone a en effet étendu la possibilité de se porter candidat à toutes les ONLUS ligures et s'est engagée à financer la participation de deux candidats – un par association sélectionnée – au Master in Fundraising de l'Université de Bologne. De plus, elle soutiendra l'activité des leveurs de fonds à l'intérieur des organisations sélectionnées avec une contribution égale à la moitié de la rémunération pour le déroulement d'un stage annuel.

Les associations sélectionnées pour l'édition 2019 de Fundraising Coaching Plus sont l'Institut David Chiossone ONLUS pour les aveugles et les malvoyants et la Comunità Società Cooperativa ONLUS

APPENNINOLAB

AppenninoLab est parvenu à sa quatrième édition et, du 16 au 21 juillet 2018, a accompagné environ 30 lycéens à la découverte des ressources environnementales, économiques, sociales et culturelles des Apennins. Dans le scénario suggestif du Parc des Capanne di Marcarolo (AL), les étudiants ont pu connaître le territoire et contribuer à sa valorisation, à travers des moments de didactique directe et d'expériences sur le terrain, en se risquant également dans diverses disciplines sportives.

Sport et culture sont confirmés comme des piliers de ce projet. Activités de groupe, orientation en forêt, excursions, kayak, team-building, VTT et compétitions internes sont seulement certaines des activités que les jeunes ont pu vivre.

Ces activités ont été dirigées par des personnalités d'exception comme Luca Mercalli, climatologue réputé, et Mirko Celestino, Commissaire Technique de l'équipe nationale italienne de VTT.

Parmi les nouveautés de cette édition, un projet dédié à la planification d'une « Giornata dell'Appennino » à organiser dans les communes voisines de Campo Ligure, Tagliolo, Gavi et Voltaggio, auquel les jeunes se sont dédiés avec une grande implication.

L'objectif est de développer des capacités managériales que les jeunes pourront exploiter dans leur avenir professionnel. À cet effet, AppenninoLab a donné la possibilité d'acquérir 12 heures d'alternance école-travail en complément du bagage de 200 heures requis des étudiants des lycées et de celui de 400 heures pour les institutions techniques.

FORMATION

Développement durable : séminaires avec Luca Mercalli

« Sfide ambientali per il vostro futuro » : La Fondation Garrone a choisi de répéter également en 2018 les rencontres de formation avec Luca

Mercalli. L'offre a été adressée auxcollégiens et lycéens et s'est concentrée sur le sujet des changements climatiques. Les rendez-vous ont enregistré, pour l'année scolaire 2017/2018, la participation de plus de 800 jeunes.

L'objectif de l'initiative est d'offrir aux plus jeunes un point de vue digne de foi et qualifié sur les thèmes de l'urgence environnementale et du développement durable, en donnant en même temps des points de réflexion et de révision pour poursuivre le travail en classe avec ses enseignants.

C'est justement pour permettre des approfondissements au cours des leçons traditionnelles que la Fondation Edoardo Garrone a organisé une rencontre entre Luca Mercalli et les enseignants des écoles ligures de chaque ordre et niveau pour que ces derniers puissent partager les approches et les documents dans le travail en classe.

Genova Scoprendo

Genova Scoprendo a consolidé son modèle centré sur les thèmes du développement durable et de la citoyenneté active et responsable, qui continuent d'être très appréciés par les enseignants et les élèves.

Dans l'édition 2017/2018, l'événement « KEEP CLEAN » a été introduit, qui a impliqué les élèves dans le nettoyage de parcs municipaux de Nervi, avec une sélection pondérée des déchets et leur subdivision en diverses catégories du tri sélectif. L'initiative a été réalisée en collaboration avec Amiu et la municipalité de Gênes et a vu la participation de Roberto Cavallo, déchetologue réputé qui a encadré l'activité avec des données sur l'interaction entre l'environnement et les divers types de déchets.

Le rendez-vous a été répété également pour l'année scolaire 2018/2019 : au mois d'octobre 2018, plus de 200 collégiens ont nettoyé le Parc de l'Acquasola, au cœur de Gênes.



5 DONNEES ET INDICATEURS

DONNEES ET INDICATEURS DE PERFORMANCES

RESULTATS ECONOMICO-FINANCIERS

		2018	2017 restated	2016
Recettes de la gestion caractéristique	millions d'euros	1 027	1 048	1 025
Marge d'exploitation brute en valeurs courantes	millions d'euros	491	472	455
Résultat d'exploitation net en valeurs courantes	millions d'euros	216	220	202
Résultat net	millions d'euros	133	108	125
dont résultat net du Groupe	millions d'euros	133	108	122
Résultat net du Groupe en valeurs courantes [1]	millions d'euros	107	117	107
Endettement financier net total	millions d'euros	1 343	1 233	1 557
Capital investi net	millions d'euros	3 172	3 110	3 286
Investissements [2]	millions d'euros	510	94	60
Levier financier		42%	40%	47%

(1) Ne comprend pas les postes non-récurrents (non-caractéristiques) et les impôts théoriques corrélés relatifs.
(2) En immobilisations matérielles et immatérielles. Ne comprennent pas les investissements M&A égaux à 39,5 millions réalisés en 2017 pour l'acquisition des sociétés du Groupe DIF en Allemagne et les investissements M&A égaux à 306 millions d'euros effectués en 2016.

Les recettes totales en 2018 comprennent 147 mille euros de contributions de la part de l'Administration publique ou de la Communauté européenne pour des activités de formation des employés.
Les activités du Groupe ERG ne prévoient pas de financements de partis politiques.

ACTIONS ERG

		2018	2017	2016
Capitalisation de Bourse	millions d'euros	2 480	2 315	1 535
Référence de fin d'année	euros	16,50	15,40	10,20
Prix maximal	euros	20,34	16,50	12,45
Prix minimal	euros	15,08	9,96	8,88
Prix moyen	euros	17,78	12,62	10,61
Volume moyen	n.	304 159	249 533	244 424

Prix maximal relevé le 14/05/2018, prix minimal relevé le 02/01/2018.

CLIENTS

		2018	2017	2016
Clients intragroupe	n.	22	21	20
Clients industriels	n.	8	9	3
Clients de site	n.	15	11	11

PERSONNEL, ORGANISATION DU TRAVAIL ET RELATIONS INDUSTRIELLES

		2018	2017	2016
Employés au 31/12	n.	737	714	715
Dirigeants dont sur le site de Gênes	n.	39 61%	37 59%	40 70%
Cadres	n.	193	169	161
Employés	n.	325	331	344
Ouvriers	n.	180	177	170
Autres collaborateurs non employés [1]	n.	19	32	35
Emploi de femmes (%) dont: emploi de femmes auprès du siège de Gênes (%)		20,1% 42,0%	20,9% 42,5%	21,0% 41,6%
Ancienneté moyenne (années)		9,8	9,8	8,9
Âge moyen des employés (années)		43,8	43,6	43,8
Incidence du temps partiel (Italie)	%	5,0%	4,1%	3,8%
Incidence du temps partiel (Étranger)	%	1,3%	n.d.	n.d.
Incidence du travail en heures supplémentaires (Italie)	%	5,4%	4,8%	4,9%
Incidence du travail en heures supplémentaires (Étranger)	%	2,6%	n.d.	n.d.
Taux de syndicalisation (Italie)	%	31,7%	31,0%	26,9%
Contentieux du travail en cours	n.	3	2	[1] 4
Grève [2]	heures	0	0	272
Rotation [3] *(personnel entré + personnel sorti)/personnel en activité au 31/12*	%	13,4%	10,2%	6,8%
Rotation en entrée	%	8,3%	5,0%	9,9%
Rotation en sortie	%	5,1%	5,2%	3,2%

(1) La donnée 2018 comprend 13 hommes et 6 femmes, la donnée 2017 comprend 22 hommes et 10 femmes, la donnée 2016 comprend 24 hommes et 11 femmes.
(2) Heures d'adhésion à des grèves lancées au niveau national.
(3) L'indicateur ne tient pas compte du personnel entré/sorti dans le Groupe à la suite d'acquisitions/cessions de sociétés, afin de présenter la variation réelle des effectifs intervenue en cours d'année.

FORMATION

		2018	2017	2016
Formation total	heures	34 356	37 950	31 787
dont obligatoire	%	17%	n.d.	n.d.
dont investissement dans la formation	%	83%	n.d.	n.d.
Indice moyen de formation par employé	jours/emp.	5,9	6,6	5,6

FORMATION PAR ENCADREMENT ET SEXE GRI 404-1	2018			2017			2016		
	Hommes heures	Femmes heures	Total	Hommes heures	Femmes heures	Total	Hommes heures	Femmes heures	Total
Dirigeants	1 044	113	1 157	2 003	171	2 174	1 092	164	1 256
Cadres	6 927	1 876	8 803	7 533	2 578	10 111	6 166	1 557	7 723
Employés	12 002	3 579	15 581	14 600	4 455	19 055	11 438	4 310	15 748
Ouvriers	8 814	–	8 814	6 348	262	6 610	7 023	37	7 060
Total	**28 788**	**5 568**	**34 356**	**30 484**	**7 466**	**37 950**	**25 719**	**6 068**	**31 787**

FORMATION MOYENNE PAR ENCADREMENT ET SEXE [1] GRI 404-1	2018		2017		2016	
	Hommes h/emp	Femmes h/emp	Hommes h/emp	Femmes h/emp	Hommes h/emp	Femmes h/emp
Dirigeants	28,2	56,5	57,2	85,5	29,5	54,6
Cadres	48,4	37,5	60,8	57,3	52,2	36,2
Employés	52,4	37,3	62,9	45,0	47,5	41,8
Ouvriers	49,0	–	36,5	87,3	41,6	37,0

(1) Donnée calculée sur le personnel par encadrement et sexe en activité au 31/12.

ANALYSE DETAILLEE SUR LE PERSONNEL (N. EMPLOYES)

TYPOLOGIE D'EMPLOI ET DE SEXE GRI 102-8	2018			2017		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Durée indéterminée - temps complet	588	113	701	564	118	682
Durée indéterminée - temps partiel	–	34	34	–	29	29
Durée déterminée - temps complet	1	1	2	1	2	3
Total Groupe	**589**	**148**	**737**	**565**	**149**	**714**

TYPOLOGIE D'EMPLOI ET REGION GRI 102-8	2018			2017		
	Italie	Étranger	Total	Italie	Étranger	Total
Durée indéterminée - temps complet	628	73	701	635	47	682
Durée indéterminée - temps partiel	33	1	34	29	–	29
Durée déterminée - temps complet	1	1	2	2	1	3
Total Groupe	**662**	**75**	**737**	**666**	**48**	**714**

TYPOLOGIE DE CONTRAT GRI 102-41	2018		2017	
	Total	%	Total	%
Conventions collectives secteur électrique (Italie)	630	86%	112	16%
Dirigeants industrie (Italie)	39	5%	37	5%
Contrat sectoriel France	37	5%	n.d.	n.d.
Contrats étranger	31	4%	42	6%
Énergie et pétrole (Italie)	–	–	372	52%
Mécano (Italie)	–	–	151	21%
Total Groupe	**737**		**714**	

NATION ET SEXE	2018			2017		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Italie	528	134	662	531	135	666
France	33	8	41	14	7	21
Allemagne	22	3	25	17	4	21
Royaume Uni	3	–	3	–	–	–
Bulgarie	1	–	1	1	–	1
Pologne	–	1	1	–	1	1
Roumanie	2	2	4	2	2	4
Total du Groupe	**589**	**148**	**737**	**565**	**149**	**714**

ANALYSE DETAILLEE SUR LA ROTATION - ITALIE - GRI 401-1 (N. EMPLOYES)

PERSONNEL EMPLOYE PAR AGE ET SEXE - 2018	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 années	9	3	12	44,4%
de 30 à 50 ans	13	2	15	3,2%
>50 années	–	1	1	0,6%
Total	**22**	**6**	**28**	**4,2%**
Taux de rotation en entrée	4,2%	4,5%	4,2%	

PERSONNEL EMPLOYE PAR AGE ET SEXE - 2017	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 années	9	1	10	35,7%
de 30 à 50 ans	14	1	15	8,0%
>50 années	1	–	1	0,2%
Total	**24**	**2**	**26**	**3,9%**
Taux de rotation en entrée	4,5%	1,5%	3,9%	

PERSONNEL EMPLOYE PAR AGE ET SEXE - 2016	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 années	10	1	11	31,4%
de 30 à 50 ans	8	6	14	3,1%
>50 années	7	3	10	5,5%
Total	**25**	**10**	**35**	**5,2%**
Taux de rotation en entrée	4,7%	7,2%	5,2%	

PERSONNEL SORTI PAR AGE ET SEXE - 2018	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 années	2	2	4	14,8%
de 30 à 50 ans	7	2	9	1,9%
>50 années	17	2	19	11,2%
Total	**26**	**6**	**32**	**4,8%**
Taux de rotation en sortie	4,9%	4,5%	4,8%	

PERSONNEL SORTI PAR AGE ET SEXE - 2017	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 années	1	1	2	7,1%
de 30 à 50 ans	8	3	11	5,9%
>50 années	10	2	12	2,7%
Total	**19**	**6**	**25**	**3,8%**
Taux de rotation en sortie	3,6%	4,4%	3,8%	

PERSONNEL SORTI PAR AGE ET SEXE - 2016	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 années	1	–	1	2,9%
de 30 à 50 ans	9	4	13	2,9%
>50 années	9	–	9	5,0%
Total	**19**	**4**	**23**	**3,4%**
Taux de rotation en sortie	3,6%	2,9%	3,4%	

ANALYSE DETAILLEE SUR LA ROTATION - ETRANGER - GRI 401-1 (N. EMPLOYES)

PERSONNEL EMPLOYE PAR AGE ET SEXE - 2018	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 années	10	4	14	77,8%
de 30 à 50 ans	16	3	19	35,8%
>50 années	–	–	–	–
Total	**26**	**7**	**33**	**44%**
Taux de rotation en entrée	42,6%	50,0%	44,0%	

PERSONNEL EMPLOYE PAR AGE ET SEXE - 2017	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 années	5	–	5	62,5%
de 30 à 50 ans	5	–	5	125,0%
>50 années	–	–	–	0,0%
Total	**10**	**–**	**10**	**20,8%**
Taux de rotation en entrée	29,4%	–	20,8%	

PERSONNEL EMPLOYE PAR AGE SEXE - 2016	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 années	6	2	8	35,7%
de 30 à 50 ans	18	5	23	8,0%
>50 années	5	–	5	0,2%
Total	**29**	**7**	**36**	**3,9%**
Taux de rotation en entrée	4,5%	1,5%	3,9%	

PERSONNEL SORTI PAR AGE ET SEXE - 2018	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 années	1	1	2	11,1%
de 30 à 50 ans	2	2	4	7,5%
>50 années	–	–	–	–
Total	**3**	**3**	**6**	**8,0%**
Taux de rotation en sortie	4,9%	21,4%	8,0%	

PERSONNEL SORTI PAR AGE ET SEXE - 2017	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 années	1	–	1	12,5%
de 30 à 50 ans	7	2	9	225,0%
>50 années	2	–	2	5,6%
Total	**10**	**2**	**12**	**25,0%**
Taux de rotation en sortie	29,4%	14,3%	25,0%	

PERSONNEL SORTI PAR AGE ET SEXE - 2016	Hommes	Femmes	Total	Taux de rotation
<30 années	–	–	–	–
de 30 à 50 ans	–	–	–	–
>50 années	–	–	–	–
Total	**–**	**–**	**–**	–
Taux de rotation en sortie	–	–	–	

ANALYSE DETAILLEE SUR LE PERSONNEL (N. EMPLOYES)

% PAR ENCADREMENT ET SEXE GRI 405-1	2018			2017		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Dirigeants	95%	5%	39	94%	6%	37
Cadre	74%	26%	193	73%	27%	169
Employés	70%	30%	325	70%	30%	331
Ouvrier	100%	–	180	98%	2%	177
Total			**737**			**714**

% PAR ENCADREMENT ET AGE GRI 405-1	2018				2017			
	< 30 années	30-50 années	> 50 années	Total	< 30 années	30-50 années	> 50 années	Total
Dirigeants	–	54%	46%	39	-	59%	41%	37
Cadre	5%	79%	17%	193	1%	80%	18%	169
Employés	6%	65%	28%	325	5%	66%	29%	331
Ouvrier	8%	74%	18%	180	11%	73%	16%	177
Total	**45**	**518**	**174**	**737**	**36**	**506**	**172**	**714**

TRANCHE D'AGE ET SEXE	2018			2017		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<30 années	39	6	45	32	4	36
de 30 à 50 ans	405	113	518	388	118	506
>50 années	145	29	174	145	27	172
Total	**589**	**148**	**737**	**565**	**149**	**714**

NOUVEAUX EMPLOYES PAR MODALITE D'EMBAUCHE ET PAR RÉGION	2018			2017		
	Italie	Étranger	Total	Italie	Étranger	Total
Acquisitions sociétés	–	12	12	–	–	–
Embauches contrat durée indéterminée	25	21	46	24	10	34
Embauches contrat a termine	3	–	3	1	–	1
Apprentissage	–	–	–	1	–	1
Total	**28**	**33**	**61**	**26**	**10**	**36**

SORTIS PAR MODALITE ET PAR SEXE	2018			2017		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Démissions	11	3	14	14	5	19
Fin contrat à terme	–	3	3	2	1	3
Résiliation contrat consensuelle	18	3	21	12	3	15
Total	**29**	**9**	**38**	**28**	**9**	**37**

SECURITE*

ACCIDENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL (n.)	Hommes	Femmes	Total 2018	Total 2017	Total 2016
Italie	4	–	4	4	2
Étranger	–	–	–	2	–
Total	**4**	**–**	**4**	**6**	**2**

INDICE DE FRÉQUENCE	Hommes	Femmes	Total 2018	Total 2017	Total 2016
Italie	4,43	–	3,61	3,53	n.d.
Étranger	–	–	–	20,03	n.d.
Total		**–**	**3,25**	**4,87**	**1,74**

Indice de fréquence calculé comme (n. accidents x 1.000.000)/n. heures travaillées.

INDICE DE GRAVITE	Hommes	Femmes	Total 2018	Total 2017	Total 2016
Italie	0,2	–	0,16	0,24	n.d.
Étranger	–	–	–	0,24	n.d.
Total		**–**	**0,15**	**0,24**	**0,03**

Indice de gravité calculé comme (n. de journées perdues x 1.000)/n. heures travaillées

AUTRES INDICATEURS DE SECURITE	Hommes	Femmes	Total 2018	Total 2017	Total 2016
Indice d'absentéisme pour maladie (%)	2,1%	2,7%	2,2%	[1]1,6%	1,9%
Journées de travail perdues pour accident au travail (n.)	182	–	182	300	40
Cas de maladie professionnelle (n.)	–	–	–	–	–
Taux de maladie professionnelle (%)	–	–	–	–	–
Décès pour raisons liées au travail (n.)	–	–	–	–	–

* *Les indicateurs sur la sécurité ne tiennent pas compte des "autres collaborateurs non employés".*
(1) L'indice d'absentéisme par maladie fait uniquement référence aux employés italiens (n. jours d'absence/jours ouvrables).

AUDIT HSE ET MARCHES DE SECURITE

		2018	2017	2016
Éolien	n.	237	554	342
Solaire	n.	33	n.a.	n.a.
Hydro	n.	87	51	28
Énergie	n.	86	53	125

SECURITE

ACCIDENTS SOUS-TRAITANTS		2018	2017	2016
Accidents sous-traitants	n.	2	4	1
Indice de fréquence sous-traitants - Total		4,26	7,28	2,14
Indice de fréquence sous-traitants - Italie		5,19	2,47	n.d.
Indice de fréquence sous-traitants - Étranger		–	20,67	n.d.
Indice de gravité sous-traitants - Total		0,16	0,05	0,06
Indice de gravité sous-traitants - Italie		0,19	0,06	n.d.
Indice de gravité sous-traitants - Étranger		–	0,03	n.d.

Indice de fréquence calculé comme (n. accidents x 1.000.000)/n. Heures travaillées.
Indice de gravité calculé comme (n. de journées perdues x 1.000)/n. heures travaillées

MODALITÉ D'ESTIMATION DES HEURES TRAVAILLEES DES SOUS-TRAITANTS
Les heures travaillées par les employés des sous-traitants ont été estimées de façon différente selon la technologie.
Installations Hydro, Power, Wind Italie et Bureaux : relevé manuel des heures travaillées.
Installations Wind étranger : l'estimation des heures travaillées, devant l'impossibilité technique de relever les présences des opérateurs des entreprises O&M avec des contrats de service global, est basée sur l'hypothèse qu'un FTE peut entretenir 15 MW, multiplié pour les jours ouvrés (260) par 8 heures.
Installations en construction au Royaume Uni : heures relevées sur la base des rapports de chantier.

MODALITÉ DE COMPTAGE DE JOURS PERDUS PAR ACCIDENT DES SOUS-TRAITANTS
Rapports envoyés par les entreprises d'appartenance de l'employé accidenté.

FOURNISSEURS

		2018	2017	2016
Fournisseurs actifs (opérations avec au moins une commande)	n.	1 772	1 564	1 553
dont le siège social ou l'adresse de facturation est en Italie		65%	71%	86%
dont le siège social ou l'adresse de facturation est dans les régions où se trouvent nos installations		34%	35%	33%
% frais fournisseurs locaux (Italie/total)		77%	74%	59%
Fournisseurs qualifiés dans la Vendor List	n.	990	920	1 147
dont qualifiés selon les paramètres HSE	n.	223	226	313
Fournisseurs qualifiés nouveaux dans l'année	n.	67	61	51
dont qualifiés nouveaux sur la base des paramètres HSE en 2018	n.	36	31	28
Temps moyen de qualification	jours	59	103	110
Incidence concours (su valeur total d'acquisitions) [1]		53%	41%	–
Incidence concours (su valeur total d'acquisitions)		–	–	52%
Incidence des concours (sur nombre total d'acquisitions) [1]		29%	31%	–
Incidence des concours (sur nombre total d'acquisitions)		–	–	29%

1) *Les indicateurs à partir de 2017 ont été calculés en suivant une méthodologie différente par rapport aux années de compte rendu précédentes, c'est-à-dire en considérant respectivement la valeur de concours/valeur totale des commandes émises et le nombre de concours/total de commandes émises qui ne permet pas une comparaison avec les données des années précédentes. Par conséquent, les indicateurs sont représentés séparément.*

EOLIEN - ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

		2018	2017	2016
Produtions	GWh	3 464	3 613	3 501
Facteur de charge		22%	23%	23%
CO_2 évité	kt	2 050	2 270	2 217
Consommations énergétiques indirectes [1]	GWh	11,47	[4]11,43	[4] 11,36
% consommations énergétiques indirectes green		98,6%	82,3%	26,2%
Émissions indirectes CO_2 [2]	kt	0,09	1,4	5,5
Consommations énergétiques indirectes pour MW installé	MWh/MW	6,07	6,12	6,60
SF_6 présent dans les appareils électriques [3]	kg	3 230	924	896
SF_6 en stock	kg	1 424	1 333	n.d.
SF_6 remises à niveau	kg	0,5	3,2	n.d.
équivalentes à des tonnes de CO_2	t	12	76	n.d.
F-GAS présent dans les systèmes de conditionnement	kg	88	80	90
F-GAS remises à niveau	kg	12	–	–
équivalentes à des tonnes de CO_2	t	19	–	–
Déchets produits	t	185	56	50
dont envoyés en récupération		53,3%	60,9%	n.d.
Déchets dangereux produits	t	102	35	21
dont envoyés en récupération	t	45	16	n.d.
dont envoyés en récupération		44,0%	45,7%	n.d.
dont envoyés en élimination	t	49	19	n.d.
dont envoyés en élimination		47,7%	54,3%	n.d.
Déchets non dangereux produits	t	83	21	29
dont envoyés en récupération	t	54	18	n.d.
dont envoyés en récupération		65,3%	85,7%	n.d.
dont envoyés en élimination	t	23	3	n.d.
dont envoyés en élimination		28,1%	14,3%	n.d.

(1) L'augmentation des consommations est déterminée par l'augmentation des installations en service.
(2) La donnée tient compte des fournitures d'énergie électrique de productions renouvelables qui ne génèrent pas d'émissions ; les émissions indirectes sont calculées selon le facteur de conversion lié à la production brute thermoélectrique de chaque pays publié par Terna sur son site (source : Terna, comparaisons internationales) selon une approche basée sur le site.
(3) La donnée 2018 comptabilise les quantités présentes dans les turbines égales à 1 870 kg et celles présentes dans les installations étrangères égales à 436 kg non pris en compte lors des années précédentes.
(4) Valeur corrigée par rapport à la Déclaration 2017 pour l'affinement des méthodologies de reporting.

SOLAIRE - ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

		2018	2017	2016
Produtions	GWh	130	n.a.	n.a.
Ratio de performance		79,10%	n.a.	n.a.
CO_2 évité	kt	67,99	n.a.	n.a.
Consommations énergétiques indirectes	GWh	1,16	n.a.	n.a.
% consommations énergétiques indirectes green		3,1%	–	–
Émissions indirectes CO_2	kt	0,6	n.a.	n.a.
SF_6 présent dans les appareils électriques	kg	9,80	n.a.	n.a.
SF_6 remises à niveau	kg	–	n.a.	n.a.
équivalentes à des tonnes de CO_2	t	–	n.a.	n.a.
Surface des panneaux	m^2	630 291	n.a.	n.a.
Eau utilisée pour laver les panneaux	m^3	494	n.a.	n.a.
Déchets produits [1]	t	–	n.a.	n.a.
dont envoyés en récupération		–	n.a.	n.a.
Déchets dangereux produits	t	–	n.a.	n.a.
dont envoyés en récupération	t	–	n.a.	n.a.
dont envoyés en récupération		–	n.a.	n.a.
dont envoyés en élimination	t	–	n.a.	n.a.
dont envoyés en élimination		–	n.a.	n.a.
Déchets non dangereux produits	t	–	n.a.	n.a.
dont envoyés en récupération	t	–	n.a.	n.a.
dont envoyés en récupération		–	n.a.	n.a.
dont envoyés en élimination	t	–	n.a.	n.a.
dont envoyés en élimination		–	n.a.	n.a.

(1) En 2018 les activités d'exploitation et de maintenance sont réalisées par des sous-traitants.

SITES ET BUREAUX EN ITALIE

		2018	2017	2016
Consommations énergétiques indirectes	MWh	1 333	1 154	1 280
Émissions indirectes CO_2 [1]	t	371	363	607

(1) La donnée tient compte des fournitures d'énergie électrique de productions renouvelables qui ne génèrent pas d'émissions ; les émissions indirectes sont calculées selon le facteur de conversion lié à la production brute thermoélectrique de chaque pays publié par Terna sur son site (source : Terna, comparaisons internationales) selon une approche basée sur le site.

Déchets : les déchets produits dans les bureaux sont éliminés comme des déchets urbains et leurs quantités ne sont donc pas comptabilisées.

Consommations d'eau : les consommations d'eau dans les bureaux sont exclusivement liées aux utilisations à des fins d'hygiène et font partie des services de l'immeuble. Elles ne sont pas matérielles vis-à-vis de l'activité.

HYDROELECTRIQUE - ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

		2018	2017	2016
Produtions	GWh	1 740	1 144	1 358
Disponibilité technique des installations		97,87%	96,63%	96,52%
CO_2 évité	kt	910	631	775
Consommations énergétiques de sources primaires - Gazoil [1]	litres	32 717	17 000	28 700
Consommations énergétiques indirectes	GWh	5,46	[5] 7,35	7,66
% consommations énergétiques indirectes vertes		100%	100%	100%
Émissions indirectes CO_2 [2]	kt	–	–	–
SF_6 présent dans les appareils électriques	kg	820	894	894
SF_6 en stock	kg	321	323	326
SF_6 remises à niveau	kg	2,0	2,9	n.d.
équivalentes à des tonnes de CO_2	t	47	68	n.d.
F-GAS présent dans les systèmes de conditionnement	kg	189	179	174
F-GAS remises à niveau	kg	–	–	–
équivalentes à des tonnes de CO_2	t	–	–	–
Total libérations de concession (DMV)	millions de m^3	957	1 057	970
Déchets produits	t	2 861	2 866	2 747
dont envoyés en récupération		99,4%	99,0%	74,0%
Déchets dangereux produits	t	13	12	3
dont envoyés en récupération	t	9	11	2
dont envoyés en récupération		72,1%	91,7%	80,0%
dont envoyés en élimination	t	4	1	1
dont envoyés en élimination		27,9%	8,3%	20,0%
Déchets non dangereux produits	t	2 848	2 854	2 744
dont envoyés en récupération	t	2 835	2 827	2 036
dont envoyés en récupération		99,5%	99,1%	74,2%
dont envoyés en élimination	t	13	27	708
dont envoyés en élimination		0,5%	0,9%	25,8%
dont déchets retirés des rivières et des bassins (bois et tri sur grille) [3]	t	2 685	2 525	2 610
dont envoyés en récupération		100%	100%	[4] 77%

(1) Le gazoil est utilisé pour alimenter les groupes de continuité et pour le chauffage des bureaux, les émissions sur ces consommations ne sont pas calculées car la donnée représente les achats et pas les consommations, et des systèmes de consommation ne sont pas prévus.

(2) Les émissions indirectes sont calculées selon le facteur de conversion lié à la production brute thermoélectrique de chaque pays publié par Terna sur son site (source : Terna, comparaisons internationales) et selon l'approche basée sur le site et basée sur le marché.

(3) Le bois et les résidus du tri sur grille retirés des rivières représentent une partie du total des déchets produits. Ils sont représentés séparément pour souligner la contribution du travail réalisé en faveur du territoire et de la sécurité hydrogéologique des lits.

(4) Les activités de remise à l'installation de récupération ont commencé en mai 2016.

(5) Valeur corrigée par rapport à la Déclaration 2017 (13,9 GWh) à la suite de vérifications successives sur les consommations. Rectification effectuée pour permettre une vision correcte de la tendance des consommations.

THERMOELECTRIQUE – ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

		2018	2017	2016
Produtions	GWh	2 151	2 453	2 693
Indice de rendement ERG Power [1]		64,8%	63,2%	62,4%
Consommations énergétiques (sources primaires-méthane)	TEP	422 212	472 468	507 738
	mille m^3	493 556	550 876	592 765
Consommations énergétiques indirectes [2]	GWh	–	1,63	1,58
Consommations énergétiques indirectes [2] [4]	GWh	0,89	0,79	0,75
% consommations énergétiques indirectes green		14,3%	15,3%	5,8%
Émissions directes CO_2 [3]	kt	1 008	1 130	1 216
Émissions indirectes CO_2 [2]	kt	–	0,8	0,8
Émissions indirectes CO_2 [2] [4]	t	0,4	0,4	0,4
Émissions NO_X [3]	t	340	364	394
Émissions CO	t	42	44	46
SF_6 présent dans les appareils électriques	kg	13 077	13 061	13 061
SF_6 en stock	kg	332	370	n.d.
SF_6 remises à niveau	kg	11	16	5
équivalentes à des tonnes de CO_2	t	266	376	117
F-GAS présent dans les systèmes de conditionnement	kg	944	823	10
F-GAS remises à niveau	kg	3	132	n.d.
équivalentes à des tonnes de CO_2	t	4	220	n.d.
Indice CO_2 thermoélectrique	kt/GWheq	0,399	0,408	0,404
Indice NO_X thermoélectrique	t/GWheq	0,13	0,13	0,13
Indice CO thermoélectrique	t/GWheq	0,017	0,016	0,015
Prélèvements d'eau de mer pour refroidissement installations	millions de m^3	197	200	217
Prélèvements eau puits	millions de m^3	6	5	6
Eaux réintroduites dans le cycle naturel	% par rapport aux prélèvements	96,8%	97,1%	97,1%
Eaux de refroidissement réintroduites dans le cycle naturel	millions de m^3	197	200	217
Indice utilisation ressource hydrique installation eau déminéralisée	% eau produite/ eau en entrée	58,6%	63,8%	64,2%
Déchets produits	t	1.546	2.079	3.715
dont envoyés en récupération		54,6%	65,3%	n.d.
Déchets dangereux produits	t	174	291	351
dont envoyés en récupération	t	74	110	n.d.
dont envoyés en récupération		42,7%	37,8%	n.d.
dont envoyés en élimination	t	99	181	n.d.
dont envoyés en élimination		57,3%	62,2%	n.d.
Déchets non dangereux produits	t	1 373	1 788	3 364
dont envoyés en récupération	t	770	1.247	n.d.
dont envoyés en récupération		56,1%	69,7%	n.d.
dont envoyés en élimination	t	603	541	n.d.
dont envoyés en élimination		43,9%	30,3%	n.d.

(1) Indice de "Rendement global de 1er principe" calculé selon les procédures prévues par le D.M. 5/9/2011 (CAR).

(2) Les émissions indirectes sont calculées selon le facteur de conversion lié à la production brute thermoélectrique de chaque pays publié par Terna sur son site (source : Terna, comparaisons internationales) et selon l'approche basée sur le site et basée sur le marché.

(3) Les données relatives aux émissions dans l'atmosphère sont cohérentes avec les dispositions de la déclaration annuelle aux fins du Registre E-PRTR et avec les déclarations EU-ETS.

(4) La variation est déterminée par la modification de l'organisation de l'installation qui permet une comptabilisation plus précise des consommations. La rectification est exposée pour permettre une vision correcte des tendances des consommations.

DONNEES ET INDICATEURS OPERATIONNELS ENVIRONNEMENTAUX - GROUPE

		2018	2017	2016
Production total d'énergie électrique	GWh	7 485	7 209	7 552
dont issues de sources renouvelables	GWh	5 334	4 756	4 859
Ventes d'énergie électrique	GWh	13 627	11 747	12 303
Part de marché production d'énergie électrique Italie		2,15%	2,00%	2,28%
Part de marché ventes d'énergie électrique Italie		3,78%	3,20%	3,55%
Consommations énergétiques directes (directes)	TEP	422 212	472 468	507 738
Consommations énergétiques directes (méthane)	Nm^3	493 556	550 876	592 765
CO_2 évité	kt	3 029	2 901	2 993
Émissions Phase 1 générées par la production d'énergie	kt	1 008	1 130	1 216
Autres émissions de Scope 1 [2]	kt	1,4	1,0	0,2
Consommations énergétiques indirectes totales	GWh	–	27,7	21,5
Consommations énergétiques indirectes totales	GWh	20,3	20,9	21,2
% énergie électrique issue de sources renouvelables		86%	84%	51%
Émissions Phase 2 [1]	kt	1,5	2,2	6,6
Émissions scope 3	kt	31 726	2 504	2 713
dont générées par énergie revendue	kt	3 213	2 504	2 713
dont générées par capital goods	kt	28 513	n d	n d
Déchets produits	t	4 591	5 001	6 512
dont envoyés en récupération	t	3 786	4 230	3 901
dont envoyés en récupération		82%	85%	60%
dont non dangereux	t	4 304	4 663	6 137
dont non dangereux		94%	93%	94%

(1) Les émissions indirectes sont calculées selon le facteur de conversion lié à la production brute thermoélectrique de chaque pays publié par Terna sur son site (source : Terna, comparaisons internationales) et selon l'approche basée sur le site et basée sur le marché.

(2) La variation est déterminée par l'inclusion de la flotte technique de l'entreprise non prise en compte précédemment. Les émissions générées par les voitures attribuées en utilisation mixte ont été comptabilisées à 50%.

ERG S.p.A. – Mars 2019

Rédaction
Developpement durable
sustainability@erg.eu

Communication
communication@erg.eu

Conception graphique Kulta - Gênes et Milan

Mise en page Type & Editing - Gênes

Rédaction publicitaire Lundquist - Milan

Nous remercions tous les greenenERGymakers qui ont contribué aux tests et par leurs photographies à la réalisation du document.

Imprimé sur papier certifié FSC

ERG S.p.A.
Torre WTC
via De Marini, 1 - 16149 Gênes (Italie)
Tel +39 010 24011

www.erg.eu

Capital social de 15 032 000,00 euros ent. libéré
N.I.F./N. Registre du commerce et des sociétés GE 94040720107
N. de TVA 10122410151